Première Année — QUEBEC, SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1908 — Numéro 41

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO !

JULES DORION, Directeur. — EDITION HEBDOMADAIRE — BUREAUX : 103 rue Ste-Anne

QUERELLE D'ALLEMAND

Un homme d'état français formulait récemment, à propos de la crise des Balkans le désir que la diplomatie dégageât de ce fait,—pour maintenant et pour toujours,—le " programme de la paix."

Le programme de la paix ne prendra pas corps de sitôt, si l'on en juge par les nombreux incidents internationaux qui marquent la dernière partie de l'année 1908, dont les premiers mois ont vu s'accomplir le resserrement de l'entente cordiale anglo-française et l'accord anglo-russe.

Depuis quelques jours, les dépêches télégraphiques entretiennent l'univers de la crise franco-allemande, et indiquent même la possibilité d'une guerre analogue à celle d'où la France sortit amoindrie et humiliée, en 1870.

Un incident d'apparence peu important a suffi pour amener ces complications diplomatiques imprévues, entre Paris et Berlin.

Une patrouille française a arrêté, à Casablanca, dans le Maroc, six déserteurs de la Légion Etrangère, dont trois Allemands. L'un d'eux était sujet français depuis quelque mois. Tous avaient des passeports allemands et l'agent consulaire allemand les accompagnait.

La France soutient qu'elle avait droit d'agir ainsi, vu qu'il se trouvait un sujet français au nombre des déserteurs, et que le représentant de l'Allemagne n'avait ni uniforme ni insignes de sa charge.

L'Allemagne s'est prétendue insultée par cette démarche qu'elle appelle "une violation de ses droits", et elle a fait des représentations cavalières à la France qui lui a proposé de soumettre le différend au tribunal international de la Haye.

Guillaume II a repoussé cette proposition raisonnable, il a exigé des excuses préliminaires de la France, offrant en retour de blâmer son agent à Casablanca, et de soumettre ensuite la question au tribunal de la Haye.

Le gouvernement français a fort sensément refusé d'accéder à cette exigence déplacée du kaiser et tout le pays,—sans distinction de partis,—demande qu'il soit mis fin à la façon dont l'Allemagne traite la France depuis 1870, en de nombreuses circonstances, dans l'une desquelles M. Delcassé, ministre des Affaires Etrangères, dut donner sa démission, afin d'éviter un conflit.

Y aura-t-il nouvelle guerre franco-allemande ? Cela serait possible, mais elle ne se fera probablement pas, à moins que Guillaume II ne la désire, pour tenter d'assurer l'hégémonie et la toute-puissance allemandes en Europe, hégémonie et toute-puissance que la coalition anglo-franco-russe menace de détruire.

Quels motifs ont bien pu pousser le gouvernement allemand à prendre prétexte de l'incident de Casablanca pour chercher noise à la France ?

On a déjà écrit que Guillaume II, conscient de la maladresse qu'il a faite en rendant public le récit de son entrevue de Highcliffe,—indiscrétion intempestive qui lui a valu le blâme de la presse conservatrice allemande elle-même de même que du Reichstag,—a voulu détourner de ce sujet l'attention de son pays ; des rumeurs de guerre avec la France,—l'ennemie traditionnelle héréditaire,—lui ont paru le meilleur moyen d'arriver à ce but.

Il n'est pas impossible que Guillaume II,—qui désirerait bien connaître l'exacte portée de l'accord anglo-franco-russe,—ait fait des menaces à la France afin de voir jusqu'où elle et ses alliées sont unies contre l'ennemi commun.

Il a pu constater que Londres et Saint-Petersbourg appuient Paris, que la France,—hésitante auparavant devant ses rodomontades,—est aujourd'hui confiante, et que la nation anglaise tout entière est favorable à la coopération de l'Angleterre et de la France, dans une guerre défensive : témoin cet entrefilet du " Spectator " de Londres : " Nous n'avons " qu'une chose à dire, au sujet de l'incident de Casablanca, c'est d'affirmer " à nos amis et voisins, les Français, que, les choses tournassent-elles au " pire, en dépit de la manière digne et sensée avec laquelle leur gouver- " nement traite la question, ils trouveraient la Grande-Bretagne à leurs " côtés, quelqu'immenses que soient les responsabilités à encourir dans " l'accomplissement de ce devoir."

Guillaume II et l'Allemagne connaissent maintenant à n'en plus douter la solidité et la sincérité de l'entente anglo-française ; la " Wilhelmstrasse " devra aviser, après quelques feintes additionnelles, aux moyens de sortir, sans trop de désavantage pour le prestige de l'empire, le pays et ses gouvernants de cette querelle d'Allemand.

Georges Pelletier

LE TEMISCAMINGUE

Deux Rives---Deux Méthodes

Il était rumeur, ces jours derniers, que le gouvernement de Québec avait accordé $75,000 pour l'ouverture d'un nouveau chemin au Témiscamingue. Tous ceux que préoccupe l'avenir de notre province en étaient charmés, mais il n'y a encore rien de fait ; on est cependant à délibérer sur l'opportunité de faire cette dépense. Souhaitons qu'on s'y décide, car le temps est venu d'ouvrir enfin, à travers cette vaste région, des routes qui favorisent son développement et qui lui permettent de se développer avec la même facilité que les cantons voisins. Nous sommes malheureusement en retard sur ce point et il suffit d'une comparaison pour s'en convaincre.

Comme on le sait, le lac Témiscamingue sépare Québec de l'Ontario. Il est particulièrement intéressant de remarquer de quelle manière se développent, dans l'une et l'autre province la colonisation et l'industrie. La conclusion à tirer a d'autant plus d'importance que les conditions physiques et géologiques sont sensiblement les mêmes de chaque côté de la frontière et que la manière d'exploiter seule diffère.

La rive ontarienne, bien que colonisée plus récemment, a des chemins ; celle de Québec, où les établissements datent de plus loin, en a peu ou point.

Le Temiskaming and North Ontario, le T. N. O., comme on l'appelle, a fait la fortune de son canton. On a commencé à ouvrir ce chemin à travers la solitude, mais on escomptait l'avenir, et on a eu raison. Ce chemin de fer, dont la construction a été poussée avec la plus grande activité, atteint maintenant le terrassement du Transcontinental. Dès l'année passée ses convois circulaient régulièrement jusqu'à Matheson, tout près du lac Abittibi. C'est par le T. N. O. que passent tous ceux qui vont travailler sur cette partie du Grand Tronc Pacifique ; c'est par cette voie qu'ont été transportés matériel et provisions.

Les promoteurs de ce chemin de fer recueillent depuis longtemps les fruits de leur ardeur à le compléter. Le trafic est déjà considérable et augmente rapidement ; on peut prévoir ce qu'il sera si la section ouest du G. T. P. est terminée avant celle de l'Est.

Les mines de Cobalt, révélées par le pic d'un terrassier, et dont l'exploitation a déjà valu à leurs propriétaires des millions, n'ont pas peu contribué à la prospérité de la rive ontarienne. Elles font la richesse du chemin de fer qui en permet l'exploitation ; elles ont donné naissance à deux villes importantes et modernes où tout respire l'aisance et le bien-être : Haileybury et New Liskeard. Le trafic est intense dans ces villes d'hier reliées à l'intérieur par le T. N. O., et aux autres points du lac par de nombreux bateaux à vapeur.

L'arrière pays se développe avec une grande rapidité ; partout des routes bien tracées et bien faites traversent la forêt ; elles précèdent le colon. Aussi les fermes surgissent-elles nombreuses, notamment aux alentours du lac Elk, dans la vallée de la rivière Montréal, et jusque près de l'Abittibi où, l'année dernière, se sont faites de superbes récoltes de céréales. La population augmente rapidement : elle est déjà plus considérable pour le nouvel Ontario que pour le nouveau Québec.

Du côté québecois le pays est défriché sur une plus grande étendue mais la population est plus disséminée. Ville-Marie, le chef-lieu, n'a pas l'importance de ses rivales de l'autre rive. Dollardville ou Nord Témiscamingue ne fait que commencer à se développer, il est appelé à un bel avenir, lorsque les communications seront plus faciles. Une compagnie ontarienne a entrepris de le relier au T. N. O. par un tramway électrique.

Ici les colons encombrent déjà toutes les terres disponibles. Que serait-ce s'il y avait un T. N. O. québecois ? Un embranchement du C.P.R. suit bien les méandres de l'Ottawa jusqu'au Long Saut, à 60 milles de Ville-Marie, mais il se termine brusquement au lac Kippewa.

On ne s'est pas encore senti le courage de pousser la ligne plus loin à cause des difficultés que présente le terrain. Cependant, dans Ontario les alentours rocheux du lac Temagami n'ont pas effrayé les ingénieurs ni les capitalistes. Le lac Kippewa, véritable labyrinthe liquide, pourrait, aussi bien que son congénère, le Temagami, attirer les touristes. Ses montagnes pourraient fournir aux mineurs les attraits de Cobalt, et la ligne de chemin de fer qui les franchirait pourrait ensuite courir librement à travers une des plaines les plus riches du Canada.

Mais pourquoi va-t-on moins vite dans Québec que dans Ontario ? Pourquoi les mêmes méthodes n'ont-elles pas cours sur les deux rives ?

Jules Dorion.

UNE OPINION

A une récente réunion de journalistes, Lord Northcliffe,—propriétaire du " Daily Mail ", de Londres, et d'une trentaine de périodiques anglais de toutes sortes,—disait, en parlant de la presse contemporaine :

" Je ne doute pas que les journaux peuvent faire plus que d'exprimer les pensées et les sentiments des peuples : maintenant que le journa- " lisme commence à prendre rang avec les professions plus anciennes, " comme celle des armes, du commerce, des arts et des sicences, il y a, " de la part des écrivains et des éditeurs, un sentiment qui contribue à la " paix du monde."

Ceci n'est qu'une opinion, mais elle vaut la peine qu'on la remarque, car elle rend justice au journalisme actuel, qui a acquis l'importance d'une profession libérale.

Chaque profession a des règles de conduite, un code de morale. Celui du journaliste renferme un principe essentiel : le journaliste doit dire la vérité, il doit instruire ses lecteurs.

Ce n'est pas en reproduisant des nouvelles à sensation qu'un journal observe cette règle.

L'exagération ne lui sert aucunement, sinon à se discréditer, et à rendre le lecteur méfiant et sceptique.

L'appel aux préjugés, aux passions politiques, nationales ou religieuses, ne doit pas être l'arme du journaliste consciencieux, soucieux de faire honneur à sa profession.

Quiconque a recours à de tels moyens n'instruit pas ses lecteurs, il fausse leur jugement, déforme leur mentalité, et ceci, pour le plus grand mal du bien public.

Avant tout, le journaliste doit à ses lecteurs la vérité sincère et complète.

Il doit examiner les faits avec calme et froideur et ne pas porter de jugements hâtifs et qui ne soient fondés sur des faits certains.

Comme un orateur qui désire l'attention du peuple, le journal doit, s'il veut avoir du poids auprès de ses lecteurs, parler posément, avec bon sens, justice et équité, sans déformer les faits ni les présenter sous un biais défavorable.

S'il observe ce principe, il instruira ses lecteurs et formera des gens qui ne se laisseront pas ensuite influencer par de déplorables appels aux passions, appels toujours préjudiciables aux intérêts de qui les écoutent.

Des journaux rédigés dans cet esprit, sans flagornerie pour les puissants du jour et sans parti-pris, sont utiles et nécessaires.

Comme le constatait récemment un rédacteur de journal, dans l'"Atlantic Monthly", ce dont le peuple a surtout besoin, c'est de journaux indépendants, " qui ne traitent pas leurs lecteurs comme des enfants " ou comme des sages, comme des héros ou comme des imbéciles, mais bien " comme des personnes à qui il faut apprendre avec tact à bien se tenir " debout..., des journaux qui donnent au sénateur comme à l'employée " de magasin ce que tous deux ont besoin de lire, et dont la lecture les " améliorera."

De tels journaux sont plus utiles que les autres, puisqu'ils atteignent mieux le but du journalisme, qui est, répétons-le, non de fausser les intelligences et le jugement, mais bien d'instruire le peuple, de lui dire la vérité, avant tout et par dessus tout, quelque désagréable que ce puisse être à ceux qui redoutent la lumière et la vraie représentation des faits.

Georges Pelletier.

LE BIEN QUI S'EN VA

S'il y a, dans la province de Québec, de nombreux gisements de minéraux de toutes sortes, on en exploite encore fort peu, et les mines de fer, de cuivre et d'amiante,—celles-ci surtout,—sont les seules qui lui donnent des revenus appréciables.

En 1877, on découvrit à Thetford et à Coleraine de riches bandes de serpentine : on en commença l'exploitation en 1878, une cinquantaine de tonnes d'amiante furent alors mises sur le marché. Depuis, l'extraction de ce minéral alla en augmentant : en 1901,—nous empruntons les chiffres suivants aux rapports de MM. Obalski et Cirkel,—la production de l'amiante dans la province de Québec fut de 26,715 tonnes, valant $865,000, en 1902, de 33,072 tonnes, d'une valeur totale de $1,131,202, en 1904, de 35,479 tonnes, valant $1,186,795, en 1906, de 61,675 tonnes, valant $2,143,653, et, pour l'année 1907, de 61,985 tonnes, d'une valeur totale de $2,455,719.

Les comtés de Beauce et de Mégantic forment la principale région de l'amiante. En 1907, il y en avait des carrières exploitées à ciel ouvert à Thetford, au Lac Noir, à Broughton, à Coleraine, à Wolfestown, et à Danville. Ces carrières ont donné de l'emploi, pendant cette année-là, à plus de 2,140 hommes, qui y ont touché, en salaires, plus de $930,000.

A l'heure actuelle, la Province de Québec est la plus grande productrice d'amiante de l'univers. Elle fournit plus de 80% de la consommation totale de ce mineral. Et, ainsi que le dit M. Cirkel, ingénieur des mines, dans un rapport officiel du Ministère de l'Intérieur, publié à Ottawa en 1905, " à moins qu'on ne découvre ailleurs des carrières " d'amiante encore inconnues, et aussi faciles d'accès que celles de la Pro- " vince de Québec, celle-ci aura longtemps le privilège d'être la principale " source de production de ce mineral particulier, non seulement sur le " continent américain, mais aussi dans l'univers, tant sont grands les " avantages qu'y offrent ces mines, surtout quant à leur accessibilité et à " la facilité avec lesquelles les moulins peuvent en extraire la fibre " d'amiante."

Les usages commerciaux de ce mineral sont multiples, à cause de son incombustibilité et de son poids relativement léger.

On l'emploie, en mécanique, pour la garniture des pistons, pour les points exposés à la fois au frottement et à une température élevée ; on en fabrique du coton dont on se sert pour les joints des moteurs à gaz, des rideaux de scène incombustibles, pour les théâtres, des vêtements de pompiers, des cordes, des insulateurs, du papier, des filtres pour les produits chimiques, des réfrigérateurs, etc.

L'amiante sert aussi comme matériel de construction ; on en recouvre le toit de certains édifices, on en fait du bardeau qui coûte moins cher que le bardeau de cèdre ordinaire, et a sur celui-ci l'avantage d'être incombustible, des enduits pour les murs, des peintures spéciales.

Il y a quelques années, un inventeur américain a trouvé moyen de manufacturer, avec de la fibre d'amiante trop courte pour qu'on pût l'employer autrement, des planches qui servent à maints usages. Une compagnie industrielle a mis sur le marché des wagons de chemin de fer fabriqués en planches d'amiante, et une importante compagnie de voies ferrées vient de lui donner une commande d'au-delà d'un million de piastres, pour de tels wagons.

L'amiante, aussitôt sorti des carrières où on l'a miné, et des moulins où on le sépare du roc, s'expédie à l'étranger, car nous n'avons pas de lois qui obligent ceux qui le sortent du sol à le manufacturer dans la province. De 1895 à 1897, il s'en est exporté un total de 377,962 tonnes, d'une valeur approximative de $11,952,958.

La France, la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis sont les principaux acheteurs de ce mineral qui est, à vrai dire, avec le bois de pulpe,—et plus que lui, peut-être, parce que Québec en est la productrice unique,—une des richesses les plus importantes de notre province.

La presque totalité des capitaux placés dans les compagnies qui exploitent nos mines d'amiante sont américains ou anglais.

Là comme ailleurs,—il importe de le signaler et de le déplorer,—les autres profitent de ce dont nous n'avons nul souci, bien que ce soit une incontestable source de bénéfices légitimes.

Aussi bien importe-t-il de regretter que ce produit, une fois extrait de notre sol, prenne le chemin de l'Allemagne et des Etats-Unis, où on le manufacture avec profit.

Notre province de Québec sera-t-elle toujours le champ où des étrangers viennent faire la moisson, et d'où ils repartent enrichis de notre bien, pour le faire fructifier ailleurs ?

Georges Pelletier.

ECHOS DES DERNIERES ELECTIONS

Dans le cours de la dernière lutte électorale, je voyageais un soir, (non pour une fin politique) dans un char de 1ère classe, sur un de nos chemins de fer, lorsque je fus témoin d'une scène aussi disgracieuse qu'attristante.

A quelque distance de mon banc, se trouvait un groupe de jeunes gens, Canadiens-français, qui eux voyageaient pour secourir, par leur chaude éloquence, tels et tels candidats.

La plupart d'entre eux paraissaient des gentilshommes, à l'exception de deux peut-être. La conduite et le langage inopportuns et parfois répréhensibles de ces derniers le prouvaient. La question politique et le but commun de leur voyage les avaient sans doute réunis. L'union se fit plus intime par des "traites" offertes par le plus gaillard de tous. Celui-ci, apparemment, avait déjà dépensé une part de sa provision ; aucun ne refusa son offre, pas même devant la peu alléchante obligation de boire dans le même verre—avec le whisky tout passe bien !—Mais les plus gentils n'avaient pas comme les autres une soif ardente. Leur bonne physionomie, la faible quantité de whisky ou de gin, prise à chaque coup, leur contenance gênée, leur manière embarrassée de boire, leur dédain de l'alcool, visible sur leur figure, tout démontrait qu'ils n'étaient pas des ivrognes, mais qu'ils en étaient à leur premier coup d'essai.

L'invitation de faux amis, l'illusion du besoin de boire pour "paraître plus homme" et pour résister aux fatigues des travaux politiques, étaient sans doute les motifs de cette détestable conduite.

Et moi, témoin de ce spectacle je me disais combien il était triste de penser que ces premiers verres de boisson seraient probablement pour ces jeunes gens, le point de départ de l'habitude de l'ivrognerie, de l'abrutissement de leur personne et sinon de la perte de leur âme.

Je me disais aussi combien au contraire, il eut été grand et noble pour eux, s'ils avaient eu le courage et l'énergie de protester par une conduite conforme à leur éducation, contre cette désastreuse habitude de "prendre un petit coup entre amis" surtout en temps d'élection ; si eux, catholiques, avaient eu l'esprit chrétien assez vif pour donner, devant de nombreux témoins, (pleins le char) un brillant exemple de tempérance. Qui sait encore, si faisant partie d'une association de tempérance, ils n'ont pas, par là, foulé aux pieds leurs promesses. Je me disais encore quel mal la société de mauvais amis, surtout ivrognes, ne fait-elle pas aux jeunes gens respectables, mais liés par le respect humain !

J'eus bientôt la preuve de la justesse de mes réflexions quand j'appris d'eux qu'ils étaient des jeunes gens de familles honorables, habituellement sobres, formés dans nos collèges classiques, et actuellement étudiants dans notre plus haute maison d'enseignement. J'eus de plus la consolation de voir ces futurs politiciens, admettre d'après une parole d'un de leurs supérieurs, que "l'esprit de la tête vaut mieux que l'esprit de la bouteille", reconnaître, combien leur conduite était indigne d'eux, et promettre qu'à l'avenir, ils se conduiraient d'après les bons principes de leur éducation, et non d'après les sollicitations du premier venu. Puissent-ils se souvenir toujours de leurs promesses, surtout aux prochaines élections, alors qu'ils seront peut-être candidats. S'ils agissent ainsi, lorsque le vote populaire les enverra siéger aux Chambres Fédérales, ils éviteront plus facilement le malheur éprouvé par trop de députés, le malheur de perdre là, leur sobriété.

Arrivés à une station ce groupe de bons amis laissèrent le train, bien résolus de combattre vaillamment, mais honorablement.

Leurs compagnons continuèrent leur voyage en prenant de copieuses libations. Leurs yeux devinrent appésantis et leur tête chancelante. Je me disais enfin que ces divers jeunes gens auraient un avenir bien différent.

Je me disais ces choses et je les redis encore au profit des jeunes lecteurs, surtout politiciens de l'"Action Sociale".

UN TEMOIN.

L'USAGE DU TABAC CHEZ LES ENFANTS

" L'Education chrétienne ", de Paris, reproduit la note suivante de l'"Enseignement Primaire " de Québec :

" Le Parlement fédéral du Canada vient d'adopter, au cours de sa dernière session, une loi qui a pour but de restreindre l'usage du tabac chez les enfants. Elle décrète que tout enfant au-dessous de seize ans se rend coupable d'une offense, " s'il fume dans " la rue ou dans un endroit public, ou " achète ou bien a en sa possession, " soit pour son usage ou autrement, " des cigarettes ou du tabac à cigarettes, ou achète ou bien a en sa pos- " session, pour son propre usage, du " tabac sous toute forme autre que celle " de des cigarettes."

" Pour une première contravention, il sera passible d'une amende ; la loi décrète que l'enfant sera d'abord réprimandé. Pour une deuxième contravention, il sera passible d'une amende n'excédant pas une piastre, et pour toute contravention subséquente d'une amende ne dépassant pas quatre piastres.

" En vertu de la nouvelle loi, les constables, ou les personnes ayant les pouvoirs d'un constable, auront désormais le devoir de saisir toutes cigarettes ou tout papier à cigarettes, ou tabac sous toute formes autre que celle de cigarettes, qu'ils trouveront en la possession d'un enfant apparemment âgé de seize ans, s'il fume ou est sur le point de fumer, dans une rue ou dans un endroit public.

" Il est du devoir des instituteurs et des institutrices de faire connaître l'existence de cette loi à la jeunesse écolière et de mettre les petits garçons en garde contre les dangers de la cigarette."

Le massacre continue.—Le "Ottawa Journal" faisait allusion aux multiples accidents de chasse qui ont eu lieu depuis le mois de septembre, dit :

"Il semble ne pas y avoir de diminution dans le nombre des accidents de chasse dans les bois du Canada, cette année. Sans doute, il y a tant de gentils garçons qui aiment à prendre leur fusil et à aller se promener dans les forêts, l'automne, et qui s'arrangent pour en revenir avec toute leur peau, que ce serait un peu arbitraire de les priver de ce plaisir. Mais il y en aura même de ceux-là qui reviendront estropiés, quelque bon jour, et alors, nous nous donnerons tous la main pour faire passer une loi qui décrètera coupable de "manslaughter" tout individu qui tue dans les bois un de ses semblables, "par simple accident".

LE PAPE

Demain, sera célébré solennellement, à Rome, le jubilé de Sa Sainteté Pie X.

L'"Action Sociale" tient à joindre sa voix à celle des millions de fidèles qui, à cette occasion, font des voeux pour le grand évêque de Rome.

Comme tous les catholiques nous ressentons profondément l'avantage qu'il y a d'avoir un chef, et un chef comme Pie X. Pour échapper à l'erreur il ne suffit pas de vouloir sincèrement le bien, pour s'en défendre il ne suffit pas toujours de lutter. Si l'on veut rester dans la bonne voie il faut un guide ; pour ne pas faiblir dans le combat il faut un appui. Le Pape est notre guide ; le Pape est notre appui.

A ceux que torture l'angoisse de ces situations où l'on se demande : que faut-il faire ? le Pape répond : le devoir est là.

A ceux qui voient fléchir leur volonté et se sentent attirés vers le gouffre où roulent tant de vaincus, le Pape apparaît comme un lutteur infatigable capable de soutenir toutes les faiblesses.

Heureux sommes-nous de pouvoir dire de notre chef : Il ne peut se tromper, suivons-le ! Il sera jusqu'à la fin des siècles, il ne manquera jamais à ceux qui ont besoin de secours.

Depuis le pêcheur de Galilée la longue chaîne des pontifes romains ne s'est jamais rompue, et l'humble curé qui occupe actuellement la chaire de Pierre a prouvé à maintes reprises que l'Esprit Saint s'est reposé sur lui comme sur ses prédécesseurs. L'habileté des gouvernants impies a échoué devant sa clairvoyance, la violence devant sa fermeté et l'hérésie devant sa vigilance.

Elevé au Souverain Pontificat dans des circonstances particulièrement difficiles il a su maintenir d'une main ferme, la barque de Pierre loin des écueils. Un des plus grands périls qui aient menacé l'Eglise depuis la Réforme, le Modernisme, qui avait déjà entraîné tant et de si beaux esprits, a reçu de lui son coup de grâce. L'union des fidèles et du chef est plus complète que jamais.

Le Maître, qui a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, lui a donné en Pie X un bon pilote. Nous sommes prêts à obéir au moindre de ses ordres, et cette soumission nous est facile et douce car nous éprouvons des sentiments de fils pour celui qui nous traite en père.

Aussi sommes-nous particulièrement heureux du joyeux événement qu'on célébrera demain, et c'est de tout coeur que nous crions : Vive le Pape !

Jules Dorion.

LE CONGRES CATHOLIQUE DE CHICAGO

Demain s'ouvre à Chicago le premier congrès international des missionnaires catholiques, sous les auspices de la Société pour l'Extension de l'Eglise catholique aux Etats-Unis d'Amérique.

Ce congrès a pour but de stimuler le sentiment qui s'éveille, en faveur des missions, dans le clergé et le peuple catholique des Etats-Unis et du Canada, d'étudier la condition de ces missions, surtout en Amérique et dans les colonies des Etats-Unis, de travailler à leur amélioration, et d'assurer au Souverain Pontife le support loyal et la coopération active de l'Amérique, dans la puissante tâche qu'il a entreprise de "Tout restaurer dans le Christ."

Ce congrès durera du 15 au 18 du courant. Les congressistes y entendront des discours de Mgr Falconio, délégué papal à Washington, de Sir Charles Fitzpatrick, président de la Cour Suprême du Canada, et de nombreux orateurs religieux et laïques américains, parmi lesquels l'honorable W. Bourke Cockran, un des tribuns les plus renommés des Etats-Unis.

Il y aura une section canadienne du congrès qui tiendra des séances distinctes et parfera l'organisation d'une réunion analogue à celle de demain ; Toronto en sera le prochain lieu des séances.

Aux Etats-Unis, les missions ne comprennent pas tant l'évangélisation, à l'intérieur et à l'étranger, des peuplades sauvages idolâtres, que la propagation de la foi et de la doctrine catholique parmi le peuple américain, de quelque race qu'il soit originaire, et à quelque religion qu'il puisse appartenir.

Cette oeuvre est le fait d'un certain groupe de prêtres éloquents,—ils sont actuellement une centaine,—qui relèvent, dans chaque diocèse, de leur évêque seul, étudient pendant une ou deux années, dans une institution spéciale de Washington, "The Apostolic Mission House", les questions d'apologétique, de doctrine et de controverse les plus importantes, puis exercent ensuite leur zèle et leur apostolat dans différentes parties des Etats-Unis. Ils vont de place en place, cherchent à détruire les préjugés qu'on entretient à l'égard de la doctrine et de l'Eglise de Rome, et à ramener à leur foi primitive les catholiques qui l'ont abandonnée. Ils s'adressent surtout à ceux qui ne sont pas catholiques, leur exposent la vraie doctrine, et travaillent à leur conversion.

Depuis leur création, ces groupes de missionnaires ont donné plus de 1,000 conférences aux catholiques, au delà de 1,500 à ceux qui ne le sont pas, et placé 62,500 népohytes sous la direction des prêtres paroissiaux.

Que cette oeuvre soit efficace, la conversion, pendant l'année 1907, de 25,000 membres de diverses sectes religieuses à la foi catholique le prouve amplement.

Le Souverain Pontife a adressé, en septembre dernier, à Son Eminence le cardinal Gibbons, de Baltimore, une lettre où il donne son approbation à ce mouvement.

Nous en détachons le passage reproduit ci-dessous :

"Nous approuvons tout particulièrement deux choses dans la tâche "féconde de ces missionnaires. D'abord le fait que les groupes apostoliques de ces missionnaires, établis dans différents diocèses, relèvent "immédiatement de leurs évêques, sous la direction et les auspices desquels ils enseignent les doctrines de la Foi, non seulement aux catholiques, mais aussi à ceux qui ne le sont pas. Et puis, il nous fait plaisir "de savoir qu'ils ne mettent aucune acrimonie, dans leur enseignement, "et que leur seul but est l'exposition sincère et complète de la doctrine "catholique, méthode qui attire plus facilement vers la foi ceux qui n'y "appartiennent pas encore. Car le pouvoir de la Vérité est grand, et "il n'y a pas besoin de rien autre chose que de la connaître intimement "pour l'aimer."

Le congrès de Chicago s'occupera surtout de cette oeuvre nationale des missions, sans toutefois ignorer rien de ce qui a trait à la doctrine de Rome.

Ce sera une manifestation de plus de la vie catholique aux Etats-Unis, et une preuve additionnelle que la vie intense qu'on y mène ne fait pas oublier aux catholiques qu'il importe avant tout et par dessus tout de faire progresser la vraie foi, dans ce pays où plus de quatre-vingt millions d'hommes vivent, travaillent et s'agitent chaque jour.

Georges Pelletier.

LE MONDE DES "AFFAIRES"

"Lisez-vous les "mémoires" de Rockefeller que publie le "Matin" ? demande M. Edouard Drumont. Moi, je les lis de temps en temps et, vraiment, ils ne sont pas intéressants." En effet, on s'intéresse peu à ces histoires de grandes fortunes racontées par ceux-là que le succès a poussés violemment dans une sphère où l'on perd jusqu'à la notion des chiffres. Le milliard, accumulé en une vie d'homme, dépasse l'entendement du commun des mortels et les milliardaires qui tentent de l'expliquer n'ont pas toujours le don d'être clairs.

M. Carnegie qui, en fait de mémoires, a montré la voie à M. Rockfeller n'a été guère plus heureux, et son "Empire of business" est moins un code pratique du succès en affaires que le roman très fantaisiste d'un roi du dollar dans lequel l'attention, attirée par l'éclat du grand rôle, est détournée des victimes nombreuses qu'il a dû, en route, écraser sous son char. C'est, au fond, l'histoire de la vie étudiée sur une scène spéciale et avec des personnages de taille extraordinaire. Mais ce n'est toujours, en somme, que le triomphe du mercantilisme fiévreux, bizarre, qui porte quelquefois la Fortune à ceux qui l'attendent en dormant et la détourne de la foule attachée à sa poursuite ; qui étonne le monde de ses succès mais qui ne verra pas les hommes de valeur et, déposera le milliard à la porte d'un décrotteur. Et c'est bien ce qui faisait encore dire à Dramont :

"Plus on avance dans le voyage sur la terre et plus on se convainc que tout ce qui se passe se réduit à des termes très simples.

"Pour les croyants, il y a le bon Dieu, qui connaît mieux que nous ce qu'il nous faut, qui récompensera, dans le Ciel, ceux qui auront souffert ici-bas...Pour ceux qui sont restés païens, il y a le Destin, aveugle et souverain, qui donne des milliards aux Carnegie et aux Rockefeller et la besace à d'autres."

Toutes ces autobiographies des grosses bourses ne contribuent tout au plus qu'à faire connaître plus intimement la mentalité qui a cours dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde des "affaires".

Le succès normal—et il y en a qui ont bâti de jolies fortunes—ne ressent pas le besoin de donner autant d'explications en ayant l'air de donner des conseils. Ces derniers, du reste, grâce à la particularité de leur source, n'offrent encore rien que de tout à fait spécial et complètement en dehors des conditions ordinaires de la vie. Les milliardaires sont des exceptions—pas toujours heureuses, nous dit-on—mais il n'est pas très sûr qu'en essayant de marcher sur leurs traces on obtienne le même résultat.

S'ils ont pu donner quelques exemples d'énergie louable le plus clair de leur influence a encore été de développer chez des milliers de leurs concitoyens l'âpreté au gain, le désir des conquêtes rapides, l'ambition de parvenir par tous les moyens. Chez d'autres, et ce sont les plus malheureux, ils ont développé un sentiment d'envie et de haine qui a pris forme dans les partis radicaux qui agitent le domaine social et politique. Et on a vu, tout dernièrement, aux Etats-Unis, les deux grands partis politiques, repousser publiquement, comme une accusation infâmante, l'idée qu'ils pouvaient être alliés de quelque façon aux grandes agglomérations de capital.

Cela tient, sans doute, à la tournure d'esprit que laisse chez ceux qui ne réussissent pas, le spectacle des gros succès. C'est, dans tous les cas, un sentiment qui existe et dont il faut tenir compte, même si c'est pour le combattre. Il suffirait pour tout remettre au point de rappeler à l'esprit des gens, et de bien graver dans leur mémoire, les lois inéluctables de la société en même temps que les règles de vie données par le Maître dans le discours sur la Montagne.

Et l'on parviendrait, peut-être, de cette manière, à détruire les multiples préjugés répandus dans le peuple au sujet des méthodes à employer dans la réalisation des profits gros et petits ; ou habituerait davantage les gens à travailler ardemment en vue de succès futurs, tout en étant satisfaits de la part qui leur est faite et sans porter envie à des situations exceptionnelles où le bonheur reste toujours, quand même, le grand problème insoluble ; on détruirait chez un grand nombre cette disposition à accommoder leur conscience, dans leurs relations avec les particuliers, le gouvernement ou le public, d'une prétendue "morale d'affaires" qui chasse la droiture de tous les marchés et invite au pillage du bien d'autrui ; on rétablirait parmi les hommes la confiance et le respect mutuel que les intérêts et les appétits s'efforcent de tuer ; on abattrait les barrières que la lutte pour la vie a élevées entre tous les groupes faisant croire aux uns qu'ils sont nés pour jouir, aux autres qu'ils sont nés taillables et corvéables à merci.

Shakespeare a dit quelque part : "Il y a dans les affaires des hommes une marée qui, prise au montant, conduit à la fortune ; s'ils n'en profitent pas, le voyage de leur vie est vouée aux basses et aux misères." Cette doctrine a fait plus de vagabonds et de désespérés que n'importe quelle autre théorie fataliste. Ce qu'il faut pour réussir ce n'est pas la recherche de cette occasion unique de succès, mais l'invincible espoir en une destinée meilleure, l'inébranlable confiance en son étoile qui rend le travail moins lourd et l'infortune moins amère. Aux paroles désespérantes du poète anglais il faut substituer celles-ci qu'un autre poète, mais français, donnait comme devise aux lutteurs de la vie :

"Espère enfant ! demain ! et puis demain encore !
Et puis toujours demain ! croyons dans l'avenir.
Espère et chaque fois que se lève l'aurore
Soyons là pour prier comme Dieu pour bénir !"

J. L. K.-Laflamme.

LE "POINT" DU "SOLEIL"

Comme un homme qui se noit et serre convulsivement l'objet que sa main a pu attrapper, fut-ce une pierre qui l'empêche de remonter à la surface, notre contradicteur du "Soleil" en tient pour un "point", qu'il s'est avisé de soulever, et auquel il s'attache avec la ténacité du désespoir.

Forcé dans ses derniers retranchements il se défend maintenant d'avoir prêté une trop grande importance à l'article de l'"Orange Sentinel", et d'avoir cherché à soulever des préjugés :—"Il ne s'agit point", s'écrit-il, "—et l'"Action Sociale" le sait bien de ce "qu'elle n'aurait pas voulu attacher d'importance à l'article de l'"Orange Sentinel" "ce qui "nous eut laissé complètement indifférent." (1).—Et ailleurs :—"L'Action Sociale" peut-elle nous citer une phrase, un mot du "Soleil" qui puisse justifier une accusation lancée contre nous d'avoir cherché à soulever les préjugés de nos compatriotes à l'aide du pamphlet orangiste ?"

Nos lecteurs nous pardonneront de revenir encore une fois sur cette question et de les promener à travers les inconséquences où le confrère de la Côte Lamontagne se débat depuis si longtemps ; mais il nous faut leur imposer ce sacrifice pour montrer où est la mauvaise foi et qui donne des entorses à la vérité.

Donc, le 14 novembre, le "Soleil" disait que le plus ou moins d'importance que nous pourrions attacher à l'article de l'"Orange Sentinel" le laisse "complètement indifférent." Cependant, on pouvait lire chez lui, le 24 octobre, la phrase suivante :—"Il est clair, après cela, que l'on ne saurait rester "indifférent" devant les nombreuses manifestations de cette secte, et ceux qui s'ingénient à atténuer l'importance de ces manifestations détestables, jouent sciemment ou inconsciemment le rôle de dupes ou d'endormeurs."

Le 31 du même mois il y allait d'un article pour prouver que MM. Fielding et Sifton ont souffert de la dénonciation orangiste.

Le 7 novembre, tout en citant des extraits des journaux tories qui attribuaient la défaite de M. Borden à ce qu'il n'avait pas voulu suivre la tactique conseillée par le pamphlet orangiste, il s'exprimait en ces termes :—"Voilà donc un pamphlet comportant les accusations les plus stupides et les plus odieuses, distribué secrètement, insidieusement, auprès d'au moins cent mille électeurs ; un pamphlet véritable levain de haine destiné à faire lever tous les ferments du fanatisme..."

Comme on le voit, le "Soleil" faisait de son mieux pour attribuer de l'importance à l'article de l'"Orange Sentinel". Il disait clairement qu'on ne saurait rester indifférent devant les manifestations de la secte. Que faisait-il alors sinon exciter les passions et soulever les préjugés contre des milliers de canadiens qu'il disait avoir été influencés par la brochure. Espérait-il frapper assez l'esprit de nos compatriotes, en agitant devant eux le spectre orangiste, pour leur faire oublier tout le reste ?

Sa manière d'agir nous permettrait de le croire.

Nous avions essayé alors, en quelques phrases claires et concises, d'attirer l'attention des électeurs sur une question vitale qui sera soulevée dans le présent parlement : celle de l'extension des frontières manitobaines. Le "Soleil" traita ces quelques phrases de "cauteleuses et perfides" et c'est à cette occasion qu'il cita de larges extraits de la circulaire orangiste.

Ce fut sa réponse, toute sa réponse.

Il n'était pas question des droits des nôtres ni de la possibilité de les faire triompher ; il était question des exigences d'une poignée de fanatiques. Ceux qui ne savaient pas pouvaient craindre d'élever la voix en faveur de leurs compatriotes et de leurs coreligionnaires de peur d'exciter des antagonistes combatifs ; mais ils pouvaient aussi éprouver une indignation capable de les pousser aux représailles. Dans le premier cas c'était l'abaissement chez les nôtres, et dans le second une effervescence susceptible de soulever les préjugés et de créer dans le pays un grand malaise.

Nous nous serions crus coupables de laisser s'accréditer une légende propre à faire des nôtres des lâches ou des perturbateurs de l'ordre public. Depuis assez longtemps, et dans un but facile à deviner, on présente à nos gens les articles de quelques petits journaux des autres provinces et les bavardages d'un Sproule comme des épouvantails. Cette nouvelle tentative, en pleine campagne électorale, nous a paru odieuse et nous avons réduit l'importance de la brochure orangiste à sa juste expression.—C'est alors que le "Soleil", qui pose maintenant à l'indifférence, nous accusait de jouer "sciemment ou inconsciemment, le rôle dangereux de dupes ou d'endormeurs."

Pourtant il connaissait aussi bien que nous la réelle portée de la campagne orangiste, et, avec une inconséquence renversante, dans le moment même où il faisait si grand bruit de la brochure du "Sentinel", il anticipait des résultats favorables pour les libéraux dans les deux provinces où elle était surtout répandue.

Depuis ce temps les faits sont venus confirmer nos prévisions et celles moins volontaires du "Soleil". Chacun sait à quoi s'en tenir, sur l'importance de la fameuse brochure, comme sur la logique, la loyauté et la bonne foi de notre confrère de la Côte Lamontagne.

Jules Dorion.

(1) C'est nous qui soulignons.

A PROPOS DE BIBLIOTHEQUE

Les citoyens de Montréal s'occupent, une fois de plus, de leur projet de bibliothèque municipale. On admettra que c'est un sujet fort important, surtout pour une ville où vivent côte à côte plusieurs races, et où ont pris racine nombre de croyances diverses. C'est même un sujet fort délicat à cause des opinions diverses qu'il va mettre en jeu, à cause aussi des enthousiasmes excessifs qu'il peut provoquer.

Il suffit de se rappeler qu'en ceci, puisqu'il s'agit d'un mode plus étendu d'éducation populaire, nous devons respecter les principes qui font la base de notre système d'éducation. Ce n'est pas tout de mettre des milliers de volumes en circulation parmi le peuple, il faut bien établir quelles sortes d'ouvrages il faudra employer ; ce n'est pas tout de dire que l'on va faire l'éducation en masse des foules, il faut être bien sûr que l'éducation donnée sera celle qu'il faut.

La "Presse", de Montréal, a parfaitement raison, dans cette affaire de bibliothèque municipale, lorsqu'elle déclare que cette bibliothèque devra recevoir une direction donnant toutes les garanties et que cette direction elle-même, si on n'y prend garde, et à cause de la diversité des croyances de ceux qui devront bénéficier de la nouvelle institution municipale, pourrait soulever d'ardentes controverses voire même ressusciter de vieilles disputes. Et elle dit avec raison : "La question des livres et des bibliothèques est trop grave et touche de trop près aux intérêts éducationnels pour que la religion qui nous est chère et les pasteurs qui la représentent officiellement n'aient pas leur mot à dire dans la solution du problème qui s'agite actuellement devant l'opinion." C'est à cela, pour les Canadiens-français, que se résume toute la question.

Il serait peut-être plus simple et beaucoup plus pratique de mettre plus à la portée du public les livres que l'on possède déjà, de compléter si l'on veut l'oeuvre du livre en augmentant le nombre des volumes contenus dans les bibliothèques déjà existantes. Une énumération donnée par la "Presse" indique que la population française de Montréal a actuellement à sa disposition plus de 100,000 volumes distribués dans trois ou quatre institutions canadiennes-françaises et catholiques. Il y en a peut-être autant dans des institutions anglaises et protestantes. Pourquoi ne pas bénéficier de ces avantages sans se lancer dans une aventure où l'amour du peuple n'entre peut-être pas dans une aussi forte proportion qu'on le croit ? Le progrès ne consiste pas seulement à construire à neuf, il consiste aussi et surtout à développer ce qui a été bien commencé. Ce dernier est peut-être même le plus durable parce qu'il est plus éloigné de la période d'expérimentation et, en matière de formation sociale, parce qu'il ne court plus le risque de devenir ce "faux progrès scientifique, dont parlait récemment François Veuillot, et auquel on demande en vain une régénération morale dont il ne possède pas le secret."

Montréal veut une bibliothèque publique ? Rien de meilleur, à condition que cette bibliothèque soit bonne et que pour être bonne elle ait la direction voulue. C'est, du reste, pour cela, que Montréal même a déjà refusé le cadeau pourtant alléchant d'une bibliothèque Carnegie. Les raisons quo'n a invoquées dans ce temps-là n'ont pas changé. A part le sentiment de fierté civique qui a porté la métropole canadienne à préférer compter sur ces propres ressources, il est sans doute entré dans ce refus d'autres considérations d'un ordre supérieur et on a hésité surtout devant l'impossibilité où l'on s'est vu de fonder une institution répondant aux besoins de tous les éléments de la population.

Ceux qui ont pour mission d'instruire et de diriger le peuple ou que certain esprit d'initiative porte à s'inquiéter de ce rôle, ne doivent pas perdre de vue que l'oeuvre de l'éducation entraîne des responsabilités considérables qui durent plus longtemps que le mandat d'un échevin ou la carrière d'un homme public. Le peuple peut rester indifférent, il peut même s'enthousiasmer en face des innovations qu'on lui destine ; il finit toujours par rendre à la société le fruit des enseignements qu'on lui a donnés, affirmant son droit indisputable à "cette nourriture virile qu'on appelle la vérité."

J. L. K.-Laflamme.

DE TOUT

Candidature académique :—Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, poserait sa candidature au fauteuil du cardinal Mathieu lorsque la vacance sera déclarée par l'Académie. Mgr Baudrillart a obtenu deux fois le grand prix Gobert pour son histoire de l'établissement des Bourbons en Espagne, intitulée : "Philippe V et la Cour de France."

En même temps plusieurs journaux parlent de la candidature de l'éminent évêque de Montpellier, Mgr de Cabrières, souvent annoncée et justifiée à tant de titres.

L'harmonie de la vulgarité.—Au sujet des suppléments illustrés comiques des journaux du dimanche, le "Printing Art", du mois de novembre courant, dit :

"Un regard sur les prétendus suppléments comiques des éditions dominicales d'un grand nombre de journaux américains suffit pour inspirer un sentiment voisin du désespoir, à celui qui aime les belles choses. Ces feuilles ont une seule qualité artistique : tout y est en harmonie parfaite, mais c'est l'harmonie de la vulgarité. L'idée, s'il y en a une, y est médiocre, souvent démoralisatrice ; le dessein y est si primitif qu'un enfant ignorant non-seulement peut le comprendre, mais même peut le faire lui-même : les couleurs dont on revêt ces pages sont un cauchemar, pour le lecteur sensé ; et la disposition de la manière à lire est si mauvaise qu'elle ne laisse rien à l'imagination. Bref, l'ensemble, quant à son expression, et quant à la traduction visuelle de ce qu'il représente, est à l'art la même chose qu'est à la haute musique un phonographe vulgaire qui rugit,—c'est bien l'expression juste,—un fragment vulgaire d'un vaudeville quelconque."

Cette opinion d'un journal technique a certainement d'autant plus de poids qu'elle exprime une chose fort sensée. Le journalisme qui se respecte et respecte ses lecteurs devrait ne jamais leur servir ces suppléments comiques de bas étage.

Au Luxembourg.—Le Grand-Duché de Luxembourg, principauté sise entre la France, la Belgique et l'Allemagne, a perdu tout récemment son chef : pour en avoir un autre, il y aura probablement des procès.

Le grand-duc Guillaume Alexandre, qui vient de mourir, laisse six filles, qui ont droit de régner, en vertu d'une loi adoptée l'an dernier par le Parlement du Luxembourg.

Son cousin, le Comte Merenberg, aspire de son côté au trône, et veut faire annuler la loi qui donne aux filles de son cousin le droit de régner.

Celles-ci lui opposent l'argument qu'il est héritier morganitique, c'est-à-dire issu d'un mariage morganitique, et que, partant, il n'est plus de la famille.

La querelle, au lieu de se dénouer sur les champs de bataille, finira devant les tribunaux. Pourvu que, dans l'intervalle, l'Allemagne ne mette pas la main sur cette principauté indépendante, qu'elle a déjà ambitionné de s'annexer !

L'enquête Cassels.—A propos de l'abolition de la "liste de patronage" et de la suspension de plusieurs employés du Département de la Navigation, la "Patrie" dit sensément :

"Tout le monde se réjouira de voir enfin cesser les abus criants que l'on sait, mais il serait pénible qu'on fit peser la peine sur les seuls petits employés. Tous jurent qu'ils n'ont jamais sollicité de récompense de la part des fournisseurs. Ils n'ont fait que mettre dans leur gousset les dollars dont on leur faisait cadeau.

"Tout ce qui est arrivé est la conséquence logique du système qui était en usage et que tous les gouvernements ont maintenu, malgré qu'ils en soupçonnassent les inconvénients.

"Que l'on nous débarrasse du système lui-même, que le passé soit liquidé, et l'opinion publique en sera amplement satisfaite."

Grève d'avocats :—Dans une ville italienne, les avocats, afin de protester contre l'insuffisance du nombre des magistrats et des greffiers des cours de l'endroit, ont refusé de plaider et de comparaître devant ces tribunaux.

Pendant trois jours, le désarroi régna chez les plaideurs. Finalement, comme tous les inspecteurs de police de l'endroit ont leurs degrés universitaires d'avocats, ils ont pris les intérêts des plaideurs et les avocats récalcitrants se sont trouvés à perdre leur propre cause.

Un artiste qui revient à ses premières amours :—Le dessinateur américain Charles Dana Gibson, qui créa il y a quelques années le type féminin connu sous le nom de "Gibson Girl", avait abandonné, il y a trois ans, le crayon pour le pinceau, et était allé étudier la peinture à Paris.

Il n'a pu parvenir à se faire un nom comme peintre, et il vient de retourner à New-York pour y recommencer sa carrière de dessinateur, qui lui donna autrefois jusqu'à cent mille piastres par année.

AFFAIRES D'ORIENT

Graves évènements en Orient.—L'Autriche et la Turquie.—La Bulgarie et la Turquie.—L'insurrection crétoise. L'attitude des Puissances.—A Constantinople.—Paix ou guerre ?—Les mystères de la diplomatie.

Constantinople, 20 oct. 1908.

L'incendie a éclaté et les évènements ont pleinement justifiée le pessimisme dont mes lettres précédentes étaient imprégnées. Du reste, il suffit d'une connaissance élémentaire du vrai état de la question d'Orient pour s'attendre à de graves surprises. Celles qui sont à enregistrer aujourd'hui, le télégraphe vous les a déjà communiquées : l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche-Hongrie, la proclamation de l'indépendance bulgare par le Sultan et l'annexion de l'île de Crète à la Grèce. Trois faits graves qui sont par eux-mêmes une mutilation de la Turquie européenne et qui constituent une triple violation du traité de Berlin.

* * *

La Bosnie et l'Herzégovine faisaient partie, sous la domination romaine, de la Pannonie.. Au VIIe siècle, ces pays accueillirent un grand nombre d'immigrants tantôt de la Croatie, tantôt de la Serbie jusqu'à ce qu'ils tombèrent en même temps que la Croatie, sous la haute souveraineté hongroise. Plus tard, Etienne Twertko les rendit indépendants en étendant son autorité dans diverses parties de la Serbie et de la Dalmatie et en se faisant couronner roi (1376). Mais en 1363 la dynastie des Katronanovic, fondée par lui, dut céder à la domination Turque. Après la libération de la Serbie, avec laquelle la Bosnie-Herzégovine a une origine commune, les aspirations vers un avenir meilleur se firent jour et hantèrent les esprits. C'en était fait de la tranquillité du pays. L'insurrection qui avait éclaté en 1875 dans l'Herzégovine et qui avait été encouragée par le Monténégro, se communiqua à la Bosnie. La Turquie crut ne pouvoir éteindre l'incendie qu'en lançant sur le malheureux pays les trop fameux "bazi-bouzouks" qui firent couler des fleuves de sang. Mais le sang féconda les ardeurs patriotiques renaissantes. Dans l'impossibilité absolue de rétablir l'ordre, la Turquie dut consentir en vertu de l'article 25 du traité de Berlin que les deux Provinces fussent occupées par l'Autriche-Hongrie. Cependant l'occupation ne put se faire qu'à la suite d'une lutte très vive. La prise de Serajévo (19 août 1879) fut suivie d'une guerre à la "guerrillas", faite d'embuscades et de surprises. Au mois d'octobre le calme était rétabli.

L'administration austro-hongroise s'est toujours efforcée de respecter la liberté de conscience aussi bien des gens orthodoxes que des musulmans. Faut-il ajouter qu'elle n'a pas toujours eu les mêmes scrupules vis-à-vis des droits de la conscience des catholiques ?

L'administration centrale et suprême des deux provinces annexées a été confiée, à partir de l'occupation, au ministère des Finances. Le gouvernement local y est exercé par un général commandant du 15e corps d'armée (le corps d'occupation). Sa résidence est à Serajevo, avec un adjoint pour l'administration civile. Il y a six circonscriptions administratives avec 51 bureaux de district qui fonctionnent également comme tribunaux de première instance ; les instances judiciaires supérieures se font devant six tribunaux d'appel et un tribunal suprême.

Sous le rapport ecclésiastique, la Bosnie-Herzégovine a : "pour les catholiques" un métropolitain à Serajevo avec deux suffragants, l'un en résidence à Mostar, l'autre à Banjaluka ; On compte 952 paroisses, environ 200 églises et chapelles ainsi que 35 couvents ; pour les "grecs-orthodoxes" un archevêque à Serajevo avec 3 métropolitains (à Mostar, Dolnja, Tuzla et Banjaluka). Il y a 350 paroisses, 390 églises et cloîtres ; "pour les Mahométans" : un Medschlissul Ulema (conseiller spirituel) et 6 Mufti. Il y a 1,038 mosquées et 20 cloîtres. La population, quant à la confession, se partage en 43 p. c. d'orthodoxes, 21.3 p. c. de catholiques, 35 p. c. de Mahométans.

On dit que l'Autriche se propose de couronner son oeuvre en étendant à ses peuples les bienfaits de la liberté et en les mettant sur le même rang que les autres populations du multicolore empire austro-hongrois. Cela ne peut cependant pas légitimer l'acte arbitraire de Vienne qui viole manifestement un traité, lequel, après ces faits, n'existe plus. Il est vrai que l'Autriche a fait un beau geste, en renonçant à ses droits sur le Saujak de Novi-Bazar. Mais cela est si peu de chose qu'on peut le regarder comme une "fiche de consolation" donnée à la Turquie.

* * *

L'histoire de la Bulgarie vous est déjà connue par mes lettres précédentes ; je la complète aujourd'hui. Les événements actuels ont une conséquence de ceux arrivés en 1877 et en 1885. L'histoire de l'agitation bulgaro-macédonienne est visible. Quand, dans les champs de Karageorges la Serbie éleva son superbe cri de guerre et quand retentirent à Missolungi les gémissements des mourants au nom de la liberté, la Bulgarie se sentit, elle aussi, remuée par un frémissement de rébellion. Elle n'avait pas oublié, en effet, la splendeur de ses anciennes dynasties qui avaient étendu son domaine depuis la Pannonie jusqu'à la mer Egée et du Pont jusqu'aux rives de l'Adriatique. A partir de ce moment commencèrent d'un côté les insurrections et de l'autre les sanglantes répressions. Mais quand au mois d'avril 1877, la Russie intervint aux Balkans, quand ses armées en marche contre les Turcs repassèrent le Prubly, les Bulgares espérant d'elle leur propre indépendance, s'organisèrent en une vraie armée régulière. Leurs troupes combattirent sous les ordres des généraux Gourko et Skobeleff aussi vigoureusement qu'à Stara-Zagora. A. Chipka et à Tirnovo ils surent attirer sur eux la vive et sympathique attention de tout le monde. Le traité de San Stefano octroya à la Bulgarie son indépendance.

Pour un moment le songe d'une grande Bulgarie, allant du Pont jusqu'aux montagnes de l'Albassie et du Danube jusqu'aux rives de la mer Egée paraissait réalisé. Mais la Russie, accablée sous le poids de ses propres déboires dut vite soumettre sa volonté à celle des grandes Puissances réunies au Congrès de Berlin. Or ces Puissances réunies craignirent d'une part les conséquences d'un grand royaume établi en Orient, d'autre part elles voulurent garder toujours quelque motif pour donner cours à leur avidité. Toutes, réalisant une pensée secrète, se trouvèrent d'accord pour vouloir maintenir les causes du trouble dans les Balkans. On sait que les plus habiles trouvent toujours moyen de pêcher quelque chose en eau trouble.

Ainsi la Bulgarie se vit chassée de ses limites naturelles et reléguée jusqu'aux hautes vallées de l'Isker et du Strouma, encaissée entre le Danube et les Balkans, séparée de la "Rumélie Orientale" et replacée de nouveau, à la grande méconnaissance de ses légitimes aspirations, sous la souveraineté de la Porte. D'un seul trait de plume fut rendue inutile l'effusion de tant de sang versé par elle ; la diplomatie triompha de la valeur et de la raison des armées. Les Bulgares s'en resouvinrent et se préparèrent à de nouvelles luttes.

En 1885, la même Russie qui, en 1877, avait été la protectrice des Bulgares, fut leur ennemi, et même leur pire ennemi. A la veille de la guerre, elle rappela dans la patrie tous ses officiers qui se trouvaient à la tête des bataillons, des régiments et des divisions de l'armée bulgare, si bien que celle-ci se trouva, d'un trait, privé absolument d'officiers supérieurs. Ce fut un grand coup: les Bulgares purent ainsi montrer au monde entier de quelle énergie et de quelle vaillance ils étaient capables. Manquant d'officiers ils en improvisèrent et la fortune sourit à leurs efforts. Le capitaine Nikoforoff fut nommé ministre de la guerre, et le capitaine Pétroff, âgé à peine de 26 ans fut élevé d'un coup au poste important de chef d'état-major général. Les lieutenants furent nommés commandants de division et de régiment, les sergents de régiment et ainsi de suite jusqu'aux derniers grades. Dans de pareilles conditions on craignit partout un désastre. Au contraire, de Stionitza jusqu'à Pirot, ce ne fut qu'une suite de victoires éclatantes, une vraie marche triomphale. Si l'envoyé extraordinaire d'Autriche ne se fût disposé à accourir et à l'arrêter, le prince Alexandre de Battenberg serait entré à Belgrade en conquérant.

Il dut au contraire se retirer, humble comme un vaincu. Quand il vit arriver la commission internationale pour la délimitation des frontières, il s'écria: " Vous, Messieurs, vous arrivez pour m'enlever le fruit de mes victoires." Et ainsi fut fait.

Les événements actuels ne sont que la réplique des faits antérieurs. C'est dommage que, eux aussi aient manqué de légalité !

Quand à l'annexion de l'île de Candie à la Grèce, elle aussi n'est que la suite des aspirations profondes de ces peuples tumultueux. Vous vous rappelez sans doute les récentes protestations des Puissances contre les tentatives qui ont été faites, il y a de cela deux ans, par l'île de Candie dans le but de passer de la souveraineté de la Turquie à celle de la Grèce. Alors elles renvoyèrent leurs escadres dans ces eaux et créèrent un corps de gendarmerie confié à l'Italie. Aujourd'hui les choses sont changées, et pendant que l'Autriche s'annexe les deux provinces balkaniques, et que la Bulgarie se soustrait à la haute dépendance de la Turquie, les Candiotes profitent de l'embarras où sont les Turcs, pour passer à la Grèce. Leur geste peut paraître audacieux, mais pour sûr, il manque de noblesse.

* * *

Au milieu de ces événements vous désirez sans doute savoir quelle est l'attitude des puissances qui ont signé le traité de Berlin ? Il est très intéressant de la connaître. D'un côté il y a l'Autriche et l'Italie qui ont des intérêts communs dans la Méditerrannée. Toutes les deux y vont d'un commun accord, la première agit et la seconde laisse faire. L'Autriche a sa grosse part de butin, et l'Italie ne manquera pas d'avoir la sienne, ne fut-ce qu'un port sur l'autre côté de la Méditerrannée avec le chemin de fer qui y aboutit. L'Angleterre, la France et la Russie sont de très mauvaise humeur; la presse anglaise est particulièrement acrimonieuse contre l'Autriche. Quant à l'Allemagne elle observe une attitude mystérieuse et semble vouloir préparer le terrain à une médiation dans le grave conflit qui pourrait amener une conflagration européenne. La presse allemande ne parle que de paix et de concorde et son empereur d'ordinaire si loquace, observe un mutisme qui impressionne (1). On que cette lettre est écrite.

n'a d'ailleurs pas oublié à Berlin le geste de Bismark qui indiquait à l'Autriche le chemin de l'Orient, pendant que l'Allemagne soumettait à son sceptre tous les peuples germains Evidemment l'Allemagne demanderà, elle aussi, des compensations, mais jusqu'à cette heure, il est impossible d'en préciser les secrètes aspirations. Peut-être seront-elles connues quand les présentes lettres vous arriveront.

* * *

Ici, à Constantinople, un sentiment général de découragement a succédé à la première explosion d'indignation provoquée par les événements. Naturellement les ennemis de la Constitution en profitent pour exciter la population contre le nouveau Régime. "C'est notre faute, disent-ils. C'est nous qui avons occasionné le gachis extérieur en même temps que le gachis intérieur." Et, à dire vrai, ils n'ont pas tout à fait tort. En effet, jusqu'ici les jeunes Turcs ont fait de l'agitation avec trop d'imprévoyance et trop de légèreté. Ils ont cru que, par là même qu'ils inauguraient un régime constitutionnel, les puissances européennes auraient renoncé à leurs positions en Orient et auraient tranquillement assisté à la consolidation d'un vaste Etat musulman à leurs frontières. Ils ne pensèrent pas que la proclamation d'un nouveau régime à l'insu des puissances et au lendemain de la convention de Reval, où il avait été statué qu'on demanderait à la Porte la nomination d'un gouverneur chrétien pour la Macédoine, devait heurter l'une ou l'autre d'entre elles. De plus, à peine s'étaient-ils emparés du pouvoir qu'ils ont inauguré une politique extérieure pleine d'imprudence, d'affectation de nationalisme exagéré qui donna des présomptions à toutes les puissances et qui, à l'occasion de l'incident Guechow, a fourni à la Bulgarie le prétexte de chercher des hostilités ouvertes contre la Triplice et aussi contre l'Allemagne. En effet, l'influence de celle-ci, fruit de vingt années de travail, s'est vu anéantie le jour où l'on s'était replié brusquement et d'une façon exagérée vers la France et l'Angleterre qui devinrent par là même les maitres de la situation. Toutes ces étourderies devaient porter leurs fruits.

L'Allemagne pouvait-elle voir d'un bon oeil la jeune Turquie demander à la France et à l'Angleterre des fonctionnaires, des magistrats, des amiraux pour organiser ses finances, sa justice et sa marine ? des ingénieurs pour la canalisation et le barrage du Tigre et de l'Euphrate ? Toute sa politique dans le Levant venait d'être ruinée et il fallait s'attendre à une réaction. La proclamation de Tirnovo et l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine sont les premières douches froides que l'enthousiasme de la lune de miel de la constitution. Les jeunes Turcs sont sortis hier du songe et commencent à revenir à la douloureuse réalité. Ne sachant que faire, ils lancent à l'Europe sceptique et utilitaire une proclamation dans laquelle, au nom de l'humanité, ils protestent contre les attentats commis envers l'intégrité ottomane ! Pauvres illusionnés !

* * *

Et maintenant quel sera l'avenir ? Dans d'autres temps du régime absolu, le Sultan aurait pris une décision. Aujourd'hui cela appartient aux ministres, lesquels devront se régler sur le vote du Parlement. Mais celui-ci est encore à créer et jusqu'ici, on n'a encore pu déterminer les circonscriptions électorales. Dans un tel état de choses, le gouvernement ne sait rien faire de mieux que de donner le mot d'ordre de prêcher le calme pour ne pas exciter les populations, et on dit généralement que la guerre ne se fera pas. Mais qui pourra affirmer cela sérieusement ? D'abord on ignore quelle réponse feront les Puissances à la circulaire du gouvernement ottoman, et puis personne ne peut prévoir les répercussions que ces événements pourront avoir à l'intérieur. Du reste il faut remarquer que ce ne fut pas la Bulgarie qui, la première, viola le traité de Berlin ; ce fut l'Autriche-Hongrie. La Turquie pourrait-elle faire la guerre à l'Autriche ? La Turquie doit se résigner à avaler ces deux pilules amères. La Turquie ne pensait d'ailleurs plus à reprendre la Roumélie orientale ni la Bosnie-Herzégovine. Mais elle s'attendait à ce que, dans ce moment si critique de sa vie, les Puissances lui prêteraient largement leur appui moral.

Si donc on examine la situation générale, il ne pourra être question de guerre. Des hommes d'Etat et d'autres hommes politiques turcs déclarent aujourd'hui fermement qu'ils n'en veulent à aucun prix. Pourquoi, dit-on, devraient-ils la vouloir eux seuls, quand les autres Puissances sont elles aussi, frappées du pas fait en avant par l'Autriche ? Pourquoi devraient-ils risquer tout, quand ils n'ont pas l'espoir de gagner quelque chose ? Il faut naturellement tenir compte de l'imprévu. Un incident imprévu, survenu à la frontière, pourrait encore provoquer la guerre ; mais les Bulgares montrent qu'ils n'en veulent point. Cependant le gouvernement turc ne prend aucune mesure de mobilisation. Il est vrai qu'on a expédié à Adrinople soixante wagons de canons, mais l'ordre de les expédier était parti avant l'occupation des chemins de fer orientaux.

* * *

Voilà 30 ans que les Puissances se sont efforcées de maintenir cet équilibre qui vient d'être rompu par quelques-unes d'entre elles, et il se passera bien du temps avant qu'il se rétablisse. Actuellement les chancelleries européennes tâchent d'arriver à une révision du traité de Berlin laquelle devra se faire dans une conférence internationale, réunie à la Haye ou ailleurs.Que que puisse être le cours des discussions futures il est facile de prévoir que c'est la Turquie qui en supportera les frais. Il semble bien certain que ni l'Autriche ni la Bulgarie ne retourneront en arrière, et qu'en outre, quatre cuirassés et des gendarmes italiens rendront sages les Candiotes qui se sont imaginés à tort qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient sans l'appui de baionnettes et de canons... La Turquie constitutionnelle se résignera encore une fois à son sort qui est d'être la docile bête de somme des Puissances qui la tiendront en respect par nécessité diplomatique... Mystères de la diplomatie !

A. ROCHE.

(1). Les choses ont changé depuis

MANQUONS - NOUS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Très intéressantes, les Réflexions d'Agronome à propos du prix du lait à Québec.

L'"Action Sociale, 10 nov. 1908.

Ce Monsieur qui est un observateur sagace et attentif, aime sa profession et connait son affaire.

C'est pourquoi ses réflexions ont une portée bien plus haute et plus étendue que le simple fait qui les a fait naître.

Il touche du doigt la plaie dont souffre notre agriculture.

Et il n'est pas loin de faire penser qu'il pourrait bien y avoir une question agricole dans notre province, tout comme il y a une question ouvrière, une question forestière et tant d'autres.

Qui aurait pensé cela !

Et surtout qui croirait qu'elle leur est annexée, et même qu'elle pourrait bien en ruiner toutes, surtout peut-être celle de la colonisation qui fait tant de bruit.

Mais revenons aux Réflexions.

Nous demandons à Monsieur l'agronome la permission de lui poser la question que nous inscrivons en tête de ces lignes :

"Manquons-nous vraiment d'enseignement agricole ?"

Car il ne suffit pas de constater un fait, il faut aller plus loin.

Depuis plus de quarante ans, nous avons à Ottawa et à Québec, des ministères de l'agriculture, et qui ont eu parfois des titulaires actifs, compétents, et parfaitement renseignés sur ces sortes de questions. Est-il vraiment possible que la province de Québec soit restée si longtemps sans enseignement agricole ?

Alors que faut-il penser de ces institutions patronisées, fondées ou encouragées par le département de l'agriculture à Québec ?

J'ouvre le dernier rapport du ministre l'honorable M. Allard, et y constate de suite que Ste-Anne de la Pocatière possède une école d'agriculture. Elle se trouve en tête de la liste avec une allocation de $2,500 par année. Je lis le programme. Mais il est complet et que demanderiez-vous de plus ? Qu'y a-t-il de plus sur les programmes de Grignon par exemple ?

"Etudes des terrains : Chimie agricole ; différentes races de bestiaux avec les soins appropriés à chacun ; assainissement ; même culture intensive. Bref, c'est complet. Et 32 élèves ont suivi ces cours l'an dernier. Fondée en 1859, depuis cette époque, au-delà de cinq cents jeunes gens ont passé par cette institution.

Oka vient ensuite. Situation excellente, à la porte de Montréal; programmes très complets ; affiliation récente à l'Université Laval, professeurs habiles, pratiques, etc.

Je pourrais encore mentionner les écoles ménagères où l'on est censé enseigner aux élèves tous les travaux de la femme sur la ferme.

St-Hyacinthe possède une école d'industrie laitière.

Et la province fourmille de cercles agricoles, qui reçoivent à leur tour des allocations considérables. 595 cercles seraient subventionnées par le gouvernement de Québec et 55,242 membres sont inscrits. Au-delà de $117,000 auraient passé par les caisses de ces cercles dans un an. Voilà certes un joli montant qui a dû être employé à l'instruction de nos cultivateurs, d'une façon ou d'une autre.

Et quels sont les résultats ?

Et puis nous avons les conférences par les conférenciers agricoles. Voilà une institution relativement jeune si vous le voulez, mais qui a dû avoir son efficacité.

L'honneur de cette initiative revient au clergé. Plusieurs prêtres fort bien renseignés et compétents ont rendu ce service de travailler à l'instruction de nos cultivateurs. Bon nombre le font encore, sans être toutefois des conférencier officiels, car il y a des conférenciers officiels, choisis et salariés par le département.

Ce sont des hommes, pour la plupart instruits, intelligents, parlant bien, sachant prendre le ton qui convient à l'auditoire et à ce genre d'enseignement. Ils cultivent, eux-mêmes, et il semble bien que l'agriculture n'a pas de secrets pour eux.

Ils vont partout, où on les appelle, au lieu là où leur mission leur est indiquée par les autorités. On les a vus dans toutes les parties de la province. Ils ont laissé partout le meilleur des souvenirs, ce qui n'est pas étonnant. Quand on sait que c'était autrefois M. Barnard, et maintenant ce sont des hommes comme M. J. C. Chapais, le Dr Grignon et M. Dalaire, pour ne mentionner que les plus connus.

Je pourrais parler encore du journal d'agriculture. Il se publie un journal d'agriculture dans la province de Québec depuis plus de cinquante ans. Il est reçu actuellement par plus de 80,000 abonnés. Pas mal fait, format commode; illustré; articles soignés assez souvent; comptes rendus de concours agricoles; descriptions de fermes très bien tenues, etc.

Voilà pour le département de Québec, et je laisse de côté Ottawa, avec sa ferme expérimentale, ses échantillons de grains de semence, ses rapports, ses bulletins mensuels, etc., etc.

Voilà de l'enseignement agricole, Monsieur l'agronome, ou je ne m'y connais pas, et je dirai comme vous: "le cultivateur est bien loin de tirer parti des terrains divers sur lesquels il cultive", comme "il ne sait pas toujours choisir judicieusement la race des bêtes la plus susceptible" de répondre à ses fins.

Et c'est ce que l'on est à même de constater, pour peu que l'on parcoure la province de Québec, depuis la Gaspésie jusqu'au Témiscamingue. Que de terrain perdu, de temps et d'argent !...

Que dans une région, tel comté ou telle paroisse, on ne connaisse pas tous les secrets de la culture, passe ! Mais que le mal soit général, surtout après tous les efforts et le travail indiqués plus haut, il y a là un fait étrange qui doit attirer l'attention des économistes et des hommes d'Etat, car évidemment avec un tel régime, nous irions bientôt à la banqueroute.

J. B. LEPRINCE.

LE BILAN DE LOURDES

Par une ordonnance rendue il y a peu de temps par Mgr Amette, portant jugement canonique sur cinq guérisons obtenues, M. l'abbé Bertrin, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres et professeur à l'Intsitut catholique de Paris, pour s'être signalé à l'attention universelle par son "Histoire critique des événements de Lourdes", a été choisi par l'autorité religieuse comme membre de la commission d'enquête nommée pour étudier les cinq guérisons en question. M. Bertrin, interrogé par l'"Univers", a dit :

Il est hors de doute qu'à présent les événements de Lourdes ont conquis l'attention du monde savant. Ce qu'a publié récemment M. Marcel Mangin, à propos même de mon ouvrage, dans les "Annales des sciences psychiques" dirigées par M. Charles Richet, est, à ce point de vue, très significatif : "La lecture de cet ouvrage entraînera chez les esprits non prévenus la conviction que les faits sont réels. Il n'y a pas.. de raison pour rejeter une telle accumulation de témoignages sérieux (1)..."

Les faits miraculeux notés à la Constatation ne sont-ils pas en moindre nombre, ou, du moins, ne semble-t-il pas que leur fréquence diminue ?... En 1907, on en a relevé cent un, et cent quinze en 1906. Or, ces deux chiffres sont inférieurs à ceux des dix ou onze années précédentes. Le maximum atteint a été de deux cents en 1898.

On peut assigner une cause à ce fléchissement des chiffres : l'exigence croissante du bureau des constatations. En réalité il n'y a pas diminution.

Primo, le bureau des constatations n'enregistre certainement pas la moitié des guérisons. Puis, il rejette, et toujours plus rigoureusement, une multitude de "cas nerveux". Ainsi, depuis quatre ans, il n'a été admis, sur un total global de 450 guérisons, que "quinze" guérisons de maladies nerveuses : tandis que dans l'ensemble des cas constatés en cinquante-six ans (1858-1904), on en compte 225, sur le total énorme de trois mille trois cent cinquante-trois.

Soit, cas nerveux admis : "un pour trente" aujourd'hui au lieu de "un pour treize" qu'on admettait précédemment.

L'écart, vous le voyez, est grand ; et les contradicteurs de Lourdes abusent vraiment bien un peu quand ils nous parlent de guérisons obtenues par la suggestion. Il n'y a pour se rendre compte du néant de l'explication, qu'à jeter un coup d'oeil sur la table des guérisons dressées, en annexe de mon livre, par nature de maladies : maladies de l'appareil digestif, de l'apapreil circulatoire, de l'appareil respiratoire, de l'appareil urinaire, de la moelle, du cerveau, des os, des articulations, des yeux, des oreilles, des fosses nasales, de la peau, de l'utérus, etc. ; tuberculoses, cancers, tumeurs et plaies...

* * *

La tuberculose est bien, de toutes les maladies une des plus répandues de nos temps ; et il se trouve que le chiffre de tuberculoses guéries est aussi le plus important, soit sept cent quarante-trois...

Encore qu'il n'y ait guère de doute quant à l'insuffisance de l'autosuggestion pour guérir un tuberculeux, les guérisons qui frappent le plus sont celles des maux les plus visibles. Or, j'ai relevé, dans ce genre, les guérisons de 51 aveugles, de 17 muets, de 45 plaies, de 45 ostéites, de 30 caries des os, de 111 tumeurs, de 15 lupus, etc. On compte encore 25 cancers.

* * *

J'ai pu enregistrer 170 déclarations de médecins, reconnaissant explicitement l'intervention surnaturelle, auxquelles il convient d'ajouter une déclaration collective de 346 médecins, chefs de clinique, médecins des hôpitaux, professeurs, membres de l'Académie de médecine, etc., qui déclarent sans ambages le caractère "inespéré" d'un grand nombre de guérisons, et l'impossibilité pour la science, de les "expliquer rationnellement par les seules forces de la nature."

* * *

Comme type de guérison d'aveugle, il y a François Vion-Dury, guéri en 1890, à l'hospice de Confort, près Bellegarde, d'un décollement des deux rétines, après sept ans et demi de cécité. "Le seul cas connu jusqu'ici où la guérison soit arrivée après un si long temps", disait, trois ans plus tard, à la Société française d'ophtalmologie, le docteur Dor, oculiste, protestant notoire, qui avait certifié l'incurabilité.

Comme type de cancer guéri, il y a Mme Drossing, de Tongres (Belgique), guérie, après 6 ans, d'un cancer du sein gauche et de glandes dégénérées sous l'aisselle : "J'aurais vu repousser une jambe, dit son médecin, le docteur Teuwen, que je ne serait pas plus étonné."

Idem, Marie Moreau, de Béziers, guérie (d'une tumeur ulcérée de même nature) par l'application, à Béziers, d'une compresse d'eau de la grotte. Elle s'endort ; et, quand elle s'éveille, deux heures et demie plus tard, il n'y a plus de tumeur : il n'existe plus qu'une cicatrice, régulière et bien fermée. "La soudaineté de cette guérison, écrit son médecin, le docteur Martel, suffit pour prouver que le fait s'écarte de l'ordre de la nature ; on peut le ranger, sans crainte de se tromper parmi ceux qui possèdent pleinement, d'une manière évidente, le caractère du surnaturel".

On n'a que l'embarras du choix. Dans mon "histoire critique", j'ai fait converger mon étude sur sept cas, célèbres entre tous à cause des controverses auxquelles ils ont donné lieu. Mais que d'autres, dans la grande masse, sont aussi probants que ceux-là !

* * *

Un mot des travaux de la commission d'enquête diocésaine de Paris, sur les cinq cas que la belle ordonnance de Mgr Amette a qualifiés.

Nous avons mis un an à étudier les cinq cas. Nous avons fait venir les "miraculés" en question, et nous avons soumis leurs dépositions à un examen rigoureux. Des témoins, en grand nombre, ont été entendus par nous. Ils ont dû déposer sous la foi du serment. De tous les interrogatoires nous avons dressé des procès-verbaux, lesquels, nos travaux terminés, ont été soumis à Mgr l'archevêque, concurremment avec les certificats des médecins.

* * *

Je ferai connaître un fait non moins frappant, et plus récent, à condition que vous ne qualifierez pas le fait. Il faut, redites-le, qu'on attende le jugement des autorités.

Voici : C'est l'histoire de la guérison d'une jeune fille de Mende, Marie Borel : guérison survenue au cours du dernier pèlerinage national, auquel j'assistais...Donc, Marie Borel, 27 ans, jolie personne très sympathique, avait souffert, pendant deux ans, de 1899 à 1901, de fortes crises d'appendicite. En 1901, on avait fini par l'opérer, à l'hôpital de Montpellier. Un an plus tard, donc en 1902 un chirurgien de l'hôpital de Mende constate, à la partie externe de la cicatrice, une collection purulente. Il ouvre la cicatrice, et la plaie ne se ferme plus. Quand la malade arrive à Lourdes, le 17 août 1907, elle est dans un état affreux. Six abcès qui lui sont venus les uns après les autres lui ont laissé six fistules graves, dont quatre pyo-stercorales à l'abdomen et deux simplement purulentes dans la région lombaire. Il y a six mois qu'elle en est là.

Depuis trente mois, plus de fonctions spontanées de la vessie, on est réduit à la sonder deux fois par jour. Depuis un an, on note que les urines sont purulentes. Et depuis cinq mois, plus de selles : toutes les matières s'échappent par les fistules abdominales. On ne donne plus de remèdes à la patiente. Sa seule nourriture consiste en un peu de lait glacé, dont l'indigestion donne lieu à des vomissements fréquents. On lui fait des piqûres de morphine jusqu'à sept fois par jour. Elle n'en peut plus.

A Lourdes, où elle arrive couchée —sa colonne vertébrale est complètement ankylosée—on ne la porte à la piscine que le matin du dernier jour, jeudi 22 août. Tout à coup, comme on la descend, avec d'infinies précautions, dans un drap dont les quatre coins sont tenus par des infirmières, elle pousse un cri. Son pied a touché l'eau, et elle a eu un soubresaut.

ELLE SE BAIGNE ELLE-MEME, SANS AIDE. Elle est guérie. A la Constatation où elle se rend à pied, radieuse, on examine les six fistules. Elles sont fermées, cicatrisées, déjà séchées. On y "voit" revenir la peau. Pas trace de raideur à la colonne vertébrale. A partir de cette heure, toutes les fonctions reprennent, normales. Elle mange d'un très bel appétit. Le soir même, elle quitte Lourdes, et durant son retour chez elle, on ne voit qu'elle dans les couloirs du train. Six mois après elle a recouvré tout à fait la santé de ses belles années. Les médecins qui l'ont traitée n'en peuvent encore croire leurs yeux....

On se demande comment, en présence de faits de ce genre, constatés et vérifiés tant de fois depuis cinquante ans, il peut se faire qu'il demeure des incroyants ;

—Ah ! cela, voyez-vous, c'est le secret de la liberté humaine, dit M. Bertrin. L'homme croit avec son esprit, sans doute, mais aussi avec son coeur ; et il faut que l'un et l'autre, le coeur et l'esprit, y consentent. Il suffit que l'un d'eux résiste pour que l'âme demeure incroyante. Souvenez-vous des pharisiens qui virent les miracles du Christ. L'incrédulité d'aujourd'hui nous explique l'incrédulité d'alors.

N'oublions pas, d'ailleurs, que si certains demeurent obstinément sceptiques, beaucoup croient et se convertissent.

(1) "Annales des sciences psychiques", No de décembre 1907. Ce numéro est, "tout entier", employé à l'étude du livre de M. Bertrin.

LA VIE CATHOLIQUE

Dans l'Argentine

L'influence juive commence à se faire sentir dans la grande république du sud. D'ailleurs, il serait étonnant que Buenos Ayres, ville cosmopolite par excellence, n'eut pas une forte colonie juive parmi son million d'habitants.

On sait l'influence qu'exerce fatalement, dans n'importe quel centre, une forte colonie juive.

Voilà que les journaux de là-bas annoncent la formation d'un club israélite dont le but est de travailler au triomphe d'un programme politique renfermant les articles que voici :

Egalité des cultes.

Divorce sur simple déclaration des intéressés dans le régistre civil.

Le repos hebdomadaire substitué au repos du dimanche.

Suppression de tout enseignement religieux dans les écoles subventionnées par l'état.

Heureusement qu'à cette association qui bientôt sera puissante, les catholiques peuvent en opposer une autre qui l'est déjà. Le congrès tenu dernièrement par la jeunesse catholique argentine est de bon augure sous ce rapport. L'énoncé de plusieurs des questions traitées nous rappelle les beaux travaux lus par nos amis de l'A. C. J. C. au congrès de Québec.

D. FORTIN.

LES DOYENNES DES LOCOMOTIVES

Les plus anciennes locomotives encore en service circulent à présent sur une petite ligne locale allemande.

Ces locomotives—il y en a 7—remontent à l'origine même des chemins de fer en Allemagne, puisqu'elles portent la date de 1846. Depuis 62 ans, elles roulent donc sur les voies ferrées, et, à part quelques réparations indispensables, n'ont eu à subir aucune transformation de leurs organes essentiels. On leur a même conservé la teinte verte et rouge dont elles avaient été peintes primitivement.

Ces véritables doyennes de l'industries du chemin de fer remorquent chaque jour, entre Mannheim et Heidelberg, les trains de voyageurs composés de dix voitures à la vitesse de 22 kilomètres à l'heure.

Timbres-poste du IIIe centenaire de Québec.—Tous les timbres-poste émis par le gouvernement canadien à l'occasion des fêtes du IIIe centenaire de la fondation de Québec ont été vendus et employés. Il n'en reste plus en circulation. Le gouvernement a dû réaliser plusieurs milliers de piastres, de ce chef, car les timbrophiles se les sont disputés avec acharnement.

RAPPORT DU DIRECTEUR-GENERAL

DE L'ACTION POPULAIRE ECONOMIQUE

Ainsi que l'annonçait notre journal, il y a eu, mercredi soir, au salon de l'archevêché, une réunon des principaux membres de l'Action populaire économque.

Parmi les assistants, nous remarquions Sa Grandeur Mgr Bégin, dont le zèle est si grand que tout ce qui touche aux questions sociales, et qui, du reste, patronne à peu près toutes les sociétés fondées dans le but d'étudier les problèmes qui s'agitent dans le monde économique, l'hon. Thomas Chapais, M. J. A. Couture, médecin, M. Alphonse Desjardins, directeur général et M. J. E. Prince, secrétaire.

Mgr Bégin, ayant bien voulu présider la séance, M. Alphonse Desjardins, qui avait été chargé de s'occuper de la législation fédérale concernant les caisses d'épargne et de crédit, invité à rendre compte de son mandat, lut le rapport suivant que nous reproduisons en entier. Il y a, dans cet abrégé, des faits et des observations d'un très vif intérêt. M. Desjardins, avantageusement connu du public, déjà, pour son dévouement aux classes populaires, a entrepris une campagne et il est l'initiateur du mouvement qui a produit des fruits excellents, mais qui, surtout, ne peut manquer d'amener de féconds résultats pour l'avenir. Implanter solidement l'épargne parmi notre peuple, c'est comme il le dit justement, travailler à la fois à l'avancement moral et à l'avancement matériel de notre peuple.

Monseigneur et M. le Président,
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'exercice du mandat que vous avez bien voulu me confier.

Reconnaissant que pour implanter solidement ici le régime des associations coopératives et lui permettre de prendre toute l'ampleur désirable, la première chose à faire était de lui assurer la protection légale, aussi est-ce de ce côté que sont portées d'abord toutes les énergies. Les instances pressantes et réitérées auprès des pouvoirs législatifs ont eu des résultats dont on a lieu de se féliciter, bien qu'ils ne soient pas encore de nature à donner entière satisfaction. Nous sommes heureux de pouvoir vous signaler le vote de la loi de Québec, qui date du 9 mars 1906, jour où elle a reçu l'approbation du représentant de la Couronne. Qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre reconnaissance au gouvernement qui en a pris l'initiative parlementaire, et aux deux Chambres de notre Législature qui ont approuvé cette loi avec une unanimité complète, donnant par là même à ce vote la plus belle signification que nous pouvions désirer, celle de la confirmation de la haute portée sociale d'efforts tendant à offrir au peuple un moyen d'améliorer sa situation morale et matérielle.

Nos activités se sont dirigées également vers le pouvoir fédéral en vue d'obtenir, là aussi, la consécration légale des organismes coopératifs. Le 9 janvier 1905 une requête était transmise au premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, exposant les bienfaits que nos populations retireraient, grâce à une loi, de la diffusion de cellules économiques créées en vue de provoquer, recueillir et faire fructifier la petite épargne sur le sol même qui la produit, appuyant ces dires sur l'exemple si convaincant que nous offrent tous les pays d'Europe.

En 1907, la Chambre des Communes, à l'unanimité et avec l'appui formel du gouvernement, institua un comité d'enquête à la demande de M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, qui s'était fait le généreux promoteur d'un projet de loi visant le but auquel nous tendions. Ce comité fit une enquête complète et des plus instructives. Il recueillit de très précieux témoignages et nous tenons à signaler celui de Son Excellence Lord Grey, dont le dévouement et le zèle pour le bien économique des travailleurs se sont manifestés une fois de plus avec un éclat qui ne pouvait manquer d'avoir un profond retentissement dans le pays, et préparer heureusement les voies à une législation conforme à nos voeux.

Grâce à l'intelligente intervention de l'honorable Ministre du Travail, M. Lemieux, qui présida ce comité, 3,000 exemplaires français et 5,000 anglais du rapport de cette enquête ont été imprimés et la distribution s'en fait incessamment sur demande.

Les conclusions du rapport présenté par ce comité à la Chambre des Communes sont des plus favorables à la législation sollicitée. On y proclame les incomparables avantages du régime coopératif et y exprime la conviction que nos populations en retireraient, comme celles de tous les pays civilisés du monde entier, de multiples bienfaits. Ce rapport recommande aussi au gouvernement de se charger de cette législation projetée.

La session étant sur le point de finir, aucune action ultérieure ne fut prise sur ce sujet en 1907.

Le même projet de loi fut déposé de nouveau par M. Monk à la dernière session. Cette fois, un nouveau pas fut fait. Le gouvernement, sur la proposition du Premier Ministre, fit inscrire le projet comme mesure ministérielle, et, quelques jours plus tard, sur l'initiative du Ministre du Travail, la Chambre des Communes l'adopta à l'unanimité. A cette occasion M. Lemieux ainsi que M. Monk prononcèrent des discours remarquables et firent un brillant éloge de l'association coopérative.

Pour des motifs que nous n'avons pas à apprécier, le Sénat, saisi à son tour de cette proposition de loi, lui refusa son approbation à une voix seulement de majorité. Le travail législatif est donc à recommencer de ce côté. Tout en espérant avec confiance que le terrain conquis nous assurera un succès définitif et prochain, il serait peut-être imprudent de ne pas se prémunir contre toute surprise. Aussi avons-nous raison de faire apepl au concours de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies pour surmonter les derniers obstacles et mettre ces modestes organismes économiques à l'abri de toute ataque en leur créant une situation légale inexpugnable.

Nous croirions manquer à un devoir sacré de reconnaissance si nous ne saisissions pas cette occasion pour rendre hommage à tous ceux qui ont généreusement contribué à la réalisation des progrès indiqués ici. Notre vive gratitude va tout particulièrement à Sa Grandeur Monseigneur Bégin, notre Président d'honneur, et à Son Excellence Lord Grey, Gouverneur Général du Canada, qui ont manifesté tant de sollicitude éclairée pour lacause des humbles travailleurs qui devront surtout bénéficier de l'émancipation économique qui leur est ainsi préparée. Des concours aussi précieux sont un gage que les efforts accomplis ne peuvent rester sans résultat pratique; ils nous permettent de compter que le gouvernement fédéral, persuadé de la haute portée sociale de cette législation, de la sincérité et de l'élévation des motifs qui l'inspirent prendra à l'avenir l'initiative et, grâce à son influence prépondérante, fera voter cette charte consacrant la pleine liberté des masses populaires dans un domaine nouveau, en leur reconnaissant le droit de s'associer pour la satisfaction de leurs besoins dans les conditions et de la manière qui leur conviennent le mieux.

Déjà la proposition faite à la dernière session par Sir Wilfrid Laurier demandant à la Chambre des Communes d'inscrire le projet de loi Monk à l'ordre du jour du gouvernement, revêtant ainsi la très sympathique approbation du Premier Ministre, nous laisse espérer une pareille initiative, toute de nature à tenter un esprit désireux de multiplier les moyens mis à la disposition des classes agricoles & industrielles d'améliorer leur sort.

Les activités accomplies ne se sont pas limitées au domaine législatif; elles ont franchi ces bornes et ont commencé à répandre la bonne semence sur divers points. Bien que la situation qui se dégage de cet exposé n'ait pas été aussi favorable à une propagande énergique que nous l'aurions désiré, le travail de diffusion a cependant été poussé avec vigueur afin de répondre, dans presque tous les cas—et c'est un fait digne de retenir l'attention—aux pressantes invitations des initiatives locales. C'est ainsi qu'il y a aujourd'hui 16 caisses populaires en plein fonctionnement, répandues depuis le Nominingue jusque sur les rives de la Baie des Chaleurs. Et toutes donnent les résultats que l'on en attendait à la complète satisfaction des localités ainsi favorisées. La confiance que ces caisses inspirent est, pour ainsi dire, absolue. Il ne saurait en être autrement, car toujours nous tenons à obtenir d'abord le concours si précieux de la principale autorité sociale de la paroisse dans la personne du curé, ainsi que l'adhésion des citoyens les plus en vue par leur honnêteté et leur sens pratique. Combien cette moisson n'aurait-elle pas été plus abondante si, par suite de l'absence de toute ressource, il n'avait pas été nécessaire d'alanguir peut-être l'ardeur des initiatives locales en imposant à leur zèle le sacrifice des simples frais de voyage résultant des appels de concours et souvent aussi, par l'obligation où se trouvait votre Directeur Général de différer les conférences requises à raison de devoirs personnels qui le retenaient ailleurs. Il est certain que ces deux causes ont exercé une influence sur les progrès de ce mouvement et que leur suppression lui assurerait un élan prodigieux, comme l'atteste la volumineuse correspondance reçue.

Pour donner néanmoins une idée de l'étendue déjà acquise de ce mouvement d'expansion encore à ses modestes débuts, qu'il nous soit permis de dire que dans le cours des douze ou quatorze derniers mois seulement, votre Directeur Général a parcouru 5,389 milles pour répondre aux invitations qu'il a reçues, a donné 52 conférences publiques et plus de 150 causeries de renseignements aux divers groupes qui l'ont consulté, sans compter les 2,750 lettres et au-delà qu'il a reçues, toutes se rattachant à la question des caisses.

Tout récemment, nous avions le plaisir de donner une conférence à Rimouski, dans la vaste salle publique du Séminaire, et nous avions l'honneur d'avoir Sa Grandeur Monseigneur Blais comme président de la réunion. La présence de Monseigneur et l'allocution approbative qu'il a bien voulu faire nous ont profondément ému, preuve nouvelle de la vive sollicitude de nos plus augustes autorités sociales pour le bien-être matériel des classes laborieuses, imitant en cela l'illustre exemple de Pie X qui a voulu continuer, malgré son élévation au suprême pontificat, d'être sociétaire de l'humble caisse St-Joseph de Venise en grande majorité formée de pauvres ouvriers.

Ces activités diverses dans leurs manifestations mais se confondant dans leur objet, vous prouvent que le mouvement, loin de végéter, a pris un développement signalé en dépit d'une situation d'ensemble que nous souhaitons tant voir meilleure. Ajoutons aussi que cette énergie expansive est due à l'excellence de l'organisme qui se recommande aux populations comme réservoir d'épargne et de crédit si complètement à leur portée. Quels progrès encore plus grands et même étonnants ne devons-nous pas attendre le jour, où l'armure juridique sera complétée et où l'organe de propagande sera puissamment pourvue des ressources nécessaires à une action d'initiative directe ?

Il nous reste à vous signaler une nouvelle oeuvre économique qui se rattache intimement à l'un des deux principaux buts des Caisses Populaires, celui d'inspirer le goût et la pratique de l'épargne la plus modeste. Nouvelle pour notre milieu mais florissante et fort répandue dans l'Europe, où elle reçoit le concours direct et puissant des autorités publiques, l'Epargne scolaire ou l'Epargne du sou, commence à s'implanter ici et prend déjà un essor vigoureux dans tous les endroits où elle fonctionne. L'essai en a été fait d'abord dans les écoles de Lévis et le résultat obtenu dans les dix mois de l'année scolaire 1907-08 est tout simplement merveilleux. En effet, plus de 650 sur 900 élèves environ ont pris des carnets et le montant inscrit a dépassé $1,500. A la clôture de l'année en juin, il restait au-delà de neuf cents piastres qui ont franchi la période périlleuse des vacances. Lorsque ces résultats furent proclamés en public, il n'y eut qu'un cri d'admiration dans la ville voisine. Aussi l'élan s'en trouva-t-il énergiquement stimulé à l'ouverture des classes en septembre dernier. On se fera une idée de cet élan lorsqu'on saura que dans une petite école de 63 élèves, on compte maintenant 63 petits épargnistes.

Quinze cents piastres ! c'est beau, puisque cette somme représente le prix de deux ou trois modestes mais confortables maisons ouvrières, mais ce qui vaut infiniment plus encore, c'est la formation qui en découle, c'est la mentalité nouvelle qui germe petit à petit dans cette jeune génération et qui en sauvera une forte proportion du naufrage de l'imprévoyance. La caisse populaire agit sur les adultes, mais son action devra être lente à raison même de la force de résistance des habitudes prises ; tandis que de son côté, l'Epargne scolaire, elle, s'empare de l'enfance et la façonne, presque dès le berceau, à cette vertu sociale de l'économie. Elle lui apprend ce que vaut le sou. Par cette nouvelle activité encore on préparera de nombreuses recrues qui viendront grossir plus tard les rangs des sociétaires des Caisses Populaires, multipliant par là même leur bienfaisante influence et étendant leur rayonnement. Ces activités se complètent, et il nous paraît difficile de faire fonctionner l'une avec méthode sans la présence de l'autre. Aussi partout où nous avons pris une part active à la fondation de caisses populaires avons-nous été heureux de voir s'implanter également l'Epargne scolaire comme complément de ces utiles institutions. Une grande ville comme Montréal, des humbles villages comme St-Bonaventure et Maria dans la Baie des Chaleurs, pour ne mentionner que ces endroits à titre de centres urbain et rural, l'ont adopté avec empressement et les enfants, par leur élan, se montrent dignes de la sollicitude ainsi manifesté à leur égard.

Ces premirs résultats invitent, il nous semble, à étendre ce régime d'une façon méthodique et sûre, afin d'en faire bénéficier toutes les paroisses ou localités de la province. Cet enseignement est si hautement prisé en Europe que les gouvernements comme celui de la Belgique par exemple, les autorités municipales, comme celles de Londres, n'hésitent pas à contribuer par des largesses sous forme de subventions annuelles. Sans aller au loin, n'est-il pas permis d'espérer que l'on prendra au moins des mesures pour faire connaître cet enseignement et l'instituer au milieu de nous.

Qu'on ne craigne pas de multipier les réservoirs d'épargne. Un économiste distingué a même prétendu que c'était l'une des preuves du degré de civilisation d'un peuple, puisque ces organismes ne se rencontrent jamais chez les tribus sauvages, tandis qu'ils abondent chez les nations les plus avancées. Plus il y aura de ces cellules économiques, plus leur action se fera sentir de tous côtés, plus aussi on aura créé de puissants auxiliaires luttant vigoureusement contre l'imprévoyance et autres défaillances plus regrettables encore. Le capital accumulé ainsi par l'épargne populaire donnera la sécurité du lendemain, provoquera de toutes parts l'esprit d'initiative, fera surgir à toute une floraison de bienfaisantes activités qui accroîtront la richesse publique, le bien-être moral et matériel des classes laborieuses.

Ici un vaste horizon s'ouvre aux groupements coopératifs les plus divers, car cette forme précieuse d'associations est susceptible d'innombrables et fécondes applications, sa souplesse étant presque inépuisable. C'est la coopération qui a sauvé et régénéré l'agriculture danoise et qui vivifie l'agriculture française ; c'est elle qui a donné une puissance insoupçonnée à la richesse et à l'industrie allemande, c'est encore elle qui soutient les classes laborieuses de la Belgique et est en train de révolutionner le monde du travail de l'Italie, de la Suisse, de la Hongrie et de bien d'autres contrées. Elle étend ses bienfaits à l'extrémité septentrionale de l'Europe, et la Finlande voit s'épanouir son influence féconde en des oeuvres variées des plus prospères. Pourquoi n'opérerait-elle pas les mêmes merveilles au Canada, et n'y serait-elle pas, par exemple, un outil puissant pour l'agriculture et la colonisation ? Pourquoi ne serait-elle pas un moyen sur de relèvement et de bien être pour nos ouvriers comme elle l'a été dans tous les autres pays? Il n'y a pas jusqu'aux Indes et l'Ile de Malte qui savent l'appliquer avec intelligence et profit. Pourquoi ne pourrions-nous pas faire ce que font les Indous et les Maltais? L'expérience d'un demi siècle le prouve : La coopération offre le plus sur moyen de solutionner bien des problèmes et de mettre fin à bien des conflits, en même temps qu'elle anime de son souffle puissant et de parfaite équité pour tous, les oeuvres de progrès. En préparant les voies à son épanouissement parmi nous, en assurant la création de ces cellules économiques qui complètent les organes de tout groupe de population, ce sera il nous semble, faire un peu de bonne action sociale.

Le 5 novembre 1908.

ALPHONSE DESJARDINS,
Directeur Général de l'Action Populaire Economique.

POUR MES CAMARADES DE FRANCE

Nous détachons des "Annales de la Jeunesse Catholique", organe de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, l'article suivant de M. Omer Héroux.

"Nous avons la vive satisfaction d'avoir actuellement parmi nous un de nos camarades canadiens, notre ami Omer Héroux, rédacteur au grand journal catholique de Québec, "L'Action Sociale", l'un des plus brillants publicistes de la vieille province française, et l'un de ceux aussi qui ont pour les catholiques de France la sympathie la plus éclairée. Sa présence contribuera à resserrer encore les liens qui se sont formés récemment entre l'A. C. J. F. et l'A. C. J. C., dont il est le délégué. Déjà il a conquis l'affection de tous les pèlerins de Rome, avec lesquels il s'est agenouillé auprès du Saint-Père. Nos voeux seraient comblés s'il pouvait garder de son séjour au milieu de nous le même souvenir qu'a rapporté de l'accueil qui lui fut fait à Québec, au mois de juin, le représentant de l'Association.

PIERRE GERLIER.

Au soir de ce pèlerinage de Rome, qui nous laisse à tous d'inoubliables souvenirs, je ne puis que redire à mes camarades de France le plus cordial et le plus affectueux des merci.

Ils ont fait au délégué de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française un accueil vraiment fraternel. Mes amis du Canada ne l'oublieront point et, désormais entre jeunes catholiques des deux Frances, ce sera, suivant le mot de Lerolle, "à la vie, à la mort".

Trop longtemps nous nous sommes ignorés. Le voyage de Gerlier nous a fait prendre contact, et nous ne laisserons point interrompre le courant d'ardente et généreuse sympathie qui vient de joindre nos mains.

Divisés par l'espace et par la politique, nous sommes restés unis, par la communauté des traditions et des croyances, par la ferme volonté de garder intactes, avec la foi des aïeux, les notes qui firent, à travers les siècles, la gloire de votre "très noble nation française".

Vous avez bien voulu dire que, dans la voix qui vous apportait le salut de mes chers camarades, vous retrouviez de vos plus hautes aspirations. Soyez assurés que nulle part plus que chez vous le délégué de la Jeunesse Catholique du Canada-français n'a ressenti la fraternelle et réconfortante ardeur du foyer familial.

Gerlier, je l'espère, n'a fait qu'ouvrir une voie, et plusieurs de nos amis français referont son voyage ; je ne leur souhaite que d'en rapporter un souvenir égal à celui que laissera dans mon coeur ce trop rapide séjour au milieu des jeunes catholiques de France.

OMER HEROUX.

Une belle fortune.—La fortune totale des Vanderbilt, les millionnaires américains, est de trois cents millions de piastres : W. K. Vanderbilt, à lui seul, en possède $100,000,000, tandis que les douze ou quinze autres Vanderbilt, dont la comtesse autrichienne Szechenyi, divisent entr'eux les douze autres tiers de ces millions.

VICTOIRES ET SPLENDEURS DE LA TIARE

A propos du Jubilé Sacerdotal de Pie X

C'est une intime douleur pour un catholique de voir l'église maltraitée, spoliée, décriée non plus par des idolâtres, auxquels l'ignorance pourrait servir d'excuse relative, mais par ses propres enfants ; mais par les têtes dirigeantes de ces nations modernes dont elle protégea le berceau avec une sollicitude toute maternelle ; dont elle surveilla la croissance au milieu des barbaries de l'époque féodale ; qu'elle amena, pas à pas, jusqu'à l'apogée de notre civilisation actuelle, si justement dénommée la civilisation chrétienne.

Une consolation c'est de constater que tant de violences, de calomnies, de révoltes et d'apostasies n'ont fait que grandir le Vicaire du Christ. Regardez ! Parmi la pléiade des négateurs, des détracteurs, des sceptiques, qui éblouissent le monde du tintamarre de leurs théories creuses, et qui sont parfaitement impuissants à s'attirer la confiance populaire, dans quelle lumière éblouissante apparaît et sur quel piédestal majestueux se dresse le Pape !

Pour se faire écouter, lui, il n'a besoin ni d'aligner des soldats, ni de braquer des canons. On lui a volé les Etats que lui avaient légués et conservés vingt générations chrétiennes ; on lui a supprimé les quelques bataillons, qui occupaient Rome encore plus pour la parade que pour la défense. Ce faisant on avait espéré diminuer son prestige, affaiblir son influence sur l'ensemble de l'Univers ; on est parvenu à un résultat tout contraire. On a amoindri le Prince temporel, on a haussé le Chef spirituel ; on a arraché au Souverain de Rome les oripeaux de la puissance terrestre ; on a mis la puissance surnaturelle de l'Evêque dans un éclat incomparable; on a projeté sur la tiare du Pontife une splendeur unique au monde.

Sans doute les spoliateurs ne cessent pas d'être des spoliateurs ; leur coup de main ne perd rien de sa criante injustice ; le souci de faire l'Italie une n'attenue aucunement leur crime. Fruit d'une ambition démesurée ou d'une haine satanique il souillera, stigmate indélébile, la mémoire des conspirateurs qui le calculèrent froidement et des condottieri qui traîtreusement l'exécutèrent.

• • •

Mais le crime n'en a pas moins tourné à la glorification de la Papauté. Tel l'acte de Caïphe et des membres du Grand Conseil juif. En contemplant Jésus de Nazareth, leur importun censeur, cloué sur un gibet, les Sanhédrites ne doutaient pas que ce ne fut l'effondrement irrémédiable de l'homme et de son oeuvre. O dérision ! ils avaient élevé une Chaire d'où sa doctrine allait s'imposer avec une dialectique irréfutable ; ils avaient allumé un phare d'où sa lumière allait rayonner jusqu'aux extrêmes limites des cinq continents ; ils avaient créé un pôle magnétique, qui allait attirer avec une force mystérieusement irrésistible l'élite des âmes humaines. Le sennemis du Pape n'ont pas autrement réussi.

De sa Rome ils ont voulu lui faire un Calvaire. A leur aise ! Ils ont centuplé son pouvoir d'attirance ; ils ont mis sur son front une auréole d'où les peuples ne détachent plus leurs regards. Vers quel autre personnage se tourne-t-on pour demander la clarté au milieu des ténèbres qu'épaississent chaque jour de nouveaux propagateurs de doutes et de blasphèmes ? Oh ! Ils ne manquent pas les philosophes et les prétendus savants qui, sans être interrogés, nous inondent de leurs hypothèses fantaisistes sur les problèmes les plus angoissants de notre destinée ! Mais leurs théories sont disséquées par la critique ; la plupart du temps elles sont victorieusement démolies par des collègues qui ne tardent pas à leur tour de voir leurs propres trouvailles rayées de la liste des conquêtes de la science. Aujourd'hui il ne se rencontre plus de disciples pour s'incliner docilement sous la parole d'un maître avec la phrase fatidique de jadis : "magister dixit".

Seul le Pape demeure en possession d'une autorité indiscutée, à lui seul on demande de prononcer sans appel, entre la vérité et l'erreur ; d'indiquer, d'un geste infaillible, la route du salut et celle de la perdition. Seule sa parole traverse la nuit des esprits comme une immense traînée lumineuse ; seule elle détermine dans le firmament intellectuel, parmi les ténèbres qu'y amoncelle le sens propre, une bienfaisante éclaircie.

Elle n'est pas ainsi accueillie par tous les hommes, il est vrai. D'orgueilleux Pharisiens la regardent simplement comme une affirmation présomptueuse ; ils crient à la tyrannie en apprenant sa prétention à s'imposer comme une condition indispensable de salut et une règle infaillible de vérité ; une multitude d'indifférents lui opposent l'insouciance et l'incrédulité. Elle n'est écoutée aveuglément que par les successeurs de ces petits et de ces humbles que Jésus un jour proclama bienheureux, parce que ni la chair ni le sang ne leur avaient révélé l'objet de leur croyance. Toutefois, ces petits et ces humbles, depuis qu'ils ont été ainsi béatifiés par le Fils de Marie, n'ont pas fait trop mauvaise figure dans l'histoire de l'humanité. Ils se sont multipliés sous la hache des bourreaux ; ils ont transformé l'Empire Romain qui avait mis sur pied tous ses fonctionnaires pour les extirper de ses villes et de ses campagnes ; ils ont civilisé le monde germanique et barbare ; ils maintiennent encore dans notre société contemporaine un niveau de moralité qui la rend tolérable et rachètent les ignominies de nos néo-païens.

Honnis, bafoués, à l'image de leur Maître, flétris comme des êtres inférieurs, parce qu'ils courbent leur esprit sous un ensemble de vérités révélées, ils n'en jouent pas moins un rôle assez glorieux parmi les nations du 20ème siècle, qui se vantent de s'être émancipées de toute autorité religieuse, et subissent trop souvent en retour, le joug d'une plèbe, aux convoitises inassouvies et menaçantes.

Ce sont ces petits et ces humbles qui ont fait reculer un Bismark et qui continuent, en dépit d'un Bulow, à imposer leurs vues politiques au parlement du plus puissant état de l'Europe. Ce sont ces petits et ces humbles qui tout récemment ont défilé dans les rues de Londres en acclamant le Dieu Hostie ; ce sont ces petits et ces humbles dont le cortège a occupé l'attention du monde civilisé tout entier, découvrant, avec stupeur dans cet événement grandiose le présage de la transformation d'un Empire qui détient sous sa domination le tiers de la terre habitée . Ce sont ces humbles et ces petits qui par leur sage administration font de l'étroite Belgique une Puissance prospère, rivale des plus grands royaumes. Ce sont ces humbles et ces petits qui par le spectacle de leur unité, de leurs vertus, de leur paix intellectuelle et morale, troublent profondément les ministres des cultes dissidents, et s'adjoignent les âmes les plus sincères et les plus nobles de l'anglicanisme !

• • •

Comme ombre à ce tableau radieux nous opposera-t-on les défaites que l'Eglise et la Papauté ont subi dans des nations séculairement catholiques, telles que la France et l'Italie. Défaites plus apparentes que réelles! Défaites en tous les cas d'où Dieu a tiré une splendide glorification de son Représentant sur terre. Oui le jour n'est pas encore bien éloigné où la noble Eglise de France se trouva désemparée par l'audace de ses adversaires, enserrée dans une suite de mesures législatives habilement calculées pour l'étouffer. Mains liées, lèvres muettes, ne sachant quelle attitude tenir au milieu des ruines, qui jonchaient le pavé de ses temples, de se écoles et de ses couvents, elle fit un signe de détresse vers Rome ; elle implora force et direction.

La parole éclairante et fortifiante ne se fit pas attendre. En quelques syllabes décisives, plus tranchantes que le fil de l'épée la mieux aiguisée, elle brisa, comme un verre fragile, les entraves que six cents législateurs avaient mis des mois à forger et d'où ils avaient bien compté que l'église ne se dégagerait que pour tomber en morceaux désagrégés. Grande fut la rage des Persécuteurs en voyant de quel geste tranquille et fort le Curé de campagne, devenu chef de l'Eglise du Christ, défaisait leur oeuvre de haine et des despotisme ; avec quel dédain il annulait les votes de leur parlement, les arrêts de leurs juges, les décisions de leurs jurisconsultes. Trois fois ils ramassèrent les débris mutilés de l'instrument d'oppression ; trois fois un rusé législateur essaya d'en dissimuler la malfaisance pour l'imposer à la victime qu'il avait juré de tuer. Vaines subtilités ! Elles vinrent toutes se briser contre la clairvoyance et la loyale fermeté du vieillard, prisonnier au Vatican.

Pas plus qu'ils n'avaient pu empêcher la parole Vivtorieuse du Pontife de franchir les Alpes, ils ne purent comprimer le cri unanime qui jaillit du coeur des évêques et des fidèles, qui porta à Pie X l'hommage de leur admiration et la promesse de leur fidèle obéissance; cri libérateur, qui d'agneaux timides qu'ils semblaient avoir été jusque là, transforma les catholiques de France en lions invincibles. La parole du Pape avait accompli ce prodige.

• • •

Maintenant que leurs ennemis cherchent à assouvir leur vengeance par de nouvelles vexations ! saccager des églises, expulser encore quelques moines, fermer quelques écoles, pauvre et basse revanche ! Qu'ils s'en attribuent la gloire ! Aucun homme d'honneur ne la leur dispute. Il reste qu'ils n'ont pas obtenu leur but ; ils n'ont pas frappé l'Eglise au coeur ; ils ne lui ont pas même fait des blessures graves. Ils lui ont plutôt donné un regain de vie en la retrempant dans la persécution, en secouant l'apathie des dormeurs et en la purifiant de ses éléments parasites.

Aussi pendant que la société civile, d'où les décrocheurs de croix ont expulsé Dieu et son Christ, craque de toutes parts ; pendant que les grèves se changent en émeutes sanglantes ; pendant que le spectre d'une guerre effroyable se dresse à la frontière ; pendant que les Conseils du gouvernement ne sont eux-mêmes que désarroi et incohérence, l'Eglise de France tranquillement se réorganise. Dépouillée de son patrimoine temporel, mais libre d'entraves gouvernementales, rendue à son autonomie, unie plus que jamais au Pape, son Sauveur, elle sait que les plaies d'argent ne sont pas mortelles. Plus riche que jamais de grâces et de secours surnaturels, parce que plus dénuée des choses terrestes elle repart avec courage pour la conquête de ce peuple qu'on a tout fait pour lui ravir : elle se trouve mieux armée que jamais pour cette oeuvre réparatrice ; au milieu de l'universelle anarchie elle demeure le seul espoir de salut ; elle porte seule les paroles de vérité et de vie ; elle renferme seule les germes des vertus qui empêchent les nations de se dissoudre.

Oui, en France, peut-être plus que partout ailleurs le Pape Pie X a été heureux ; il a bien conduit la bataille et il y a remporté une superbe victoire ; se conformant au Conseil de son Maître il n'a rien craint et, comme lui, il a vaincu les puissances du monde. Oui, le Vénérable Jubilaire, auquel va, en ces jours bénis, l'hommage ému de millions de coeurs, peut porter haute et fière sa tête à cheveux blancs. A côté de lui les hommes d'Etat les plus vantés ne sont que des pygmées. Ils sont hommes du monde, il est homme de Dieu ; il les dépasse de toute la distance du ciel à la terre.

M. TAMISIER, S. J.

VOUS N'ETES QU'UN " INFORMER "

Vous n'êtes qu'un " informer " !

C'est là la sanglante injure qu'on vient de lancer à la face de mon ami R.

Savez-vous ce que c'est qu'un " informer" ? Tout d'abord, disons que le mot anglais " informer " est tellement vil, odieux, qu'on n'a pas songé à lui donner un équivalent français. Nous nous servons bien des mots délateur, espion, mouchard, mais aucun d'eux, paraît-il, n'a assez de force ni d'énergie pour traduire le mot dégoûtant " informer". Qu'est-ce donc que ce vilain mot ? L'"informer" est la personne qui dénonce à l'autorité l'individu qui vend de la boisson sans licence. Voilà !

Votre voisin passe ses jours et ses nuits chez un vendeur sans licence qui lui soutire tout son argent, pendant que sa femme et ses enfants grelottent et sont privés de nourriture. Vous dénoncez le vendeur interlope au revenu. "Informer", vous êtes ! Honte à vous !

Un individu sans entrailles ouvre une salle de jeux. Il attire chez lui des jeunes gens, quelques fois des enfants ; il leur vend de la boisson, les mettant sur la voie qui conduit à l'ivrognerie et à l'alcoolisme. Afin de sauver votre fils de cet antre maudit, vous dénoncez le propriétaire au revenu. " Informer ", vous êtes ! Encore une fois honte à vous !

Un épicier laisse boire chez lui, dans sa cour, dans ses dépendances, un malheureux ivrogne qui, arrivé à son logis, maltraite femme et enfants.

Vous voyez ce qui se passe ; afin d'y mettre un terme, vous dénoncez l'épicier sans scrupule. " Informer " ! " Informer " ! ! Allez cacher votre honte !

Dans le cas qui nous occupe, voulez-vous savoir pourquoi mon ami R. s'est fait " informer " ?

Un de ses parents, jeune homme, qui a la passion de l'alcool et des cartes et qui est marié depuis cinq ou six ans à une douce et brave enfant, a laissé le " gagne " d'un mois entier entre les mains du propriétaire d'un sale tripot. Cet être immonde l'a gardé ivre chez lui pendant trois jours puis après l'avoir dépouillé complètement l'a jeté dehors. Ce jeune homme a perdu sa position, et voilà sa femme et ses chers petits enfants avec la perspective de passer l'hiver dans un logis sans feu. Et, parce que mon ami indigné de la lâcheté du mastroquet l'a dénoncé à la justice, on lui crache à la figure : " Informer " !

Voilà où nous en sommes en l'an de grâce 1908 ! Elle est rude, n'est-ce pas, la tâche de ceux qui essaient de relever la mentalité de notre peuple !

R. G. P.

Ce que fera Roosevelt.—On s'est demandé ce que Roosevelt deviendra, en laissant la fonction présidentielle, dans quelques mois.

Il doit d'abord aller à la chasse en Afrique : puis, dit un journal américain bien renseigné, il deviendra éditeur de l'"Outlook", un périodique américain répandu, qui lui paiera un traitement annuel de $30,000.

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No 11

L'ABBÉ JACQUES

Par PAUL DESCHAMPS

DEUXIEME PARTIE

L'abbé Jacques demeurait seul auprès d'elle, debout au pied du lit, la regardant, épiant les dernières lueurs.

Elle ouvrit les yeux et l'aperçut.

Elle paraissait sortir d'un lourd cauchemar.

—J'ai une balle là ! dit-elle.

Et elle montrait sa poitrine d'un geste pénible.

—Mon Dieu ! pardonnez-moi comme vous avez pardonné à ma mère !...

—Je vais prier avec vous, mon enfant, mais faites-le seulement du fond du coeur, et non des lèvres, pour ne pas vous fatiguer.

Et tout en priant à haute voix, se faisant l'interprète de ses sentiments, il lui rappelait ses principales fautes et l'excitait au repentir.

—Pardonnez-moi aussi ! suppliа-t-elle.

—Je ne vous en ai jamais voulu, je n'ai donc rien à vous pardonner. Je désirais remplir auprès de vous la mission que votre mère m'avait confiée en mourant, eh bien ! je la remplis aujourd'hui.

Et il lui présenta l'image du Christ, qu'elle baisa ardemment.

Quand il eut fait descendre sur son âme le pardon du ciel, et qu'il eut terminé son douloureux ministère par ces mots: "Allez en paix, mon enfant, vos péchés vous sont remis !" elle parut soulagée, sa figure s'empourpra.

—Je suis une malheureuse, dit-elle, mais pourtant... ils me pressaient de vous couvrir d'infamie... et j'ai refusé...

Son visage revêtit un air calme, avec un rayon de résignation et d'espérance:

—Mon Dieu, murmura-t-elle, je vous offre ma vie pour eux... pour la paix...

Un afflux de sang lui vint aux joues et aux lèvres, et bientôt une fièvre intense lui battit aux tempes.

Ses paroles se firent entrecoupées, puis on entendit plus que des sons articulés à voix basse.

—Prenez garde !... ils vous perdront... Ils auraient voulu que j'aille chez vous... que je vous calomnie... J'étais bien méchante, mais cela m'a répugné... Et puis, cette pauvre Mademoiselle Claire avait été si bonne pour moi ! Ils inventeront d'autres complots contre vous... Ils ne reculeront devant rien...

Tous ses membres se crispèrent; sa face devint presque aussi rouge que sa robe, puis elle rendit le sang par la bouche et par le nez, abondamment.

Le docteur n'arriva que pour assister à son agonie.

Dans les convulsions de la dernière heure elle répétait encore:

—Ils vous perdront !... les misérables !... Capables de tout...

Et elle expira en redisant avec regret, avec espoir, avec amour:

—Mon Dieu !

—Je ne comprenais pas ce changement soudain, pensa l'abbé Jacques... Je vois maintenant... Elle n'a pas consenti à calomnier un prêtre... Dieu s'en est souvenu à sa dernière heure...

XIV

La foule des ouvriers entouraient la maison où agonisait la jeune fille. Des murmures se faisaient entendre, coupés de cris de colère et d'exclamations de pitié.

Les gendarmes restaient adossés à la grille, consternés. On leur montrait le poing, on les injuriait: "A bas la rousse ! Mort aux assassins !"

Les blessés chargés sur des brancards poussaient des hurlements de douleurs. Aucun d'eux toutefois n'était mortellement atteint.

Soeur Aglaé était auprès d'eux et leur donnait les premiers soins.

Ça et là se voyaient de larges flaques de sang.

Les colères bouillonnaient, et chaque fois qu'on emportait un blessé, c'était une explosion nouvelle d'indignation, d'insultes et de rage.

Les ouvriers avançaient vers la grille, et les malheureux représentants de la force publique, effrayés et démoralisés, regardaient leurs fusils, hésitants à s'en servir de nouveau.

Alors ils seraient à la merci de cette bande de fauves qui voyaient rouge et qui n'attendaient qu'un signal, une provocation, un mot, pour se précipiter sur leur proie.

Une collision était imminente.

L'abbé Jacques sortit. Des larmes voilaient ses yeux et une tristesse profonde se peignait sur son front.

Il comprit aussitôt le danger et courut se placer entre les gendarmes et les ouvriers, qui brandissaient des bâtons, des piques, de mauvais fusils:

—Mes amis, dit-il, retournez chez vous !... C'est le voeu de la pauvre morte... Elle a offert son sang pour vous, pour la paix !

Un mouvement se produit soudain parmi cette multitude irritée.

Les hommes les plus emportés se taisent, les femmes s'attendrissent et pleurent:

—Pauvre enfant ! disent-elles, entendez-vous ? Elle a offert à Dieu son sang pour nous ! pour qu'il en soit donc fini de cette vilaine grève ! Allons ! mon homme, retournons chez nous !

Peu à peu la place se vide, un morne silence succède aux clameurs, aux injures, aux appels féroces du matin. Une simple parole de cette humble enfant du peuple a produit ce miracle d'apaiser des centaines d'ouvriers, que des excitations canailles allaient transformer en tigres.

A peine s'il reste une dizaine de femmes en larmes qui assiègent la porte de la maison où est morte Anna.

Soeur Aglaé et Claire l'ensevelissent, après les constatations juridiques du médecin.

Et puis commence le défilé funèbre qui durera deux jours.

Le jour des obsèques, Epineuseval est envahi par un flot d'étrangers.

Tout le département s'est ému de cet événement tragique.

Le préfet lui-même, M. Michelin, est venu accompagner au cimetière cette victime de nos discordes sociales; les autorités civiles militaires sont au premier rang à l'église; Pataud, qui s'était terré chez lui, a reparu au grand jour et il se donne d'abord des allures de sauveur, mais il pâlit sous le regard sévère du préfet qui lui demande: "Où étiez-vous, Monsieur le maire, pendant que vos administrés lançaient des pierres à la tête des gendarmes, et que des vauriens les cernaient pour les assassiner ?"

L'office terminé, l'abbé Jacques monte en chaire, et après avoir lu une lettre où Mgr Bonnamy exhalait toute sa douleur, il prononce une émouvante allocution.

"Il est de mon devoir de parler, dit-il, ne fût-ce que pour dissiper quelques-uns des effroyables malentendus qui nous divisent.

"L'immense majorité d'entre vous se compose de braves gens, d'honnêtes ouvriers qui jusqu'ici gagnaient joyeusement le pain de leurs femmes et de leurs enfants. Les patrons étaient considérés comme des hommes justes, indulgents et bons. Comment de ces éléments de paix ont pu sortir des querelles sanglantes ?

"C'est qu'on a élevé des barrières très hautes entre les uns et les autres. Les patrons et les ouvriers ne se sont plus parlé, ne se sont plus entendus, parce qu'ils ne se voyaient plus. C'est si simple pourtant et si naturel, entre honnêtes gens, de se causer, de discuter ses intérêts avec calme et sans intermédiaire ! On raisonne, on se met en face des réalités, et bientôt les préjugés tombent, l'accord revient.

"Ouvriers, mes amis, ayez confiance dans vos patrons. Sachez que si vous travaillez pour eux, ils travaillent aussi pour vous. Et vous, patrons, ne vous contentez pas de donner à vos ouvriers leur juste salaire: ils ont droit à plus, ils ont droit à votre affection.

"Le bonheur n'est point dans la haine, mais dans l'amour; il n'est point dans la guerre mais la paix, l'Evangile seul les enseigne, les inspire. C'est la haine, hélas ! qui contraint des citoyens paisibles et qui s'aimaient à tirer les uns sur les autres !

"Jurons sur le cercueil de cette chère enfant, qui du moins s'est endormie dans la paix du Seigneur, de nous aimer désormais tous, et d'écarter toutes les doctrines de haine ! Ainsi nous accomplirons son dernier voeu, sa suprême volonté et sa suprême prière."

Des sanglots éclatèrent dans tous les coins de l'église, et il eut grand'peine à maîtriser sa voix pour réciter les prières de l'absoute.

Les hommes se levèrent, tournés vers le cercueil couvert d'un drap blanc parsemé de fleurs blanches, parmi lesquelles s'étaient glissées quelques roses qui ressemblaient à de pâles taches de sang.

Au cimetière, sur la fosse, le Huron voulut parler, en sa qualité d'adjoint.

Le préfet l'en empêcha de ce mot d'une correction tranchante:

—Elle a demandé la paix: laissons-la dormir en paix.

Epineuseval demeura quelques jours sous une impression de tristesse profonde mêlée de honte et de remords.

Les ouvriers avaient repris le chemin de l'usine.

Chacun voulait oublier.

La justice informait.

Le procureur de la République, M. Chayot, se livrait à une enquête minutieuse.

Le préfet lui avait dit: "Vous me ferez part de vos recherches, afin que je puisse donner des explications valables au Gouvernement." Et dans ces paroles il avait vu une marque d'utile bienveillance. Evidemment, de cette affaire dépendait son avancement, son avenir; il importait de tourner un rapport agréable qui plût au pouvoir, et qui permît de répondre victorieusement à l'interpellation prochaine dont le ministère était déjà saisi. Docile, la Chambre l'avait renvoyée à un mois, mais ce mois ne serait pas éternel.

Petit, la moustache rare et brune, les yeux noirs, noyés de vague comme chez les gens à idée fixe, le front prématurément dépouillé, le procureur n'était pas un malhonnête homme; mais il était d'une rare habileté à se déformer la conscience et à voir dans les faits, non pas ce qui y était, mais ce qu'il voulait y mettre. A force de mêler la politique à la justice, à son insu peut-être, il avait fini par perdre le sens du droit. La raison d'Etat et le principe d'avancement primaient tout, réglaient tous ses jugements.

Il se présenta chez le maire, qui restait encore sous le coup des reproches foudroyants du préfet et qui tenait à s'en laver.

—C'est vrai, dit Pataud, je n'étais pas là, mais il m'a été impossible de pénétrer.

—Alors il fallait ceindre votre écharpe... on vous aurait ouvert passage.

—Je n'ai pas eu le temps, vous comprenez... Et puis, je savais que mon adjoint était aux premiers rangs.

—Oui, pour diriger l'émeute !

—Pas du tout, c'est une calomnie ! Ce sont les partisans du curé qui ont dit ça !

—N'attaquez pas M. l'abbé Jacques... Sa conduite a été superbe; il n'y a qu'une voix sur son compte. Il s'est jeté entre les gendarmes et les assaillants et il a réussi à calmer ceux-ci. C'est très beau !

—Je ne dis pas... je ne dis pas... Mais il n'en est pas moins vrai que c'est lui qui est cause de tout.

—Allons donc !... Monsieur le maire, vous laissez percer ici une haine personnelle... La justice qui est déjà indisposée contre vous, ne s'en montrera que plus sévère.

—Permettez-moi, Monsieur le procureur... Je ne dis pas que le curé soit bien coupable..., non, certainement, c'est un homme très dévoué à tout le monde, même à moi, Monsieur, quoiqu'il ne m'ait pas félicité quand le suffrage populaire m'a élevé à la dignité de maire d'Epineuseval... Mais je lui pardonne... Oui il remplit bien son ministère, et si j'étais malade, je suis bien sûr que j'aurais sa visite. Il est bon, généreux, actif, irréprochable... Seulement...

—Eh bien !

—Je ne sais pas comment dire ça... mais il est sûr qu'avant son arrivée, au temps de son vénérable prédécesseur, on n'avait jamais vu de grèves ni de batailles... En sommes, c'est lui qui a divisé le pays.

—Est-ce qu'il aurait attaqué le gouvernement en chaire ?

—Je ne puis pas vous dire: moi je ne vais jamais à la messe. Pourtant je ne crois pas, je l'aurais su, ça se serait répété. Au contraire, il fait sonner très haut qu'il est républicain et fils de républicain. Entre nous, ce sont ceux-là qui sont les plus dangereux ennemis de la République...

—Alors comment a-t-il divisé le pays ? reprit vivement le procureur, qui poursuivait son idée.

—Voici, il a créé un parti parmi les ouvriers...

—Un parti considérable ?

—Ils sont bien une cinquantaine.

—Quelle a été leur attitude pendant la grève ?

—Le matin ils sont allés travailler tous ensemble à l'usine, leur chef, François Brascou, en tête.

—Mais ce sont alors de très honnêtes gens, des gens d'ordre...

—Je ne dis pas... Mais ça crée tout de même de l'agitation dans la commune...

Cette idée frappa M. Chayot. C'était l'idée cherchée, la combinaison demandée, la trouvaille nécessaire.

Il continua son enquête, chez M. Tintoret, chez Malard, chez l'abbé Jacques, et même chez Brascou, en homme qui tient à pouvoir dire qu'il a tout vu, tout entendu et qu'il possède son affaire à fond.

Mais il n'écoutait que d'une oreille prévenue, dominé par cette pensée que l'abbé Jacques n'était pas sans reproche, puisqu'il avait amené une scission à Epineuseval, et qu'on pouvait tirer parti de cette circonstance.

—Sans doute, se disait-il en lui-même au retour, il y a plus coupable que lui, mais il a tout de même sa culpabilité personnelle... Je l'écrirai au préfet. Je lui dirai que l'abbé Jacques est un peu inconsidéré, brouillon, ou plutôt qu'il est jeune encore, inexpérimenté et qu'il s'est jeté dans le feu des partis sans d'ailleurs songer à mal. Nous trouverons bien le moyen de le sacrifier..., sans le sacrifier. On lui imposera un déplacement avantageux, et le tour sera joué.

Et il se frottait les mains d'aise, de sa malhonnête découverte.

—Cette fois le préfet sera content de moi, je lui aurai fourni de bons arguments, des armes excellentes, un terrain solide. Je vois d'ici le ministre à la tribune: "Oui, Messieurs, le sang a coulé à Epineuseval, et j'ai dû faire mon enquête au sujet de cette déplorable affaire. Les documents très authentiques que j'ai dans les mains me permettent de déclarer que cette malheureuse grève est due aux empiètements nouveaux et irréductibles du cléricalisme ! Le desservant d'Eineuseval, au lieu de se renfermer strictement dans ses fonctions concordataires et dans sa sacristie, ne s'est-il pas avisé de fonder un "Cercle d'études sociales" pour les ouvriers ? Alors les passions se sont surexcitées, il y a eu pendant plusieurs mois des démonstrations tumultueuses qui ont abouti à la grève et à la mort d'une pauvre jeune fille exaltée qui encourageait les grévistes. Les gendarmes ont dû tirer sur la multitude, mais ils ne l'ont fait qu'après trois sommations et à la dernière extrémité, pour se dégager quand ils se sont vus cernés. J'ai la douleur de déclarer qu'ils étaient alors en cas de légitime défense, et qu'aussi bien la force devait rester à la loi. Quant au desservant, qui n'est d'ailleurs coupable que d'imprudence et d'excès de zèle, j'ai ordonné aussitôt son déplacement..."

Tout en marchant, M. Chayot se faisait à lui-même le discours du ministre, et il se rengorgeait.

—Ainsi j'aurai sauvé le gouvernement, conclut-il. Mon avenir est assuré, et qui empêche qu'après ce signalé service je ne sois nommé quelque jour procureur général à Bordeaux, à Lyon ou même à Paris ? Aujourd'hui la politique mène à tout.

Rentré chez lui, il écrivit dans ce sens un long rapport qu'il adressa à ses chefs hiérarchiques et au préfet.

En le lisant, le préfet sourit de contentement:

—Voilà un fonctionnaire intelligent ! Comme il a su trouver le noeud de la situation ! Grâce à lui, je suis tiré d'embarras.

Il prit sa plume et écrivit aussitôt à Mgr Bonnamy:

"Monsieur l'Evêque,

"J'ai dû, à la suite des troubles d'Epineuseval, m'entourer de renseignements qui me permettent d'établir les responsabilités de chacun. Le rôle de Monsieur le maire demeure équivoque, et je me réserve de faire à M. Pataud les représentations que de droit. Mais j'ai acquis aussi la certitude que le desservant est sorti de la neutralité que ses fonctions lui faisaient un devoir d'observer strictement.

"Je reconnais d'ailleurs volontiers qu'on ne saurait le taxer que d'imprudence, car d'autre part il a fait preuve de courage et de générosité de caractère.

"Toutefois il me paraît évident que son séjour à Epineuseval serait un danger pour la paix publique. Je laisse à votre haute sagesse, Monsieur l'Evêque, le soin de prendre les mesures que comporte la situation, en vue d'un déplacement honorable pour le desservant de cette commune.

"Veuillez agréer, Monsieur l'Evêque, l'hommage de ma considération distinguée.

"Michelin."

Mgr Bonnamy manda aussitôt l'abbé Jacques.

XV

La lettre de l'évêque laissait percer de l'inquiétude.

Les journaux s'étaient emparés de l'affaire d'Epineuseval, et l'avaient commentée chacun dans le sens de son parti. Les uns accablaient M. Tintoret et l'infâme capital pour exalter la justice des revendications ouvrières; d'autres au contraire signalaient les entreprises anarchistes en de vigoureux articles intitulés: "Où allons-nous !..." Ceux-ci faisaient de l'abbé Jacques un héros qui avait arrêté au péril de sa vie l'effusion du sang; ceux-là le traitaient d'utopiste, de prêtre irréfléchi, manquant de mesure, ou de cerveau brûlé. Tous attendaient anxieusement les débats des Chambres.

Au fond, Mgr Bonnamy était vivement contrarié. Homme de devoir avant tout, jamais cependant il ne s'était élevé de conflit aigu entre lui et les autorités civiles. On le savait ferme, mais conciliant, et quand il refusait net de prendre une mesure délicate réclamée par le gouvernement, celui-ci n'insistait pas. Le ministre des cultes avait coutume de dire: "S'il nous résiste, c'est que sa conscience le lui ordonne; nous perdrions notre temps à lui imposer nos volontés."

Mais jamais non plus il n'avait eu d'affaire aussi difficile sur les bras. Comment s'en tirerait-il ? Céderait-il aux injonctions du préfet Michelin, qui sûrement lui exprimait la pensée du ministre ?

Il était en proie à de grandes perplexités, et ne connaissant pas suffisamment la vérité, il voulait voir l'abbé Jacques.

Celui-ci arrriva plus tôt qu'il n'était attendu, dès le lendemain, à deux heures de l'après-midi.

Il courut à l'évêché.

Monseigneur était absent et ne devait rentrer que vers cinq heures.

Que faire durant ces trois mortelles heures ? Il n'était point d'humeur à se répandre en visites très intéressantes pour les autres sans doute, mais pour lui bien pénibles. Ce qu'il désirait par-dessus tout, c'était de ne rencontrer personne.

—Allons à la cathédrale, se dit-il... J'y trouverai bien dans quelque chapelle ou à l'ombre d'un pilier un endroit où je puisse réfléchir et prier seul.

Il n'y était pas entré depuis le jour de son ordination.

Elle n'avait pas changé. C'était le même immense vaisseau avec sa voûte sévère de pierres grises, qui plus loin, au-dessus du sanctuaire ,se remplissait d'étoiles. Les hardies colonnes roses, monolithes, supportaient toujours ce beau ciel où les étoiles baies romanes laissaient pénétrer à travers leurs vitraux une lumière mystérieuse.

Et sous cette voûte teintée d'un coloris discret se dressait le grand Christ d'argent, étincelant, attirant sur lui tous les rayons épars, qui venaient s'y refléter.

—J'étais là, pensait-il, dans cet endroit, à ses pieds, auprès des marches de marbre circulaires, le contemplant comme font ces deux colosses d'anges... Même quand je baissais les yeux, je le voyais toujours, il me poursuivait partout, et je songeais vaguement que de grandes croix m'étaient réservées... Je comprends maintenant !

Il s'agenouilla en avant d'un pilier massif, dans un petit banc à gauche du choeur, et la tête dans les mains, il médita quelque temps.

Quand il relevait la tête, le Christ paraissait le regarder et lui sourire, et il entendait dans son âmes les paroles évangéliques:

—Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !

Mais l'angoisse l'empêchait de les goûter... Il descendait dans son pauvre coeur tout meurtri et n'y trouvait que tristesse et découragement. Puis il interrogeait sa conscience, et bien qu'il ne se crût point coupable, il se prit à douter de lui-même. Des conseils de prudence qu'il avait entendus souvent, et qui sans doute lui étaient décochés avec intention, lui revenaient, l'obsédant comme une hantise.

—A quoi bon faire tant de zèle, se dépenser ainsi, d'ailleurs en pure perte ? N'est-il pas plus pratique de mener sa petite vie bourgeoise, de laisser les gens tranquilles, de ne pas s'occuper du peuple qui ne veut pas de vous, de manger sa soupe aux choux comme tout le monde, et pas plus !

Cela, on le lui avait dit maintes fois, et ce "pas plus" qui lui avait soulevé le coeur de dégoût, retentissait toujours à ses oreilles. Et pourtant, qui sait ? celui-là avait peut-être raison !

Un à un, les chanoines sortaient de la salle du chapitre, pour le chant des vêpres.

Il partit.

Où irait-il ?

Certains jours les pavés sont bien durs dans la ville épiscopale, partout les regards vous semblent malveillants... Pur effet de l'imagination sans doute, mais il croyait voir tous les yeux fixés sur lui; et cela le laissait sous le poids d'un malaise intense.

S'il se rendait en dehors de la ville, à Sainte-Reine, la maison de campagne du Grand Séminaire ? Autrefois il y avait passé de si belles journées dans les allées ombreuses, autour de la vieille chapelle un peu délabrée, mais où l'on priait si bien, dans la verdure ensoleillée.

La vallée est étroite, mais charmante, avec ses côtes couronnées de sapins et ses recoins pleins d'imprévu.

Voici la passerelle de bois qu'il connaît bien, jetée sur le ruisseau qui murmure sa chanson d'été; puis un chemin creux qui va montant, entre deux haies fleuries de gaillets et de menthes sauvages. A droite, une jolie chapelle de religieuses, qui élève sa flèche gracile assez haut pour que son ombre se projette sur les tombes du petit cimetière voisin.

Elles sont là qui dorment, par rangs réguliers, les heureuses soeurs, groupées autour de leurs supérieures. Les mêmes croix noires au-dessus de chacune, avec une inscription blanche que le temps fera disparaître, et puis elles resteront là, dans leur encadrement de buis, attendant la résurrection, connues de Dieu seul. Elles ont travaillé, elles ont souffert, et maintenant elles reposent sous la croix de verdure immortelle, dans la paix du Christ.

L'abbé Jacques considère les symbole d'innocence et de pureté qui forment la parure de leurs modestes tombes; il lit les instriptions historiques gravées sur les pierres tumulaires des fondatrices; et il envie leur bonheur, d'avoir vécu et d'être mortes...

Il s'est détourné de son chemin pour visiter ce cimetière virginal qui l'attirait, mais il lui reste encore deux longues heures à passer. Aussi se dirigea-t-il pensif, au pas de promenade, vers la maison de campagne qui est le but de son excursion.

Ces hauts peupliers, ces saules aux grosses têtes noueuses, ces frênes et ces sapins élancés, il les appellerait presque par leurs noms; il se retrouve en pays de connaissance, avec cette route blanche, légèrement fatiguée, et ces larges bandes de gazon sur les côtés, qu'il foulait jadis avec délices.

Une large grille carrée, sans autre ornement qu'une petite croix de fer à droite: c'est l'entrée de la propriété.

Son coeur bat plus fort et se réchauffe à la vue de cette cour montante, avec, dans un coin, la source limpide où la règle défendait de boire; à la vue des jardins potagers qu'il traverse et qui le conduisent à une allée transversale envahie par un taillis exubérant.

Qu'il fait bon de suivre le dédale de ces sentiers qui courent à travers les bosquets incultes et qui vous mènent toujours à quelque endroit pieux !

Ici, derrière la chapelle, des mains industrieuses ont dressé des croix le long des sinuosités âpres et verdoyantes qui sillonnent les flancs du coteau. L'on se croirait dans un désert, au sein d'une solitude sauvage, loin des hommes et tout près de Dieu. Que de fois il a fait ici son chemin de la croix, se figurant être dans quelque Thébaïde heureuse, à l'abri des passions humaines, ou dans l'anse verte d'un lac paisible et ignoré !

Après avoir prié un instant sur le seuil de la chapelle fermée, il gravit un large sentier ombragé de coudriers qui gagne le sommet par des détours harmonieux, encore que négligés. La végétation s'y donne de la liberté tout à l'aise.

A gauche, sous un banc de roches vêtues de superbes pousses de taillis, voici les grottes creusées par les jeunes séminaristes, formées de remparts qui protègent leur "home" délicieux, tapissées de mousse et de fleurs, avec des images pieuses devant lesquelles ils prient en silence tout en poursuivant dans la plus douce des retraites leurs études solitaires.

La sienne était là, à quelques pas, et il ne se défend point de s'y asseoir un instant.

Ah ! qu'il a été heureux, les matinées des jours de congé, en y étudiant la Bible, l'Evangile surtout, pendant qu'il entendait tantôt les envolées du clairon à la citadelle voisine, tantôt les cloches des villages et des hameaux qui tintent, tintent, tintent longuement, comme si à chaque coup elles frappaient, douces obstinées, à la porte du coeur de Jésus, le forçant à s'ouvrir !

A travers les roches et les épaisses pousses des charmes et des coudriers, il a gagné le sommet, la statue de la Vierge érigée au lendemain de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, en face de la ville de Langres qu'elle protège.

D'ici le coup d'oeil est superbe.

La cité se dresse imposante dans sa ceinture de remparts, avec sa cathédrale dont la masse énorme la domine sans l'écraser; les deux tours grecques, bien qu'elles jurent avec le reste de l'édifice, ne manquent point de grâce. Puis les maisons qui s'étagent doucement, formant des toits bizarres, en quinconce, couverts de vieilles tuiles noircies, piquées çà et là de points rouges. Et par-dessus les maisons et les remparts, presque en face de la grosse tour de Navarre, une flèche délicieuse, en pierre du pays, d'un jaune bruni, la flèche de l'église Saint-Martin avec ses contours à la fois élancés et arrondis, qui vous rappelle les monuments d'Italie.

Mais l'abbé Jacques regarde surtout Marie immaculée, sur son socle de pierres percées, envahies par l'herbe.

Les soirs de promenade, tout le Séminaire se réunissait ici, autour de la statue, pour y entonner un cantique. Comme il avait une voix étendue et puissante, souvent on l'avait prié de chanter les couplets, auxquels tous répondaient par un refrain qui attirait les promeneurs sur les remparts. Il se souvenit même d'avoir composé ici une strophe en l'honneur de plusieurs de ses amis qui partaient chez les Jésuites ou aux Missions Etrangères. Ces vers lui montaient dans la mémoire et il se laissait aller à les fredonner:

Pour vous, amis, vous que sa voix appelle,
Et qui partez pour ne plus revenir,
Gardez toujours dans votre âme fidèle
De notre amour un pieux souvenir.
Et réunis à cette heure dernière,
Qui met le terme à des moments si doux,
Prions encore, oh ! prions notre Mère
De nous bénir tous à genoux !

Ces pures affections d'hier lui faisaient oublier ses amères pensées. Tout en se les rappelant avec jouissance, il redescendit vers l'humble cimetière où reposent les anciens supérieurs de la maison.

Il avait connu plusieurs d'entre eux, et il se plaisait jadis à méditer en cet endroit solitaire et oublié du monde.

Un rectangle de verdure, entouré d'une haie vive entretenue avec soin, tapi dans un coin d'ombre protégé par de grands arbres. Qu'il fait bon dormir ici son dernier sommeil, visité seulement par les prières amies d'âmes innocentes, à l'aurore de la vie, et qui viennent s'inspirer des exemples des grands saints ancêtres dans la foi !

Sur la tombe la plus ancienne où il s'agenouille, il lit avec effort les graves inscriptions latines, à moitié détruites par le temps: "Confitentes qui peregrini et hospites in terra... Hi servaverunt fidem." Ils savaient que sur terre ils n'étaient que des pèlerins et des hôtes d'un jour... Ils ont gardé la foi..."

La réalité des choses s'imposa pleinement à lui:

—Qu'est-ce en effet, pensa-t-il, que cette épreuve qui ne doit pas durer ? Mais lorsqu'elle est trop aiguë, on se figure qu'elle ne passera point. C'étaient des pèlerins, des exilés, ils sont partis pour la patrie où ils vivent à jamais. Ah ! leur vie a été plus traversée que ne le sera la mienne. Plusieurs sont venus après la Révolution, quand tout était bouleversé, l'ordre, les moeurs, les consciences; ils étaient sans ressources, ils ont fait tout avec rien. Surtout "ils ont gardé la foi."

Ils ne pouvait distraire ses yeux de ces lettres noircies, creusées dans la pierre effritée.

—Mais pour garder la foi, est-ce qu'ils n'ont pas souffert ? Et cependant, avaient-ils une autre mission que celle-là ? N'est-ce pas sur leur fidélité à cette mission sacrée qu'ils ont été jugés ?

Puis, songeant à lui-même:

—Et moi, qu'ai-je voulu, dit-il, sinon garder la foi dans ma paroisse, dans le coeur de mes ouvriers ? Répondez-moi, vous qui êtes maintenant au sein de Dieu et dont les corps dorment sous la pierre en attendant la résurection, vous qui m'avez élevé, instruit, conseillé, est-ce que je ne devais pas agir comme j'ai fait ? Est-ce que je n'ai pas écouté et suivi vos enseignements, maintenu les droits de l'Eglise, affirmé la vérité, fait connaître Jésus-Christ J'ai aimé le bien, je n'ai travaillé qu'à le répandre, j'ai aimé la justice, ai-je eu tort ?

Et des voix lui répondaient au fond de son âme endolorie:

—Oui, tu as voulu aussi garder la foi c'est pourquoi tu as recueilli la persécution et la calomnie. Est-ce que cela ne t'a pas été promis dans l'Evangile ? Mais tu ne l'as lu qu'avec des yeux jeunes, les yeux de ton âge. Tu as soif de faire aimer Dieu, mais d'être aimé aussi. Dans ta peine il y a bien quelque amour-propre qui ne s'oublie pas. Quoi ! tu t'étonnes d'être en butte à la haine ? Rappelle-toi donc la parole divine: "Vous serez bienheureux quand les hommes vous haïront à cause de moi !" Va, suis ta voie, c'est la vraie. Présente-toi avec confiance devant ton évêque. Là tu entendras des paroles de direction et de vérité.

Il se releva et regarda longuement encore ce coin de verdure sacrée d'où montaient pour lui des consolations et des espérances. Son âme était allégée comme d'un lourd fardeau, le fardeau de l'incertitude. Son coeur goûtait déjà quelque chose de cette félicité décrite dans l'Evangile, de cette paix de Dieu qui surpasse tout sentiment humain. L'amertume même disparaissait peu à peu, et c'est d'un pas alerte qu'il gravit le chemin de la ville.

Une demi-heure après, il entrait dans le cabinet de travail de Mgr Bonnamy.

XVI

L'évêque le reçut avec une bonté marquée d'une pointe d'anxiété.

Depuis quatre ans, ses cheveux avaient blanchi encore, son beau front dépouillé semblait s'être élargi, et son oeil glauque, décoloré, avait pris la teinte d'une mer agitée qui se calme. On se disait que les événements contemporains s'y reflétaient chaque année, y laissant de nouvelles impressions de tristesse intense.

Chaque année, en effet, c'étaient de nouvelles vexations, des petitesses outrées, des mesures imprévues qui suaient l'impiété et la haine.

Maintenant, avec l'Etat on ne discutait plus; la courtoisie même était bannie des relations; les préfets affectaient un air de pitié quand le prélat défendait pied à pied ses droits; les ministres intimaient leurs ordres avec une inconvenance voulue; jusqu'à cette suscription, "Monsieur l'Evêque", qui révélait on ne sait quel dédain rageur et mal élevé, auquel Mgr Bonnamy ne se résignait pas. Il en était blessé, non pas pour lui, qui était bien le plus humbles des hommes, mais pour l'Eglise qu'il représentait et qu'il voyait conspuée en sa personne.

Il avait vécu en d'autres temps où les préfets et les ministres l'appelaient "Monseigneur". C'était le titre traditionnel. Le jour où l'Etat le lui avait refusé, il y avait vu le commencement de l'application savante et calculée d'une scandaleuse méthode d'irrespect.

Depuis, ce furent des humiliations journalières, des laïcisations odieuses, des traitements suspendus sans même qu'il en fut avisé, des crucifix enlevés des écoles, des religieuses chassées contre le voeu des populations, toutes ces persécutions brutales et bêtes de parvenus au pouvoir qui frappent à tort et à travers, abusent de leur situation pour assouvir de vieilles haines, font irruption dans un département comme des loups dans une bergerie, dévorent les moutons et appellent cela "gouverner."

Vingt années de ces à coups, de ces violences léonines, de cette absence complète de savoir-vivre qu'il avait remarquée dans ses rapports avec les différentes autorités, avaient fini par remplir l'âme de l'évêque d'un immense dégoût.

Mais il se sentait vieillir, et lui qui n'avait jamais beaucoup lutté, il n'allait plus à la lutte qu'à regret.

Jusqu'ici d'ailleurs il n'avait eu avec le pouvoir civil que ces petits démêlés tâtillons qui l'avaient aigri parfois, sans pourtant l'amener à une rupture. Cette affaire d'Epineuseval était bien autrement corsée, et la lettre du préfet Michelin lui laissait entrevoir qu'elle ne se terminerait pas à l'amiable.

—Eh bien, mon cher ami, dit-il à l'abbé Jacques, racontez-moi franchement tout ce qui s'est passé à Epineuseval, et les causes, les incidents qui ont amené la grève. Si vous avez été un peu imprudent, ne craignez pas de me le dire. C'est avec la pure et exacte vérité qu'on se défend le mieux, et je puis être appelé à vous défendre.

Cet accueil encouragea l'abbé Jacques.

Ses yeux se portèrent sur la cheminée ornée d'une belle pendule Empire soutenu par des colonnes de cristal irisées par la lumière du soir. Il était cinq heures un quart.

Il redit longuement les événements qui avaient troublé sa paroisse, l'hostilité de Malard, le conversion de François Brascou, les commencements du "Cercle d'études sociales", les folies du café Léotard et les premières démonstrations contre M. Tintoret, accompagnées de chants séditieux et de cris: "A bas les patrons !"

—Vous n'avez donc pas averti le patron de l'usine du complot qui se tramait contre lui ?

—Je l'ai averti, je lui ai même prédit la grève... Mais il a dédaigné

de se défendre. Aux élections municipales il n'a pas voulu se déranger. Il m'a dit: "Je suis dégoûté de tout cela. S'ils me nomment, ils me nommeront; s'ils ne me nomment pas, je me retirerai chez moi !"

—Voilà bien la bourgeoisie ! fit l'évêque. Les classes dirigeantes ont renouvelé l'erreur de la noblesse avant la Révolution, l'absentéisme. Elles ne veulent pas comprendre qu'il faut se mettre à la tête du mouvement pour le diriger. Elles ont perdu la France. Un pays sans classes dirigeantes, c'est comme un corps sans ossature où il ne reste que des muscles de nulle consistance, des chairs molles; c'est un pays mûr pour la tyrannie, car, c'était le mot de Pie IX, on ne s'appuie que sur ce qui résiste. aujourd'hui le pouvoir peut faire ce que bon lui semble, la bourgeoisie boudera, mais ne résistera pas. Et elle sera emportée comme un fétu de paille par le torrent des révolutions populaires... Alliez-vous quelquefois au "Cercle d'études sociales" ?

—Oui... Brascou me réclamait pour donner des éclaircissements à lui et à ses camarades. D'ailleurs, j'y étais toujours bienvenu.

—Y a-t-il eu des collisions entre eux et les autres ouvriers ?

—Jamais... Je leur recommandais la plus grande prudence, et d'ailleurs il n'y avait parmi eux que des éléments calmes. La consigne était d'étudier, de donner l'exemple, d'être les meilleurs ouvriers de l'usine et d'attirer peu à peu les plus honnêtes jeunes gens ou chefs de famille. Ils étaient à peine cinquante, mais déjà ils commençaient à compter.

—Qu'ont-ils fait le jour de la grève ?

—Ils avaient offert leurs services à M. Tintoret pour remplacer les grévistes autant que possible dans les divers chantiers dépourvus. Ils n'ont fait que ce qu'ils ont pu, mais grâce à eux l'usine n'a pas été arrêtée. Pendant que les autres se battaient, ils travaillaient.

—Mais on vous reproche à vous des imprudences.

—Monseigneur, je les ignore.

—Il est vrai qu'on n'en précise aucune.

Mgr Bonnamy se tut. Il y eut un moment de silence pénible.

L'abbé Jacques regardait vaguement les colonnes de cristal de la pendule, dont l'éclat pâlissait à la lumière adoucie du soir, et il comparait dans son esprit ses transes personnelles avec les angoisses de son évêque.

Il saisissait bien la situation.

Mgr Bonnamy voulait peut-être le soutenir, le sauver, mais en le sauvant il se perdait lui-même. L'Etat n'était pas honnête, il fallait partir de ce principe, et s'il n'avait aucun pouvoir canonique ou légal sur les évêques, cependant il pouvait leur causer les plus grands embarras.

Ces embarras constants, ces ennuis savamment combinés, il les prévoyait. D'abord son traitement supprimé jusqu'à ce qu'il fût déplacé. Le prélat tiendrait bon: ce serait le tour du sien. Le Conseil d'Etat interviendrait volontiers pour déclarer qu'il y avait abus dans sa résistance et dans ses actes; les nominations des doyens et des chanoines seraient suspendues, les fondations retardées, toute la vie administrative interrompue, un immense malaise s'étendrait sur tout le diocèse.

Et c'est lui seul qui en serait la cause!

Le silence de Mgr Bonnamy lui paraissait significatif. Toutes ces choses-là, et d'autres, par délicatesse, par esprit de justice encore, son évêque, ne pouvant les lui dire, attendait sans doute qu'il les devinât.

Et cependant, partir d'Epineuseval, être sacrifié pour avoir fait son devoir, quel déshonneur aux yeux de sa paroisse, aux yeux de sa famille qui serait consternée! Elle était fière de lui, et elle ne manquait pas d'ennemis qui applaudirait à sa disgrâce, qui feraient planer des soupçons sur sa conduite, sur sa vie privée, qui jetteraient de la boue sur sa soutane !... Quelle épreuve pour les débuts de sa vie sacerdotale !

En une minute lumineuse et sinistre comme un éclair qui vous fait apercevoir des abîmes au ciel et sur la terre, il vit l'avenir tourmenté du diocèse, le sien perdu, sa situation d'homme déchu qui n'avait pas su conduire sa vie, le désespoir, peut-être la mésestime de ses parents et de ses amis, et les perplexités de son évêque qui n'osait prendre un parti.

—Monseigneur, dit-il d'une voix altérée, je sens que je ne pourrai plus faire de bien à Epineuseval, je vous demande de me changer... Envoyez-moi où vous voudrez...

—Si j'avais découvert dans votre conduite, ou dans vos paroles seulement, un manque de tact, mon cher ami, peut-être aurais-je consenti à votre déplacement; car aujourd'hui surtout, quand nous donnons prise à nos ennemis, ils nous tiennent et ne nous lâchent plus... Mais dans tout ce qui vous concerne, je vois d'une part de la loyauté, du zèle pour le bien, une vie irréprochable, un esprit de dignité sacerdotale que tous reconnaissent; de l'autre, l'idée très arrêtée de vous dénigrer, de vous calomnier pour paralyser le bien que vous accomplissez largement et qui les gêne, enfin pour vous faire partir. Eh bien ! je vous déclare que vous resterez à Epineuseval... Vous ne partirez pas !

—Mais, Monseigneur, c'est sur vous qu'ils vont retomber...

—Oui, je les connais bien, et je sais de quoi ils sont capables, mais je n'obéirai jamais aux injonctions intéressées d'un préfet. Est-ce que je n'ai pas reçu en dépôt la garde des droits de la sainte Eglise ? Est-ce que c'est M. le préfet qui est chargé de la gouverner ? Je leur montrerai, à ces hommes qui ne le savent pas ce que c'est qu'un évêque !

Un instant, il parut tout occupé de ses grandes pensées, ses yeux devinrent humides, puis un éclair jaillit de leur orbite terne:

Voyez-vous, mon cher ami, contrairement à Louis XIV devenu vieux, je puis dire que j'ai trop aimé la paix, et je me le reproche. J'appartiens d'ailleurs à une époque où j'ai vu la plus haute probité présider aux relations entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile, je vivais de ces impressions et sous l'impulsion acquise. Combien d'autres ont fait comme moi, qui à cette heure aussi le regrettent ! Toutefois je ne préjuge rien de l'avenir, moi qui n'ai plus d'avenir. Regardez plutôt mes cheveux blancs qui m'avertissent que bientôt j'irai rendre compte à Dieu de ma longue vie épiscopale ! J'ai été conciliant autant qu'il m'a été possible, mais jamais je n'ai sciemment commis une injustice. Or ce serait une injustice de vous gratifier même, suivant le mot de M. le préfet, d'un déplacement honorable, car je donnerais tort devant tout mon diocèse à un homme qui a fait son devoir. Il n'y a jamais de déplacements honorables quand ils sont imposés.

—Je n'ai pas à discuter votre décision, Monseigneur. Je ferai ce que Votre Grandeur m'ordonnera. Cependant il me serait pénible de penser que je serais la cause du trouble de la paix publique. L'affaire de la grève d'Epineuseval sera portée à la tribune de la Chambre, et c'est sur vous, Monseigneur, que tomberont les coups, à cause de moi.

L'évêque se leva.

Drapé dans son manteau violet, l'oeil étincelant, ses longs cheveux blancs sortant de dessous sa calotte et retombant sur ses épaules, avec on visage émacié et inspiré, il ressemblait à l'un de ces pontifes d'autrefois qui, en résistant aux passions royales ou féodales, ont fait de la France le royaume de la justice et de la bonté.

—Croyez bien, mon cher ami, dit-il, que j'ai vu toutes les conséquences de la décision que je prends... Ils ne peuvent rien sur moi, ma vieillesse même me met hors de leurs atteintes, mais ils frapperont mes prêtres et ils n'ignorent pas que c'est me frapper au coeur. Oui, je les verrai tomber l'un après l'autre, privés de leurs traitements, sur une basse délation, sur une lettre d'anonyme ou d'ennemi, en butte à mille ennuis, à mille vexations. Mais je les abandonnerai pas. Je vendrai ma crosse, s'il le faut ! J'irai, moi, un vieillard, tendre la main à mes diocésains riches, pour mes prêtres indigents, et je suis sûr que Dieu ne refusera à personne le pain quotidien que nous lui demandons tous les jours !...

Il arpentait maintenant à grands pas son cabinet de travail, parlant avec enthousiasme, d'une voix jeune et ardente, et portant à son front comme une auréole de justice qui le transfigurait. La joie même débordait de son coeur et de ses lèvres, la joie de la persécution, avec cette belle humeur d'un général qui, en face de l'ennemi accepte franchement la bataille.

Le soir tombait. Un rayon embrasé du soleil couchant pénétra dans la chambre et alluma les colonnes de cristal qui brillèrent ainsi que de longs rubis. Il régnait au dehors dans l'atmosphère adoucie une paix profonde, et comme une clémence universelle.

L'abbé Jacques se leva à son tour. Mais l'évêque possédé par son idée ne le voyait pas.

—Et s'ils m'obligent à faire campagne, poursuivit-il sur un ton plus bas, étonnamment calme et résolu, je ferai appel à l'opinion publique. Je parlerai à toutes les chaires et à toutes les tribunes. On ne sait pas combien une voix d'évêque peut remuer d'échos et ébranler de consciences. Le pays se rangera du côté de la justice et de la dignité. Jamais en France un évêque ne proteste sans que toutes les âmes catholiques vibrent à l'unisson, et qu'il se crée aussitôt un courant de respect, d'autorité et de sympathies unanimes.

Puis apercevant l'abbé Jacques debout devant lui:

—Un gouvernement sérieux voyez-vous, dit-il, ne voudra jamais s'embarquer en de pareils embarras. Les ministres n'aiment pas les croisades, surtout prêchées par un évêque. Allez, retournez sans inquiétude et sans peur dans votre paroisse. Je vous bénis, mon enfant, de tout mon coeur d'évêque, et de cette même main qui vous a consacré.

L'un et l'autre étaient vivement émus.

Le soir même, Mgr Bonnamy écrivait au préfet Michelin:

"Monsieur le Préfet,

"Moi aussi je me suis entouré de renseignements au sujet de la douloureuse affaire d'Epineuseval, et je ne crois pas qu'ils soient en tout point conformes aux vôtres. Je me suis convaincu que la conduite et l'attitude de M. le curé d'Epineuseval ont été non seulement irréprochables, mais au-dessus de tout éloge.

"Vous possédez à un trop haut degré l'esprit de justice, Monsieur le Préfet, pour ne pas comprendre que mon devoir m'interdit même de paraître frapper un innocent. Vous-même, j'en suis sûr, m'en estimeriez moins. Au surplus, je me tiens pour assuré que votre bonne foi a été surprise, et qui nous n'aurons plus à revenir sur ces choses pénibles qui ont obtenu malheureusement un retentissement trop considérable.

"Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de mon profond respect."

Le gouvernement recula devant cet homme qui déclarait ainsi, en langage discret, qu'il ne reculerait pas.

Les débats furent orageux à la Chambre. Les socialistes poussèrent leurs hurlements habituels, le Président du Conseil dut intervenir lui-même, pour empêcher le cabinet de se disloquer. Il reconnut d'ailleurs loyalement que "si des soupçons avaient pesé un instant sur le desservant d'Epineuseval, aucune preuve solide n'avait été apportée en faveur de sa culpabilité." Et l'on passa sans encombre à l'ordre du jour.

La paix était rétablie à Epineuseval. L'usine continuait à marcher, mise sous une direction plus forte et avec plus d'esprit de suite. M. Tintoret comprenait enfin la nécessité de son intervention personnelle dans les affaires de la commune, comme dans ses affaires industrielles, et il travaillait à réparer sa faute en vue des élections futures.

Une note affichée dans les ateliers portait que si le passé était oublié, a l'avenir tout ouvrier indiscipliné serait renvoyé à la première manifestation de désordre.

Le Huron se sentit visé, aussi demeura-t-il plus calme, c'est-à-dire plus hypocrite.

Mais un dimanche soir on l'entendit qui disait en confidence à un copain, en sortant du café Léotard:

—Nous l'avons manqué, mais nous le tiendrons toujours !

TROISIEME PARTIE

I

Il était minuit.

Deux violents coups de sonnettes retentissent à la cure d'Epineuseval.

L'abbé Jacques sauta à sa fenêtre:

—Hâtez-vous, Monsieur le curé ! lui cria une voix inconnue. Il y a une femme qui se meurt dans la maisonnette du Val-Grionche, près du canal.

Il s'habilla à la hâte, passa à l'église pour y prendre les saintes huiles, et se précipita dans la direction indiquée.

Un étranger s'était venu camper là quelques semaines auparavant, à l'occasion des travaux du canal, dans une maison en planches. En même temps qu'il travaillait au chantier, sa femme tenait un petit débit de vin dont il était le meilleur client. Les ouvriers l'appelaient le Toinot, et il avait une petite fille, nommée Louisa, âgée d'une douzaine d'années.

L'abbé Jacques les connaissait de vue seulement.

Il y avait une bonne demi-lieue à franchir. Au bout d'un quart d'heure il aperçut devant lui, en contre-bas du canal, la pauvre maison avec son unique fenêtre, éclairée d'une lumière vacillante, devant laquelle passaient et repassaient des ombres inquiètes.

De plus en plus, il pressait le pas. Arriverait-il à temps ? Aussi bien, pourquoi ne l'avait-on pas prévenu plus tôt S'il avait su que cette femme fut malade, il l'aurait visité dès longtemps. Mais voilà, ses paroissiens, malgré ses recommandations, souvent ne l'avertissaient qu'au dernier moment; et encore ceux-ci n'étaient que des paroissiens d'aventure.

Sur le chemin qui dévalait, il priait son bon ange de le conduire rapidement, et recommandait au bon ange de la malade de veiller sur elle. Sans doute que celui-ci n'était pas habitué à entendre beaucoup de prières !

Enfin il frappe à la porte, qui s'ouvre aussitôt.

—Monsieur le Curé, lui dit le Toinot, ma pauvre femme s'en va, vous voyez bien..., elle a une fluxion de poitrine double..., et son souffle n'est plus qu'un râle.

Cependant elle reconnut le prêtre, qui s'assit à son chevet, l'exhorta doucement à bien mourir et lui donna les derniers sacrements. Il resta une heure dans ce taudis, encourageant le père, qui avait bu, sans doute pour s'étourdir, mais qui gardait des lueurs de bon sens.

Le mobilier était sommaire: quelques ustensiles de cuisine, des chaises bancales, une table vermoulue, un lit de fer, avec des haillons pour couvertures, une paillasse trouée qui laissait voir une paille fatiguée, un seul drap usé et malpropre.

Dans un coin, sur un amas de vieux vêtements, dormait à poings fermés, tout habillée, Louisa.

—Ah ! Monsieur le curé, la vie, quelle misère de misère ! disait le Toinot, en tenant dans ses mains son front trop lourd.

Et il essayait vainement de se redresser: ses jambes flageolaient et se dérobaient sous lui, effet de l'ivresse et du chagrin.

Après avoir essayé d'une conversation qui demeurait sans suite, l'abbé Jacques lui tendit la main, suggéra une dernière prière à la malade, et s'en alla triste, réfléchissant à cette "misère de misère" qu'est la vie pour tant d'hommes du peuple volontairement abrutis, comme le Toinot, et qui vivent ainsi sans savoir se gouverner, sans penser à Dieu, dans une lamentable pauvreté de l'âme et du corps.

La malheureuse femme allait mourir dans quelques moments peut-être. Elle du moins avant de rendre le dernier soupir aurait fait oeuvre de créature humaine, en baisant la croix et en criant vers Dieu: "Pardon, mon Dieu ! Je vous aime !" Mais son ivrogne de mari, mais cette Louisa qui sans doute n'avait aucune connaissance de Dieu, de son âme, que deviendraient-ils La misère de misère, la voilà, une vie sans foi terminée par une mort sans Dieu !

Encore une fleur de pavé sans doute, cette enfant dont il n'avait qu'entrevu les traits, flétris déjà.

En avait-il rencontré de ces plantes méchantes, empoisonnées !

Plusieurs cependant s'étaient couvertes de belles fleurs saines et suaves, de fruits tardifs qui avaient mûri au ciel.

Et le souvenir s'imposait à lui, non sans douceur, d'Anna la gréviste, à qui la grâce de Dieu avait procuré une sainte mort parce qu'elle n'avait pas voulu entrer dans un complôt infâme tramé contre lui, prêtre du Christ.

La nuit était fraîche et pure, une de ces nuits de février où le froid semble donner aux étoiles une plus grande intensité d'éclat. Le disque de la lune apparut soudain à l'horizon. D'abord une simple ligne de feu; puis un globe qui montait lentement, curieusement ,comme pour inspecter la terre et le ciel; enfin elle émergea semblable à une brillante hostie, devant laquelle les étoiles paraissaient s'incliner.

Sous le firmament il se produisit comme un moment d'attention, les astres s'entretenaient ensemble dans leur langage à eux, et ils étincelaient ainsi que des yeux vivants.

L'abbé Jacques les contemplait, se berçant de ses idées favorites:

—Qu'est-ce qui se passe là-haut ? Qu'il fera bon jouir un jour de cette harmonie, de ce concert des mondes ! Et penser qu'il est des hommes qu'on appelle savants et qui prétendent que cela s'est fait tout seul ! Insensés !

La Voie lactée se rapprochait de l'horizon à l'ouest, chassant devant elle les Pléiades qui se couchaient, et la brillante constellation d'Orion dont on n'apercevait plus qu'une étoile fuyante. Puis tout se mêla dans une demi-lumière discrète: les étoiles s'effaçaient devant leur reine.

—A quelles lois mystérieuses obéissent tous ces astres ?... Quelle tranquille et majestueuse simplicité dans leur mouvement ! Comme Dieu doit être fier de son oeuvre qui le glorifie ! Et pourtant cette âme chrétienne qui le connaît, lui obéit librement; et l'âme est plus belle à ses yeux que toutes ces merveilles. Elle brillera plus lumineuse au ciel que toutes ces constellations durant toutes les éternités.

Et il fit sa prière du matin, en songeant à cette femme qu'il venait de visiter, afin que, bientôt, lorsqu'elle comparaîtrait devant son Juge, elle trouvât une prière amie qui l'eût devancée.

Il ne se trompait point.

Quelques heures après, lorsqu'il fit jour, le Toinot, dégrisé et pleurant, venait lui annoncer la mort de sa pauvre femme.

(A suivre)

DIX MINEURS TUES

Pittsburg, 17.—Le support qui les tenait à 285 pieds au-dessus d'un fond rocheux, dans une des mines d'Ellsworth, No 1, comté de Washington, a cédé tout à coup et les dix malheureuâ mineurs ont été précipités dans l'espace. Six, en touchant le roc ont été tués instantanément, un autre est gravement blessé, trois autres n'ont reçu que de légères contusions.

La mine appartient à la Ellsworth Coal Co.

ACHILLE LUCHAIRE

Mort de l'historien francais. membre de l'Institut

Paris, 15.—M. Achille Luchaire, historien, français, membre de l'Institut, est mort hier. Il est né à Paris en 1846.

Achille Luchaire avait pris à partie Anatole France, au sujet de l'histoire que ce dernier a publié de Jeanne d'Arc. Il réussit à démontrer très clairement que M. Anatole France avait fait erreur sur plus d'un point.

CHEZ LES MINISTRES

Ottawa, 17.—Au conseil tenu par les ministres hier après-midi, le ministre de la Justice a soumis son rapport relativement aux deux meurtriers de Montréal, Smith, le coucroche, et un Italien du nom de Nicoli. Dans le premier cas, le ministre a carrément refusé d'accorder un nouveau procès à l'accusé. Mais il lui reste encore à soumettre son rapport au gouvernement relativement à l'exercice de la clémence du chef de l'Etat.

DANS LAVAL

Montréal, 17.—Une nouvelle élection dans le comté de Laval est chose tout à fait vraisemblable. M. J. W. Levesque, le candidat libéral qui vainquit l'hon. M. P. E. Leblanc, le chef conservateur, aux dernières élections provinciales, a admis que certaines irrégularités avaient été commises par ses agents. La cour doit de toute probalité annuler l'élection aujourd'hui.

CORRESPONDANCE ROMAINE

L'anarchie au conseil municipal. Le renchérissement des vivres. La question des loyers. La Rome nouvelle.

Rome, le 29 octobre 1908.

Tandis qu'au Vatican le Souverain Pontife continue avec une persévérante énergie à réaliser son plan de réorganisation, au Capitole s'est installée en maîtresse l'anarchie ; et, quoique nous soyons en vacances, on peut dire que nous sommes en pleine crise municipale.

Voilà un peu plus d'un an que la municipalité blocarde a pris l'administration de la ville. On n'a pas oublié l'exhubérance de son triomphe et les merveilleuses promesses qu'elle avait faites aux citoyens. Ce ne sont pas leurs ennemis, mais les conseillers municipaux eux-mêmes qui s'appellent "le bloc". En effet, composés de monarchistes constitutionnels, de francs-maçons, de républicains et de socialistes, ils n'ont de commun que l'anticléricalisme. Et pour former un bloc, aucun ciment ne vaut l'anticléricalisme. Il est si facile de s'unir dans la haine, pour opprimer l'ennemi commun ; et pour tous les gens qui préfèrent encore plus la libre vie que la libre pensée, la religion qui prêche la morale du renoncement et du sacrifice sera toujours l'ennemi commun. Aussi est-ce au nom de l'anticléricalisme que le bloc a livré la bataille contre l'ancienne administration municipale, qui, si elle avait le tort d'être un peu pâle et effacée avait un moins le mérite d'être honnête et digne. Et le bloc faisant appel à toutes les passions destinées à triomphé, pour donner à son triomphe toute sa signification il a aussitôt élu maire de Rome, Nathan, juif d'origine, de père inconnu ou trop connu, de nationalité anglaise, ancien grand maître de la franc-maçonnerie.

Mais quand il s'est agi de gouverner, nos édiles se sont vite aperçus que l'anticléricalisme ne suffirait plus, la haine unit contre les adversaires, mais est un pitoyable élément d'administration. Et les difficultés sont venues.

Les élections s'étaient faites sur ces questions vitales pour Rome : le renchérissement progressif des vives, et les prix élevés des loyers. En effet, durant ces derniers temps les denrées de première nécessité ont atteint des prix excessifs : la viande est inabordable pour les bourses moyennes : les légumes sont hors de prix ; et le vin lui-même, qui surabonde dans plusieurs parties de "Italie et même dans les campagnes romaines est devenu plus cher ; grâce à un lourd octroi que l'on perçoit aux portes de la ville. C'est pire encore pour les loyers : la population de Rome s'est accrue très rapidement, tandis que les constructions de nouvelles maisons se ralentissait et était tout à fait insuffisante pour offrir un abri aux nouveaux arrivants. En conséquence il y eut un encombrement énorme, et les propriétaires des maisons en profitèrent pour exiger des loyers exagérés. En sorte que Rome jouit du privilège, peu enviable, d'être la ville du monde où la vie est la plus chère. Ajoutez que l'industrie y est à peu près nulle, le commerce très limité, et vous comprendrez aisément la crise aigue qui traverse la ville.

* * *

Il faut reconnaître que les candidats du bloc exploitent admirablement cette situation difficile, en rendant responsables les aristocrates et les bourgeois qui siégeaient au Capitole, et annoncent que parti populaire aurait vite fait de remédier au mal s'il était au pouvoir. Le peuple, toujours facile à se laisser leurrer, les porta au Capitole.

Or, de l'avis unanime, ils ont fait preuve d'une incapacité radicale : jusqu'ici leur administration, loin de remédier à la situation difficile n'a fait que la faire empirer. Ce ne sont pourtant pas les projets qui ont manqué: nos bons conseillers blocards en ont déposé 677 ; mais aucun n'a été réalisé. Et la misère est allée grandissante. Les loyers qui étaient déjà exorbitants, se sont encore élevés d'un bon tiers, en moyenne par toute la ville, et le maire Nathan, pour ne pas rester en arrière, a lui-même augmenté le loyer des maisons qui ne sont pas propriété privée, comme celles qui appartiennent à la commission.. Pour comble le conseil municipal a établi un nouvel impôt de 4 p. c. sur tous les loyers ne dépassant 800 francs.

Le prix des vivres s'est accru dans les mêmes proportions : les viandes, le beurre, le lait, les oeufs, les légumes, les fruits, ont augmenté, qui d'un quart, qui d'un tiers, qui de la moitié, dans une année du régime blocard. Sans doute, il y a d'autres villes où l'on pourrait constater de pareils renchérissements ; mais là les salaires augmentent à peu près dans la même proportion. A Rome au contraire les salaires restent stationnaires, et souvent diminuent par le manque de travail.

Aussi la misère a atteint des proportions effrayantes. Je ne parle pas des légions de mendiants déguenillés qui encombrent la ville : ceux-ci sont les moins à plaindre, car la foule des étrangers qui visitent Rome se laisse facilement frustrer à la vue de cette misère vraie ou simulée; il est de ces mendiants qui font des journées deux fois meilleurs que les salaires d'excellents ouvriers.

Ce sont les petits employés et les honnêtes ouvriers qui ont le plus à souffrir. Que d'exemples lamentables je pourrais citer : Un brave employé des postes m'a raconté son histoire : il est marié et père de cinq enfants. Il gagne 150 francs par mois. Il a dû louer un appartement de trois chambres avec une cuisine pour 84 francs par mois : il lui reste donc 66 francs par mois pour la nourriture, le vêtement, l'instruction des enfants et tous les autres menus frais. Aussi à peine une fois par mois on voit de la viande sur la table ; et c'est chaque mois un problème angoissant de joindre les deux bouts. Et dire qu'il passe pour fortuné et que des milliers et des milliers envient son sort ! Aussi concluait-il avec le proverbe italien : "Si stava meglio, quando si stava peggio". "On était mieux quand on était plus mal." Il y a 20 ou 25 ans, à la campagne on gagnait à peine 30 à 40 sous, mais avec cela on avait de la nourriture en abondance, et on vivait tranquillement sans graves soucis."

* * *

Maintenant il faudrait conduire nos lecteurs dans un de ces quartiers excentriques, construits depuis quelques années, dans le quartier de "Monte Testaccio", par exemple sur la route de St-Paul hors les Murs. Ils verraient, sur l'alignement des rues d'énormes maisons de 5 ou 6 étages, bâties dans le style de la renaissance, prétentieuses, avec un faux air de grandeur, lourdes imitations des palais de l'époque classique. Presque toutes sont plus décrépitées à bout de six ou sept ans que les vrais palais qui ont trois siècles d'existence. Mais il faut pénétrer à l'intérieur : ces immenses casernes sont divisées en petits appartements de deux ou trois chambres, dont plusieurs manquent d'air ou de luimière. Dans chaque appartement loge une famille, qui paie pour les deux chambres un loyer de 40 francs par mois. Souvent la famille ne peut payer ce loyer, alors elle s'associe avec une autre famille, et on loge ensemble entre ces murs si étroits. Il n'est pas rare de trouver 10 et 12 personnes entassées ainsi dans deux misérables chambres, avec quelles conséquences hygiéniques et morales, le lecteur peut se l'imaginer. Menacés d'une enquête, les propriétaires ont interdit ces ménages doubles, et on dû les mettre de force à la porte. Ces pauvres gens ne sachant où aller, s'installent où ils peuvent, dans les recoins des vieilles murailles romaines, dans des huttes de paille qui valent celles des sauvages d'Afrique et d'Océanie ; et l'âme se serre quand on pense à l'hiver qui approche.

* * *

Le remède ? Il est bien difficile à trouver. Arrêter l'immigration et faire retourner à la campagne ceux qui en sont venus et n'ont point trouvé de positions en ville ? Hélas ! les grandes villes, et Rome surtout, continueront longtemps encore à exercer leur attraction fascinatrice sur les gens de province: et ceux qui ont goûté à la coupe de la terrible enchanteresse, sont ses esclaves, et préfèrent la misère noire à l'effort de la quitter. Les arrêter par la force ou par la loi est chose presque chimérique et inapplicable: du reste ce n'est pas le bloc qui s'y résoudra, puisque c'est parmi ces nouveaux venus qu'il trouve ses plus fermes soutiens.

Alors bâtir des maisons, toute une cité ouvrière ? D'autres villes en ont donné l'exemple, mais Rome ne semble pas pressé de les imiter. On peut dire qu'on ne l'a pas même essayé: il n'y a pas ici ces petites demeures, modestes mais confortables, bâties chacune pour une famille, où l'ouvrier honnête peut abriter sa famille: on n'a bâtie pour le peuple que ces immenses casernes où s'entassent parfois jusqu'à 80 familles. La municipalité a fait projets sur projets pour construire des habitations ouvrières; mais il se heurte à une impossibilité pratique: il n'a pas d'argent; et plus il ira moins il en aura, car une de ses autres folies consiste à vouloir changer Rome en une capitale moderne. Ici encore, Nathan se vantait que les Italiens qui de l'étranger reviennent à Rome seront étonnés de trouver de larges rues, de spacieux boulevards, à la place des étroites ruelles de la Rome des Papes. Que le conseil municipal continue à tracer des rues, à percer des boulevards, tandis que les pauvres gens se réfugieront dans des trous et mourront de faim ! D'autre part, jamais il n'y a eu moins d'initiative privée: les capitalistes n'ont pas confiance, les capitaux étrangers ne viennent pas, et ceux de la ville vont ailleurs. Il est juste de dire que la ville ne fait rien pour les encourager. Aussi partout il y a stagnation du travail.

Le peuple qui a voté d'enthousiasme pour le bloc commence à comprendre qu'il a été déçu : dans deux réunions tenues à la Chambre du Travail, les ouvriers syndiqués ont violemment accusé le bloc d'avoir failli à ses promesses, de s'être moqué du peuple, et de n'avoir songé qu'à caser et engraisser ses membres. Nous avions donc bien raison de dire que nous étions en pleine crise municipale ; et pas n'est besoin d'être prophète pour annoncer que la situation ne fera qu'empirer.

Nous ne sommes pas de ceux qui se réjouissent du mal, quand il vient de leurs adversaires ou les atteint. Nous souffrons des tristes conditions de la ville et compatissons sincèrement à la misère imméritée de tant de pauvres gens. Mais nous pouvons nous réjouir du bien qui sort du mal : et c'est une consolation et un espoir de constater que le peuple de Rome commence à comprendre que la haine et l'anti-cléricalisme ne sont pas des méthodes d'administration, et que le bloc le trompe et l'exploite. Que les catholiques se tiennent prêts : on aura recours à eux pour relever les ruines, puissent-ils alors être à la hauteur de leur mission !

TESTIS.

CONGRES CATHOLIQUES

Chicago, 16.—La première séance du premier Congrès dit "American Catholic Missionnary Congress' a eu lieu hier.

Le Congrès durera quatre jours. Des prélats, des prêtres et des laïques de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis y assistent.

Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême au Canada, a été le principal orateur au banquet d'hier soir. Il avait pris pour sujet : "The Spirit of Church Extension". Il y a traité du réveil de l'esprit religieux, en réponse à l'appel lancé par la voix de Dieu même.

En terminant son discours Sir Charles a prié l'assistance de se joindre à lui dans une déclaration solennelle d'attachement à la vieille foi catholique "To the old faith".

FEU L'ABBE RENAUD

Montréal, 17.—De notre bureau.—M. l'abbé Pierre Octave Renaud est décédé dimanche à l'Asile St-Jean de Dieu, maison Ste-Thérèse, à l'âge de 75 ans.

Il était né à St-Henri de Mascouche le 27 février 1833. Après des études classiques à l'Assomption et à Terrebonne, il fut ordonné prêtre et fut quatre années durant, directeur du collège de Terrebonne. Il fut ensuite 7 ans à St-Paul de Joliette en qualité de vicaire ; puis il passa 17 ans comme procureur paroissial à St-Joseph de Cohoes, et 19 ans dans la paroisse du Sacré-Coeur au même endroit. Il s'était retiré à la maison Ste-Thérèse il y a un an.

M. l'abbé Louis Lavigne, curé de l'église du Sacré-Coeur à Cohoes, est venu chercher le corps qui sera inhumé dans le cimetière de son ancienne paroisse.

SOUMISSIONS

Montréal, 17.—De notre corres.—"L'Electric Service Co" offre à la ville d'entreprendre l'éclairage des rues pour une période de dix ans au prix de $60 par lampe par année.

GROS CONTRAT

Montréal, 17.—De notre corres.—Le contrat pour la construction du marché des Trois-Rivières a été accordé à M. Télesphore Dugas au montant de $2,500.00. M. Daoust, architecte de Montréal a fait le dessin des plans.

LA MAIN NOIRE

Montréal, 17.—De notre représ.—Mtre N. K. Laflamme a reçu de la "Main Noire" une lettre lui ordonnant de se rendre à un certain endroit et de déposer une somme de $200. Mtre Laflamme s'est contenté de remettre la lettre au chef de la Sûreté.

VENTE ILLICITE

Un nommé Louis-Joseph Déry, demeurant dans une paroisse du comté de Lotbinière, a été condamné à $100 d'amende et les frais pour s'être permis de vendre de la boisson sans licence. C'est la deuxième accusation de ce genre portée contre lui.

AUTOUR D'UN PROCES

Montréal, 17.—De notre bureau.—Un jury s'est formé en cour criminelle cet avant-midi dans le but de déclarer si John Dillon le meurtrier du constable Shea est dans un état mental tel qu'il ne peut subir son procès.

LES LOTERIES

Montréal, 17.—De notre bureau—J. A. Fauteux, bijoutier, a été trouvé coupable en cour criminelle, ce matin, d'avoir fait de la publicité en faveur d'une loterie. Il a été condamné sur le champs à une amende de $100.

FATALE MEPRISE

Montréal, 17.—De notre bureau—Un bébé de trois ans, dont la famille habite au No 1091 rue Dorchester-Ouest, est mourant à l'Hôpital-Général, sa mère, à la suite d'une méprise, lui ayant fait avaler de l'acide phénique en guise d'un remède contre le rhume.

LE CHEF BENOIT

Montréal, 17.—Le conseil de ville a voté hier comme bonus de retraite une année de salaire au chef Benoit qui se retire après 37 ans de service dans la brigade du feu dont vingt ans comme chef.

M'ENCOURAGEZ-VOUS ?

Je m'empresse chère filleule, de répondre à votre aimable lettre me faisant part de vos prochaines fiançailles, et me demandant ce que j'en pense. L'idée est excellente en elle-même, mais j'en suis à me demander si votre futur mari fera votre bonheur. A en juger par les raisons qui vous ont déterminée à l'accepter, je crains fort que vous n'ayiez apporté en cette affaire si importante toute la prudence nécessaire pour savoir ce qu'il vaut et ce que valent ses parents.

Vous me dites en effet, qu'il a des traits distingués, des cheveux bruns tirant sur le noir, une voix harmonieuse, des manières douces et affables et puis qu'il est toujours bien mis, toujours propre, qu'on ne voit aucune tache sur ses vêtements. Parfait, mais vous semblez oublier que tout ce qui brille n'est pas or et que l'or le plus pur peut se changer en plomb parfois.

Vous vous êtes probablement laissée entraîner par ses belles manières, à la façon des charlatans qui jugent entre eux que les plus grands bouffons sont les hommes les plus parfaits.

Pour moi, ce ne sont là que des amitiés où il n'y a encore que de la "vertu en herbe et du jugement en bouton". Si c'est le cas, elles se fondront comme la neige au soleil.

Je concède avec vous qu'il faut quelque chose pour l'oeil, mais il ne faut pas donner à la beauté l'importance que vous y attachez.

"La beauté plaît, l'esprit amuse, la sensibilité passionne, la bonté seule attache" a dit un auteur.

Rappelez-vous que l'extérieur d'un homme, ses traits et ses manières sont à son esprit ce que la reliure est à un livre. Oh ! que de mauvais livres recouverts de velour et dorés sur tranche."

Qu'importe sa belle mise, s'il n'a aucune valeur intellectuelle et morale, ou encore s'il est paresseux ou vaniteux. Si par malheur, il était paresseux, il causerait inévitablement votre ruine sans compter qu'il serait un objet de dégoût pour tout le monde.

Quant à sa manière de parler et aux beaux sentiments qu'il vous a manifestés dans sa correspondance, qui vous dit qu'il n'est pas un de ces bavards ou de ces hâbleurs qui ayant appris quelques phrases ronflantes, les prononcent avec emphase, en les accompagnant de beaux gestes, vraies bulles de savon que la moindre piqûre d'épingle fait crever.

Et tous ces beaux sentiments qu'il sait si bien coucher sur le papier, les a-t-il réellement au fond du coeur ?

Rappelez-vous ce que disait le P. Faber : "Nous sommes, en fait de louanges, comme les chameaux altérés dans le désert, qui sucent avec délices la moindre goutte d'eau bourbeuse, sans faire attention à la qualité."

Pesez bien toutes ces paroles, si vous ne voulez pas être déçue.

Vos dernières paroles me font bien voir que vous avez attaché beaucoup plus d'importance à l'extérieur qu'à l'intérieur. Puisque ce jeune homme a mené la vie, comme on dit vulgairement, et qu'il n'est pas pieux, pourquoi vous obstiner à l'entretenir et courir ainsi après votre malheur.

Je vous laisserai savoir prochainement ce qu'il faut penser de ces jeunes gens qui aiment à bien passer leur jeunesse, avant d'entrer en ménage.

ANDREE.

MONSIEUR DE MUN

Heureux ceux qui n'ont pas seulement la foi, mais qui sentent l'enthousiasme déborder de leur coeur ! Nous avons entendu M. de Mun au cercle des ouvriers, c'est admirablement beau.

Un jeune officier avec le zèle d'un apôtre s'exprimant dans un langage digne de l'Académie, c'est ce qui ne se rencontre pas souvent.

M. de Mun est un des fils d'Eugénie de la Ferronnays. Sa pieuse et mélancolique mère lui a laissé, en partant pour le ciel, le pieux et poétique héritage de ses vagues aspirations vers le beau et le divin. Il y a dans le regard de ce jeune homme quelque chose de céleste. Il s'est dévoué à l'oeuvre des patronages ouvriers. Rien ne le décourage, ni les obstacles de toutes sortes, ni le peu de succès, ni les railleries du monde, ni les insultes des partis, ni les dégoûts attachés à une pareille entreprise.

J'admire surtout qu'il puisse rester enthousiaste. Ah ! quand on voit de près ce peuple des villes au dix-neuvième siècle, on se prendrait plutôt à douter des destinées de l'humanité et de l'existence de l'âme dans ces corps abrutis. Lui, il a foi en Dieu, en l'homme et en son oeuvre, et il le dit bien. Il voit l'homme par ses beaux et nobles côtés. Dernièrement, j'entendais des femmes, chrétiennes et charitables cependant, échanger la conversation suivante : "Vos pauvres vous sont-ils un peu reconnaissants ?—Bast ! que m'importe ! Je ne m'en inquiète pas, ce n'est pas pour eux que je travaille." M. de Mun ne dirait pas cette cruelle parole ; il travaille pour Dieu, mais aussi pour l'humanité ; il ne dédaigne pas la reconnaissance des pauvres parce que ce sentiment relève l'homme qui l'éprouve, comme celui qui le fait éprouver.

Quel ferme chrétien que ce jeune homme ! On dirait quelque martyr de la légion Thébaine ressuscité pour réveiller notre âme engourdie. "On nous appelle des illuminés, disait-il, j'accepte ce nom ; tant de gens dans notre siècle sont environnés de ténèbres, qu'on est tout heureux de se sentir en plein dans la lumière. On rit de notre zèle, et nous, nous nous en faisons gloire en répétant cette fière parole qui a fait le monde moderne : Nous sommes chrétiens ! nous possédons la vérité et nous ne pouvons nous en taire, "non possumus non loqui" ! Mais avant de parler à nos frères, nous nous adressons à Dieu, nous prions, car nous ne croyons pas qu'on puisse rien fonder sans la prière et sans la grâce."

La prière ! ce jeune soldat en parle comme jamais prédicateur n'en a mieux parlé...Il a comparé éloquemment la prière chrétienne à la prière antique, nous montrant le vieux Priam embrassant les genoux d'Achille, baisant les mains teintes encore du sang de ses fils, et fléchissant par ses gémissements cette sombre fureur du héros que rien encore n'a pu apaiser.

En parlant du pape, de l'Eglise, des persécutions endurées par l'évêque de Genève qui présidait l'assemblée, le jeune orateur s'est élevé jusqu'au sublime. Il nous a montré le pontife exilé à Ferney plus grand que les potentats et les despotes, entre la grimaçante image de Voltaire et le sinistre souvenir de Calvin. Puis il a trouvé des couleurs charmantes pour peindre le pèlerinage des ouvriers à Notre-Dame de Liesse, il a décrit avec une grâce pittoresque ce vieux château des princes lorrains, sur les murs duquel on peut saluer encore la double croix des Guises, emblème redouté des sectaires dans nos grandes luttes pour la vieille foi.

(*Fragment d'un journal intime, 2 février 1874.*).

LES FOURRURES

Ce qui se portera cet hiver

Cet hiver, les manteaux de fourrure se porteront énormément. Ils se font très longs allant souvent jusqu'au bas de la jupe et dans le même style général que des robes, c'est-à-dire demi-ajustés, de façon à laisser deviner les lignes du corps, sans les préciser. La "loutre" et le "breitschwanz" sont les espèces les plus employées, surtout le breitschmanz, qui possède deux qualités de première importance pour le long fourreau : la légèreté et le peu d'épaisseur. Cette fourrure gagne à être discrètement garnie de soutache, de galon, de passementerie et même le gros boutons d'ottoman.

Une particularité : la garniture, col, col-châle, bordure, peut se faire en une autre fourrure que celle du manteau lui-même. Loutre et hermine s'harmonisent agréablement.

Le vêtement du soir s'exécute en "zibeline", en "chinchilla", en "vison" et plus flottant, plus ample que celui du jour.

Une innovation : ainsi que les ébénistes utilisent habilement les veines du bois pour former des arabesques et des dessins variés sur les meubles, les fourrures se servent cette année des "arêtes" des peaux pour obtenir d'originales garnitures. On a fait par exemple un manteau de vison uniquement garni, tout autour et au bas des manches, par une large greeque formée par la ligne brune du dos du vison ; aussi un manteau dont l'emplècement est obtenu par le même procédé. Comme effet, c'est nouveau, sobre et distingué. On se rend aisément compte de l'énorme travail que nécessite ce système d'ornementation. C'est un véritable tour de force.

Les étoles deviennent de plus en plus souples. Pour leur donner un moelleux plus grand, on a imaginé de monter certaines peaux un peu dures, comme le "skung", par bandes étroites, séparées par un galon ou un ruban. L'étole "d'hermine", accompagnée du gros manchon, est excessivement élégante et riche.

Certains fourreurs enlèvent les petites pattes de l'hermine et les disposent en garniture autour de la fourrure. La somptueuse étole de "zibeline" demeure toujours la reine incontestée. Le "pékan", d'une fort agréable teinte et très seyant, est adopté par celles que le prix élevé de la zibeline éloigne. Le renard argenté demeure en faveur.

Les manchons, beaucoup moins plats que l'an dernier, sont toujours très grands. On en voit de cinquante centimètres de long ! C'est exagéré. La forme dite "tambour" domine, elle est légèrement arrondie et se fait beaucoup en hermine.

La toque de fourrure assortie plaît de plus en plus. Chapeau, étole et gros manchon en zibeline constituent réellement une parure merveilleuse.

Le travail des peaux s'est, comme on le voit, encore perfectionné cette année. Il est devenu un art admirable et compliqué.

Sur les 1500 millions d'habitants de la terre, 500 millions vivent dans des maisons, 700 millions dans des huttes ou des cavernes et les autres n'ont aucune habitation permanente.

AU FOYER

XXIVe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE

Evangile selon Saint Mathieu, XXIV, 15-35

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : "Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation qui a été prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit entende. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes ; que celui qui sera sur la terrasse du toit n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison ; et que celui qui sera dans les champs ne retourne point chez lui pour prendre son vêtement. Malheur aux femmes qui seront alors enceintes ou nourrices ! Priez pour que votre fuite n'arrive pas durant l'hiver ni au jour du sabbat. Car l'affliction de ce temps-là sera si grande, qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. Et si ces jours n'avaient été abrégés, nul homme n'aurait été sauvé ; mais ils seront abrégés à cause des élus. Alors si quelqu'un vous dit: "Le Christ est ici," ou "Il est là," ne le croyez point. Car il s'élèvera de faux christs et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes. Je vous en avertis par avance. Si donc on vous dit : "Le Christ est dans le désert," n'y allez point ;—"Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison," n'en croyez rien. Car, comme un éclair qui sort de l'Orient et paraît jusqu'à l'Occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. Partout où le corps se trouvera, là les aigles s'assembleront. Aussitôt après ces jours de tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus des cieux seront ébranlées. Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel ; et à cette vue tous les peuples de la terre feront éclater leur douleur, et ils verront le Fils de l'homme, qui viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté. Et il enverra ses anges, qui feront entendre la voix éclatante de la trompette, et qui rassembleront ses élus des quatre coins du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre. Comprenez ceci par une comparaison du figuier : quand ses branches sont déjà tendres et que ses feuilles commencent à pousser, vous savez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme va venir et qu'il est à la porte. Je vous le dis en vérité : cette génération ne passera pas sans que tout cela n'arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point."

Notre évangile est donc un prophétie ; mais c'est aussi une page d'histoire : car l'histoire nous montre l'accomplissement de cette prophétie jusque dans ses moindres détails.

D'après l'évangéliste Saint Luc, Jésus-Christ avait donné à ses disciples, comme signe avant-coureur de la ruine prochaine de Jérusalem, l'arrivée d'une armée étrangère autour de la ville. Alors ils devaient comprendre que la prédiction du prophète Daniel était sur le point de s'accomplir.—Et qu'avait donc prédit le prophète Daniel ? Il avait annoncé que dans cinq cents ans, la ville de Jérusalem et son temple seraient ruinés, le peuple juif anéanti, et que cette désolation affreuse durerait jusqu'à la fin du monde. Quand donc ils verront apparaître autour de la ville les étendards d'une armée étrangère, ce doit être pour eux l'avertissement que 40 ans après, on vit arriver une fuite.

Les disciples n'oublièrent point les avertissements de leur Maître. Lorsque 40 ans après,o on vit arriver une armée romaine autour de Jérusalem, les premiers chrétiens se réfugièrent dans la ville de Pella, située dans les montagnes, et qui ne fut pas inquiétée, parce qu'elle était sous la dépendance d'un roi ami des Romains.

Après les conseils donnés à ses disciples, Jésus-Christ nous trace le tableau effrayant des malheurs réservés aux Juifs coupables. "Il y aura en ces jours-là, dit-il, une tribulation si grande, qu'il n'y en a point eu de semblable depuis le commencement du monde et qu'il n'y en aura jamais.

Longtemps avant l'arrivée de l'armée romaine, un paysan, venu à Jérusalem pour une fête religieuse, commença tout à coup à crier : "Malheur à la ville ! Malheur au Temple ! Malheur à Jérusalem !" Il redoublait ses cris les jours de fête. Aucune autre parole ne sortait de sa bouche. Ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui lui donnaient à manger, n'entendaient jamais que cette terrible menace : "Malheur à Jérusalem !"

Au temps du dernier siège de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles et criant de toute sa force : "Malheur au Temple ! malheur à la ville ! malheur à tout le peuple !" A la fin, il ajouta : "Malheur à moi-même !" et il fut tué par un coup de pierre lancée par une machine de guerre des Romains.

Nous l'avons déjà dit : ce fut 40 ans après la mort de Jésus-Christ, en l'an 70, qu'une armée romaine vint mettre le siège devant Jérusalem, pour soumettre les Juifs qui s'étaient révoltés contre l'Empire. La ville était fortifiée et pouvait se défendre longtemps ; mais l'approche de l'armée romaine y ayant rassemblé une multitude innombrable, accourue de tous côtés, la famine se fit promptement sentir et finit par devenir affreuse. On s'arrachait la nourriture ; on dévorait les choses les plus infectes.

Beaucoup de Juifs voulurent alors sortir de la ville ; mais le général romain les fit crucifier sans pitié, afin d'épouvanter les rebelles. On en fit périr ainsi jusqu'à cinq cents par jour, en sorte que l'espace et les croix manquèrent bientôt.

Dévorés par la faim, les Juifs furent encore attaqués par la peste. Les places publiques, les rues et les maisons regorgeaient de morts. On entreprit d'abord de les enterrer, et une seule porte vit sortir, dans l'espace de deux mois, cent quinze mille cadavres. Mais bientôt il fallut y renoncer, et l'infection devint telle que le vent la porta jusqu'au camp des Romains, et ceux-ci craignirent un moment d'être empoisonnés.

On se hâta donc d'en venir au dernier assaut. Le général romain, désirant conserver le merveilleux temple, avait instamment recommandé à ses troupes de n'y pas toucher ; mais un soldat, comme s'il eût obéi à une inspiration divine, saisit un tison, et, se faisant soulever par ses camarades, le jeta dans un des appartements qui tenaient à cet édifice. Le feu prit aussitôt et consuma tout, malgré des efforts inouïs pour l'arrêter.

Ainsi fut accomplie la prédiction du Sauveur, touchant la ruine du Temple.

Le reste de la ville fut emporté, et les Romains y mirent tout à feu et à sang.

Ainsi se vérifia la parole de Notre-Seigneur : "Qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais un semblable désastre."

Quels enseignements devons-nous retirer de cette prophétie, devenue une page d'histoire ? C'est d'abord que Jésus-Christ est vraiment Dieu. Jésus-Christ annonce la ruine du Temple et de la ville de Jérusalem, 40 ans environ avant qu'elle ait eu lieu. Rien ne faisait alors soupçonner cette grande catastrophe. La prédiction est précise et détaillée ; elle s'est accomplie ponctuellement, et son accomplissement dure encore. Or, il n'appartient qu'à Dieu de connaître et de dévoiler, avec cette clarté et cette précision, les secrets de l'avenir. Donc, Jésus-Christ est Dieu.

Un autre enseignement digne d'être remarqué : Dieu châtie les peuples comme les individus, bien que d'une manière différente. Les individus, il ne les punit pas toujours ici-bas, car sa justice peut les atteindre dans l'autre vie. Mais une nation n'existe pas dans l'autre vie, en tant que réunion d'hommes ; et cependant elle peut être coupable en masse, coupable comme nation : alors Dieu la punit sur la terre.

LES DEUX MENETRIERS

Sur deux noirs chevaux sans mors,
Sans selle et sans étriers,
Dans le royaume des morts
Vont deux blancs ménétriers.

Ils vont d'un galop d'enfer
Tout en raclant leurs crins crins,
Avec des archets de fer
Ayant des cheveux pour crins.

Au galop des lourds sabots,
Au rire des violons,
Les morts sortent des tombeaux :
"Dansons et cambriolons !"

Et les trépassés joyeux
Suivent, par bonds essoufflants,
Avec une flamme aux yeux
Rouge dans leurs crânes blancs.

Soudain les chevaux sans mors,
Sans selle et sans étriers,
Font halte et voici qu'aux morts
Parlent les ménétriers.

L'un leur dit à haute voix,
Sonnant comme un tympanon :
"Voulez-vous vivre deux fois ?
Venez, la vie est mon nom."

Et tous, même les plus gueux
Qui de rien n'avaient joui,
Tous, dans un élan fougueux,
Les morts ont répondu : Oui !

Alors l'autre d'une voix
Qui soupirait comme un cor,
Leur dit : Pour vivre deux fois,
Il faut aimer encor.

"Aimez donc ! Enlacez-vous !
Venez ! l'Amour est mon nom !"
Alors, même les plus fous,
Les morts ont répondu : Non !

Tous, de leurs doigts décharnés,
Montrant leurs coeurs en lambeaux,
Avec des cris de damnés
Sont rentrés dans leurs tombeaux.

Et les blancs ménétriers
Sur leurs noirs chevaux sans mors,
Sans selle et sans étriers,
Ont laissé dormir les morts.

Jean Richepin.

FAUT-IL MARCHANDER ?

On se plaint que les femmes marchandent ; mais, certes on y est bien obligé quelquefois à cause de la mauvaise foi des vendeurs.

Cependant on marchanderait avec moins de ténacité, si l'on était plus au courant de la qualité et de la valeur des objets qu'on veut acheter.

Voulez-vous que le vendeur ne vous laisse pas longtemps discuter ? faites une offre raisonnable, résistez poliment aux sollicitations, puis allez ailleurs.

Le vendeur a l'oeil fin, il voit vite s'il a affaire à une novice ou à quelqu'un qui s'entend aux achats ; votre manière seule de demander, de regarder la marchandise, de la choisir, le met au courant de votre science, et s'il s'aperçoit que vous n'êtes pas à votre premier essai, si vous êtes ronde et polie, il cherchera moins à vous tromper qu'une autre.

Il voit vite aussi, à votre air, à votre parole surtout, s'il a affaire à une de ces femmes maniaques qui ont besoin de marchander, n'importe à quel prix, qui ne sont satisfaites de rien, qui ont l'habitude de tout examiner, de tout faire étaler, et qui ne viennent là souvent que par fantaisie. Il sera bien rare que vous ne soyez pas trompée.

Ou vous avez besoin d'acheter, ou non.

Si vous voulez acheter, sachez bien d'avance ce que vous voulez.

Si vous ne voulez pas acheter, qu'allez-vous faire chez un marchand ? L'ennuyer et dépenser votre argent.

La population du globe double en 260 ans.

LE BAPTEME DE MADE

On a mis à petite Made
Une robe en point d'Alençon
Avec des rubans en cascade,
Et les plus ravissants chaussons.

Sur le front blanc, une bouclette
S'enroule en frisons effarés ;
Collier, médailles et gourmette
Dans leurs écrins sont préparés.

Grand'Mère a sa robe de soie ;
Roger, son beau costume blanc,
Et le vieux castel, tout en joie,
Semble oublier le poids des ans.

Papa, qui veut se rendre utile,
De Made arrange le bavoir ;
Mais, si le zèle est très facile,
Combien aride est le savoir !

Maman, tout heureuse, termine
La toilette du cher poupon :
Voici la blanche capeline,
Et puis la douillette à pompons.

Tout est prêt ! et, déjà, les cloches
Résonnent dans le lointain bleu.
Le moment solennel approche :
Made, faites risette un peu !

. . . . . .

Le bébé dort parmi ses langes.
C'est fait, le baptême est fini.
O jour de fête ! O jour béni !
Petite Made est soeur des anges.

Suzanne Mazereau.

OH ! SURTOUT PAS DE POLITIQUE

Qu'est-ce donc que cette bête noire et malfaisante qui répond au nom pourtant harmonieux et doux de "Politique" ? Cela doit être le diable en personne, puisqu'il faut ainsi se signer et fuir à son approche, comme on fuyait jadis la Tarasque ou le Dragon de feu ?... Il s'agit seulement de s'entendre.

"Faire de la politique", c'est s'occuper des affaires publiques, chercher par tous les moyens honnêtes à défendre le bien contre le mal, les bons contre les mauvais, la cause de Dieu contre les suppôts du diable.

Ne dites pas que la politique implique "nécessairement" une préférence pour telle ou telle forme de gouvernement. La politique "peut" certes impliquer cette préférence, mais elle ne le "doit" pas "nécessairement".

C'est par la politique que depuis ... toujours—mais surtout depuis vingt ans,—les catholiques sont traqués, crossés, et souvent vaincus. Donc, s'ils n'en veulent pas faire, ils seront éternellement battus—bien que... pas contents.

Pas de politique !—Mais c'est retirer le vrai et seul moyen de lutte ; c'est la ruine ; c'est la mort ! Pourquoi ? Hé ! parce que la politique c'est l'arme sans laquelle on ne pourra jamais riposter aux coups de l'ennemi ; c'est le canon, l'obus, la mitraille qui nous tuent actuellement et doivent nous sauver, si nous les manions à notre tour contre nos adversaires.

Si nous ne faisons pas de politique, de la politique "catholique", nous serons comme les Russes en Mandchourie, braves, mais sans commandement ni activité, chassés de poste en poste, de place en place, et expulsés de nos oeuvres comme de nos églises, et Dieu même finira par être expulsé complètement de l'âme de nos enfants. Nous aurons non seulement perdu tout le matériel, mais encore, hélas! notre foi elle-même périra parce que nous n'aurons pas su la défendre contre la politique.

ERNEST AUGIER.

ETAIT-IL HARDI, UN PEU !

Un Anglais, grand amateur d'animaux rares et curieux, avait acheté au directeur d'une ménagerie, pour une somme considérable, un lion de Numidie qu'on était parvenu à apprivoiser.

C'était merveille de voir la douceur apparente de cet animal, naturellement si féroce. Il se laissait caresser, inclinait la tête ou l'élevait, selon les gestes qu'on faisait devant lui ; puis, à un commandement donné, il ouvrait la gueule et la tenait béante jusqu'à ce qu'on eût fait un nouveau signe pour lui permettre de la refermer.

L'Anglais, par une excentricité assez commune aux gens de sa nation, eut l'idée de plonger la tête dans la gueule de son lion domestique, tandis qu'il la tenait ouverte.

Cet essai lui ayant très bien réussi, il renouvela fréquemment l'expérience ; ses amis et ses voisins étaient invités à venir voir ce curieux spectacle.

Quand un groupe de visiteurs se trouvait réuni dans son appartement, notre Anglais commençait son manège. Se jouant avec le lion, il lui passait les bras autour du cou, et provoquait ses gentillesses. Ensuite, une cravache à la main, il avait l'air de gronder, de punir. Et toujours, la scène se terminait par le même tour périlleux : on le voyait plonger la tête dans la gueule du lion et la retirer sans éprouver aucun mal.

Hélas ! il advint qu'un jour l'animal féroce retrouva ses premiers instincts : sa gueule se referma brusquement au moment où l'Anglais venait d'y enfoncer la tête ; l'infortuné fut broyé sous la dent du lion.

Ce dénouement vous fait frémir, mon cher lecteur, et vous dites : "Oh ! qu'il faut être insensé pour jouer ainsi avec sa vie ! Si encore cet Anglais avait été obligé de se soumettre à ce jeu barbare, on comprendrait une telle imprudence ; mais la commettre de sang-froid, la renouveler chaque jour, et tout cela pour un vain plaisir, c'est une folie !"

Vos réflexions sont très justes, et nous raisonnons absolument de la même manière que vous. Mais si vous voulez être conséquent avec vous-même, peut-être devrez-vous avouer que plus d'une fois vous vous êtes exposé à un semblable péril.

C'est qu'en effet il y a un lion plus redoutable que ceux en chair et en os, fussent-ils de Numidie... C'est le démon.

Quand vous avez lu ces livres légers, ou même ces mauvais romans, quand vous avez fréquenté ces compagnies suspectes, quand vous avez accueilli ces rêves dangereux de votre imagination, vous avez imité l'Anglais de notre histoire.

Vieux Proverbes

Absent.—Rêver d'un absent, chagrins domestiques, héritage qui vous est ravi.

Allumettes.—Rêver qu'on en brûle, vous êtes trompé par votre mari.

Ange.—Les voir voler, vos richesses s'accroîtront.

Animaux.—Les voir en troupeau est un présage très heureux ; abandonce, bonheur, richesse.

Recettes Diverses

Boulettes de pommes de terre

Entremets.—Faites cuire des pommes de terre bien farineuses. Ecrasez-les avec un pilon ou une cuillère, dans un plat, mettez un morceau de beurre, poivre, sel, muscade, fines herbes et surtout du persil haché très fin, quelques jaunes d'oeufs, et un peu de crème. La pâte étant bien mêlée, faites-en des boulettes que vous roulerez dans la farine, et que vous ferez frire de belle couleur.

Gâteau de pommes de terre

Mettez dans une casserole des pommes de terre bien farineuses, cuites et pelées ; joignez-y un peu de sel, de l'écorce de citron râpée, un morceau de beurre frais, un peu de crème et quatre onces de sucre en poudre, en remuant toujours votre mélange. Laissez refroidir, mettez-y de l'eau d'oranger et huit oeufs, jaunes et blancs, battus en neige. Mêlez bien le tout ; pétrissez en forme de gâteau et faites cuire dans une tourtière, dans le four.

ASPERGES

Manière de les faire cuire

Après avoir ratissé vos asperges, coupez une partie du blanc, en sorte qu'elles soient toutes à peu près de la même longueur, liez-les en petits bottillons, et mettez dans l'eau bouillante avec un peu de sel ; elles doivent être retirées de l'eau un peu croquantes, et un quart d'heure suffit ordinairement pour leur cuisson.

Asperges à la sauce blanche

Entremets.—Faites les cuire comme ci-dessus, défaites les bottillons, servez-les sur une serviette pliée et posée sur un plat ; faites suivre d'une sauce blanche dans la saucière. On peut aussi les servir avec une sauce au "beurre fondu" ou une "sauce blonde."

Fourrures
De Choix

Nous avons en main actuellement le plus bel assortiment de fourrures que l'on puisse trouver.

Nous attirons spécialement votre attention sur la grande variété de

MANTEAUX

Tels que : MOUTON DE PERSE, BOCHARAN, RAT MUSQUÉ, NEAR SEAL, CASTORINE, ETC

Nous avons aussi un superbe choix d'ETOLES, CRAVATES MANCHONS, dans les genres les plus nouveaux.

Grand choix de peaux en mouton de perse (creamer) que nous confectionnerons à votre goût, ainsi que tout ouvrage en fourrure.

Ce département est sous le contrôle de Monsieur Ephrem L'Heureux, un des patrons, qui a trente années d'expérience dans cette ligne.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

L'HEUREUX & GAUVIN

183-185, Rue St-Joseph

Saint-Roch, - - - QUEBEC.

NOTES DE VOYAGE

Au Congrès de la Bonne Presse.—Une institution merveilleuse.—Sa naissance et son développement.—Les Assomptionnistes et ... Féron-Vrau.—Les séances de travail.—Le sens surnaturel.—Quelques orateurs : le P. Janvier, MM. Piou, Bazin, de Gailhard-Bancel.—Une école de conférenciers.—M. Féron-Vrau et les Canadiens-français.

A Reims.—Les merveilles de l'art religieux.—Souvenirs d'un passé glorieux.—Les destructions révolutionnaires.—Une statue décapitée.—Le "citoyen ci-devant Saint Rémy.—Au congrès des jurisconsultes catholiques.—La famille Lucien-Brun.—Le complot contre la famille.—Divorce et stérilité volontaire.—Le fond du débat.—On s'attaque à la notion même du bien et du mal.—Les bienfaits de l'infaillibilité.—Le Reims du Canada.

Lourdes.—Une ville unique.—Le salut à la Vierge.—Les processions.—La bénédiction du Saint-Sacrement.—La messe à la Grotte.—Les miracles.—La foi vivante.—Les ressources de la France.

Paris, 22 octobre, 1908.

Je ne vous raconterai point par le menu le Congrès de la Bonne Presse, auquel je viens d'avoir l'heureuse fortune d'assister. Ce serait vraiment trop long.

Certains de nos lecteurs se rappelleront peut-être les articles où j'essayai jadis d'exposer le fonctionnement et l'organisation de cette merveilleuse institution de la Bonne Presse, l'une des plus puissantes qu'aient créées les catholiques français. Elle est née, voici trente-cinq ans bientôt, d'une très modeste semence. C'est alors que les Assomptionnistes lancèrent une petite revue, le "Pèlerin", dont l'on quêtait de droite et de gauche les illustrations, autour desquelles l'on s'efforçait de bâtir des légendes, des historiettes, etc. Quelques années plus tard les mêmes religieux lançaient la "Croix", petit quotidien à quatre pages, du format de la "Vérité". Le "Pèlerin" tire aujourd'hui à un demi-million d'exemplaires et la "Croix", grand journal à six pages, occupe le trois ou quatrième rang au point de vue de la circulation, parmi les grands journaux de Paris.

Autour de ces deux publications initiales sont venues se grouper toute une série de publications nouvelles qui correspondent à presque tous les besoins du public français : le "Mois littéraire et pittoresque", grand magazine illustré, les "Questions actuelles", recueil documentaire où trouvent place, avec les discours parlementaires, les allocutions pontificales, les articles de revue les plus intéressantes, la "Revue d'Organisation et de Défense religieuse", qui est bien le plus magnifique instrument de défense que l'on ait mis au service d'une cause, le "Cosmos", grande revue scientifique, "Jérusalem", "Rome", deux magazines exclusivement consacrés à chanter les gloires des deux capitales du monde chrétien, la "Vie des Saints", les "Contemporains", le "Noël", les "Causeries du Dimanche", les "Conférences", qui donnent chaque semaine le texte ou le schema d'une conférence, les "Echos d'Orient", la "Revue Augustinienne", l'"Action Catholique", la "Chronique de la Bonne Presse", etc.

Depuis vingt ans surtout, à mesure que s'affirme un besoin, la Maison de la Bonne Presse y porte remède, et c'est une merveilleuse série de créations qui succèdent avec une ardeur jamais lassée. A côté des journaux et des revues, naissent les livres et les images, puis lorsque les projections et le phonographe vinrent apporter à la propagande des ressources nouvelles, la Maison s'empare de ces armes, les met au service de ses collaborateurs. Une organisation superbe, longuement travaillée, assure la diffusion de toutes ces mesures et leur permet d'acquérir le maximum d'efficacité. Elles s'entr'aident du reste les unes les autres et des multiples "Croix" régionales assurent un écho à la propagande jusque dans les provinces les plus éloignées.

Tout cela ne s'est point fait sans effort et l'on ne compte plus le dévouement et les sacrifices qui s'usèrent à la tâche. La persécution s'acharna à ruiner des oeuvres si laborieusement établies et, dans la lutte contre les Congrégations, les Assomptionnistes eurent l'honneur d'être les premiers frappés. Mais si, obéissant à une prière auguste, ils abandonnèrent leur poste de combat dans la grande presse, l'arme qu'ils avaient si vaillamment forgée n'en fut point pour cela brisée. Un homme se trouva qui joignait au talent de l'organisation, au sens des affaires, une grande fortune personnelle et l'intelligence du rôle de la presse.

M. Paul Féron-Vrau, un grand industriel du Nord, dont le nom était déjà, par son père, lié à toutes les oeuvres catholiques de sa région, prit à son compte la Maison de la Bonne Presse. Sous sa direction elle fut plus violemment combattue que jamais, mais elle prit aussi des développements nouveaux. On ne s'en étonne point, du reste, lorsque l'on a vu M. Féron-Vrau présider les séances de son Congrès. Cet homme qui avait déjà dans l'industrie des intérêts si considérables, s'est rendu à ce point maître de cette oeuvre nouvelle, qu'il peut répondre, séance tenante, à toutes les questions ou objections d'ordre technique qui lui sont posées sur un point quelconque de son entreprise.

* * *

Le Congrès a duré cinq jours, et cinq jours pleins. Le matin, exercices de piété à neuf heures et demie, séance de travail, à midi, déjeûner—offert par M. Féron-Vrau—à une heure et demie, séance de commission, à deux heures et demie, séance générale qui se prolongeait jusqu'à six heures, à huit heures, séance récréative et instructive : projections, cinématographes, conférences, théâtre d'ombres, etc. Un millier de congressistes venus de tous les coins du pays suivaient régulièrement toutes les séances, parmi lesquels les directeurs de Croix régionales, les chefs de la Maison de Paris, des hommes politiques comme l'amiral de Cuverville, M. Gailhard-Bancel, M. Piou, M. Ollivier, député des Côtes du Nord, d'anciens officiers, comme les généraux de Chalendar et Balfet, les principaux curés de Paris, des ecclésiastiques comme l'abbé Moreux, le grand astronome, l'abbé Des Granges, Pierre l'Ermite, l'abbé Poulin, etc.

Une partie des rapports étaient d'ordre purement technique : c'étaient ceux qui, pour moi personnellement, offraient le plus d'intérêt, mais qu'il serait fastidieux d'analyser dans une lettre comme celle-ci. Les autres, d'un caractère plus général, prenaient parfois une allure de conférence. Nous avons eu enfin, avec MM. Piou, Reverdy, Mgr Rumeau, etc., de véritables discours.

Le congrès s'était ouvert par une messe solennelle à Montmartre, où M. Féron-Vrau, entouré de ses principaux lieutenants, avait solennellement consacré son oeuvre au Sacré-Coeur, il s'est terminé par une procession solennelle, présidée par Mgr l'archevêque de Paris et qui s'est déroulée dans les jardins et les salles de l'Hôtel de Condé, récemment acquis par M. Féron-Vrau. Il est à remarquer d'ailleurs que la prière est à la base de toute cette oeuvre et que, si son directeur est un homme d'affaires de tout premier ordre, il a aussi, et profondément, le sens surnaturel.

* * *

J'aurai entendu dans ces quelques semaines certains des orateurs les plus connus dans le monde catholique : le R. P. Janvier, M. Piou, Bazin, Reverdy, le chanoine Desgranges, Pierre l'Ermite, l'abbé Poulin, de Gailhard Bancel, Bouvattier, Mgr Rumeau, etc.

M. Piou a prononcé un grand discours, qui sonnait une fanfare d'espérance. Le chef de l'"Action libérale" estime, pour sa part, que le catholicisme français a fait preuve, depuis la séparation, d'une merveilleuse vitalité. Il se réjouit de ce que partout aujourd'hui l'on s'affirme carrément et publiquement catholique, et de la disparition du respect humain. Il prédit une renaissance chrétienne. Je ne verrai pas le triomphe, disait-il avec une certaine mélancolie, mais ceux d'entre vous qui sont jeunes en salueront certainement l'aurore. Le P. Janvier a porté la santé du Pape : ce fut le grand discours du banquet de clôture. Les autres discours couvraient à peu près toute la gamme possible en pareil circonstance.

Il serait bien intéressant, mais un peu long, de dégager la caractéristique de chaque orateur, d'en tracer un portrait un peu appuyé. Chacun offre, en effet, une physionomie bien distincte et qu'il faudrait détailler pour la bien apprécier. Le P. Janvier est l'orateur dominicain classique, chez qui le fond et la forme rivalisent de force et de sévère élégance. M. Piou donne plutôt l'impression d'un orateur parlementaire distingué que d'un grand tribun populaire ; il fait un peu songer à M. Laurier. Bazin qui n'a dit que quelques mots à Paris, mais à qui j'ai entendu prononcer un grand discours à Lourdes, est un orateur du type Bourassa. Pierre l'Ermite, l'abbé Poulin sont des causeurs très originaux, très pittoresques, plutôt que de véritables orateurs. Reverdy est élégant, le chanoine Desgranges combatif. Celui-ci du reste est un orateur de réunions publiques très apprécié et qui a maintes fois rencontré les maîtres de l'anticléricalisme. Il a fondé à Limoges une école de conférenciers qui est l'une des institutions les plus curieuses que j'aie encore connues.

Pendant trois ans on y dresse à la Controverse publique de jeunes ouvriers ou employés de commerce. On leur fait faire des devoirs sur les principales questions qu'ils seront appelés à traiter, sur les objections qu'ils seront exposés à rencontrer. On les rompt à la parole publique en leur faisant toutes les interruptions possibles et impossibles ; on les met en contact avec des professionnels qui les documentent sur telle ou telle question particulièrement difficile. Et c'est ainsi que l'on crée une élite de jeunes [illegible] qui, à l'atelier ou dans les réunions publiques, ne sont pas embarrassés de défendre leur foi.

M. Bouvattier, qui s'est particulièrement occupé des projets Doumergue sur l'enseignement—c'est la question à l'ordre du jour—parle bien, avec la netteté et la clarté d'un homme qui est habitué à bien écrire.

M. de Gailhard-Bancel, qui est surtout un homme d'action et qui s'est beaucoup intéressé au mouvement syndical, a le ton de l'orateur populaire.

* * *

Et je dois fermer cette lettre sur l'inévitable manifestation franco-canadienne. J'éprouve quelque ennui à y revenir si souvent, puisqu'il faut me mettre personnellement en cause, mais il ne conviendrait point de passer sous silence les témoignages de sympathie donnés aux Canadiens-français par leurs frères de France.

Au banquet de clôture du Congrès l'on m'a donc prié de dire quelques mots au nom de mes compatriotes, j'y suis allé de mes cinq ou six phrases et cela a fourni à M. Féron-Vrau l'occasion de saluer "nos frères du Canada,, que nous n'oublions point" et de rendre hommage à l'"Action Sociale".

J'ajouterai simplement que mes études de ces derniers jours m'auraient convaincu, si je ne l'avais été déjà, que la Maison de la Bonne Presse pourrait nous être à nous Canadiens-français d'un secours considérable.

Mais c'est une question qu'il faudrait traiter à loisir et avec plus de développements que je ne puis le faire maintenant.

Reims, 29 octobre 1908.

Je vous écris de Reims, à l'ombre de la cathédrale splendide, éblouissante, qui marque l'un des sommets de l'art architectural du Moyen-Age en même temps qu'elle évoque les plus glorieux, les plus émouvants souvenirs de l'histoire française. C'est dans ce prodigieux bijou de pierre dont l'oeil ne sait point se détacher, qui, par ses vitreaux, par les sculptures, qui magnifient les saints d'autrefois, par tout l'ensemble de sa construction élégante, fière et puissante, élève l'âme vers les hauteurs, que Jeanne d'Arc vint, la bannière au poing, assister au sacre de Charles VII et entonner l'hymne suprême de la délivrance, avant de monter sur le bûcher ; c'est ici que saint Louis et vingt-cinq rois reçurent des mains de l'archevêque de Reims la consécration royale.

Tout ce qui, dans la France d'autrefois, incarnait la force et la grandeur, la double tradition religieuse et nationale, se retrouva, un jour ou l'autre, sous ces voûtes dont la majesté a quelque chose de céleste. Le cadre et le sujet s'alliaient dans un accord sublime, on n'imagine rien de plus grand et qui porte plus naturellement à la prière que cette prodigieuse église. De certains temples italiens, enrichis de tous les chefs-d'oeuvre de l'art, l'on se dit maigré soi : Quels superbes musées ! Dans cette magnifique cathédrale, l'art est suprême, mais ce n'est peut-être pas lui qui impressionne d'abord, ou plutôt, il a obtenu son triomphe le plus grand ; il a réalisé une telle merveille, il l'a imprégnée d'un tel idéalisme, il en a fait l'expression si exacte des aspirations religieuses, qu'elle porte d'abord vers Dieu et que ce n'est qu'après que l'on songe à l'admirable, à la merveilleuse habileté de ses auteurs.

Aussi bien la cathédrale de Reims et les souvenirs qu'elle évoque, dominent-ils cette ville au point qu'on en oublie un peu tout le reste. L'église Saint-Rémy, moins remarquable au point de vue artistique, offre cependant un intérêt considérable au point de vue historique : dix souverains y furent sacrés, elle contient le tombeau de saint Rémy et c'est là que reposait jadis la Sainte-Ampoule. On sait que la Sainte-Ampoule contenait le chrême avec lequel étaient oints les rois de France. La légende rapporte qu'au jour du sacre de Clovis, elle fut apportée du ciel par une colombe. Elle fut en tout cas soigneusement conservée jusqu'à la Révolution française, alors qu'on la brisa sur la place publique, pour anéantir tout vestige du passé. On rasait en même temps le tombeau de saint Rémy et les restes du grand apôtre des Francs, roulés dans une draperie, étaient jetés dans une fosse voisine. On disait alors : les restes du citoyen ci-devant Saint-Rémy.

Ajoutons que ces restes, identifiés par des témoins contemporains, reposent aujourd'hui sous un mausolée splendide, orné des statues des douze pairs de France. Quant à la Sainte-Ampoule, on réussit à en recueillir certains débris, que l'on conserve dans un reliquaire que j'ai pu voir, de même qu'une fraction de l'huile sainte, qui fut mêlée plus tard à celle qui servit au sacre de Charles X.

Je ne connais rien de plus significatif que cette destruction publique de la Sainte Ampoule et du tombeau de saint Rémy. Il faut, pour comprendre à quel degré de rage et de folie, peut tomber une population saoulée de haine et de faux principes, se pencher sur certains de ces épisodes de la Révolution. Tout le monde connaît le scandale de Notre-Dame, alors que sur le grand autel se dressa "le marbre vivant d'une chair publique", mais il s'est fait un peu partout des choses aussi extraordinaires. Au Mont Saint-Michel, j'ai vu, dans la dentelle de pierre qui [illegible] le cloître, les Christs auxquels l'on a fait sauter la tête au ciseau à froid et, dans la petite église paroissiale où furent transportées certaines des reliques qui appartenaient autrefois à l'abbaye, l'on vous montrera une pierre tombale qui représente une châtelaine d'autrefois. On ne pouvait la guillotiner, puisqu'elle était morte depuis des siècles : les régénérateurs de 1793 lui ont tout de même fait sauter la tête.

L'animal humain est parfois la pire et la plus stupide des bêtes féroces.

* * *

L'une des raisons de ma présence à Reims était le congrès des jurisconsultes catholiques. Désireux d'étudier d'un peu près la vie catholique française, je ne pouvais manquer cette réunion dont la plupart de nos lecteurs connaissent certainement l'intérêt et l'importance.

Tous les ans en effet, un certain nombre de jurisconsultes qui jouissent d'une réputation considérable au barreau et dont le dévouement à l'Eglise est bien connu, se réunissent pour discuter la question qui, à ce moment est dans le domaine du Droit, paraît la plus intéressante au point de vue catholique. C'est ainsi qu'on s'est d'abord occupé (Angers, 1879), des Droits de l'Etat, puis du droit d'association, de l'Eglise et de l'Etat, de la Liberté et de l'Etat, de la Propriété, du Césarisme et du Socialisme d'Etat, de l'Enseignement, de la Nécessité sociale de l'accord de la législation de l'Etat avec la législation de l'Eglise (Rome, 1888), de la Législation chrétienne du travail des Religieux et de la persécution fiscale (Lyon, 1895), de la Défense religieuse sur le terrain juridique (Paray-le-Monial, 1897), de la Situation légale de l'Eglise dans l'Etat (Reims, 1902), de la Doctrine catholique et de la Législation civile, etc. On voit tout de suite quelle véritable somme représentent les travaux, continués pendant trente années, d'un pareil groupe d'hommes.

C'est M. Lucien Brun, l'illustre orateur et jurisconsulte dont le nom est resté si populaire au Canada, qui fut l'initiateur de ces réunions, la présidence en est aujourd'hui attribuée à M. Gustave de Lamarzelle, l'un des membres les plus distingués du Sénat français, mais les trois fils survivants de M. Lucien Brun y tiennent toujours un rôle de premier plan. A Reims, par exemple, M. Joseph-Lucien Brun occupait les fonctions de secrétaire général du congrès, son frère aîné, M. Emmanuel Lucien-Brun, a fait, sur l'acheminement vers l'union libre qui marque la tendance actuelle de la législation française, une communication d'une élégance et d'une précision remarquables. Le plus jeune des trois frères, M. Henry Lucien-Brun, est directeur de la "Revue catholique des Institutions et du Droit", l'organe du Congrès. On ne pouvait s'empêcher de noter ces jours-ci la beauté de ce spectacle de trois fils continuant ainsi l'oeuvre de leur père, et c'est une impression dont je me fais d'autant plus volontiers l'écho qu'il est peu de familles en France où le Canada possède de meilleurs et de plus chauds amis.

M. Lucien Brun et ses fils ont eu l'occasion de rencontrer certains Canadiens-français, M. le sénateur Trudel et M. Tardivel notamment, ils en ont gardé un souvenir touchant et j'ai passé, à cause du Canada, avec ces messieurs, quelques-unes des heures les plus charmantes de mon voyage.

* * *

Le congrès devait cette année s'occuper du mariage et de la famille dans le droit français contemporain. Les débats et les rapports suffisaient à montrer, d'une façon lamentable hélas! l'urgence et la gravité de cette question.

Car il existe indiscutablement un véritable complot qui vise à la destruction complète de la famille française, et avec la famille, c'est toute la société française qui s'écroulerait.

Il est important d'analyser ici des travaux et des discussions qui se sont prolongés pendant quatre longues séances, mais l'on peut noter certaines constatations générales.

La famille française est atteinte par le divorce qui brise chaque année plus de dix mille foyers, qui va s'élargissant et se facilitant sans cesse et dont le principe finira par imposer à la loi la reconnaissance de l'union libre. La loi de 1884, qui porta le premier coup à l'indissolubilité du mariage, n'admettait le divorce que dans certains cas déterminés.

En fait, et tous les jurisconsultes présents à Reims l'affirment, l'on pratique couramment aujourd'hui, et devant les tribunaux, le divorce par consentement mutuel et toute une école réclame la législation du divorce par consentement d'un seul, innocent ou coupable, tandis qu'une autre demande l'union libre pure et simple, nouée à volonté et rompue de même. Ce qui est plus effrayant encore que le chiffre des divorces, c'est l'état d'esprit qui mène ainsi à la destruction progressive des foyers.

Et la famille française est atteinte par un autre mal, d'une gravité effroyable et dont les causes sont connexes à celles du divorce: c'est la stérilité volontaire, la limitation voulue du nombre des enfants. Je ne sais point si l'on peut faire en France de plus douloureuse constatation que celle-ci. Songez que l'an dernier, sur le territoire français, le chiffre des naissances a été de 20,000 inférieur à celui des décès. Cela, littéralement et sans la moindre exagération oratoire, c'est, à moins qu'on ne trouve moyen d'enrayer le fléau, la fin d'une nation.

Et le mal va s'aggravant. La stérilité volontaire ne résulte plus seulement de causes économiques, telles que le partage forcé des héritages ou la dureté de la vie, telles encore que la passion de jouir et l'affaiblissement des croyances, elle est érigée en système par toute une école qui, au vu et su de l'autorité, la propage par la plume et la parole, par le journal et la conférence publique. Il est douteux que jamais gouvernement ait toléré un pareil état de choses, ait délibérément laissé empoisonner les sources mêmes de la vie.

Aussi bien, la caractéristique de la situation actuelle en France—et S. E. le cardinal Luçon le rappelait éloquemment dans son discours d'ouverture—c'est que, d'une part, les notions primordiales sur lesquelles a jadis vécu le pays, sont aujourd'hui remises en cause et débattues, tandis que d'autre part, tous les actes de persécution religieuses ou de désorganisation sociale s'autorisent d'une théorie, se lient et s'enchaînent.

Autrefois l'on faisait mal, mais on le savait, aujourd'hui l'on conteste même la notion du bien et du mal, tout aussi bien que celles de Dieu, du droit, de la justice ou de l'immortalité de l'âme. Des arts dont tout le monde proclamait jusqu'ici l'immoralité sont aujourd'hui érigés en système, loués et glorifiés.

De même, pour comprendre quelque chose aux événements de ces vingt-cinq dernière années, il faut bien apercevoir qu'ils procèdent tous d'une théorie, d'un principe qui les domine, les explique et leur donne une indiscutable cohésion. Quelques uns sans doute résultent d'un calcul politique et l'anticléricalisme est souvent un moyen de gouvernement, mais derrière tous les actes dont il fixe le moment, il y a ce principe général : la laïcisation, c'est-à-dire, en langage plus clair, l'expulsion de Dieu et de l'idée même du divin, avec tout ce qu'elle comporte de sanction et de conséquences, de la vie française.

C'est contre tout cela que les catholiques doivent réagir, c'est : la défense des principes essentiels sous lesquels repose tout l'édifice social qu'il leur faut couvrir ; c'est au milieu de cet effroyable conflit de doctrines, de cette dissolution des idées traditionnelles qu'il leur faut combattre. Et comme l'on comprend que ceux à qui manque la foi et qui n'ont point pour se guider le phare des vieilles croyances, se laissent si douloureusement emporter à tout vent de doctrine.

Aussi les catholiques français sentent-ils mieux que personne le bienfait de l'infaillibilité et des sereines clartés qui tombent de la chaire de Pierre. M. de Lamarzelle le disait avec une éloquence émue l'autre matin; sur les lèvres de vingt de mes amis français, j'ai retrouvé l'expression de cette reconnaissance attendrie.

* * *

J'aurais voulu vous parler ce soir de l'"Action populaire"...et des caves de champagne, mais cette lettre est déjà trop longue et je m'empresse de la fermer, avec un dernier souvenir à notre chère vieille cité de Québec que l'on pourrait bien appeler le Reims du Canada.

Paris, 31 octobre 1908.

Voici longtemps déjà que je voulais vous parler de Lourdes et n'en pouvais trouver le temps. Je désespère hélas ! d'avoir l'heur de réfléchir, de dégager et de préciser mes souvenirs, afin de vous écrire quelque chose de clair et de convenable, et je me résigne à vous brocher quelques feuillets, au courant de la plume.

C'est dommage, car il n'est point de terre en France qui ait le don d'éveiller, chez un Canadien-français catholique, des fibres plus profondes ou plus sensibles. Au simple point de vue du pittoresque déjà, Lourdes offre un attrait de tout premier ordre et qui séduit, même lorsque la pupille est encore éblouie des splendeurs de la Suisse. Les Pyrénées forment à cette vallée du Gave une couronne prodigieuse et splendide, tandis que les ruines du vieux château-fort qui couronne l'un des mamelons mettent dans le paysage une note héroïque et qui rappelle les antiques épopées. Toute cette ville, petit chef-lieu d'arrondissement pendant six mois de l'année et qui, dès les premiers jours du printemps, prend les allures d'une métropole où se heurtent avec les gens du pays, les pèlerins de toute nation et cette équipe de boutiquiers que traîne après lui tout grand mouvement humain, cette ville qui se compose presque exclusivement d'églises, de couvents, d'hôtelleries et de magasins d'objets de piété, qui vit du pèlerinage et par le pèlerinage, ne ressemble à aucune autre. On comprend qu'elle puisse à la fois enthousiasmer et exaspérer, selon que l'on évoque, dans le pur décor de la grotte, l'image bénie de la Vierge et de la petite bergère dont elle fit sa confidente, ou que l'on s'arrête devant les étalages où des parents trop habiles, se font de la gloire, ô candide enfant, de l'auréole qui pare ton front ingénu, une marque de commerce.

Et dans ce décor orné par la nature et par le souvenir du contact divin, où l'on a tôt fait, malgré tout, d'oublier des spectacles trop humains, quelles scènes se déroulent ! Je n'ai vu aucune des grandes inscriptions du Pèlerinage national qui chaque année ramène à Lourdes cent mille dévôts de la Vierge, je n'ai été témoin d'aucun miracle et je n'oublierai jamais pourtant ce que j'ai vu à Lourdes: les processions, la bénédiction des malades, la messe à la Grotte et ce spectacle constant d'une foi qui fait plus que se moquer de l'incrédulité et du sarcasme, qui les ignore !

* * *

La photographie a rendu familier à tous, le groupe des trois églises superposées qui suffisent à peine à contenir la foule des fidèles, et l'esplanade qui s'étend devant elles comme un tapis magnifique où chaque jour presque se déroulent les processions. L'après-midi, le soir, des hommes, des femmes, des enfants, de toute condition et de toute nation, défilent, cierges en main, chantant les hymnes à la Vierge. On n'a pas idée, sans l'avoir entendue, de la douceur prenante, pressante, conquérante, de cette mélopée qui monte, ininterrompue, des foules priantes: "Ave... Ave Maria... Ave..." On a vraiment l'impresion que la Vierge est là, qu'elle entend, qu'elle va répondre !

Et il faut avoir vu aussi, pour l'imaginer justement, le spectacle des grandes bénédictions du Saint-Sacrement, alors qu'au milieu des acclamations de la foule, le prêtre bénit avec l'ostensoir chacun des malades qu'on a amenés là dans sa petite voiture et dont la figure souvent est presque transfigurée par la prière. Le jour où j'y j'assistais, il y avait à Lourdes deux pèlerinages bretons et c'était infiniment touchant que de voir ces braves gens, portant le costume national : veste courte, petit chapeau ou coiffe dont le dessin varie avec chaque village, roulant leur chapelet en répétant les oraisons que jetait à la foule, d'une voix de tonnerre, l'un des chapelains.

A Lourdes, il n'y a pas de respect humain. Le prêtre dit : Guérissez-nous, Seigneur, vous le pouvez ! et la foule répète : Guérissez-nous, Seigneur, vous le pouvez ? Le prêtre jette à cette foule d'autres oraisons, des cris de foi, des supplications, des appels et toujours le peuple, les bras en croix, répète cris et supplications.

Actes de paysans fanatisés dira peut-être quelqu'un. L'après-midi dont je parle, c'était le P. Janvier, l'un des maîtres de la chaire contemporaine, qui portait le Saint-Sacrement et bénissait les malades ; dans les rangs de la foule l'on pouvait apercevoir des femmes qui portent très noblement quelques uns des plus beaux noms de France et tout près de moi, les bras ouverts et répétant à pleine voix les invocations du prêtre, je pus voir l'un des plus grands orateurs de la France...

* * *

Et qui dira la puissance d'émotion de ces messes célébrées à la Grotte, à deux pas de l'endroit même où dix-huit fois la Vierge apparut à Bernadette ?

Dans l'anfractuosité du rocher où se dresse la divine apparition, une statue faite d'après le récit de Bernadette, met une tache blanche et bleue. Tout à l'entour. Et sur le front de la grotte proprement dite, s'étalent les ex-voto, cannes et béquilles, laissés là par la piété des fidèles et que la flamme des cierges qui brûlent perpétuellement devant la Vierge a noircis comme le roc lui-même. Une grille ferme l'entrée de la Grotte et chaque matin les messes s'y succèdent. Tous les prêtres se disputent l'honneur de célébrer à cet autel et pas un évêque ne passe à Lourdes sans y offrir le Saint Sacrifice. Tous les matins, il y a foule : presque tout le monde communie et nulle part, si ce n'est aux Catacombes, je n'ai vu prier avec une ardeur pareille.

A côté sont les piscines où, par des canalisations spéciales, l'on a conduit l'eau de la source miraculeuse et où l'on plonge les malades. C'est aux piscines et sur le passage du Saint-Sacrement que se sont produites les plus extraordinaires guérisons.

Je ne les énumèrerai pas : tous les lecteurs de l'"Action Sociale" savent qu'il est peu de faits qui aient été l'objet d'examens aussi attentifs, aussi vigoureusement, aussi scientifiquement conduits, que les guérisons de Lourdes. Tout à côté de la Grotte, le bureau des constatations, dirigé par le Docteur Boissarie et dont les portes sont ouvertes à tout homme de science, qu'il soit croyant ou non, examine chaque cas et l'on ne donne comme miraculeux que ceux qui dépassent d'une façon absolument évidente les forces de la nature.

* * *

Mais le grand miracle de Lourdes, c'est peut-être Lourdes lui-même. Rappelez-vous que, voici cinquante ans, ce petit bourg perdu dans les Pyrénées, était aussi ignoré de l'univers que les milliers et les milliers de bourgades qui, sur les cinq continents, dressent aujourd'hui encore des toits inconnus.

Une bergère sans instruction, sans valeur apparente d'aucune sorte, dit qu'elle a vu la Sainte-Vierge, que la "bonne dame" lui a dit qu'elle voulait être honorée dans ce petit village, au pied même de ce rocher ignoré et tout aussitôt, d'un bout du monde à l'autre, les multitudes se mettent en marche. Petits et grands, prêtres et laïques, hommes du monde, hommes de science, ouvriers et laboureurs se pressent sur ce coin de terre où le Christ fait plus de miracles, a-t-on pu dire, qu'il n'en a réalisés, au temps de sa vie mortelle, sur les chemins de la Galilée ou de la Judée.

Nous sommes au siècle du positivisme et de la science expérimentale, où l'on a prétendu chasser Dieu de ce monde, où l'on a affirmé que la Foi était morte, que les grandes manifestations religieuses d'autrefois "n'étaient plus dans nos moeurs", et sur ce coin de terre française le surnaturel devient tangible pour les plus prévenus, et nous voyons se renouveler tous les prodiges des temps anciens.

Sous les yeux de tous, les corps sont guéris et la science loyale s'incline devant une force qui la dépasse, mais les âmes reçoivent à Lourdes des faveurs plus grandes encore. Il faut lire les inscriptions qui, dans toutes les langues, crient la reconnaissance d'hommes et de femmes de tout pays, pour deviner avec quelle profusion Dieu répand ici ses grâces.

La foi est morte, disait-on, l'on ne croit plus au surnaturel, et cette année seulement, de février à octobre, trois millions d'hommes sont venus à Lourdes honorer le Christ et sa mère...

Et ce rocher est devenu comme les Catacombes et le Colisée, et la Prison Mamertine, l'un de ces points sacrés d'où l'Espérance chrétienne s'élance dans l'infini...

* * *

Je voudrais écrire encore, mais le temps manque et cette lettre est déjà trop longue. Mais l'on me permettra d'y ajouter un mot.

J'ai vu à Lourdes des paysans de Bretagne, de Vendée et des vallées pyrénéennes. Ceux-là, dont la presse ne parle point et qui font modestement leur devoir de chaque jour, prouvent, comme tant d'autres, que, toute meurtrie qu'elle est, la France possède encore de merveilleuses et superbes ressources.

OMER HEROUX.

Le premier président de Cuba.—Thomas Estrada Palma, premier président de la république de Cuba, est mort vendredi soir à Santiago, Cuba

Né à Cuba, il étudia le droit en Espagne, prit part à la révolution cubaine de 1868-1878, fut président de la première république éphémère de Cuba, en 1877, puis s'enfuit au Honduras, dont il fut le Maître-Général des Postes pendant quelque temps. Il vécut ensuite aux Etats-Unis, où il fut le plénopotentiaire de la République Cubaine, et il en devint ensuite président en 1902, date de la création de cette nouvelle nation par les Etats-Unis.

DEMANDEZ la Farine à Pâtisseries **'Morning Star'.** Incomparable.

FORTUNES EN L'IMMEUBLE

Si vous voulez apprendre comment elles sont faites facilement, sûrement et rapidement, par des personnes pouvant disposer d'un dollar ou plus par semaine, envoyez-nous votre nom aujourd'hui, et recevez gratis pour six mois la "Marchi's Magazine", laquelle est bien illustrée et très intéressante. 188 rue St-Jacques, Montréal.

IMPORTATION DE

PHOSPHATE THOMAS

"BASIC SLAG"

MM. Julien & Vézina, viennent de recevoir une grande quantité de Phosphate Thomas, qu'ils offrent en vente aux cultivateurs à des prix défiant toute compétition.

Prix spécial par charge de char

JULIEN & VÉZINA

1230 Rue St-Valier, Québec

Banque Provinciale du Canada

7-9, Place d'Armes, Montréal

Avec 38 Succursales dans la Province de Québec. . . .

Capital payé. $1,000,000.00
Fonds de Réserve. $210,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. H. LAPORTE, Président.
de la Maison Laporte, Martin et Cie.
Administrateur du Crédit Franco-Canadien.

M. S. CARSLEY, Vice-Président.
Propriétaire de la Maison S. Carsley and Co.

Honorable L. BEAUBIEN.
Ex-Ministre de l'Agriculture.

M. ROD. FORGET, M. P.,
Président de la Cie de Nav. Richelieu et Ontario.

M. G. M. BOSWORTH.
Vice-Président du "Canadian Pacific Railway.

M. ALPHONSE RACINE,
de la Maison "A. Racine et Cie", Marchands de Gros.

M. TANCREDE BIENVENU,
Gérant-Général.

M. A. S. HAMELIN, Auditeur général.

BUREAU DE CONTROLE :

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

Hon. Sir ALEX. LACOSTE.
Ex-juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Docteur E. P. LACHAPELLE,
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Hon. LOMER GOUIN,
Premier Ministre de la Province de Québec.

Dépôts d'épargne acceptés depuis $1.00, intérêt payé 4 fois l'an.

CERTIFICAT DE DEPOT SPECIAL

délivré pour sommes de $500.00 et au-dessus, aux conditions suivantes : 3 mois, 3 p. c. ; 6 mois, 3½ p. c. ; 12 mois, 3½ p. c.
21s-au23jv9

LE REICHSTAG ALLEMAND

Berlin, 13.—Le Dr Théodore Barthe, qui fut pendant plusieurs années chef de la faction avancée du parti radical dans le Reichstag, a fait l'exposé suivant de la situation politique actuelle en Allemagne :

"Les débats dirigés dans le Reichstag contre le gouvernement personnel de l'Empereur obtiendront simplement l'effet d'une bataille pour rire, faites à cartouches blanches parlementaires, jusqu'à ce qu'il soit compris qu'en Prusse et en Allemagne le gouvernement ne dépend pas uniquement du caractère ni du tempérament de l'Empereur actuel mais représente le système ancien et profondément enraciné du gouvernement prussien dont Bismarck a mis l'empreinte sur l'empire allemand.

"Le gouvernement personnel ne peut être aboli que par une orientation nouvelle vers le système du gouvernement parlementaire semblable à celui qui existe en Angleterre, en France, en Italie et en d'autres pays. Il n'est pas, pour cela, nécessaire que la Constitution soit changée, ni que l'on adopte aucun acte donnant une plus large mesure à la responsabilité ministérielle.

"Le système du gouvernement parlementaire en Angleterre a été adopté sans qu'un seul paragraphe de la loi ait été modifié. Le roi d'Angleterre est investi du même pouvoir d'agir que l'est l'empereur d'Allemagne. Mais le parlement britannique ayant le contrôle du budget pourrait rendre l'exercice de ses devoirs impossibles à tout ministre qui souhaiterait simplement s'attirer la confiance du souverain et non celle de la Chambre des Communes.

Le Reichstag allemand au point de vue constitutionnel est dans une position similaire. Il ne lui manque que de procéder selon l'esprit constitutionnel.

EPIDEMIE DE DIPHTERIE

St-Jean, N. B., 14.—Des rapports reçus ce matin de Caraquet indiquent qu'une sérieuse épidémie de diphtérie vient d'apparaître dans la région, sous sa forme la plus mauvaise. On compte déjà 70 cas. Trente-cinq personnes sont mortes, vingt sont sur point de succomber, et vingt autre repris du mieux sous l'influence traitement spécial indiqué en semble matière, et que le seul médecin de la région administre à ceux qui veulent accepter ses services. Par malheur, bon nombre de familles lui refusent l'entrée de leur maison prétendant qu'il n'y a point de maladie elles.

LE DUC DE LUXEMBOURG

Trèves, Prusse, 13.—La santé du grand-duc Guillaume Alexandre de Luxembourg décline rapidement et les charmbres ont décidé de demander la grande-duchesse d'accepter de façon permanente, la régence dont elle assuma temporairement la responsabilité en avril dernier.

Le grand-duc a l'un des côtés du corps paralysé; il ne peut plus parler et ses facultés mentales sont annihilées.

Le grand-duc Guillaume est né en 1852 et il monta sur le trône du grand-duché à la mort de son père en 1905.

La grande-duchesse est une princesse de Portugal, Marie-Anne, fille feu Dom Miquel. Elle est âgée de ans. On la dit très belle et brillamment douée. L'héritière au trône est la princesse Marie, sa fille aînée, née en 1894.

LORD MILMER

Montréal, 14.—De notre bureau.—Lord Milner vient d'être interviewé à Londres au sujet de ses impressions de voyage: "Je n'ai découvert, a-t-il dit, aucun préjugé contre l'immigrant anglais, mais s'il en existait, ce serait la faute de l'immigrant qui se serait rendu impopulaire. Lord Milner a aussi déclaré que le Canada était en faveur d'un commerce préférentiel non parce que notre pays voyait dans ce genre de commerce avec l'Angleterre une grande somme de bénéfices mais parce qu'il préférait traiter avec la mère patrie plutôt qu'avec tout autre pays européen.

LES CHAMPS DE BATAILLES

Toronto, 14.—La Commission des Champs de bataille Nationaux est en frais d'expédier de la besogne routinière. Ses membres se sont réunis ce matin, à l'édifice de la banque de Commerce, sous la présidence de Sir Georges Garneau. On a pris communication d'une volumineuse correspondance. La commission a été priée de prendre en sa possession les vieux champs ou se livra la bataille de Louisbourg. Cette proposition sera soumise à l'étude des membres de la Commission et l'on croit qu'elle sera agréée.

LES MUSICIENS ANGLAIS

Montréal, 14.—De notre bureau.—Le choeur de Sheffield retourne en Angleterre, peu satisfaits de la façon dont ses membres ont été traités ici. Dans l'Ontario surtout, ils n'ont pas eu le confort désirable dans les hôtels et c'est ce qui les a aigris.

CHRONIQUE AVICOLE

Encore les maladies : Choléra, Diarrhée. Apoplexie des Poules

Choléra.—"Cinq de mes poules sont mortes depuis hier et deux autres sont malades. Elles ont la crête violette, presque noire ; les excréments n'ont pas la couleur ordinaire et ils sont presque liquides, sentent très mauvais et sont comme s'il y avait des filets de sang dedans. Tout de même les deux malades ne paraissent pas abattues, mangent et surtout boivent quand même.

"Mais parmi celles qui sont mortes j'en ai vu ayant les mêmes indices de maladie puis tout à coup se mettaient à écumer par le bec, puis les ailes leur tombaient, puis elles se débattaient violemment et tombaient mortes. L'une d'entre elles cependant est morte sans presque se débattre.

"Voulez-vous me dire dans l'"Action Sociale" si c'est de l'apoplexie et ce qu'il faut faire."

Réponse :—Ce n'est pas de l'apoplexie mais c'est une description bien faite et à peu près complète des symptômes du choléra des poules. Aussi quand mon correspondant du Manitoba lira ces lignes il ne lui restera très probablement plus une seule poule dans son établissement, à moins qu'il n'ait porté remède avant d'avoir reçu ma réponse imprimée.

La maladie est très contagieuse, c'est pourquoi les malades avancées doivent être abattues et brûlées. Toutes les autres doivent quitter le poulailler, et celles chez qui il y a déjà quelque symptôme de malaise doivent être séparées de celles chez qui on n'a encore rien remarqué. On désinfecte alors énergiquement le poulailler à l'acide phenique ou au sulfate de fer. Le sol surtout doit être bien assaini, et les poules ne retourneront dans leur habitation qu'une huitaine de jours après complète désinfection.

Aux poules que l'on espère encore sauver, et à celles qui ne sont pas encore malades mais séparées des malades on donne à boire, comme préservatif, une solution de ½ lb de sulfate de fer (couperose verte ordinaire) par 3 gallons d'eau.

Et l'on sert une nourriture abondante, fortifiante et tonique, conséquemment pas de légumes crus et pas de verdure.

Le midi on peut donner une pâtée (pâte, bouette) très épaisse, presque sèche dans laquelle on saupoudre autant de pincées qu'il y a de volailles de la composition suivante:

Poudre de quinquina, 30 grammes; poudre de gentiane jaune, 30 grammes; poudre de gingembre, 40 grammes.

C'est à dire que le tout se compose d'à peu près un tiers de chacun des ingrédients prescrits, mais d'un peu plus de gingembre. Si l'on ne peut recourir à la pharmacie pour que l'on serve du gingembre et même du poivre, qu'on a toujours sous la main, et que l'on donne à chaque poule une pilule de quinine.

Toutefois ces traitements sont encore plutôt des préservatifs, attendu qu'une fois le microbe du choléra introduit dans le sang de l'animal il se propage avec une rapidité telle qu'il détermine la mort en quelques heures.

Heureusement que les cas de choléra sont assez rares.

Ils sont généralement dûs à une infection ou à l'insalubrité dans les poulaillers.

LA DIARRHEE

Il y a la diarrhée ordinaire ou bilieuse et la diarrhée blanche ou crayeuse. Cette dernière est d'introduction toute récente, surtout dans la province de Québec, mais chez les poussins elle devient rapidement à la mode, tout comme l'appendicite chez les humains.

Mais c'est de la première qu'il s'agit ici et qui attaque quelquefois les poules adultes, mais surtout les poussins et les poulets.

Les déjections sont alors verdâtres et presque liquides. Quelquefois elles finissent par sécher autour de l'anus du poussin et le fermer complètement. Il faut alors arroser ce... "bouchon" d'une goutte d'olive tiède ou de saindou ou de beurre fondu après quoi le "bouchon" s'enlève sans causer de déchirures et sans autre tire-bouchon que l'index et le pouces.

Qu'on ne récrimine pas: la profession de médecin impose quelquefois des travaux peu attrayants. Mais elle est toujours très noble et très digne, même quand il s'agit de soigner les poules.

Il est assez facile d'enrayer le progrès de la maladie quand on la constate dans sa première phase. On y réussit en donnant une nourriture échauffante et tonifiante: avoine, sarrasin, blé-d'Inde, pâtée au gingembre et autres poudres indiquées pour le choléra. Dans la boisson on ajoute de la teinture de fer ou encore mieux du sulfate de fer ou couperose.

Si l'on, n'a rien de cela sous la main, que l'on plonge dans l'eau que l'on destine aux poules un fer rougi au feu, afin de ferrer l'eau.

Je crois devoir ajouter ici que "pâté" et "pâtée" ne sont pas la même chose.

Le pâté est une pâte cuite, tandis que la pâtée est de la pâte non cuite, destinée à la nourriture des animaux, de la "bouette", dans le langage du pays et du "mesh" dans celui des cultivateurs de langue anglaise.

APOPLEXIE

Trop grande réclusion, c'est-à-dire, pas assez d'exercice, nourriture trop riche et trop abondante, qui amène une congestion au cerveau.

Symptômes: Ailes traînantes, tête pendante, yeux voilés, bave au bec, crête violacée, presque noire, cou raide faisant quelquefois des mouvements saccadés de droite à gauche, comme dans le torticolis.

Traitement: Saigner la crête avec une alène, une aiguille ou un canif, ou encore saigner aux "orteilles" en enlevant un ongle à chaque patte. Nourriture légère, pas de viande, mais plutôt du son et du lait écremé, pour quelques jours.

LE REGISSEUR
De la basse-cour.

Institut agricole d'Oka, La Trappe, P. Q.

LA TERRE

APICULTURE

Quelques mots sur l'apiculture pastorale

En parlant d'apiculture pastorale, l'on entend de l'apiculture faite par des apiculteurs nomades, voyageant avec leurs abeilles, quittant une contrée exploitée pour se transporter dans une région où la floraison est tardive, permettant ainsi aux abeilles de faire une nouvelle récolte. Dans certains pays où l'on cultive le sarrasin ou le blé noir, les ruches redescendant de la montagne peuvent encore profiter de cette dernière aubaine de la flore apicole automnale.

L'apiculture pastorale se pratique beaucoup en Europe. Les Algériens exercent cette vocation avec beaucoup d'énergie, le miel étant un met très apprécié des Orientaux. Souvent il forme avec le pain la seule nourriture. L'Oriental ne mange pas le miel à petite dose comme chez nous; absorber une demi-livre à la fois est un jeu pour lui. Aussi l'apiculture est un métier très lucratif quand même le miel est bon marché. Les apiculteurs ont presque toujours plus de 50 ruches, souvent plusieurs centaines. L'apiculteur citadin hiverne ses abeilles près de la maison. Au commencement de février il charge ses ruches, après avoir bouché les trous de vol, sur le dos de ses dociles baudets. Les ruches sont construites de manière qu'un âne puisse en transporter au moins 20 et souvent même davantage. Ces ruches peu conformes aux exigences d'une exploitation rationnelle, sont commodes pour le transport et cette facilité prime toutes les autres. C'est d'abord dans les vastes jardins de la ville qu'on les transportent, et où elle restent jusqu'en mai, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'essaimage. A cette heure les montagnes voisines (de Mont Atlas) se sont couvertes d'une multitude de fleurs, tandis que dans la plaine les plantes commencent à souffrir de la sécheresse. C'est pourquoi, à la montagne; Le transport se fait de nuit. Et de nouveau, les patients baudets sont requis pour porter les ruches par des chemins souvent rapides et dangereux, sur les hauteurs à plusieurs cent pieds d'altitude. Là on pose les ruches les unes sur les autres et sur la rangée supérieure on place des feuilles de palmiers nains chargées de pierres. Après, nos braves bouricots ont le plaisir de porter leur propriétaire à la maison. De temps en temps l'apiculteur visite ses abeilles pour voir si tout est en ordre. Quelquefois il change de place une troisième fois s'il trouve un endroit plus mellifère. En juillet il fait la première récolte qui fournit le miel blanc de printemps tant apprécié.

Mais le soleil Algérien darde maintenant ses rayons brûlants sur monts et vaux; herbes et fleurs sont fanées, car du commencement d'avril jusqu'à la fin de septembre il pleut très rarement. Cependant malgré la grande sécheresse, les abeilles trouvent encore leur nourriture, non pas dans les forêts, mais dans les vastes steppes où croît le Pula, plante très succulente, dont les fleurs fournissent un miel abondant. Donc, baudet avance ! Par une nuit noire nos ruches émigrent de nouveau sur le dos du quadrupède agile et, avant l'aube du jour, l'apiculteur a rangé ses colonies sur le sol pour continuer son voyage la nuit suivante s'il le faut.

L'apiculteur algérien est obligé de protéger ses abeilles contre leurs nombreux ennemis dont deux surtout sont capables de ruiner un rucher en peu de temps: le plus terrible c'est une grosse guêpe qui ne se contente pas de voler le miel, mais qui tue et dévore aussi les pauvres butineuses. Pour détruire ce vilain insecte on achète des morceaux de foie qu'on pend à une ficelle devant le rucher. Les guêpes se jettent en foule là-dessus; alors on dépend lestement la ficelle pour tremper le tout dans de l'eau bouillante.

Le second ennemi est le bédouin voisin, les Bédouins ont la réputation d'un peuple brigand, pourquoi ne voleraient-ils pas le miel des Roumis ? (chrétiens). Mais autant ils aiment le miel, autant ils ont peur des piqûres. Nos voleurs ne s'approchent des ruches que de nuit, bouchent lestement le trou de vol et portent en tremblant la caisse dans le ruisseau à proximité, dans l'eau ils ouvrent la porte et les pauvres abeilles sont emportés par le courant.

Au milieu de novembre, l'apiculteur retourne à la maison avec tout son bagage; alors un âne ne peut porter que six ruches environ, quand l'année a été bonne. Arrivé à la ville, la principale récolte se fait de la manière suivante: On allume devant la ruche du fumier de vache séchée, vu que le bois est très rare dans le pays. Après s'être muni d'un voile, ôte la petite porte derrière la ruche et la fumée pénètre alors entre les rayons et chasse les abeilles par le trou de vol. Avec un long couteau on détache les gâteaux qui sont tirés dehors avec le crochet qui se trouve à l'autre bout du couteau. Les rayons nettoyés d'abeilles sont lancés dans un bidon couvert d'un drap mouillé. On laisse à chaque colonie assez de miel pour pouvoir passer l'hiver.

Cette apiculture pastorale algérienne m'a bien intéressée. Mais, je ne l'ai pas été moins avec l'apiculture pastorale maritime, pratiqué sur les côtes d'Espagne. Les ruches sont chargées sur de grands bateaux plats, et ces ruchers flottants parcourent tout le littoral de la Méditerrannée.

Ces industriels en apiculture pastorale, tiennent toujours une ruche sur une balance, et lorsque la balance ne marque pas la livre par jour, ils changent le rucher d'endroit.

LUC DUPUIS.

CHOISISSEZ UN TOUR DE COU

Au Syndicat de Québec et vous serez assuré d'avoir le plus nouveau modèle, les plus nouvelles fourrures et surtout les plus bas prix du marché.

SYNDICAT DE QUEBEC,
225, rue St-Joseph.

COMMENT RATIONNER NOS VACHES LAITIERES

Disons d'abord que l'alimentation ne doit pas être monotone, les variations sont nécessaires, très avantageuses et demandent à être faites graduellement.

Les navets de Suède, les betteraves fourragères, les carottes, les panais constituent un fourrage vert excellent et très convenable pour les vaches pendant l'hiver.

Règle générale, il n'y a pas de différence bien marquée entre la valeur nutritive de ces aliments bien que les betteraves de taille modérée et les carottes soient un peu meilleures, et l'emportent sur les navets par exemple. On reconnaît que pour la production du beurre les carottes et les betteraves n'ont pas leur égal, un inconvénient est à craindre, c'est le mauvais goût qui se communique au lait et par conséquent au beurre par l'usage de ces aliments pour la nourriture des vaches laitières. On prévient cette défectuosité dans le lait en donnant les fourrages verts y compris ces racines, immédiatement après la traite.

Les mélanges de deux ou plusieurs aliments concentrés sont très recommandés, ils sont plus profitables et en fin de compte sont plus économiques qu'un aliment donné seul. Evidemment il y a une proportion à garder, on ne donne pas à une vache laitière autant d'aliments concentrés pendant la dernière période de lactation que pendant la première. Il y a là question d'intérêt et de bon sens pratique.

Les vaches vous disent les conférenciers agricoles, devraient toujours avoir de l'eau pure à leur disposition et en même temps un bloc de sel. Chacun sait que le sel ouvre l'appétit de l'animal et veille à sa digestion. Il y a aussi une température idéale qui dans une étable devrait être gardée constamment, et variant entre 55 à 60 degrés Farenheit. La ventilation est à considérer, on doit éviter les courants d'air. En outre la clarté, le plus de lumière possible est une chose très importante et trop peu comprise dans la pratique, on veut se garantir du froid et on ferme toutes les ouvertures grandes et petites et on oublie que comme la chaleur, la lumière du soleil est un facteur à considérer pour la santé de tout animal. La ration doit se donner à des heures fixes et toujours autant que possible dans le même ordre à chaque repas. Supposons, amis cultivateurs, que vous avez de bonnes vaches laitières, appartenant à une race réputée de première qualité, si vous leur donnez le soin que nous venons d'analyser rapidement, nul doute que vous les verrez vous donner un bénéfice appréciable et que vous serez bien recompensés de vos peines. En agriculture comme en élevage les soins attentifs et continus sont la base du succès.

PIONNIER.

POULES BAROMETRES

Les aviculteurs apprendront avec une certaine surprise que leurs poules peuvent servir de baromètre à la ferme. Pas toutes les poules, toutefois, peuvent indiquer les changements de température.

Ce sont les poules blanches. Quand on mêle à leur pitance un peu de poivre de Cayenne, leur plumage prend une teinte rose très pâle par un temps très sec, et d'autant plus rouge que le temps devient plus humide.

Habillements en Serge, en Vécuna et en beaux tweeds à devants doubles ou simples. Très chic, Pardessus de toutes sortes, genre Automobile et Chesterfield provenant des manufactures "Fit-Rite",C. N. & R., Picadilly et Campbell, fini parfait.

ED. BELANGER & CIE,
86, Côte de la Montagne
29, rue Notre-Dame.
7-9-11-13-14-17-19-21.

AUX CULTIVATEURS

Honnête agriculteur, ta besogne est sacrée!
Quand ta faux se balance en la plaine dorée,
Que les futurs épis s'épandent de ta main
Ou que sous tes efforts le soc d'acier sillonne.
Sois fier, agriculteur, et que ton front rayonne:
Tu fais vivre le genre humain!

Parfois, sous le soleil d'automne, tu t'arrêtes;
Tes boeufs, le front lié, ruminent; des charrettes
Ployant sous des trésors, passent dans les sentiers;
Des souffles parfumés s'échappent des ramures,
Et de gais chants d'oiseaux se mêlent aux murmures
De l'onde sous les noisettiers.

Là, c'est le vrai bonheur, la Liberté qui passe
Dans ces bruits confondus qui montent dans l'espace;
C'est le présent semblable au passé des aïeux,
C'est toute la douceur des antiques coutumes,
Les naïves amours exemptes d'amertumes,
L'avenir simple mais heureux!

Hélas! les cris lointains des sombres capitales,
Leurs tourbillons maudits, leurs ivresses brutales
Montent jusqu'à ton coeur pour en troubler la paix
La passion grandit; le feu de tes prunelles
Regarde avec dédain les terres paternelles
Qu'hier encore tu fécondais.

Dans ces vaines rumeurs, la gloire est apparue.
"Je ne suis qu'un forçat, laissons pioche et charrue,
A la ville un bonheur plus sûr m'attend", dis-tu.
Pauvre âme d'insensé qu'un tel doute ravage,
La ville qui sourit n'est qu'un dur esclavage,
Le bonheur est dans la vertu!

Et le progrès se dresse, et j'entends ses machines
Siffler, hurler, broyer le fer et les échines;
"Le monde que j'enfante est grand!" dit-il. C'est bien.
Mais, sans cette campagne, hélas! trop solitaire,
Sans les bras vigoureux des remueurs de terre,
Progrès orgueilleux, tu n'es rien!

Paysan, paysan, ta besogne est sacrée!...
Si, parfois, elle est rude et souvent ignorée,
Qu'importe, comprends-en la sublime beauté;
O paysan, ô roi de l'univers immense,
Changer ton pauvre sort serait une démence
Et serait un lâcheté!

ANDRE LAMANDE.

RECETTES DE LA FERME

Conservation des oignons frais

On récolte les oignons seulement au moment où les feuilles aériennes se dessèchent. On les enlève de terre et, si le temps est beau, on les laisse sur le sol pendant deux ou trois jours. On les rentre alors dans les greniers en réunissant les queues en paquets ou en les tressant. Les paquets doivent être suspendus au plafond.

On peut encore couper les feuilles sèches (mais sans enlever la pelure) et étaler les oignons sur l'aire dans le grenier.

Quand on en a une grande quantité, on les dispose en meules, mais en ayant soin d'y ménager des cheminées d'appel, pour permettre la libre circulation et empêcher l'échauffement de la masse.

Les oignons résistent très bien à la gelée, mais il faut les laisser dégeler doucement, sans quoi ils se détruisent et pourrissent. Cependant, si le froid est très considérable, il est bien de recouvrir le tas d'une épaisse couche de paille.

Les cerises et les oiseaux

Le moyen le plus pratique d'éloigner les oiseaux des cerisiers consiste à attacher dans les branches des morceaux de linge, vieux rideaux, dentelles, etc. Un horticulteur a remarqué que des loques de rubans de couleur rouge étaient encore plus efficaces. Nous avons essayé, l'été dernier, ce dernier moyen et il nous a assez bien réussi, car nous avons pu sauver ainsi les trois quarts au moins de notre récolte de cerises, malgré le voisinage de nombreux oiseaux parmi lesquels se trouvaient le moineau effronté et le chanteur du cèdre (récollet) non moins hardi.

LES VACHES

Ne gardons que de bonnes vaches. Une vache, pour payer les soins qu'on lui donne, doit produire au moins 4,000 livres de lait et 200 livres de beurre.

Soignez bien vos vaches et préparez-les à passer sans à-coup, par une transition lente, du régime d'été à celui de l'hiver. Habituez-les insensiblement au fourrage sec.

Durant les pluies froides d'octobre, rentrez les bêtes à l'étable et ne laissez plus dehors la nuit ni les chevaux, ni les vaches, dès que les gelées blanches commenceront.

LES CHAMPIGNONS RENDUS INOFFENSIFS

Chaque année, on a beau dire, amène son contingent d'accidents avec la saison des champignons.

Voilà à Belfort, près de Luxeuil et ailleurs, déjà plus de quatorze morts par empoisonnement causé par l'absorption de champignons.

N'y a-t-il donc rien à faire ? Eh mon Dieu, si ! Quoi donc ? N'en pas manger ? Oh ! non, il y a mieux que cela à faire. Les reconnaître ? C'est bien difficile pour le commun et chacun ne peut recourir à l'Office mycologique pour apprendre à les connaître. C'est une des choses qu'on devrait apprendre dans les écoles primaires, comme cela se fait en Allemagne et ailleurs, une de ces choses essentielles à enseigner avec les notions agricoles et de jardinage. Mais allez-voir, on fera plutôt oeuvre de parti que d'utilité pareille !

Les champignons vénéneux contiennent un double poison : la muscarine et la phalline. Nous avons déjà publié un travail à ce sujet et montré que tous les procédés populaires pour les reconnaître ou les rendre inoffensifs : lait caillé, cuillère d'argent, etc., sont inutiles. Il n'y a qu'un moyen pour les rendre inoffensifs, et encore a-t-il l'inconvénient de leur enlever leur goût propre. Ce moyen est connu depuis longtemps par les paysans de Bavière. L'abbé Moyen le signale dans son "Traité de mycologie", le docteur Laberre l'a signalé et moi aussi ces années dernières comme scientifiquement et expérimentalement prouvé. En 1850, Frédéric Gérard a alimenté sa famille de douze personnes un mois durant, en lui faisant manger toutes le sespèces vénéneuses connues après les avoir fait "macérer, coupées, de deux à douze heures dans de l'eau salée ou vinaigrée passablement" jusqu'à disparition de l'odeur nauséeuse. On les essore ensuite. En Bavière, on leur fait subir une ébullition prolongée dans de l'eau passablement salée. On jette ensuite cette eau et on assaisonne les champignons comme d'habitude ; le poison est dissous et entraîné par l'eau.

L'UN DES NOTRES

Langdon, N. Dakota, 13.—Les dernières élections aux Etats-Unis ont été marquées par une autre victoire qu'a remportée un des nôtres, un Canadien-Français.

C'est de M. H. E. Dorval que nous voulons parler. Notre distingué compatriote, pour la douzième fois, a été réélu juge du comté de Cavalier, Dakota Nord, à plus de deux cents voix de majorité.

Ce terme fini, monsieur le juge Dorval aura passé sur le banc, vingt-quatre ans de sa vie. Nous offrons à l'estimé titulaire nos plus vives félicitations en même temps que nos souhaits de longue vie encore.

LA FRANCE ETAIT PRETE

Les chefs de l'armée française ont été réunis par M. Clémenceau

Paris, 13.—La "Patrie" déclare que vendredi dernier la situation était si critique que le président du conseil, M. Clemenceau, avait convoqué le général de Lacroix, généralissime de l'armée française ; le général Brun, chef de l'état-major général et le général Picquart, le ministre de la guerre, pour arranger avec eux les détails d'une mobilisation immédiate de l'armée sur la frontière de l'Est. Ce journal dit encore que les gouvernements anglais et russe, avaient promis à la France leur appui armé si l'Allemagne déclarait la guerre.

La France n'est qu'à demi satisfaite de la reculade de l'Allemagne dans cette affaire de Casablanca, car la véritable question en jeu était "l'Allemagne désirait-elle la guerre ?" ou son changement d'attitude d'hier équivaut à la réponse de "Non ! pas pour le moment."

La France est maintenant profondément fatiguée de jouer le rôle de victime patiente, quand il plaît à l'Allemagne de recourir à une politique provocatrice. Quoique la nation française n'ait pas la réputation d'être très patiente, elle a fait preuve les deux dernières fois que l'Allemagne s'est montrée brutale à son égard, d'un sang-froid dont peu d'autres puissances auraient été capables. La France fera montre de la même réserve à l'avenir, mais elle ne tolérera plus aucune attaque contre sa dignité.

C'est ce que M. Doumer a voulu dire hier, quand il a exprimé l'opinion que la guerre était inévitable. C'est aussi ce que M. Clemenceau a laissé entendre quand dans un discours prononcé dans le département du Var, il déclarait que le moment était proche où la confiance de la France devait se concentrer sur l'état de préparation de son armée.

Il a plu à l'Allemagne de reculer cette fois-ci, elle avait besoin de cette reculade, car elle se trouve en ce moment aux prises avec la crise constitutionnelle la plus grave qu'elle ait enregistrée depuis la fondation de l'empire. Mais l'inquiétude va se prolonger pendant tout l'hiver. Cependant l'Europe a d'excellentes chances de sortir paisiblement des complications actuelles, si les difficultés intérieures de cette puissance sont assez graves pour absorber pendant quelques semaines toute son attention et son activité.

Le choix des membres du tribunal d'arbitrage va se faire sans plus tarder.

LES CHEMINS DE FER SUISSES

Berne, 13.—Les résultats défavorables de l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, promettent d'être une des principales questions qui seront agitées pendant la prochaine campagne électorale. Le capital engagé dans les chemins de fer suisses représente une somme de $240,000,000 en obligations portant intérêt. On estime que le déficit de cette année, sera d'environ $1,100,000.

ACCIDENT A MONTMAGNY

M. A. N. Normand, gérant de la Compagnie Manufacturière de Montmagny, a été amené hier à l'Hôtel-Dieu de Quebec, souffrant de blessures qui peuvent lui occasionner la perte de la vue. L'accident dont il a été victime a été causé par une échappée de vapeur provenant d'une bouilloire que l'on avait mise sous pression afin de travailler à réparer la rupture d'un aqueduc. A l'hôpital, on espère que M. Normand pourra conserver la vue bien que son état soit assez sérieux.

L'AVIATION EN FRANCE

Paris, 13.—On annonce que la course d'aéroplanes projetée entre Paris et Bordeaux aura lieu probablement au mois de juillet prochain. Les concurrents pourront atterrir cinq fois pour se réapprovisionner en gazoline.

Le Mans, 13.—Le capitaine Lucas Girardville a pris aujourd'hui sa deuxième leçon d'aviation. Il a fait une ascension de 15 minutes avec M. Wilbur Wright.

UN INCIDENT

Rome, 13.—Une collision s'est produite aujourd'hui près de Lucques, entre un automobile dans lequel se trouvait le compositeur italien Puccini et la charrette d'un paysan. L'automobile a été projeté dans un fossé où il s'est démoli.

Le compositeur est tombé dans l'eau du fossé, dont la fraîcheur a provoqué une bronchite.

UN INCENDIE A DUBLIN

Dublin, 13.—La chambre du conseil de l'hôtel de ville de Dublin a été aujourd'hui détruite par un incendie. Tous les tableaux historiques qui s'y trouvaient, y compris le portrait de Daniel O'Connell, ont été la proie des flammes.

L'Impératrice et l'Empereur de Chine

CELLE QUI A REGNE SUR L'EMPIRE CHINOIS EN AUTOCRATE PENDANT UN DEMI-SIECLE, EST MORTE HIER ; SON FILS, L'EMPEREUR DE CHINE EST AUSSI DECEDE. LA CHINE EST EN DEUIL

CE QUE FURENT LES DEUX DISPARUS

Pékin, 16.—L'impératrice douairière de Chine, Sa Majesté Tsze Hsi An, est morte, et la nouvelle de cet événement a suivi de très près l'annonce de la mort de l'empereur Kaung Hsu rapportée avant-hier.

L'impératrice a rendu le dernier soupir à 2 heures de l'après-midi, hier. Elle régnait de fait depuis 1861, mais ce n'est qu'en 1881 qu'elle put exercer son autorité sans conteste. La nouvelle du double décès a été confirmée et est aujourd'hui officielle. D'après la note qui a été transmise l'Empereur est mort samedi après-midi à 5 heures, mais on croit que cette mort aussi bien que celle de l'impératrice remonte à une date de beaucoup antérieure à celle mentionnée dans le mesage officiel. Un édit publié à huit heures hier matin a placé sur le trône le prince Pu Yi enfant âgé de trois ans du prince Chun le regent de l'Empire conformement à une entente avec l'impératrice douairière peu après le mariage du prince en 1903. Le prince Pu Yi, d'après l'édit publié vendredi dernier devient héritier présomptif du trône de Chine.

Les légations étrangères ont été averties ce matin des désordres qui pourraient surgir à la suite de la mort de l'Empereur et de celle de l'Impératrice douairière.

Deux régiments de troupes ont été gardés en réserve et font à l'heure qu'il est la patrouille dans les divers quartiers de la ville. Vingt gendarmes ont reçu l'ordre de garder les approches de la légation mais jusqu'à présent les soldats et les gardiens ont eu peu à faire pour maintenir l'ordre.

Le Prince Chun le régent a donné ordre aux vice-rois et aux gouverneurs de prendre toutes les précautions possibles pour que l'administration au sein des diverses provinces, puisse continuer de s'exercer sans embarras. La période de deuil national a été fixée à cent jours, celui de la Cour durera trois ans.

La ville de Pekin à déjà commencé à se transformer et les objets rouges ont tous été enlevés pour être remplacés par d'autres couleur bleue.

La population chinoise a appris hier soir la mort de sa toute puissante impératrice et bien que les chinois soient d'ordinaire peu susceptibles d'émotion, ils n'ont pas laissé que de paraître profondément affligés. Les étrangers dans Pékin, suivent avec beaucoup d'intérêt la série d'étranges cérémonies qui vont avoir lieu après les évènements de ces jours derniers.

L'observance de règles protocolaires qui datent d'au moins trois mille ans a marqué les derniers moments de l'Empereur et de l'impératrice douairière. L'un et l'autre sont morts dans l'isolement et en quelque sorte abandonnés, bien qu'entourés d'une multitude de spectateurs abjects maintenus à distance de la couche funèbre à cause du caractère sacré attaché à la personne des deux majestés agonisantes.

L'Empereur est mort comme il avait vécu sans secours ou aide médical d'aucune sorte. Il avait refusé depuis plusieurs mois les services des médecins étrangers.

A un moment, vendredi dernier, l'impératrice a reçu le prince Ching qui est d'origine Mandchou et membre de la famille royale, et elle a approuvé les édits déclarant le prince Pu Yi héritier présomptif et le prince Chun régent de l'Empire.

Au commencement de la guerre des Boxeurs, le prince Ching put être considéré comme le Lord Chamberlain de la Cour Chinoise, et c'est lui qui commandait la force armée dans Pekin. Ce fut donc le prince Ching que les fonctionnaires étrangers, au temps de la guerre, reposèrent leurs espoirs de sauvegarde et de sécurité. Il a occupé plusieurs positions officielles et a été très en faveur auprès de la Cour impériale.

La Chine est aujourd'hui plus pacifiée qu'elle ne l'a été, a aucun moment depuis 1900. Il se peut que des troubles éclatent dans la région sud, mais les provinces du nord sont plus inclinées vers la paix.

On émet généralement l'opinion que le prince Chun qui est imbu d'idées progressives montrera en même temps assez de fermeté pour faire face à la situation.

Un mouvement de reveil da la part des adeptes du mouvement réactionnaire est dans l'ordre des choses possibles.

Tsze, Hsi An, est née à Pékin le 17 novembre 1834. Elle était fille du peuple et fut vendue, étant encore jeune, comme esclave par ses parents. Elle devint la propriété d'un général fameux qui, charmé de sa grande beauté, commença par l'adopter pour en faire plus tard cadeau à l'empereur régnant Hsenig Feng. Ce dernier en fit sa seconde femme et à la naissance de celui qui devait être l'empereur Tung Chih il l'éleva au rang d'impératrice.

Elle eut l'autorité la plus complète sur 14,000 fonctionnaires et sur 276,000,000 de sujets.

Pour les Chinois de pure race, Tsze Hsi, An, était une étrangère, étant d'origine Mandchou et c'est pourquoi elle était haïe autant que crainte de la grande masse de ses sujets qui l'accusaient comme une terrible femme. L'empereur Kuang su était le neveu de l'impératrice.

Cette dernière réussit d'exercer un empire tyrannique sur le faible caractère de l'empereur.

L'impératrice défunte attirait par sa grande beauté et la vivacité de son esprit; mais elle savait être autoritaire au besoin et la grande majorité des fonctionnaires la considérait à vaincre trois rebellions et à mettre sur le trône deux empereurs.

LA COLERE ALLEMANDE

Comment les journaux commentent les deux dernières séances du Reichstag et la conduite de l'empereur

L'ORGANE DES SOCIALISTES

Berlin, 12.—Les couloirs et les galeries du Reichstag, regorgeaient de monde quand les députés ont repris aujourd'hui la suite des débats sur l'article du Daily Telegraph" de Londres.

Le Baron Gamp, conservateur, a dit qu'il pensait que la colère et l'aigreur dont M. Liebermann von Sonnenberg, le député agraire et antisémite avait fait preuve dans son discours, étaient déplacées dans la discussion d'un sujet aussi pénible. "Il est triste, a-t-il dit, qu'un souverain doué d'aussi grandes qualités, se trouve dans une telle situation. L'embarras dans lequel se trouve sa majesté, devrait plutôt être reproché à ses conseillers responsables qui depuis Bismarck, n'ont jamais été capables de lui faire entendre la vérité, sur ses devoirs constitutionnels. Cependant le chancelier de Buelow, a par moments exercé une grande influence sur l'empereur et nous voudrions savoir sur quoi il base sa conviction, que celui-ci se montrera à l'avenir plus réservé qu'il ne l'a été par le passé." Cet Orateur a été souvent interrompu par les cris de dérision des socialistes.

Le baron Gamp a été remplacé à la tribune, par d'autres députés qui ont passé en revue les actes de l'empereur et se sont plaints amèrement de ce que le chancelier n'ait pas su lui résister quand il outrepassait ses droits de souverain constitutionnel.

M. Carl Schader, radical, a dit qu'au lieu d'être à Friedrichshefen à regarder les évolutions du dirigeable "Zeppelin", l'empereur devrait être en ce moment à Berlin, à s'occuper des affaires de l'Etat.

M. Oswald Zimmermann, député antisémite a déclaré que l'empereur et le chancelier de Buelow, suivent souvent des voies différentes dans les questions de politique étrangère, ce qui fait que les gouvernements étrangers, ne savent jamais ce qui va arriver.

Le député Oshar von Normann, conservateur de l'extrême droite, a proclamé que son parti était satisfait des explications du chancelier de Buelow.

M. Konrad Hausmann, un radical bavarois, a attaqué la conduite du prince de Buelow dans l'incident du "Daily Telegraph".

Un rapport télégraphique de la séance d'hier a été envoyé hier soir à 9 heures à l'empereur Guillaume qui se trouve en ce moment l'hôte du prince de Fuerstenberg. Le souverain y a répondu dans une dépêche qui pendant une heure a tenu occupés les employés du télégraphe.

Le Reichstag s'est ajourné sans avoir terminé la discussion des interpellations relatives aux déclarations impériales.

Ce député a dit: "Sa majesté a déclaré une fois qu'elle avait peu de goût pour les pessimistes, mais ses procédés ont crée des millions de pessimistes en Allemagne.

"Les explications du chancelier, qui sont absolument contraires à la note officielle parue dans la "Gazette de l'Allemagne du nord", n'ont fait qu'accentuer le doute dans l'esprit public. Le chancelier ne nous a donné aucune garantie. Il s'est borné à exprimer l'espoir que de tels incidents ne se reproduiraient plus."

M. Haussmann a ensuite proposé que le reichstag envoie à l'empereur un message lui faisant connaître l'opinion de la nation. Cet orateur a été remplacé à la tribune par M. Heine, député socialiste démocrate, qui a demandé qu'on lui donne les garanties que l'empereur ne se mêlera plus de rien à l'avenir. Ce député a en outre réclamé le remplacement de la politique personnelle par une procédure constitutionnelle.

"Autrement, a-t-il ajouté, l'Allemagne finira par se trouver engagée dans une guerre que ni l'empereur ni la nation n'auront voulue. L'empereur est habitué à parler sur tous les sujets, sans savoir ce que les experts pensent de ses opinions et cela parce qu'il ne se trouve pas un homme assez courageux pour l'en informer."

Le baron von Kiderlen-Waechter, le secrétaire des affaires étrangères par intérim, a ensuite pris la parole pour défendre son ministère qui, a-t-il dit, est débordé de travail et ne dispose pas d'un personnel assez nombreux. Son discours a été constamment interrompu.

M. von Dirksen, conservateur, a pris la défense des Hohenzollern, dont les hauts faits, a-t-il dit, sont inscrits en lettres d'or dans l'histoire.

M. von Oldenbourg, un des chefs du parti conservateur, a ensuite déclaré que ce dernier ne voterait pas l'adresse proposée par M. Haussmann, parce que, a-t-il dit, elle équivaudrait à un blâme pour l'empereur. M. Lattmann, agrarien, s'est écrié qu'il voterait cette adresse.

Les débats se sont terminés et la chambre s'est ajournée après avoir rejeté la proposition de M. Haussmann relative à l'adresse.

Berlin, 13.—Les commentaires de la presse allemande sur la séance d'hier au Reichstag, donnent une idée de l'effet que le discours du chancelier de Bülow a produit sur le pays. Les commentaires sont plutôt favorables au chancelier et les journaux expriment l'espoir que l'opinion publique finira par se calmer.

Le "Vorwearts" l'organe des socialistes démocrates, résume ainsi les débats: "Qu'aurait-on pu faire ? Tout ! Qu'est-ce qui a été fait ? Rien !" ainsi qu'on le voit, les commentaires de ce journal, sont très laconiques.

La "Gazette de Voss" dit que c'est une chose navrante que de voir tous les partis attaquer l'empereur et aucune voix ne s'élever pour le défendre. Il ajoute: "Qui nous garantit que l'empereur tiendra sa promesse de montrer plus de réserve dans ses conversations et pendant combien de temps la tiendra-t-il ?"

Le ton des autres journaux est modéré et conciliant.

"Depuis la fondation de l'empire d'Allemagne, jamais on n'avait vu une scène aussi dramatique que celle d'hier au Reichstag dont les membres s'étaient réunis en une sorte de jury, pour juger l'empereur et son chancelier. Jamais jusqu'ici, on n'avait vu le souverain actuel ou un de ses prédécesseurs, être personnellement l'objet de débats publics au parlement. Mais hier tous les partis revendiquaient le droit de critiquer l'empereur et toute tentative pour les empêcher aurait été futile.

On affirme, et non sans raison, que les débats historiques d'hier, marquent le point de départ du développement du constitutionalisme en Allemagne et qu'ils contribueront à arriver à la réalisation d'une responsabilité ministérielle absolue devant le parlement. Cette responsabilité qui n'aurait jusqu'ici été demandée que par les radicaux et les socialistes, est maintenant réclamée par les éléments les plus conservateurs.

Le chancelier de Bülow dont le visage fatigué et l'attitude grave, indiquaient qu'il se rendait pleinement compte de la gravité de la situation, n'a nullement tenté d'arrêter les critiques à l'adresse de son maître l'empereur et pendant que les bras croisés et la tête penchée il écoutait les discussions, qui n'ont pas duré moins de quatre heures et demie, il semblait prendre des critiques, la part qui lui revenait, en sa qualité de complice d'une bévue colossale.

On ne peut que s'imaginer ce qui s'est passé entre le prince et son maître, depuis que les fameuses déclarations de celui-ci ont été publiées par le "Daily Telegraph" de Londres, mais la menace au premier que ni lui ni aucun de ses successeurs, n'acceptera de servir un souverain qui ne peut tenir sa langue, est considérée comme une indication qu'il y a eu entre eux une grave discussion.

Après la séance d'hier, l'impression générale dans les couloirs du Reichstag, était que le discours du chancelier était on ne peut plus humiliant pour l'empereur et qu'il constituait un franc désaveu de ses indiscrétions.

La majorité des députés est favorable au chancelier, mais il ne manque pas de voix pour demander sa démission immédiate.

Dans une montre moderne, il y a près de 156 morceaux. Dans celle d'autrefois, il y en avait 800.

COURSE SUR LES TOITS

Deux voleurs pourchassés par la police, à Montréal, réussissent à s'échapper

Montréal, 16.—Une scène mouvementée, comme on en voit rarement s'est passée entre huit heures et neuf heures, samdi et a eu pour théâtre, la rue Sanguinet, entre Sherbrooke et Ontario.,

Vers 8.15 heures, une jeune femme, Mme Henri Galarneau, qui habite au deuxième étage, entendit tout a coup du bruit dans une chambre de l'étage supérieur.

Mme Galarneau soupçonnant que quelqu'un s'était introduit en grimpant sur les remises voisines, jeta un cri d'alarme et s'élança pour descendre dans la rue.

En jetant un regard vers la fenêtre, Mme Galarneau aperçut un individu se hissant le long d'un câble dans la cour.

Les cris avaient cependant attiré l'attention des voisins qui vite s'enquirent de ce qui se passait.

Deux constables du poste No 4 furent appelés et, à leur arrivée, on leur apprit que l'un des voleurs fuyait sur les toits vers la rue Sherbrooke.

Du renfort fut demandé et les voisins se mettant de la partie on fit l'ascension des toits et bientôt une quinzaine de personnes dont quelques-unes armées de revolvers, d'autres de lanternes, firent l'inspection des toits et des cours.

Au moment où les deux premiers constables parvenaient sur les toits une détonation retentit, venant de la cour au-dessous.

C'est probablement les voleurs qui en fuyant commettaient une nouvelle audace.

Les remises avoisinantes furent fouillées et les constables ne quittèrent le théâtre de cette chasse émouvante que lorsque quelqu'un fût venu leur apprendre que deux individus avaient été vus débouchant de l'Avenue de la Montée des Zouaves, vers la rue St-Denis.

Le câble dont ils s'étaient servis pour se hisser jusqu'au deuxième étage fut retrouvé par un constable attaché à l'une des fenêtres de l'immeuble portant le No 335.

Les individus à qui on a donné la chasse font sans doute partie de cette association de cambrioleurs qu'on appelle "porch-climbers."

APRES LE MEURTRE DE M. CARMACK

Nashville, (Tennessee,) 13.—On craint de très sérieux désordres ici, à la suite du meurtre de l'ancien sénateur Carmack, meurtre dont sont accusés le colonel Duncan Cooper et son fils Robin Cooper.

Les funérailles de l'ancien sénateur ont eu lieu hier en grande hâte, car la situation est si menaçante, l'exaspération des amis du défunt est telle, que l'on craint une lutte sanglante entre ces derniers et les partisans de MM. Cooper, père et fils.

Toute une région de l'Etat de Tennessee est partagée en deux camps. Les rumeurs les plus alarmantes circulent, et si elles sont en grande partie fausses, tout au moins contiennent-elles assez de vérité pour indiquer que la politique a joué et joue encore un grand rôle dans cette affaire.

On va jusqu'à faire du gouverneur de l'Etat, M. Paterson, un des partisans de Cooper. On raconte que dernièrement le gouverneur a été si exaspéré par les critiques de la presse que ses amis ont eu toutes les peines du monde pour l'empêcher de provoquer les journalistes.

En n'admettant même cette histoire que sous réserves, elle suffit à montrer combien la situation est grave. De l'avis des personnes bien au courant des événements qui ont amené le drame, il y aura encore du sang versé.

M. Carmack, personnalité influente et populaire dans son parti, a de nombreux partisans. L'élément religieux était pour lui ; les "prohibitionnistes" ont déjà fait de lui un martyr de leur cause. D'autre part, MM. Cooper, quoique privés actuellement de leur liberté, ont des amis impatients de prouver leur fidélité.

Sera-t-il possible d'éviter l'effusion du sang dans ce pays où tout homme a son revolver sur lui, et où l'on échange des balles avec la même désinvolture que l'on échangerait, dans le Nord, de simples coups de canne ?

M. H. S. HOLT

Montréal, 16.—De notre bureau.—M. Herbert S. Holt président de la M. L. H. & P. Co. sera aujourd'hui même nommé président de la "Royal Bank of Canada".

M. Holt remplacera feu Thomas E. Kenny de Halifax. Un québecquois sera probablement choisi pour faire partie du bureau de direction.

COMMIS VOYAGEURS

Montréal, 16.—De notre bureau.—A la réunion générale de l'association des voyageurs de commerce, samedi soir, M. S. J. Mathewson a été élu président et J. Bevansgiles, vice-président.

REDUITS EN ATOMES

Une explosion occasionne un terrible accident à Port Daniel

Campbelton, 15.—De Paspébiac la nouvelle est arrivé à Québec d'une explosion désastreuse qui aurait occasionné la mort de quatre hommes en aurait blessé sérieusement trois autres à Port Daniel, le long de la ligne de chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur. Les noms des victimes ne sont pas encore connus.

Trois équipes d'ouvriers travaillaient au creusement d'un tunnel à l'endroit indiqué, et c'est mercredi soir au moment ou l'équipe de nuit venait remplacer celles de jour que l'accident s'est produit. Un mineur ayant pris de la dynamite dans une boîte avait ensuite rejeté celle-ci sur le sol la supposant vide. L'explosion eut lieu immédiatement réduisant presqu'en atômes les quatre ouvriers qui se trouvaient les plus rapprochés.

Trois des victimes sont de Paspébiac et une autre de St-Godfroy. Les trois blessés ne sont pas en danger de mort.

Une Caisse Populaire à l'Ancienne Lorette

L'esprit d'économie pénètre sûrement dans le peuple, grâce à l'établissement des caisses populaires inaugurées dans notre pays par M. Alphonse Desjardins, directeur-général de l'Action populaire économique. Déjà un bon nombre de nos paroisses canadiennes bénéficient de cette précieuse fondation.

Hier, c'était au tour de l'Ancienne Lorette de jeter les bases d'une institution de ce genre. M. Desjardins était présent et a donné toutes les explications nécessaires sur le fonctionnement d'une caisse populaire ; il avait à ses côtés les citoyens les plus distingués de la paroisse. Inutile de dire que le clergé y était représenté. On sait que le curé et ses vicaires sont toujours à la tête de tout bon mouvement social et économique. M. le curé avait lui-même invité M. Desjardins à venir faire l'installation des premiers officiers.

Voici les noms des officiers de la Caisse populaire de Lorette : Président, M. Faucher; vice-président, M. Elzéar Alain; secrétaire, H. Octave Roy, N. P.; gérant, M. Napoléon Drolet; membres du bureau d'administration : M. l'abbé V. Lavergne, MM. Eugène Robitaille. Napoléon Drolet, Eugène Hamel, Treflé Gauvin. Eusèbé Voyer; commissaires de crédit : MM. Joseph Bédard, Chs. Gauvin, Louis Bédard et Arthur ..oy ; commissaires de surveillance : M. l'abbé Paré, MM. Léon Savard, Théod. Hamel.

Après la séance, plus d'une centaine de sociétaires se sont inscrits, donnant un capital souscrit de plus de $1,500 pour le premier jour de son existence. Une centaine de piastres ont été versées sur le champ entre les mains de M. Drolet le gérant.

C'est un beau début qui fait espérer un beau succès. Les citoyens de l'Ancienne Lorette ont compris que la coopération offre le plus sûr moyen de solutionner le problème si difficile de garder sur leur terre les cultivateurs d'une paroisse. En effet, l'économie donne l'aisance et le cultivateur ou l'ouvrier qui est à son aise, paie ses dettes et garde sa terre ou sa maison.

Aujourd'hui, M. Desjardins, accompagné de M. l'abbé Lavergne, visiteront toutes les écoles dans le but de préparer les voies à l'installation de caisses scolaires dans l'Ancienne Lorette.

UN NAUFRAGE

Buffalo, 13.—Un bateau-propulseur contenant dix chinois et trois marins de race blanche, a fait naufrage sur le brise-lame situé au large de la jetée qui couronne l'extrémité de la rue Michigan. L'accident est arrivé de bonne heure ce matin. Six chinois ont été noyés, un blessés à mort dans le choc occasionné par leur chute sur la pierre du brise-lame. Les quatre survivants ont été secourus par l'équipage d'un bateau de sauvetage.

Les trois hommes de race blanche se sont échappés et on les croit enfuis.

DANS LA TEMPETE

Le "King Edward" et une barque norvégienne sont jetés à la cote

Au milieu d'une tempête de neige, le "King Edward", capitaine Vézina, a été jeté à la côte, dans la baie des Anglais, Anticosti. D'après les informations qu'on nous donne du département de la Navigation, du Service des Signaux et des bureaux de la compagnie de la Côte Nord, propriétaire du steamer, le personnel, équipage et passagers, est sain et sauf. On n'a pu nous dire si le navire était perdu.

La barque norvégienne "Signel" a été elle aussi jetée à la côte, sur la Pointe des Monts. L'équipage est sauvé et a demandé du secours.

PAR L'EXEMPLE, PAR LA PAROLE

Tous les bons citoyens doivent combattre l'alcoolisme par l'exemple, par la parole, par la presse, par l'association.

Bourgeois, riches, gens aisés, messieurs corrects et de distinction, donnez l'exemple. Les exemples bons ou mauvais, viennent de haut et descendent peu à peu dans les couches inférieures de la société. L'alcoolisme dévergondé de l'homme du peuple n'est-il pas discrètement encouragé par le consommateur de bonne tenue qui absorbe en public d'abondants spiritueux ? Le petit verre aurait reçu une atteinte sérieuse le jour où il deviendrait établi, par une de ces conventions tacites qui règlent les usages de la bonne société, que boire des liqueurs entre ses repas est une manière de faire qui ne convient plus, qui est passée de mode. Le mauvaises habitudes se généralisent. A notre génération qui s'alcoolise, nous devons tous, aujourd'hui, l'exemple d'une incontestable sobriété.

Les patrons ont en cette matière une grande et redoutable responsabilité. S'ils le veulent, ils peuvent beaucoup contre l'alcoolisme. C'est l'intérêt de leur personnel, et c'est aussi leur propre intérêt qui est en jeu. Qu'ils usent donc des exhortations et des réprimandes, des peines et des récompenses. Qu'ils se montrent sévères pour les alcooliques, bienveillants pour les tempérants. Qu'ils bannissent de leurs économats toute boisson distillée. Qu'ils agissent sur leurs ouvriers ou par eux-mêmes, ou par leurs contre-maîtres. Qu'ils préservent surtout les enfants et les jeunes gens. Qu'ils fassent appel à la conscience des pères de famille. En un mot qu'ils tentent le possible et l'impossible pour prévenir ou guérir la plaie de l'alcoolisme.

Mgr. GIBIER.

EN FACE DE LA MORT

M. E. Cliquet, maire de Falaise, est mort. Ses obsèques ont été célébrées le 28 octobre en l'église Ste-Trinité.

M. Cliquet avait signé l'achat par la ville d'un bien d'Eglise, l'immeuble du Coeur-Bleu. Lorsqu'il fut atteint par la maladie, il appela un prêtre, et, devant témoin, par écrit, en pleine lucidité, rétracta formellement cette usurpation injuste et sacrilège.

Revenu à la santé, il maintint sa rétractation, et la remit en mains sûres, pour être publiée en cas de décès. Ce document a été lu par M. le curé de Sainte-Trinité aux obsèques de M. Cliquet. Le voici :

"En contribuant par mon vote et par mes démarches à l'achat du Coeur-Bleu, je déclare n'avoir considéré que l'intérêt de la ville et n'avoir pas pensé que je coopérais par là à une injustice grave, condamnée par la conscience et la religion.

Mieux instruit, je regrette ce que j'ai fait.

A Falaise, le 17 juillet 1907.

CLIQUET EMILE.

ETRANGE MISSIVE

Le chef de police Davidson, de Sherbrooke, a reçu de Buenos-Ayres, Amérique du Sud, une lettre assez extraordinaire touchant un meurtre qui a été commis près de Coaticook, il y a au-delà d'un quart de siècle.

Il s'agit de l'assassinat de Francis Daly, par un nommé Jos. Bowen, pendant que Daly, un cultivateur, se rendait à sa résidence.

Le meurtrier a pu dans le temps échapper aux mains de la justice.

Le correspondant de Buenos-Ayres déclare dans sa lettre que Bowen lui a confessé qu'il était le meurtrier de Daly. Le signataire de la lettre, un espagnol, dit que cette confession lui a été faite peu de temps avant que lui-même ait assassiné Bowen qu'il avait surpris dans sa maison, seul avec sa femme, et il ajoute :

"En présence de ma femme j'ai demandé à Bowen de faire toute déclaration qu'il jugerait à propos avant d'être mis à mort.

"Il m'a dit alors, qu'il avait vécu autrefois dans un petit village près de Compton et que durant une querelle où il avait le tort de son côté, il avait tué le nommé Daly. Il ajouta aussi qu'il fut arrêté, subit un procès et fut condamné, mais il parvint à s'échapper de prison grâce au concours de ses parents. Il m'a demandé de vous écrire pour vous apprendre sa mort dans l'Amérique du Sud."

L'HON. M. EVANTUREL

Il est décédé après quelques jours de maladie seulement. La carrière du défunt

Ottawa, 15.—De notre représentant.—Après quelques jours seulement de maladie, l'honorable F. A. Evanturel, assistant-greffier du Sénat et ex-président de l'Assemblée Législative d'Ontario est décédé hier matin à sa résidence d'Alfred Ont. Le défunt était le fils de feu l'honorable F. Evanturel, conseiller législatif et propriétaire du "Canadien" de Québec. Il naquit à Québec en dix-huit cent quarante-neuf, étudia au Séminaire de Québec, à l'Université Laval, pratiqua le droit, se livra aussi au journalisme et représenta pendant longtemps le comté de Prescott au parlement de Toronto. Outre ses deux frères, messieurs Arthur et Eudore Evanturel, de Québec, il laisse un fils, Gustave, et une fille, madame docteur Larocque, d'Alfred, Ont.

LE GRAND DUC ALEXIS

L'oncle de l'empereur Nicolas II est décédé. Carrière de l'ancien chef de la marine Russe

Paris, 14.—La pneumonie vient d'emporter le Grand duc Alexis, de Russie, oncle de l'empereur Nicolas II. Depuis sa démission du poste de grand amiral de la marine russe, il s'était retiré à Paris.

Le grand duc Alexis était le second fils de l'empereur Alexandre II qui fut tué par une bombe en 1881.

Il naquit en 1850 et entra tout jeune au service de la marine. En 1872, à bord du croiseur "Sveltona", il fit aux Etats-Unis une visite dont les Américains gardèrent longtemps le souvenir. C'était un beau géant qui avait fort grand air et la réception qu'on lui fit fut un peu plus que cordiale.

On avait encore fraiche à la mémoire l'attitude du gouvernement russe dont l'intervention avait empêché l'Angleterre de prendre fait et cause en faveur des confédérés.

La gestion du grand duc au poste de chef suprême de la marine russe ne fut pas des plus heureuses. Les critiques longtemps dirigées contre l'administration de la marine trouvèrent leur justification dans des inoubliables désastres des flottes russes aux prises avec le Japon.

Le grand amiral se voyant l'objet d'attaques passionnées donna sa démission et se retira dans la capitale française où son séjour paisible, tandis que la Russie était en proie aux convulsions intérieures, fit de sujet de nombreux commentaires de la part des journaux français.

FEU M. J. H. TEMPLE

Montréal, 16.—De notre bureau.—J. H. Temple, un ancien épicier en gros qui depuis un grand nombre d'années faisait partie de la commission scolaire catholique, est décédé hier à l'âge de 74 ans.

Le défunt était natif de Québec.

SŒUR ALEXANDRINE

Montréal, 16.—De notre bureau—La Révde Mère Alexandrine, la nouvelle supérieure des Soeurs de l'Espérance de la rue Sherbrooke est arrivée à Montréal samdi dernier, à bord du "Corinthian",

Elle remplace la très distinguée mère St-Paul dont la santé chancelante demande un grand repos. La mère Alexandrine était précédemment supérieure des Soeurs de l'Espérance de Nancy. Elle était accompagnée de Soeur Marie du Rosaire et de Soeur Fébronie. Cette dernière est restée à Québec à la maison de sa Congrégation.

DOUBLES NOCES

Marlboro, 16.—Samedi matin en l'église Ste-Marie, il y a eu une triple cérémonie qu'on ne voit pas souvent. En ce jour, M. et Mme Philéas Blanchette, de la Fay Court, célébraient leurs noces d'argent; leur fille, Mlle Albertine, épousait M. Wilfrid Lacouture, et leur fils, M. Télesphore Blanchette, épousait Mlle Alma Picard.

Le soir il y a eu réception à la salle St-Jean-Baptiste.

LES CISTERCIENS

Montréal, 16.—De notre bureau.—Le T. R. Père Dom Jean-Baptiste Gaudin, supérieur du monastère des Cisterciens de Notre-Dame des Prairies, au Manitoba, est de passage à Montréal, se rendant à son monastère. Il vient du chapitre général de son Ordre, tenu à Citeaux, au mois de septembre. Il est l'hôte des Messieurs de Saint-Sulpice, au Séminaire Notre-Dame.

REVUE DU COMMERCE

Préparée Spécialement pour "L'Action Sociale"

Québec, 14.—La belle température dont nous avons été favorisés hier a eu pour effet de nous faire oublier les quelques jours de mauvais temps que nous avons eus dans la dernière huitaine et qui avaient eu pour effet de ralentir les affaires avec l'impossibilité de faire aucune livraison.

La demande pour l'automne est générale dans toutes les lignes du commerce.

Au sujet de la collection la situation est encore loin de vouloir s'améliorer, tous les marchands en général sont unanimes à s'en plaindre.

Ces jours derniers l'activité des livraisons a été satisfaisante chez les marchands épiciers, de nouveautés, de ferronneries, de produits chimiques, de fruits et de légumes, de poissons, de farine, etc.

L'industrie en général paraît satisfaite de la situation actuelle.

L'argent aux banques paraît encore difficile, quoiqu'il y en ait plus qu'à pareille époque l'an dernier.

Les arrivages de farine, de grains, de provisions, de fruits et légumes, etc., ont été encore nombreux ces jours derniers.

Le tableau qui suit mentionne le changements de prix des cotations ci-desus avec notes générales des marchés.

MARCHE DE QUEBEC

Cotations revisées

Le marché des farines est des plus actifs. La demande est considérable. Les cours sont deplus en plus fermes, avec perspective de hausse prochaine, vu les hauts de la bourse de Chicago et de Winnipeg, et de la grande demande pour l'exportation.

FARINES

Le marché des farines est actif. La demande est considérable. Les cours sont de plus en plus fermes.

Patente Hongroise, à pain blanc	$3.05 à $3.25
1ère forte à levain du Manitoba	$2.85 à $2.90
2ième forte à levain du Manitoba	$2.75 à $2.85
Blended de blé Ontario Manitoba	$2.50 à $2.60
Patente d'Ontario, choix à patisserie	$2.45 à $2.55
Straight Roller à patisserie	$2.35 à $2.40
Roller Ontario à patisserie	$2.30 à $2.35
Extra	$2.10 à $2.20
Superfine	$2.05 à $2.10
Fine	$2.00 à $2.05
Commune	$1.90 à $1.95

Prix du quart en ajoutant 25 cts de plus aux prix de deux poches.
Prix spéciaux par grands lots.

LES MOULEES

Le marché aux moulées est encore très ferme et à la hausse, et la demande est encore bien soutenue. Les cours actuels à part les sacs sont :

Moulée Oat feed	$1.10 à $1.20
Moulée spéciale	1.15 à 1.20
Moulée Gaudriole	1.45 à 1.50
Moulée d'orge grand choix	1.55 à 1.60
D'orge choix	1.50 à 1.55
Son rouge choix	1.15 à 1.20
Grue blanc d'orge McKay	1.55 à 1.60
Grue No 1	1.40 à 1.45
Son blanc choix	1.20 à 1.25
Lain lin	1.80 à 1.85
Blé à volailles	1.60 à 1.70

Prix spéciaux pour grands lots.

AVOINE

Le marché des avoines est à la hausse. La demande est forte. On te présentement comme suit, par not de 34 lbs à part les poches x entrepôts:

voine ordinaire	50 à 52cts
voine d'Ontario	51 à 54cts
voine Manitoba	52 à 55cts
Avoine choix	53 à 55cts

Avoine sensation Merveilleuse Ligowo, est de 60 à 70 cts le minot.
Prix spécial par grand lot.

PROVISIONS

Le marché aux provisions est ferme avec demande soutenue. On cote actuellement.

Lard clear back	$27.75 à $28.75
Lard clear fat, A	26.75 à 27.75
Lard clear fat, B	26.50 à 27.25
Lard Mess	25.00 à 26.00
Lard Short cut A	25.50 à 26.50
Lard Bean Pork	$22.50 à 23.50

Prix spécial par grand lot.

SAINDOUX PUR

Le marché du saindoux pur est ferme avec demandes considérables et prix soutenus.

Pur seau 20 lbs	$2.80 à $2.90
Pur, Chaud. 20 lbs	2.70 à 2.80
Pur, chaud., 3, 5 et 10 lbs	15 à 15½

SAINDOUX COMPOSE

Le marché de saindoux composé est haussé, on cote comme suit:

En chaud. 20 lbs	$1.95 à $2.00
En seau, 20 lbs	2.05 à 2.10
En chaud. 3, 5 et 10 lbs	12 à 12½c.

Prix spécial par grand lot.

FOIN

Le marché du foin est ferme principalement pour les qualités de choix et plus facile pour les qualités inférieures. La demande est de plus en plus forte.

On cote pour 100 bottes: No 1, choisi, $10.00 à $11.00; No 2, choisi, $9.50 à $10.50; No 2 choisi, $9.25 à $9.45; No 2 ordinaire $8.00 à $9.30; commun $6.00 à $8.50.

POIS

Le marché des pois qui cuisent est de plus en plus ferme avec demande plus forte. Les qualités de choix se font de plus en plus rares dans l'Ouest car la demande pour l'exportation est considérable. Cours actuels:

Prince Albert	$1.40 à $1.45
Ontario, 1er choix	1.35 à 1.40

FEVES BLANCHES

Le marché des fèves blanches, rouges et cassées est plus facile, avec bonne demande.

Cours:

Fèves blanches 1er choix	$2.05 à $2.15
Fèves blanches de choix	2.00 à 2.10
Fèves rouges	2.75 à 2.80
Fèves jaunes cassées	1.70 à 1.80

POT ET PEARL BARLEY

Le marché du pot Barley est plus ferme avec demande soutenue; on tote au sac de 98 lbs $2.40 à $2.50 et le pour "Pearl Barley" au sac de 98 lbs, $3.40 à $3.50.

GRUAU

Le marché du gruau est plus ferme avec bonne demande.

Cours :

Roulé sac de 80 lbs	$2.50 à $2.70
Granulé sac de 98 lbs	3.40 à 3.50
Extra fin sac de 98 lbs	3.40 à 3.50
Médium sac de 98 lbs	3.40 à 3.50

SEL

Le marché du sel est ferme et sans changements. Cours :

Sel sac de 140 lbs, moins de 15 sacs	58c. à 60c.
Plus que 15 sacs	56c. à 58c.
Sel fin sac de 200lbs	$1.10 à $1.20
Sel fin sac de 50 lbs	36c. à 40c.
Sel fin en quart sac de 3 lbs	$2.95 à 3.10

LES OEUFS

Le marché est plus ferme et est à la hausse. Les oeufs de 1ère qualité sont très rares; dans cette qualité les arrivages sont finis; il ne reste que les oeufs chaumés qui sont à la hausse.

Oeufs 1er choix	27c. à 28c.
Oeufs chaumés	23c. à 24c.

VIANDES FUMEES

Marché ferme avec prix et demande soutenus.

Jambons gros	13¼c. à 14c.
Jambons petits	15c. à 16c.
Rolls	11½c. à 12½c.

LARD FRAIS

Par suite des grands arrivages et du changement de température, le marché des porcs vivants a vu faiblir ses prix d'une fraction, mais on s'attend que cette diminution ne sera que passagère, et que le marché reprendra son ancienne fermeté très vite avec la température plus froide.

Cours actuels: lard frais abattu, .08¾ à .09 la lb.

BEURRE

Le beurre continue à être de plus en plus ferme avec tendance à une nouvelle hausse sous peu.

FROMAGE

Le marché du fromage est plus faible d'une fraction, vu que les qualités fabriquées actuellement sont inférieures à celles qui ont été fabriquées précédemment; vu la saison avancée.

Cours actuels:

Fromage, vieux, la lb	15c. à 16c.
Fromage, frais, la lb	13c. à 14c.

FRUITS VERTS IMPORTES

Le marché des fruits verts importés est actif avec demande considérable. Hausse pour la raisin vert en quart et l'oignon jaune. Quant aux autres lignes, le marché est ferme. Les stocks disponibles sont limités.

Bananes Limons	$1.75 à $2.25
Citrons de Valence, boîte de 420	6.00 à 6.50
Citrons de Palerne ou Messine nouv. 300 large	3.50 à 4.00
Oranges Jamaique qrt.	5.00 à 5.50
Oranges Jamaique au 100	1.75 à 2.10
Pêches, bte	1.75 à 2.00
Raisin vert, qrt	5.50 à 6.00
Poires, qrt	5.00 à 6.00
Peanuts, la lb	.09 à .10
Oranges Floride	4.00 à 4.50
Dattes, btes, la lb	.05½ à .05¾
Oignon jaune, bte	3.25 à 3.50

FRUITS ET LEGUMES CANADIENS

Le marché des fruts et légumes canadiens est assez vif avec demande pour les approvisionnements.

Les pommes "Spye" No 1 et 2, les pommes Green No 1, les patates ou pommes de terre ont vu leur prix raffermir considérablement ces jours derniers.

Le marché des pommes de choix est beaucoup haussé vu les hauts prix payés pour l'exportation. On cote actuellement comme suit:

Pommes Russettes	$3.50 à $4.00
Pommes Grevistines	3.00 à 3.25
Pommes Spye No 1	5.00 à 5.50
Pommes Spye No 2	4.00 à 5.00
Pommes Green No 1	3.50 à 4.00
Pommes Baldwin No 1	4.00 à 4.50
Patates au sac	.85 à .95
Patates au char	.75 à .80
Oignon jaune au sac	1.25 à 1.50

BOIS DE CHAUFFAGE

Le marché du bois de chauffage est ferme avec demande soutenue aux prix actuels.

Erable, 3 pieds	$8.00
Erable, 2½ pieds	6.50
Merisier, 3 pieds	7.50
Merisier, 2½ pieds	$5.50 à 6.00
Merisier, pieds	5.50
Cyprès, 3 pieds	5.00
Bouleau, 3 pieds	6.00
Bouleau, 2½ pieds	5.00
Epinette, 2½ pieds	5.00
Epinette, 2 pieds	4.00
Epinette rouge, 3 pieds	6.00
Epiette rouge, 2½ pieds	5.50
Hêtre, 3 pieds	6.50
Hêtre, 2½ pieds	5.00
Croutes et slabs suivant choix et livraison.	2.00
Slabs merisier, 3 pieds	6.50
Blocs, le voyage	$2.25 à 2.50

MARCHE DE MONTREAL

Arrivages du 10 novembre:

	G.T.R.	C.P.R.	Canal
Maïs, mts	1,067		
Blé, mts	13,419		62,000
Pois, mts	250	1,100	
Avoine, mts	1,793	2,500	
Farine	6,990	9,893	
Orge, mts	4,335	2,450	
Maïs	2,138		
Sarrasin		1,000	

LES OEUFS

Montréal, 11.—Les arrivages de la journée ont été de 523 boîtes contre 33 il y a un an.

Le marché a été fort et actif, la demande est bonne et les prix se maintiennent à la hausse.

Cours du jour: 17½c. à 27c. suivant la qualité et la quantité.

FROMAGE

Montréal, 11.—Arrivages de la journée: 4.179 boîtes contre 5,907 il y a un an.

Le marché est ferme.

Cours actuels, de 12¾c. à 12⅝c. la lb, suivant la qualité et la quantité.

BEURRE

Montréal, 11.—Le marché de beurre est plus ferme et les stocks plus rares.

Les arrivages du jour ont été de 931 paquets contre 1,358 il y a un an. Les stocks sont très limités.

Cours de 18c. à 28c. la lb.

EXPORTATIONS DE BEURRE

Les exportations de la semaine sont de 502 paquets contre 484 paquets la semaine précédente et de 3 paquets il y a un an. Les exportations depuis le 1er mai: 93,153 contre 66,769 il y a un an.

POISSON

Montréal, 11.—Le marché de poissons gelés est ferme avec demande soutenue.

POISSONS GELES

Morue	4
Haddeck	4½
Brochet	07
Doré	09
Poisson-blanc	07 à 10
Truite des lacs	9
Macquereau	10
Homards vivants amér	20 à 25
Homards vivants américains	20
Saumon (C. B.)	10
Saumon (Gaspé)	15
Brochet	6
Doré	10
Poisson blanc	6
Huitres Standars, le gallon	1.40
Malpecques, 1er choix baril	9.00
Malpecques choisies, baril	11.00
Ordinaires	$6.00 à $8.00

MARCHE DE WINNIPEG

Arrivages de la journée du 11:

	Wagons
No 1 nord	99
No 2 nord	168
No 3 nord	182
No 4 nord	63
No 5 nord	32
No 6 nord	19
Autres qualités	83
Hiver	11
Total	657
An dernier	328
Avoine	58
Orge perlée	16
Lin	6

Cours du jour:

	Ouv.	Ferm.
Nov	1.02½	1.02⅞
Déc	97⅝	98½
Mai	1.02⅝	1.03⅝

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 11 nov.

	Ouv.	Ferm.
Blé, déc	1.02½	1.08⅝ ½
Mai	1.08¾	1.07½ ⅝
Maïs, déc	.62⅛	.62⅝
Mai	.62⅛	.62¾ ⅛
Avoine, déc		.49½
Mai	.51⅝	.51½ ⅛
Porc, jan	15.92	16.02
Mai	15.77	15.90 B
Lard, jan	9.27	9.17 B
Mai		9.27
Côtes, jan		8.37 B
Mai	8.42	8.52

FROMAGE

Montréal, 11.—Arrivages de fromage, hier matin, à Montréal: 4,179 boîtes; année dernière, 5,907.

Marché local, hier, ferme et à la hausse.

Les arrivages ne sont plus aussi considérables, parce que les fromageries commencent à cesser le travail.

Ouest	12¼ 12⅜
Est	12 12¼

Les exportations totales de fromage, de Montréal, la semaine dernière, se chiffraient à 64,389 boîtes contre 56,668 boîtes pour la semaine précédente, et 32,262 boîtes à pareille date l'an dernier.

Les exportations totales pour Montréal depuis le 1er mai sont de 651,517 contre 1,862,579 pour la même époque l'an dernier. L'exportation totale de Québec depuis le 1er mai a été de 57,197 boîtes contre 50,497 boîtes à pareille date l'an dernier.

L'exportation totale depuis le 1er mai a été de 1,708,714 boîtes contre 1,913,078 boîtes à même date l'an dernier.

MARCHE DE TORONTO

Toronto, 11.—Le marché de grain est plus ferme, le blé et l'avoine ont haussé considérablement durant la dernière huitaine et la demande est très forte pour l'exportation, malgré les prix élevés. Le maïs a baissé ses prix de 3 cts. depuis quelques jours.

Prix du jour, sur place.

Blé d'Ontario No 2	0.90
Blé Manitoba No 1 nord	1.08
Blé Manitoba No 2 nord	1.05
Avoine Ontario No 2	.37
Avoine Manitoba No 2	.42
Maïs	.80
Orge No 2	.76
Pois No 2	.85
Son de la tonne	21.00

PRODUITS GENERAUX

Les arrivages suivants ont eu lieu à Montréal durant la semaine finissant le 11 courant.

Blé, mts	475,133
Maïs	
Pois, mts	10,124
Avoine, mts	29,289
Orge, mts	34,391
Sarrasin, mts	6,136
Seigle, mts	
Farine, quarts	24,657
Gruau, quarts	2,577
Beurre, boîtes	8,371
Fromage, boîtes	44,636
Oeufs, boîtes	5,226
Lard salé, quarts	30
Saindoux, paquets	14,231
Boeuf, quarts	
Viandes, paquets	9,474
Bas de côte et Jambons	1,107
Graisse, quarts	7
Cuir, balles	1,515
Peaux Vertes, balles	1,107
Pommes, quarts	37,360
Porcs vivants	12,148

C. A. PARADIS.

CUIRS ET PEAUX

Cette semaine les peaux de boeufs n'ont pas changé et sont encore payée aux bouchers 9½No 1, 8½ No 2 et 7½ No 3 et toujours un centin de moins pour les pesanteurs de 60 lbs en augmentant. Le marché des peaux de boeuf est ferme et à la hausse surtout aux Etats-Unis. Des rapports parviennent chaque jour démontrant plus de fermeté dans ce marché. Les peaux de veaux sont sans changement. Les peaux de moutons elles restent au même prix que la semaine dernière, quoique le marché sait faible, mais avant longtemps le prix de la laine aura augmenté.

Le commerce des cuirs a bonne apparence. A Montréal et à Toronto la situation s'est améliorée sensiblement et avec un peu d'énergie la même chose devrait arriver à Québec. Nous ne voyons pas pourquoi les manufacturiers de notre ville n'auraient pas le même succès.

Lundi, 16 novembre 1908.—Les affaires sont assez actives actuellement et la température favorable. Plusieurs goélettes ont quitté notre port depuis samedi pour faire leur dernier voyage de la saison.

FINANCES

L'argent étant plus facile on s'attend à ce que les banques réduisent les taux d'escompte sous peu, principalement pour les prêts élevés et bien garantis tels qu'avancé sur marchandises ou autres valeurs équivalentes.

FARINES

Ce marché est excité et à la hausse.

GRAINS

Marché ferme en général. L'avoine a haussée de 3c depuis 5 jours.

FRUITS

En général sans changement excepté pour les pommes de choix qui sont payées très cher pour l'exportation.

POISSON

Marché à la hausse, demande toujours augmentante, perspective de prix très élevés sous peu.

TABACS

Prix très ferme, on s'attend à une hausse.

PEAUX ET CUIRS

Meilleure demande.

EPICERIES

Bonne demande, baisse 10 cents sur les sucres raffinés. Les affaires dans cette ligne sont prospères.

FOURRURES

Actuellement les acheteurs de pelleteries en gros ne paient que 50c. à $3.50 pour le renard rouge, $5.00 à $30.00 pour la loutre, et 20c. à $1.25 pour le chat sauvage.

CHICAGO

Hausse de ¼ de cent sur les cotations précédentes pour les buffs de Chicago.

RIVIERE PLATA

On nous informe que 50,000 peaux ont été achetées de 17¾ à 18cts et à Buenos-Ayres achats de 19 à 19¼.

BOSTON

Dans cette ville et aux environs l'industrie de la chaussure est excellente.

Mardi, 17 novembre 1908.

Les affaires sont encore assez animées quoique la saison des approvisionnements soit à peu près finie.

ARRIVAGES

Les arrivages de farine, de grains, de provisions de toutes sortes, de fruits et légumes sont encore considérables, car on s'empresse partout à faire les stocks pour l'hiver avant la clôture de la navigation et les changements de fret.

MARCHE AUX PROVISIONS

Le marché aux provisions a été plus faible d'un à quatre schellings sur le jambon et "bacon" à Londres, samedi, et d'un à deux schellings à Liverpool et à Bristol.

Les arrivages à Montréal samedi ont été de 1926 paquets de saindoux, de 12 paquets de viandes, et de 149 boîtes de jambon et de bas-côte "bacon."

EXPORTATIONS DE THE

Les exportations de thé des Indes, au 31 mars 1908, ont été de 227,021,657 livres.

MARCHES DES OEUFS

Montréal, 14 nov 1908.—Les arrivages du jour ont été de 889 boîtes formant un total de 3,717 boîtes pour la semaine, comparées à 4998 boîtes la semaine dernière, et à 5,169 boîtes pour la semaine correspondante à la semaine dernière. Les arrivages depuis le 1er mai ont été de 188,353 boîtes, contre 168,712 boîtes pour la même période l'an dernier. Les prix sont très fermes avec bonne demande.

Cours:

Oeufs, 1ère qualité, coque, 28 à 29 cts la douzaine.

Oeufs, No 1 et No 2, de 17½ à 22 cts la douzaine.

COTATIONS REVISEES

MARCHES DE POIS

Les dernières nouvelles de l'Ouest annoncent une hausse de 3 cts à 5 cts du minot sur les pois de choix, qui cuisent très bien, la demande pour l'exportation est considérable et on nous assure des prix plus élevés bientôt, car les quantités disponibles dans l'Ouest sont faibles et à peine suffisantes pour la demande journalière.

Cours actuels:

Pois Prince-Albert, $1.45 à $1.50 le minot.

Pois choix Ontario, $1.40 à $1.45 le minot.

Pois, choix Petersborough, $1.35 à $1.40 le minot.

GRAINS ET MOULEES

Le marché de grains, tel que l'avoine de toutes les qualités, est plus ferme depuis la semaine dernière dans l'ouest, de 4 cts du minot. Le son, les moulées "Oat feed", "Speciale", "Gaudriole", Orge McKay et Wilsons, se maintiennent fermes avec demandes considérables.

C. A. PARADIS.

"Il y a bien des gens qui ne trouvent pas la fin, mais plutôt le changement de leur misère dans les richesses qu'ils ont acquises. Je ne m'en étonne pas, car le défaut ne vient pas des choses, mais des personnes. Il n'importe pas que vous couchiez un malade dans un lit d'or ou de bois, car sa maladie le suivra partout ; ainsi, il est indifférent qu'un esprit malsain soit parmi les richesses ou dans la pauvreté, puisque son mal demeurera toujours attaché à sa personne."

LA SITUATION A PEKIN

Les troupes font la patrouille dans les rues de la capitale Chinoise. Attitude énergique du régent (le Prince Chun). On craint le réveil du mouvement révolutionnaire

ON PREVOIT AUSSI DES REFORMES AU PALAIS

Pekin, 16.—La Chine commence à réaliser la perte qu'elle vient de subir par la mort de son empereur et de son impératrice.

Les Chinois ont été tellement habitués à envisager la personnalité de cette dernière sous son angle autoritaire, que la première annonce de leur deuil n'a semblé produire sur eux qu'une émotion relative. Mais une sorte de réaction s'est produite et la réflexion a apporté un changement marqué dans leur attitude.

Le prince Chun, le régent de l'empire, craignant de voir s'accentuer l'excitation populaire et redoutant le réveil du mouvement révolutionnaire, a adopté dès le début, des mesures énergiques susceptibles de maintenir la paix du moins pendant quelque temps.

A midi, 3,000 gendarmes effectuaient la patrouille dans les rues de Pekin et des détachements de soldats étaient tenus en réserve, prêts à faire face à toute éventualité. Les légations étrangères ont été placées sous la garde de pelotons spéciaux de gendarmes chinois qui en défendent l'accès. Cinquante soldats écossais ont été adjoints à la garde de la légation anglaise.

Hier et aujourd'hui, des courses ayant le caractère de la panique ont eu lieu sur les banques, et quatorze institutions locales ont dû fermer leurs portes. Les déposants ont manifesté une excitation intense et la police, en maints cas, a dû intervenir pour maintenir l'ordre.

Il est probable que la journée de demain verra la fermeture de plusieurs autres maisons financières et l'on croit que le gouvernement sera forcée d'intervenir pour enrayer le mouvement de panique parmi la classe pauvre.

Les représentants de plusieurs puissances étrangères ont envoyé leurs condoléances personnelles au directeur du bureau des Affaires Etrangères à l'occasion de la mort de l'empereur et de l'impératrice douairière. La nouvelle officielle du double décès a été transmise aux légations. On n'accorde aucun fondement à la rumeur indiquant que la mort, dans l'un et l'autre cas pouvait n'avoir pas été produite par des causes naturelles.

Le gouvernement entretient des craintes au sujet des réaffirmations de Keli-Ning-Tang qui, d'après certains rapports se sont rassemblés dans le but de tirer profit des événements qui viennent de se produire et de la situation très embrouillée où se trouve actuellement le pays.

Des symptômes d'hostilités se manifestent ici et là à l'égard de la demi-douzaine d'aspirants au trône et à l'égard du gouvernement lui-même.

En certains quartiers, on émet l'opinion que l'héritier légitime du trône impérial est non pas le prince Pu-Yi, comme l'a voulu l'impératrice défunte mais le prince Pu-Lun. Le choix du premier ne serait qu'un accroc de plus à la Constitution mis au compte de l'impératrice douairière.

Il semble entendu que le prince Chun effectuera beaucoup de réformes au sein du palais. Quelques-unes des principales seraient le renvoi des Ennuques et l'adoption d'un système spécial pour la conduite des affaires.

La population de Pékin a revêtu sa tenue de deuil. Les édifices sont peints en noir et en bleu.

Un Patriote au Témiscamingue

M. L'ABBE BEAUCHAMP EXPOSE A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL LES BESOINS DONT SOUFFRE L'ŒUVRE COLONISATRICE DANS CETTE REGION

Montréal, 12.—De notre corresp.—Un incident agréable de la séance de l'après-midi, fut la visite de M. l'abbé Beauchamp, curé d'une localité de la région du Témiscamingue, aux membres de la Chambre de Commerce.

Je dis incident agréable, mais je dois aussi dire intéressant et important, car c'était sur l'autorisation de son Ordinaire, Monseigneur Latulippe, le nouveau vicaire apostolique du Témiscamingue, que M. l'abbé Beauchamp rendait visite à ses compatriotes de la Chambre de Commerce de Montréal.

"Ce n'est pas si souvent, dit le jeune prêtre au début, que nous franchissons les 600 milles qui séparent Montréal du Témiscamingue, que je profite de mon voyage pour venir entretenir votre Chambre de Commerce, au sujet d'un projet qui intéresse le commerce de Montréal, à un plus haut point. Je viens vous parler du projet de prolongement d'une ligne de chemin de fer, entre le Nominingue et Ville-Marie et de Ville-Marie à la tête du lac, à l'endroit appelé Témiscamingue Station.

"Je viens appuyer la demande faite le 12 septembre 1906 par la Coopérative des Colons du Nord, demande formulée dans le projet de résolution soumis à votre Chambre, sous la rubrique "moyens de communication".

"Extension immédiate du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, depuis Nominingue jusqu'au Rapide de l'Orignal sur la Lièvre, puis de là, le plus tôt et le plus directement possible, vers la chute des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, à travers la superbe contrée de colonisation qui sépare la région Labelle de celle du Témiscamingue, deux des sections les plus d'avenir, dans le Nouveau Québec."

"Je suis convaincu, ajouta M. l'abbé Beauchamp que la construction de ce chemin de fer servira les intérêts commerciaux de Montréal. Le Témiscamingue-Québec compte aujourd'hui 7,000 âmes, et le chiffre annuel des affaires de cette région avec Toronto et Montréal, est d'environ $800,000. Le commerce actuellement se fait surtout avec Toronto, grâce aux facilités de communications qu'offre le chemin de fer du Grand-Tronc qui passe à New-Lisheard, Hailebury, etc., et qui relie ainsi Toronto au Témiscamingue.

"Il se construit actuellement à la Chute du Diable, un chemin de fer électrique sous la direction de M. Brondson, un millionnaire d'Ottawa. Cette ligne de tramways desservira New-Lisheard, Hailebury, Cobalt et North Bay. Elle descendra à Villemarie et longera le lac Témiscamingue pour se rendre à Cobalt.

"Le chemin de fer Ontarien a été construit à la demande de la Chambre de Commerce de Toronto. D'un autre côté, la Chambre de Commerce de Villemarie vient de demander à votre Chambre d'appuyer son projet."

M. l'abbé Beauchamp insiste de nouveau sur les avantages dont bénéficiera Montréal, par la construction de ce chemin de fer. Aujourd'hui le colon se soucie peu que sa marchandise vienne de Toronto ou de Montréal pourvu qu'elle lui coute le moins cher possible. Pour cette raison il achète de préférence à Toronto où il paie moins cher en raison du mode facile de transport.

M. l'abbé Beauchamp veut aussi savoir si cette nouvelle parue dans les journaux et disant que le Pacifique avait décidé pour tout de bon, de construire jusqu'à Villemarie, était vraie.

Sur ce, M. A. N. Brodeur répond qu'il sait d'une façon certaine que la ligne entre le bas et le haut du lac, sur une longueur de 50 milles, sera construite.

"Soyez assurés, continue l'abbé Beauchamp, que les autorités religieuses de ma région sont prêtes à promouvoir de n'importe quelle façon, les intérêts de la colonisation dans le Témiscamingue, au point de vue de la race canadienne-française, car nous avons à Villemarie une bonne colonie Française, et au point de vue de la religion.

"Le fait que le Souverain Pontife a créé un vicariat apostolique dans cette région, prouve assez l'importance de ce district."

M. l'abbé Beauchamp dit ensuite que la construction du nouveau chemin de fer diminuerait de 80 milles au moins, la distance entre Montréal et Villemarie.

"Vous me permettrez aussi messieurs, dit encore M. l'abbé Beauchamp, de solliciter votre appui pour réformer la loi des licences, suivant la demande formulée dans les termes suivants, dans le projet de résolution de la Coopérative des Colons du Nord, le 12 septembre 1906 :

"Réforme à la loi des licences, réduisant absolument à la proportion de "une par mille âmes", pour chaque paroisse, le nombre des licences qui pourront être accordées dans les régions de colonisation."

"Pour ma part, je dois dire, fit remarquer M. l'abbé Beauchamp, qu'il n'y a aucune licence dans ma paroisse. Je m'en porte aussi bien et mes paroissiens aussi. Je crois que le succès de la colonisation dépend en partie de cette réforme."

M. le président A. V. Roy rappela au visiteur qu'au sujet des deux demandes qu'il venait de formuler, rapport avait été fait à la Chambre de Commerce de Villemarie. "Seulement dit-il, cette chambre ne nous a pas encore envoyé, comme nous l'avions demandé, de plus amples détails sur les deux projets."

Le président pria ensuite M. l'abbé Beauchamp de bien vouloir faire ces demandes par écrit et promit au jeune missionnaire colonisateur que la Chambre de Commerce de Montréal s'occuperaient sérieusement et activement de régler les deux questions.

Avant l'ajournement de l'assemblée, M. le président annonça que le 2 décembre prochain, MM. Deleray, le nouveau principal de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ferait une conférence avec projections lumineuses, sur les "Installations maritimes comparées, des ports de Liverpool et d'Anvers."

LA VIE CATHOLIQUE

PIE X ET LE JAPON

C'est une chose bien connue dans le monde catholique que Pie X s'intéresse tout particulièrement à l'évangélisation des Japonais, en qui il espère rencontrer, au XXe siècle et pour l'Extrême-Orient, ce qu'ont été les Francs au VIe siècle et pour l'Occident.

Le Saint-Père vient d'en donner tout récemment une preuve nouvelle. Recevant en audience particulière le R. P. Heck, Marianiste, dont la belle conférence, faite à Rome, a été signalée il y a quelques jours, le Saint-Père a daigné, à diverses reprises, lui donner l'assurance de toutes ses sympathies pour les Japonais.

Joignant les actes aux paroles, le Souverain Pontife a bien voulu, malgré les charges si lourdes qui lui incombent, lui remettre personnellement, pour l'école apostolique d'Urakami, dont nous avons déjà entretenu plusieurs fois nos lecteurs, la somme de 1,000 fr., prélevée sur sa cassette particulière. Dans cette même audience, Pie X daigna également par un autographe de sa main, accorder une spéciale bénédiction aux bienfaiteurs de cette oeuvre si intelligemment catholique.

Le geste du Souverain Pontife sera compris, nous n'en doutons pas, et les catholiques tiendront à s'unir à leur père en contribuant, eux aussi, à l'organisation de l'école japonaise, dont le développement dépendra surtout de leur généreuse charité.

Nous rappelons que les offrandes peuvent être adressées au R. P. Lebon, à Nivelles (Belgique), ou au R. P. Compagnon, 128, rue du Bac, Paris, en spécifiant la destination de l'aumône.

Le pour et le contre.—Le "Soleil", parlant des primes accordées à la "Dominion Iron &Steel Co", de Sydney, et de la vente qu'elle a faite de neuf mille tonnes de rails à un chemin de fer indou, constate que cette compagnie d'acierie vend au Canada $34 ou $35 la tonne des rails qu'elle vend $25 à $26 à l'étranger et dit que nous payons, en résumé, cette compagnie "pour avoir la faveur de payer ses rails plus cher qu'elle ne les vend aux Indes".

La "Gazette", de Montréal, répond par anticipation à ce reproche, et dit que, de ce seul fait, on ne peut songer à abolir la protection accordée à l'industrie des rails au Canada, parce que ce serait nuire à d'autres compagnies qui s'y livrent, et qui ne sont pas coupables d'avoir agi comme la "Dominion Iron & Steel Co". Elle ajoute que cette compagnie ne fait qu'un profit moyen sur ses rails, qu'elle emploie un nombre considérable d'ouvriers, et qu'elle met en valeur une quantité considérable de nos produits miniers. Elle affirme qu'en agissant comme elle l'a fait dans le cas discuté, la compagnie industrielle en cause, ayant trop de rails pour la demande du marché canadien, avait le droit de les vendre ailleurs, au rabais, ce qui lui permet de continuer ses opérations, de maintenir le marché local et de continuer aussi à mettre en valeur les produits miniers du pays.

Comme on le voit, il y a du pour et du contre, dans cette question : et les arguments de la "Gazette", pour ne pas mettre à néant ceux du "Soleil", n'en sont pas moins bons.

Menaces de guerre.—La France et l'Allemagne sont encore en difficultés : Le "Star", de Montréal, dit à ce sujet.

"Le différend récent survenu entre la France et l'Allemagne au sujet de l'arrestation d'un certain nombre de déserteur allemands de la Légion Etrangère Française, démontre bien comme il est facile à ces nations de trouver un prétexte de guerre, quand il leur convient d'en découvrir un. La question toutefois, n'est pas de savoir si ces nations se battront pour cela, mais si chacune d'elles considère de son intérêt de se mettre en guerre au moment présent. La vérité peut bien être ce que disent les cablogrammes, c'est-à-dire qu'il se peut que le chancelier Von Buelow désire soulever assez de poussière pour pouvoir échapper aux yeux de ceux qui veulent voir jusqu'où il est partie dans l'entrevue indiscrète du Kaiser avec son interlocuteur anglais. Provoquer la menace d'une guerre avec la France servirait mieux que n'importe quoi la fin qu'il veut obtenir. Et l'Allemagne sent qu'elle n'a pas besoin de craindre cette guerre, à moins qu'elle ne la provoque elle-même. La politique internationale est un jeu tout aussi intéressant que la politique comme elle se fait dans notre pays."

COURRIER DE LA PROVINCE

ANCIENNE-LORETTE

Notre Caisse.

Ancienne-Lorette, Québec, 17.—Toutes les institutrices de nos écoles ont accepté avec un dévouement qui leur fait honneur, de tenir les comptes dans leurs classes de l'"Epargne du sou." Elles comprennent que ce n'est pas tout, d'apprende à l'enfant, par l'instruction à gagner l'argent, mais qu'il faut surtout lui apprendre a ne le dépenser qu'à bon escient. M. Desjardins a quitté notre paroisse mardi, enchanté de la bonne volonté et de l'élan qu'ont mis tous les citoyens pour la fondation de leur Caisse Populaire. M. Joseph Drolet, gérant, reçoit dès maintenant les dépôts, et les actions. Il est aussi autorisé à faire des prêts.

Notre caisse va donc bien marcher—car c'est notre banque à tous—et tous sont appelés à en bénéficier.

Funérailles.

Mardi matin, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Joseph Pepin, décédée à l'âge de 72 ans.

ARTHABASKA

Arthabaska, 17.—Voici l'état de la population d'Arthabaska, d'après le recensement fait à l'automne par M. le curé Côté :

Nous comptons 350 familles, 1636 communiants et 616 non-communiants.

La population totale est de 2252 âmes ; l'augmentation sur l'année dernière est de 70 âmes.

—Au collège d'Arthabaska, dirigé par les frères des Ecoles Chrétiennes, il y a cette année 84 pensionnaires et 105 externes. Au couvent de la Congrégation, 40 pensionnaires, 44 quart pensionnaires et 51 externes ; au noviciat des Frères du Sacré-Coeur 29 Frères, 36 novices et 47 juvénistes ; à l'Hôtel-Dieu, 24 religieuses, 9 novices, 54 malades, et 15 pensionnaires.

—M. Gosselin, de Lévis, est à construire une magnifique résidence pour M. Gustave Perrault, avocat.

—Le Rév. Père Garceau, S. J., a prêché une retraite ces jours derniers, au noviciat des Frères du Sacré-Coeur.

—Le Rév. M. E. Proulx, chapelain des Frères du Sacré-Coeur, est revenu dimanche, après une courte vacance passée chez des confrères.

ANSE AUX GASCONS

Agréable surprise.

Anse aux Gascons, Bonaventure, 11.—Le 25 octobre dernier la famille de M. F. X. Chapados, maire de cette paroisse, a été agréablement surprise par l'arrivée inattendue de leur fils James qui n'était pas revenu du Yukon depuis plus de cinq ans.

Quarante-Heures.

Nous avons eu la semaine dernière les exercices des Quarante-Heures qui ont été suivis avec empressement par toute la population. A cette occasion un grand nombre de prêtres étaient venus prêter leur concours à M. le curé LeBel, entre'autres Mgr Bossé, curé de Pabos, MM. les abbés Ouellet, curé de Grande-Rivière, Caron, St-Laurent, curé de Newport, Poirier, curé de Paspébiac, D'Amours, curé de St-Godfroy, Lavoie, curé de St-Alphonse, Sirois, curé de Port-Daniel et Chamberland, vicaire de St-Bonaventure. C'est M. l'abbé Cramellon qui a fait le sermon d'ouverture, sermon qui a profondément impressionné l'auditoire.

Le nouveau chemin de fer.

Les travaux de construction du nouveau chemin de fer sont très avancés et sans l'obstacle qu'offre le Cap à l'Enfer les trains circuleraient jusqu'ici. Nous caressons l'espoir que dans un an le sifflet de la locomotive viendra émouvoir ceux qui n'ont pas encore vu "les chars".

Explosion de dynamite.

Au cours de la nuit dernière un terrible accident a eu lieu dans le tunnel du Cap à l'Enfer, à Port Daniel, accident causé par une explosion de dynamite, quatre hommes y ont été tués et cinq ont été blessés.

Personnel.

M. le curé sera absent cette semaine pour assister aux Quarante-Heures de Port Daniel.

Prochain mariage.

L'on annonce pour le 25 courant le mariage de Mlle Marie Chapados, fille de M. F. X. Chapados, maire, avec M. John Brotherton, marchand de cette paroisse.

BIC

Ecole de coupe.

Bic, Rimouski, 11.—Nous sommes heureux d'apprendre qu'une école de coupe est ouverte, d'hier, le 11 courant, à la salle Ste-Cécile. Grâce à la bienveillance de M. P. E. Dan-jou, M. P. P., les dames et les demoiselles pourront apprendre gratuitement la coupe et la confection des habits.

Dans le port.

Sont dans notre port la "Levesque", capitaine Arthur St-Pierre, avec cargaison pour le Bic et Betsiamiste.

Le bateau "J. E. Heppel" capitaine Elz. Heppel, arrivé depuis deux jours, est parti en destination de la Rivière Blanche.

Après avoir éprouvé sur les bancs de Manicouagan, une terrible tempête, qui a failli lui couter la vie, le capitaine Pierre Bernier, est arrivé aujourd'hui dans notre port.

Phonographes à vendre.

M. Joseph Langis, barbier a fait l'acquisition de jolis phonographes de la "R. P. Willam & Sons" de Toronto. M. Cyriac Beaulieu s'est déjà procuré un de ces instruments. Nous souhaitons à M. Langis beaucoup d'encouragement.

Contrats.

Plusieurs citoyens de notre paroisse ont obtenu des contrats de la compagnie Price pour les chantiers de Rimouski, entr'autres MM. Athanase Garon, Joseph Vaillancourt, André Talbot, etc.

Les travaux de construction du quai et de l'embarquement du chemin à la Pointe Ross sont poussés avec activité, malgré la neige et la pluie que nous avons eues ces jours derniers.

En ville.

Mlles Blanche et Marie-Anne Gauvreau étaient en visite cette semaine chez leur oncle M. le notaire R. Gauvreau.

De retour.

M. Arthur Lavoie, cultivateur, de la Rivière Hatée est de retour d'une promenade à Québec chez son frère M. J. C. Lavoie.

—M. Joseph Beaulieu, en voyage depuis quelques mois est de retour parmi nous.

Funérailles.

Le 7 novembre, ont eu lieu dans notre église paroissiale les funérailles de Mme Louis Fournier, née Hortense Morin, âgée de 30 ans.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

BAIEVILLE

Pas encore de chars.

Baieville, Yamaska, 13.—Deux trains circulent régulièrement entre Pierreville et La Baie, mais seulement pour les travaux exécutés sur la ligne. Nous avons donc l'agrément de voir nos chars tous les jours avec le désagrément de ne pouvoir en jouir. Nos gens d'affaires sont aux abois. Car les besoins du trafic sont urgents à cette saison de l'année... Et ils leur faut encore charroyer les marchandises de Pierreville ou de Nicolet.

Les officiers du chemin de fer prétendent que le trafic se fera lorsque la ligne sera entièrement complétée jusqu'à Ste-Philomène. Encore deux mois d'attente ! ! ! !

Amélioration.

Notre conseil municipal de Baieville a décidé à sa dernière séance de doter notre village de plusieurs fanaux pour éclairer nos villageois et les voyageurs nocturnes. C'est une amélioration qui s'imposait.

CHAMPLAIN

Concours de chasse.

Champlain, 11.—Dimanche le 8, c'était grande fête, journée célèbre et joute mémorable pour nos vaillants et habiles chasseurs.

Sans entente préalable ni mot d'ordre, sans cri d'appel et de ralliement ; uniquement entraînés par leurs goûts sportiques et la passion de la chasse, attirés par une température idéale et un vent propice, nos braves nemrods faisaient trêve au repos dominical de l'après-midi ; quittaient foyers et amis, s'embarquaient sur le frêle esquif, gais et dispos, armés pour le combat, pleins d'espoir dans le succès de leur excursion, et se dirigeaient sur la batture de Gentilly en face de Champlain pour y rencontrer l'armée de canards qui y séjournent et leur livrer l'attaque la plus terrible, la guerre la plus meurtrière que les annales de nos chasseurs n'aient encore enrégistrées.

Ce fut bien ce qui arriva. Gare aux canards ! ils ont à rencontrer d'habiles tireurs.

A peine arrivés sur le théâtre de la guerre où tous s'installent dans leur affût, que la bataille commença terrible et meurtrière. Ce fut une détonation constante un feu roulant de plusieurs heures, une fusillade continuelle, durant laquelle maint canards trouvèrent la mort, et allèrent, du sang de leurs blessures rougir l'onde du St-Laurent et transformer la batture en Mer Rouge.

Ceux dont les noms suivent, sont nos meilleurs chasseurs, et faisaient pour la plupart partie de l'excursion: MM. Majoric Turcotte, chevalier des tireurs, Sem. Brunelle, Arsène Carpentier, Philippe Dontigny, Louis Sauvageau, Léon Turcotte, Georges Marchand, Aimé Plante, Edmond Mailhot, Télesphore Lamothe, Henry Hamelin, Octave Lapointe, Zéphirin Turcotte, Adolphe Turcotte, Hubert Brunelle, Ulderic Dubois, etc.

Si notre village offre dans la saison d'été beaucoup de charmes aux touristes nombreux et émerveillés qui le visitent et admirent son site pittoresque, l'épaisse verdure sous laquelle il disparaît presque, sa proximité du fleuve qui présente l'avantage d'y faire la pêche, la natation, les courses en chaloupe, il a aussi ses attraits et ses agréments pour la saison d'automne, dans la chasse au canard et à l'outarde, ainsi qu'à la perdrix, qui peuplent le coteau verdoyant qui longe notre village.

Aussi cet automne, plusieurs étrangers sont venus jouir des avantages qu'offre notre place pour le sport, au nombre desquels nous avons remarqué : M. Lantier, ingénieur civil à Québec, son neveu, M. Lemieux, M. Flynn, fils de l'honorable Flynn, accompagné de son ami, l'assistant de M. Jules Hone, de Québec.

En visite.

Mme Rodolphe Bailly, M. D., de St-Paulin, comté de Maskinongé, était ces jours derniers en promenade dans sa famille, chez M. Hubert Lamothe, hôtelier, de Champlain.

Grève

Champlain, 17.—C'en est fait ! Une grève depuis longtemps préméditée et impatiemment attendue vient d'éclater au sein de notre population qui acclame avec enthousiasme les grévistes, se réjouit de la résolution énergique qu'ils ont prise et augure de ce chômage les résultats les plus économiques et les plus bienfaisants.

Le mot de grève circule de bouche en bouche, retentit à toutes les oreilles et fait la conversation courante. Toutefois, chose curieuse et étrange ! tandis qu'ailleurs on s'indigne et l'on proteste contre les grèves acharnées et agressives suscitées par nos modernes socialistes, tandis que l'on redoute les grèves tumultueuses qui se manifestent par des soulèvements séditeux et des émeutes populaires, que l'on s'élève contre ces coalitions d'ouvriers socialistes qui réclament injustement la confiscation des capitaux, ici, l'on salue avec bonheur, celle qui vient de surgir, on la célèbre avec joie et on attend de son règne les effets les plus heureux.

D'où vient cette singulière attitude ? Cette étrange appréciation d'une chose si redoutable, si terrible aux yeux des capitalistes et des ouvriers ? Ah ! C'est qu'ici on acclame la grève la plus bienfaisante, la plus salutaire, la plus pacifique et la plus économique qui puisse surgir, grève qui devrait prendre une allure générale et universelle, enrégimenter dans son sein toute la jeunesse du pays, je veux parler d'une "grève d'écoliers contre la cigarette !"

Oui, guerre à la cigarette ! Tel fut le cri de ralliement qui groupa notre jeunesse du village et la fit partir en guerre contre cette habitude mauvaise et trop répandue de fumer la cigarette.

C'est à l'école de notre village que cette grève fut prêchée, déclarée et où l'on en signa les conditions. A l'appel de Monsieur le vicaire, démontrant aux jeunes écoliers les bienfaits de l'économie, et les effets délétères que produit sur l'organisme humain l'usage immodéré de la cigarette, se faisant l'interprète de la loi fédérale prohibant cet abus, la plupart, convertis à la cause qu'il plaida avec chaleur, décidèrent la grève séance tenante.

A bas la cigarette ! Ce fut l'écho et le couronnement de son plaidoyer.

M. Eddy Hamelin est déclaré le chef reconnu des grévistes. Ses auxiliaires dans cette campagne et cette lutte entreprise sont MM. Rogatien Marchand, Louis Mormville, Roméo Cassette.

Espérons que cette grève durera longtemps pour la santé des jeunes et à l'avantage de leur bourse.

Prochain mariage

M. Donat Duval, fromager, doit épouser bientôt Mlle Germaine Turcotte, fille de M. Majoric Turcotte.

Banque Provinciale

M. Auguste Larue vient d'être nommé correspondant de la Banque Provinciale et servira d'intermédiaire à tous ceux qui auront des transactions d'argent à faire avec cette institution.

Cette correspondance facilitera les dépôts d'argent, la circulation des chèques, provoquera l'épargne chez les jeunes, rendra sans aucun doute des services à notre paroisse.

Nos félicitations à M. Larue.

Nos navigateurs

Avec novembre reviennent nos nombreux navigateurs, gais et heureux, contents de réintégrer leur domicile après plusieurs mois d'absence, joyeux de revoir femmes et enfants, apportant au foyer avec la joie et le bonheur le fruit de leur labeur, au village la gaieté et une nouvelle activité, aux amis un renouveau de franche camaraderie.

Pendant qu'ailleurs la saison d'automne est appréhendée ; pendant qu'on s'ennuie de son mauvais temps et de ses jours sombres courts et ennuyants ; ici l'on désire cette époque de l'année qui repeuple les familles, réjouit grand nombre de foyers déserts qui voient revenir leur chef, apportant avec lui l'aisance, la joie et le bonheur.

Plus de 100 navigateurs nous reviennent durant ce mois. C'est dire que pour les gens de Champlain la navigation et ses aventures ont des attraits puissants. C'est l'état qu'embrasse la plupart de nos jeunes gens au sortir de l'école.

En promenade

M. Joseph Toupin, étudiant en Médecine, à l'Université Laval de Montréal et Interne à l'Hôpital Notre-Dame est en promenade à Champlain, l'hôte de Mme veuve Philippe Bailly La Gaîété.

Dimanche dernier, à la grand'messe nous avons eu le plaisir de l'entendre chanter.

Choeur de Chant

Notre choeur de chant, sous la direction de M. Pierre Germain prépare pour décembre, la messe de W. A. Leonard en "mi-bémol".

CAP DE LA MADELEINE

Séance récréative.

Cap de la Madeleine, Champlain, 12.—Dimanche dernier, à 7 heures et demie du soir, les élèves du couvent de Notre-Dame du Cap donnaient, sous la surveillance des Révdes SS. de Jésus, directrices de ce couvent, une magnifique petite séance récréative qui a fort égayé les nombreux assistants. Les jeunes actrices, étaient des jeunes filles de la paroisse accompagnées de quelques étrangères pensionnaires au couvent. Nous remercions nos Révérendes Soeurs d'avoir bien voulu préparer cette belle petite séance et aussi nos jeunes actrices pour le plein succès qu'elles ont remporté dans l'interprétation de leur rôle respectif. Cette séance sera répétée encore pour le public, dimanche prochain à 4 heures et demie.

Personnel.

M. Hercule Loranger, maire de la paroisse, est allé, la semaine dernière, passer deux jours à Ste-Thècle, pour affaires importantes.

Pour les chantiers.

Cette semaine est triste pour tous les paroissiens et surtout pour les quelques familles dont les chefs partent pour passer l'hiver dans les chantiers.

Séance récréative.

Cap de la Madeleine, 16.—Hier les RR. SS. de Jésus répétaient la belle petite séance de dimanche dernier ; plusieurs personnes y assistaient et tous furent enchantés du plein succès de nos jeunes actrices. Voici le programme exécuté et les noms de nos jeunes actrices : 1.Les bouquetières, sa nète ;2. L'héritage de Mlle Percherot ; comédie en deux actes ; les personnages qui exécutèrent cette comédie furent : Mlles Cécile Rocheleau, Yvonne Beaumier, Agnès Johnson, Anna Ledoux, Clara Beaumier, Lumina Ledoux, Diana Loranger, Juliette Paquin ; 3. Duo de piano, Bambini, Mlles Rosa Désilets et A. Sauvageau ; 4. L'héritage de Mlle Percherot, 2e acte ; 5. Petit carnaval, duo piano, Mlles B. Paquin et A. Arcand ; 6. La Fredaine de Suzette, opérette comique en 1 acte. personnages : Exilia Loranger, Cécile Rocheleau, Cécile Rochefort, fille de l'organiste du Cap, Yvonne Beaumier, Juliette Paquin, Rosa Désilets, Cécile Guibaud ; 7. Les deux nains, personnages : Y. Hamel et J. Perrault. Pour terminer cette séance, il y eut du chant, lecture d'une adresse par Mlle Cécile Rocheleau et une "Valse" duo-piano exécutée par Mlles A. Arcand et B. Paquin.

Gare aux voleurs !

Hier durant la nuit, est passé à travers notre village, des voyageurs à l'air suspect ; si nous en jugeons d'après les apparences, ces voyageurs sont des espions envoyés pour examiner la localité, afin que cet hiver ils accomplissent avec plus de succès leur oeuvre.

Vues animées.

Hier soir, nous avons eu une représentation de vues animées dans la salle du conseil. Après avoir passé près de deux heures dans la salle, nous sommes repartis mécontents parce que nous n'avons pas eu la moitié de ce que nous avions eu il y a 15 jours et surtout il y avait une pièce qui n'aurait jamais dû être représentée devant des gens qui se respectent.

L'hiver.

La neige nous est arrivée hier la nuit par gros flocons ; nous croyons que c'est la saison froide qui vient de faire son apparition ; les voitures d'hiver sont sorties et la température est très froide.

FRASERVILLE

Mgr Roy parmi nous.

Fraserville, Témiscouata, 16.—Monseigneur Roy est arrivé ici le 11 courant, à midi. Il a été reçu à la gare par M. le curé de St-Patrice, M. le maire Picard et plusieurs autres.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur bénissait le cimetière de St-Patrice et aussitôt après, la nouvelle école de la rue Amyot. Il félicita beaucoup MM. les Commissaires de leur louable entreprise et de leur esprit de progrès pour la cause de l'éducation.

—Jeudi soir, le 12, en l'église St-Patrice, avait lieu la confirmation de 209 enfants, par Sa Grandeur Mgr Roy, assisté de MM. les abbés Vézina, curé de St-Ludger et Noël Michaud, vicaire de St-François-Xavier.

L'église était bondée de fidèles. Mgr Roy, au cours de la cérémonie prononça une touchante allocution aux enfants et aux parents des confirmés.

M. Eug. Vallières tenait l'orgue et un superbe programme de chant fut exécuté par le choeur des enfants de Marie. Mlle Yvone St-Pierre rendit un "Ave Maria' de Lorestz d'une manière exquise.

Mlle Langevin chanta avec âme les couplets du cantique traditionnel de l'Esprit Saint. Mgr Roy est reparti vendredi matin à 9 heures pour Québec.

La banque Molson.

La banque Molson est à faire reconstruire le local qu'elle occupe actuellement, et qui sera désormais un bureau des plus modernes. On y ajoutera une aile, qui servira de logement privé. Ces améliorations coûteront dans les quinze mille piastres. Cette florissante institution n'a pas voulu rester en arrière dans la marche du progrès qui caractérise notre petite ville, et cette action de sa part est beaucoup à sa louange.

La neige.

La neige qui s'était faite abondante depuis quelque temps a complètement disparu de nos rues. Il est à souhaiter que nous ayions quelques bonnes pluies avant la venue de l'hiver, car la pénurie d'eau est encore grande.

FRAMPTON

Fâcheux accident.

Frampton, Dorchester, 17.—La semaine dernière, M. Frs Barry a été victime d'un accident assez fâcheux. Il était à poser des pentures à une trappe au 2ème étage de sa grange, quand tout à coup la trappe céda, entraînant la victime dans sa chute. Le Dr Boutin fut appelé et constata qu'il y avait fracture de deux côtes.

Gratifications.

Mlles Julia Brennan et Alice Whealan ont reçu du gouvernement par l'entremise de M. l'inspecteur Tanguay, chacune une récompense de $20 pour leurs succès dans l'enseignement. Toutes deux ont reçu plusieurs fois déjà cette marque d'encouragement. Nos félicitations.

Naissance.

M. et Mme Jos Audet, de la société Lacasse et Audet, marchands ont fait baptiser une fille qui a reçu les noms de Marie Fernande. Parrain et marraine M. et Mme Jos Lacasse.

Un nouvel élu.

Chez M. Jos Tremblay ont eu la douleur de perdre la semaine dernière un bébé de 15 mois.

—M. Jos Lacasse était à Québec, dimanche, pour assister à une assemblée des Chevaliers de Colomb.

—M. W. J. Doyle, marchand est allé à Montréal jeudi dernier dans l'intérêt de son commerce.

Chantiers.

La Cie Labrecque a ouvert ses chantiers la semaine dernière pour la coupe du bois.

Bordée de neige.

Nous avons été gratifiés d'une bordée de neige dans la nuit de samedi. Dimanche, les gens éloignés du village ont pu venir à la messe en voiture d'hiver.

Il fait un froid de loup dans nos cantons; c'est à faire croire que nous sommes en plein mois de janvier.

Parmi ceux qui crient: Vive l'hiver! hourra frimas, il n'y en a pas de plus heureux alors que la bande joyeuse et bruyante de nos patineurs. Pour eux, c'est la saison idéale qui commence; ils vont enfin pouvoir s'en donner à coeur joie, en se livrant à leur sport favori.

Espérons qu'aucun d'eux ne reviendra avec "un oeil au beurre noir" comme il arrive souvent parmi les débutants surtout.

Nous passons comme des oiseaux
On dirait que nos corps ont
d'invisibles ailes,
Et le miroir glacé des eaux
S'envole sous nos pieds en
blanches étincelles.

INVERNESS

Divers.

Inverness, Mégantic, 16.—Les affaires reprennent de l'activité depuis que les élections sont terminées. Les produits de la ferme se vendent bien et sont en grande demande.

—Les pommes de terre, le beurre, les oeufs sont à la hausse et se vendent à des prix presqu excessifs. Par contre les grains, le foin et les volailles se vendent à des prix modérés.

—L'hiver a commencé à nous donner un avant-goût de son arrivée. Il est malheureux que nous n'ayions pas eu de pluie, car l'eau est très rare ici.

JEUNE-LORETTE

Euchre.

Jeune-Lorette, Québec, 14.—Voici la liste des prix qui ont été distribués à l'occasion du dernier Euchre donné en cette paroisse ainsi que les noms des heureux gagnants :

1er prix : une horloge, don de M. L. P. Pleau, manufacturier, gagné par Mme Adélard Boulé.

2e.—Horloge, don du Dr Ls Leclerc, gagnée par M. Od. Lirette.

3e.—Un set à fruits, don de M. P. B. Savard, gagné par M. François Beaulieu.

4e.—Pot à biscuits, don de MM. P. Savard & Fils, gagné par M. Jos Kelly.

5e.—Boite de raisins, don de M. Chs S. Riverin, Québec, gagnée par Mme P. B. Savard.

6e.—Une bouteille de parfum, don de J. E. Livernois, Québec, gagnée par Mlle Rosanna Garneau.

7e.—Un canard, don de la maison N. Lemieux & Fils, Québec, gagné par M. Alexandre Martel.

8e.—Un set à fruits, don de M. le curé P. Lessard, gagné par Mlle Laura Picard.

9e.—Un pot à l'eau, don de Mme X. Savard, gagné par Mme Chs Falardeau.

10e.—Une paire de gants, don de Mme E. Turcotte, gagnée par Mlle Marie Dubeau.

11e.—Un pot à chocolat, don de M. Geo. Lefebvre, gagné par Mlle M.-Lse Couture.

12e.—Une plume-fontaine, don de M. J. P. Garneau, Québec, gagnée par M. Pierre Savard.

13e.—Une paire de pantouffles, don de M. Alex. St-Amand, gagnée par Mme Alf. Verret.

14e.—Une boite de cigares, donnée par un ami, gagnée par M. J.-Bte Renaud.

15e.—Un vase, don de M. M.-A. Lemieux, avocat, Québec, gagné par M. Adélard Boulet.

16e.—Un pot à l'eau, don d'une amie, gagné par Mme Jos Boulet.

17e.—Un cabaret, don d'un ami, gagné par Mlle Alice Boutet.

18e.—Une cuiller à poisson, don de la maison Jos Amyot, Québec, gagnée par Mlle S. Falardeau.

19e.—Une boite à toilette, don d'une amie, gagnée par Mlle M.-Lse Savard.

20e.—Une statuette, don d'un ami, gagnée par Mme L. P. Pleau.

21e.—Un cadre avec gravure, don d'un ami, gagné par M. Alex. Rhéaume.

MM. nos députés Cyrille Delâge et Jos Turcotte ont eu la bienveillance de nous envoyer un chèque de cinq piastres, pour le profit de ce euchre.

C'est un des plus beaux euchres qui se soient donnés à Lorette.

Les organisateurs, et tous ceux qui ont bien voulu donner des prix, ou contribuer d'une manière ou d'une autre au succès de cette soirée méritent des remerciements et des félicitations.

La salle était remplie, la musique et le chant ont été fort appréciés ; mais ce qui a été goûté davantage, ce fut le café, le chocolat et les gâteaux.

M. le vicaire qui avait présidé le euchre annonça une soirée pour la Ste-Catherine et invita tout le monde d'y venir en foule.

M. Emile Couture a annoncé le Euchre de la Garde pour le 21 décembre.

—M. Jos Chartré, de la Jeune-Lorette, agent de "L'Action Sociale" depuis sa fondation, se chargera de toutes sortes d'annonces et d'impressions que le public de la Jeune-Lorette voudra bien lui confier.

Jeune Lorette, Québec, 17.—Le Cercle d'Amusements de la Jeune Lorette ouvrira ses salles le jeux le 1er décembre prochain. Tous les anciens membres ainsi que les nouveaux devront payer le plein montant de la contribution annuelle d'ici au 1er décembre s'ils veulent être considérés comme membres et être admis dans les salles.

On voudra bien faire ce paiement à Jos. Chartré, secrétaire-trésorier.

KAMOURASKA

Pour succès obtenus.

Kamouraska, 14.—Mlle Marie-Anne Lauzier, institutrice du village de Kamouraska, vient d'obtenir, par l'entremise de M. l'inspecteur Dubeau, une gratification pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

—Mlle Adélina Lauzier, institutrice de l'arrondissement No 5 de Kamouraska, a reçu, elle aussi par l'entremise de M. J. Z. Dubeau, inspecteur d'écoles, une gratification de $20.00. Nos félicitations.

LORRAINVILLE

Décès.

Lorrainville, Pontiac, 13.—Le 5 courant, s'éteignait presque subitement, M. Joseph Champagne, brave et honnête cultivateur de cette paroisse. Mardi dernier au soir, pendant qu'il était occupé avec son jeune fils aux soins des animaux, il tomba soudainement frappé de paralysie. On s'empressa de le transporter à sa demeure et d'appeler prêtre et médecin mais tout fut inutile, les ressources de l'art ne purent réussir à le rappeler à sa connaissance. M. Champagne malgré ses 67 ans jouissait encore d'une bonne santé et rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, 4 fils et 3 filles. Ses funérailles ont eu lieu le 7 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Nous avons aussi à enregistrer la mort de Mme Vve Joseph Lauzon, née Odile Miljour, arrivée le 8 à l'âge de 87 ans. Elle demeurait avec sa fille, Mme Isidore Thérien, depuis plusieurs années. Quoique bien vieille elle a conservé ses facultés mentales jusqu'à la dernière minute et a reçu en pleine connaissance les derniers sacrements. Sa vie était depuis longtemps une préparation continuelle à la mort. Elle a été inhumée aujourd'hui et une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient à ses funérailles. Neuf enfants lui survivent, dont 3 fils et 6 filles.

A ces familles en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

L'ENFANT JESUS

Recensement.

L'enfant-Jésus, Beauce, 15 Le recensement de la paroisse vient d'être terminé. Cette paroisse fondée il y a dix ans, et qui comptait à peine 65 familles a aujourd'hui une population de 142 familles, 708 âmes et 461 communiants. Le village de l'église renferme 56 familles.

Divers.

M. Vidal Roy est à se construire une jolie résidence.

—M. Joseph Larochelle, de St-Côme de Kennebec a acheté l'hôtel de M. Joel Larochelle et M. J. B. Eugène Audet de St-Anselme celui de M. Hilaire Rousseau.

—Notre paroisse est entrée dans une ère de progrès et deviendra, avant peu, un centre important par le fait du prolongement du chemin de fer du Québec Central, qui reliera dans quelques années le Témiscamingue. L'année prochaine, la compagnie du Québec Central construira 30 milles de chemin de fer le long de la Rivière Famine, et Beauce Jonction sera, durant peu, la jonction la plus importante de ce chemin de fer.

LA BAIE DU FEBVRE

La baie du Febvre, 15.—Le 9 du mois courant, M. Eugène Allard, fils de M. Abraham Allard, conduisait à l'autel Mlle Léda Courchesne, fille de M. Octave Courchesne.

—Le 10, eut lieu aussi le mariage de M. Adélard Gariépy avec Mlle Marie Courchesne.

—Notre ville fait beaucoup de progrès depuis son ircorporation. Ainsi cette semaine on y a installé une dizaine de beaux fanaux dans les rues ce qui va permettre de pouvoir se diriger facilement la nuit comme le jour.

—Les travaux du chemin de fer avancent beaucoup, les dormants et les rails sont posés jusqu'au pont de Nicolet.

Les cultivateurs n'auront plus à rir leurs animaux che zleurs voisins à l'avenir à cause du chemin de fer, car dans quelques jours toute la ligne va être clôturée.

—M. Adélard Gouin a vendu sa propriété au prix de $8,000 à M. Joseph François Lemire. La superficie de ce terrain était 96 arpents.

—On annonce comme prochain le mariage d'un Monsieur Brassard de Nicolet, avec Mlle une demoiselle Lefebvre, fille de M. Joseph Lefebvre d ett paroisse.

LA PATRIE

Partie de whist.

La Patrie, Compton, 16.—Dimanche soir, le 8 du courant, les citoyens de la paroisse de St-Pierre de La Patrie se réunissaient dans leur ancienne église pour une magnifique soirée de whist, organisée au profit du nouveau temple. Cette petite fête intime eut tout le succès attendu. Chacun s'y amusa à coeur joie et sut apprécier les délicieuses friandises qui furent servies.

M. l'abbé Gariépy et quelques confrères honoraient de leur présence la joyeuse réunion.

Nous offrons nos sincères félicitations aux heureux gagnants.

La soirée se termina par le chant et la musique. Nous félicitons de tout coeur les organisateurs pour le dévouement dont ils ont fait preuve en cette circonstance.

De passage.

Mlle Lussier est de passage chez son frère M. le Dr Lussier.

Nos amateurs de sport.

Les amateurs de sport de notre village attendent avec impatience la neige qui leur permettra de commencer leurs joyeux amusements d'hiver.

MASKINONGE

Décès.

Maskinongé, 14.—Samedi, le 14 courant, à l'église paroissiale, à 9 heures de l'avant-midi, après la messe des anges chantée par le Rév. J. B. E. Trudel, vicaire, eut lieu la sépulture d'un jeune enfant de M. le Dr Le Ths Caron, à laquelle assistaient bon nombre de parents et amis de la famille Caron.

Dans l'après-midi, avait aussi lieu la sépulture et l'inhumation dans le cimetière de cette paroisse, d'un jeune enfant de M. Joseph A. Trudel, cultivateur de la concession de la rivière, côté nord-est.

La veille, le vendredi, avait lieu les funérailels et inhumation de Mme Louis Roy, de ce village.

Mutations de propriétés.

Plusieurs mutations de propriétés se sont faites dans notre paroisse, surtout dans le village de Pont Maskinongé, depuis quelque temps :

Mentionnons d'abord la boulangerie de M. Philéas Boucher qui a été vendue à M. Wilfrid Bélanger pour $3,5000. La propriété de M. Alfred St-Onge, boucher a été vendue au dit Philéas Boucher pour $3,500 ; la fromagerie de MM. Blais et Gélinas a été vendue au dit Alfred St-Onge pour $3,200. Le bel emplacement de Mme veuve Antoine Saucier, en face de l'église a été vendu à M. Charles Lefebvre du Pied du Côteau. L'emplacement de Félix Lacombe, appartenant autrefois au père Ferron a été vendu à M. Joseph Dénommée.

Il est aussi rumeur que l'emplacement voisin, ci-devant aux héritiers de feu Joseph Ferron acheté dernièrement par Mme Veuve Norbert Dionne de Louiseville doit être vendu ces jours-ci à M. Adélard Laurent, rentier.

MATANE

Assemblée.

Matane, 16.—Une assemblée des directeurs du chemin de fer, Matane et Gaspé, a été convoquée à Québec pour le 17 courant.

Nouvelle construction.

Vu l'augmentation continuelle des chantiers de bois qui se font sur la rivière Matane, la Cie Price construit actuellement une seconde scierie, beaucoup plus considérable que la première.

Navigation.

La dernière tempête qui a sévi ici a empêché le dernier voyage de trois bateaux chargés de dormants, en consignation pour Québec, par la Cie Price.

Les goélettes des capitaines Belley, Le Castonguay, Joseph et Wilfrid Guimond, arrivées heureusement de leur dernier voyage, sont maintenant placées en hivernement dans notre port. Celle du capitaine J. Levesque est rendue à Québec, où elle attendra les premières cargaisons du printemps.

Nécrologie.

Nous regrettons d'apprendre la mort de François St-Laurent, fils de France St-Laurent, demeurant à Nashua. Ce jeune homme, à peine âgé de 21 ans, succombait à une méningite aiguë le 7 de ce mois. Nous offrons à la famille affligée nos plus sincères condoléances.

Malade.

M. Ferdinand Bernier, ancien navigateur, est dangereusement malade. Sous les soins assidus du Dr Bouillon, nous ne désespérons pourtant pas de son état.

Naissances.

Le 9 novembre, M. et Mme Bernard Bernier, ont fait baptiser un fils sous les noms de Joseph Girard Octave. Parrain et marraine, Octave Dionne, grand oncle de l'enfant, et Marie Olive Gagné, son épouse.

Le 12 novembre, M. et Mme Georges Harrison ont fait baptiser un fils sous les noms de Joseph Léonce. Parrain et marraine, Joseph Harrison et Adèle Dion, son épouse.

Sainte Félicité.

Nous apprenons avec plaisir que les travaux de l'église de Ste-Félicité avancent rapidement. Ce temple du Seigneur, une fois terminé, fera honneur à cette paroisse et à son dévoué curé.

MONT-CARMEL

Recensement.

Mont-Carmel, Kamouraska, 16.—Le dernier recensement fait en octobre, nous démontre que la paroisse compte actuellement 1212 âmes, réparties en 186 familles. Total des communiants : 800, 100 de plus que l'année dernière à pareille date.

Nos registres.

Il a été enrégistré, jusqu'à ce jour 53 baptêmes, 10 mariages et 31 sépultures, dont 8 adultes.

Bonne entente.

Deux citoyens de cette paroisse viennent de régler "par arbitrage", deux différends qui allaient bientôt dégénérer en procès. Le règlement paraît satisfaire et même réjouir les deux partis.

Personne, à coup sûr, ne viendra les blâmer de leur bon esprit.

Hymen.

Mardi, le 10 courant, M. Joseph Lévesque, fils d'Achille, conduisait à l'autel Mlle Marie Dumais, fille de M. Paul Dumais.

Baptême.

Marie-Yvonne, tels sont les prénoms de la fille présentée au baptême aujourd'hui par M. et Mme Amédée Massé, de la part de M. et Mme Xavier Lévesque.

De retour.

MM. Louis St-Onge, Maxime Sirois, Sévère Théberge, J.-Bte Plourde et François Roy, sont revenus d'un voyage d'affaires à Québec.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Dans la voie du progrès.

N.-D. du Rosaire, Montmagny, 16.—Ils se tromperaient grandement ceux qui oseraient dire que la paroisse de N.-D. du Rosaire est arriérée.

Après avoir bâti, à grands frais, de magnifiques écoles dans trois municipalités, nos braves gens sont en train d'élever au Seigneur une belle église en pierre qui sera probablement livrée au culte l'automne prochain.

La question du site qui a agité quelque peu les esprits, pendant un certain temps vient d'être réglée à la satisfaction de tous. Espérons que le diable ne viendra pas de nouveau mettre de bâtons dans les roues.

Puisse l'union qui règne maintenant se continuer !

Décès.

Est décédé, dans le courant de la semaine dernière, Jean Bélanger, malade depuis plusieurs années.

POINTE AUX TREMBLES

Pointe aux Trembles, Portneuf, 17.—M. Joseph Béland, postillon, est décédé au commencement de la semaine, à l'âge de 81 ans.

—La Cie du Grand Nord Canadien est à faire construire sa gare. Les travaux avancent rapidement, la pose des rails est terminée, on espère avoir des trains réguliers vers Noël.

—M. Eugène Rhéaume, est à construire une belle maison, dans le but de tenir un pension.

—M. J. Bélanger, bâtit un joli cottage américain, qui présentera un beau coup d'oeil, à l'entrée du village. M. Ulric Larue a le contrat des travaux de maçonnerie et des enduits.

—M. Léon Beaudry, a ouvert un magasin de farine et de grains.

—M. J. C. Paquin, inspecteur de la Caisse Nationale d'Economie de Montréal, vient de faire une tournée d'inspection dans cette paroisse. Les livres furent trouvés corrects. un grand nombre de personnes ont profité de son passage pour s'inscrire dans cette assurance. M. Ulric LaRue, sec.-trésorier, est le représentant de cette société.

—Une bonne nouvelle pour les personnes intéressées dans la construction. C'est que l'on est en frais d'ouvrir une carrière de sierre à chaux, fermée faute de communications. Maintenant que nous avons deux chemins de fer, les choses vont aller rondement, car nous avons ici les plus belles carrières de la Province. MM. Jos. Grenier, Ulric LaRue et Elzéar Beaucage, maçon, s'occupent activement de l'affaire.

—M. Ernest Angers, absent depuis plusieurs années, est de retour parmi nous avec l'intention d'y résider. Il a ouvert un étal de boucher.

—M. Napoléon Mercure, marchand, est de retour d'un voyage à Montréal et à Toronto, dans l'intérêt de son commerce.

—M. Lucien Rhéaume, de St-Edouard, est arrivé ici, accompagné du personnel et de l'outillage nécessaires pour faire chantier de bois de sciage, sur certains lots de terre dans la troisième concession.

—La Cie Jacques-Cartier Pulp & Paper, fait bucher du bois de pulpe, pour ses usines.

RIVIERE GILBERT

Naissance.

Rivière Gilbert, Beauce, 13.—Mme Jean-Baptiste Bourque vient de donner naissance à une fille qui a été baptisée sous les noms de Marie-Anne Bernadette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bourque, oncle et tante de l'enfant.

Honneur au mérite.

Mlles Josephine Mathieu, Anna-Marie Bisson, Vitaline Poulin, ont obtenu chacune une prime de $20.00, pour succès remportés dans l'enseignement primaire. Nos félicitations.

"Touffe de pins"

Enfin nos demandes sont exaucées ; notre bureau de poste est ouvert depuis deux jours. Il répond au beau nom de "Touffe de Pins". Merci à ceux qui se sont dévoués pour nous obtenir ce bureau.

RIMOUSKI

Ordination.

Rimouski, 17.—Dimanche matin, dans la chapelle du séminaire, Sa Grandeur Mgr A. A. Blais conférait l'onction sacerdotale à M. l'abbé Alp. Fortin.

Une foule de parents assistaient à la cérémonie qui, comme d'ordinaire, fut très touchante. Mais elle fut rendue plus impressionnante encore par la présence de son père et de sa vieille mère, double visage reflétant une surabondance de joie et de bonheur souvent mêlés à l'émotion.

M. l'abbé Fortin fit son cours classique au collège de Memremcook et ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski.

Lundi, il a célébré sa première messe à St-Octave de Métis, sa paroisse natale qu'il quittera mardi pour aller exercer ses fonctions de vicaire à Ste-Anne des Monts.

Au nouvel élu, nous offrons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs voeux.

Le choeur de la cathédrale.

Les travaux de parachèvement du sanctuaire qui sont exécutés par M. l'entrepreneur Gosselin de Lévis, seront bientôt terminés. Dans le moment, les ouvriers sont à faire l'installation de lampes électriques dans le superbe baldaquin du maître-autel.

Au séminaire.

Nos étudiants sont à préparer une grande séance dramatique et musicale pour la fin de novembre.

M. l'abbé Fort. Charron, préfet des études, qui souffrait, depuis une quinzaine de jours, d'une mauvaise grippe, est maintenant bien rétabli.

Le cercle Champlain-Laval.

Ce cercle qui a à peine quelques mois d'existence, compte déjà plus de 50 membres. S'il faut en juger par l'ardeur et l'activité qui y règnent, et par l'attachement général qu'on lui porte, ce cercle deviendra bientôt, grâce à ses progrès rapides, un nouveau Loyola. Ses fondateurs auront certainement lieu de se réjouir du succès de leur entreprise.

ST-MICHEL

Décès.

St-Michel, Yamaska, 16.—Samedi dernier, est décédée presque subitement, à l'âge de 19 ans, Mlle Marie Corona Parenteau, fille de M. Narcisse Parenteau.

Les réparations à l'église.

Les travaux de réparation qui sont à se faire à l'église paroissiale, sous la direction de M. Emile Boileau, avancent rapidement et satisfont tout le monde.

Construction d'un quai.

Le gouvernement est à faire faire un quai sur le bord de la rivière Yamaska en face de nos deux villages. Ce travail est bien accueilli, parce qu'il rendra service aux voyageurs et facilitera le commerce.

ST-ZACHARIE

Pour succès obtenus.

St-Zacharie, Beauce, 17.—Mmes Vve Guimont et Joseph Champagne, viennent de recevoir chacune, par l'entremise de M. J. M. Côté inspecteur d'écoles une gratification de $20 du Département de l'Instruction publique pour succès dans l'enseignement.

Ces deux institutrices, faisaient la classe à St-Zacharie l'an dernier. Mme Vve Guimont continue d'enseigner au village cette année.

Divers.

Depuis le 1er janvier 1908, nous avons enregistré 65 baptêmes, 5 mariages, et 26 sépultures. Il y a 13 nouvelles familles dans le village, une vingtaine dans les environs.

—Nous avons un moulin dans le IIe rang.

—La récolte du grain est bonne, ainsi que celle du foin et des pommes de terre.

—Vu la grande sécheresse 50 à 60 propriétaires ont fait creuser des puits artésiens par MM. Drolet, Roy, Jacques et Turgeon, possesseurs de ces machines à perforer.

STE-HELENE

Funérailles.

Le 3 de ce mois, avaient lieu les funérailles de Mme Delphine Blier, épouse de M. Henri Bérubé, rentier. Elle était âgée de 80 ans.

Vente de propriétés.

M. Daniel Ouellet a vendu ses propriétés à M. Charles Bérubé et a acquis dans le village, l'emplacement de M. Lazare Morin.

Hymen.

Le 10, M. Evariste Bernier, cultivateur de la paroisse de Saint-Alexandre, fils de M. Nathaniel Bernier, conduisait à l'autel Mlle M.-Alma Roy, fille de M. Pierre Roy, cultivateur de cette paroisse.

Le même jour, M. Georges Bérubé, fils de M. Damase Bérubé, maire de cette paroisse, épousait à St-Alexandre Mlle Rose-Anna Bélanger, fille de M. Zéphirin Bélanger, et soeur de M. l'abbé Salluste Bélanger, aumônier des Soeurs de la Charité de Québec.

Le Transcontinental.

Les travaux du nouveau chemin de fer Transcontinental, qui se construit à 15 milles d'ici avancent rapidement. Au-delà de 200 personnes sont sur les lieux. Les entrepreneurs et plusieurs travaillants ont leur famille avec eux. Ceci met de l'activité dans notre paroisse, ordinairement si tranquille. Les hôtels Castonguay et Thiboutot regorgent de pensionnaires, dont la plupart sont en route pour le nouveau chemin de fer. Les entrepreneurs à la moitié des journaliers sont des canadiens du Lac St-Jean ; les autres sont de nationalité étrangères.

ST-PIERRE

Nécrologie.

St-Pierre, Montmagny, 11.—Jeudi le 5 courant ont eu lieu les funérailles de Mlle Irma, fille bien-aimée de M. Eugène Côté.

Cette jeune fille, à peine au printemps de la vie, l'a quittée sans regret, gardant jusqu'à sa dernière heure, parfaite connaissance de ses actes. Douée des qualités les plus aimables, cette enfant donnait pour l'avenir les plus belles espérances.

Depuis quelques mois déjà, elle ressentait les atteintes de cette maladie qui devait la frapper si cruellement, mais ce malaise ne semblait que passager et rien ne faisait prévoir une mort aussi prématurée.

Dieu qui avait sans doute sur cette âme des desseins de prédilection a voulu l'enlever à l'affection des siens à peine au sortir de l'adolescence. Parents affligés ne pleurez pas mon bonheur, semblait-elle dire, je ne vous ai quittés que pour un moment.

Le service fut chanté par M. l'abbé Delagrave, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Jean Létourneau, Gustave Beaumont, Léo Gagné et Philippe Côté.

M. Lucien Beaumont portait la croix.

Le chariot funèbre était conduit par M. Arthur Beaumont.

M. et Mme Eugène Côté, suivis de leurs enfants conduisaient le deuil.

Nous prions cette famille si cruellement éprouvée d'agréer nos plus sincères condoléances.

ST-HONORE

La sécheresse.

St-Honoré, Beauce, 11.—La sécheresse un peu humectée par la neige récemment tombée, et la petite pluie que la divine Providence nous sert avec ménagement, permettent à nos gens de faire quelques labours, et ils ne se font pas prier... Par contre, les chemins deviennent boueux et l'ancienne misère recommence.

Personnel.

Nous regrettons d'apprendre que M. le notaire Fontaine de St-Evariste, a été subitement pris d'une indisposition pendant qu'il vaquait à des affaires professionnelles ici, au bureau qu'il tient chaque mois. Espérons que cette indisposition n'aura pas de suites graves et qu'il pourra venir reprendre ses travaux interrompus.

La typhoïde.

Les fièvres typhoïdes font plusieurs victimes, et déjà deux de nos concitoyens, MM. Jos. Roy, du 9ème rang et Balaam Gobeil du village, en sont gravement atteints.

Naissance.

M. Majorique Champagne est l'heureux père d'une fille, portée au baptême par M. et Mme Jos. Foley qui lui ont donné les noms de Marie-Reine.

ST-PIERRE LES BECQUETS

Funérailles.

St-Pierre les Becquets, Nicolet, 11.—Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de Mme Thomas Beaudet, née Adèle Vézina.

M. Moïse Vézina portait la croix.

Portaient les coins du poêle: MM. Joseph Vézina, Hector Chelm, Eloi Lebeuf et Zéphyr Lebeuf, tous neveux de la défunte. M. Albert Houle conduisait le charriot funèbre. Portaient le cercueil: MM. R. St-Onge, Alphonse Lavigne, Eugène Trottier et Philippe Houle.

Le deuil était conduit par son mari, M. Thomas Beaudet, ses gendres, Jean-Baptiste Lemay et Léon Dionne.

Dans le cortège on remarquait: le Docteur Lebeuf, de St-Jacques de Parisville; le Docteur Carignan, MM. L. Beaudet, Alphonse Beauchesne, Noé Tousignant, etc. Une grande partie de la paroisse asistait à ses funérailles.

Le service fut chanté par M. l'abbé Lefebvre, vicaire de St-Pierre.

Nos plus sincères sympathies.

ST-ZACHARIE

Feu Thomas Gagné.

St-Zacharie, Beauce, 11.—Thomas Gagné, marchand, décédé à St-Zacharie vers la fin du mois dernier, à l'âge de 65 ans, fut l'un de ceux qui prirent les premiers lots concédés lors de l'établissement de cette paroisse. Il contribua à sa prospérité en y bâtissant dès le début un magasin et un moulin.

Comme nous l'avons vu par la série d'articles sur la paroisse de St-Zacharie publiés par l'"Action Sociale" l'année dernière, le bon Dieu bénit les efforts de ces braves : pas un de ceux qui eurent foi dans les promesses d'avenir écrites sur les arbres géants de la forêt vierge, n'eut lieu de s'en répentir, et, en partant pour un monde meilleur, ils laissent aux jeunes un exemple vécu de ce que peuvent le courage et la persévérance appuyés sur la religion.

ST-LAURENT, I. O.

Echos Laurentiens.

St-Laurent, Montmorency, 12.—Nous avons appris avec plaisir que M. l'abbé N. Pouliot était nommé curé du Cap Santé.

—Nos pêcheurs ont réussi, malgré le froid et le gros vent, à lever leurs pêches. Cette année la pêche à l'anguille n'a pas été bien abondante.

—Le chantier maritime de M. Ovide Fillion est rempli de yatchs à vapeur, à gazoline et à voiles qui y sont arrivés ces jours derniers pour y prendre leurs quartiers d'hiver. L'entreprise de M. Fillion méritait d'être encouragée et il a raison d'être fier du succès obtenu la première année.

—Les pluies abondantes qui nous arrivent ont dissipé bien des craintes que l'approche de l'hiver avait fait naître dans l'esprit de nos braves cultivateurs qui se préparaient déjà à charroyer l'eau du fleuve pour leurs animaux.

—Les MM. Gagnon, propriétaires de notre beurrerie sont à y faire des améliorations pour l'été prochain.

—La navigation tire à sa fin ; déjà le Champion nous menace de prendre bientôt ses quartiers d'hiver. Au moins, qu'il tienne bon jusqu'à la Ste-Catherine.

ST-GUILLAUME D'UPTON

Première messe.

St-Guillaume d'Upton, Yamaska, 12.—Lundi le 9, la paroisse de Saint-Guillaume était en liesse, à l'occasion de la première messe de l'un de ses enfants, M. Jos. J. M. Rainville, ordonné la veille, à Nicolet, par Sa Grandeur Mgr J. S. Brunault.

De bonne heure le matin les cloches carillonnaient, annonçant au peuple qu'un jeune lévite, pour la première fois, allait monter à l'autel, pour offrir le saint sacrifice. L'église, par les soins de MM. Gauthier, avait revêtu ses plus belles tentures. A neuf heures, une grande foule était pieusement agenouillée dans la nef, attendant l'heure solennelle de la messe. En avant sur des prie-Dieu, étaient M. et Mme Rainville, père et mère du jeune prêtre.

M. Jos. J. M. Rainville, accompagné de M. le curé F. X. Lessard, comme prêtre assistant et des MM. R. Faucher, vicaire, et B. Melançon, ecclésiastique du Séminaire de Nicolet, comme diacre et sous-diacre, chanta la messe.

Le chant du "Veni Creator" fut fort touchant, aussi, bien des larmes de bonheur furent versées pendant ce temps. Espérons que cette supplique au St-Esprit par toute une paroisse attirera sur le nouveau prêtre, les bénédictions du ciel et qu'il sera toujours l'homme de Dieu.

On remarquait au choeur MM. les abbés Albert Désilets, curé de St-Elphège, P. Arpin et A. Théroux, du séminaire de Nicolet, R. Salois, de Stanfold, J. A. Champagne, vicaire.

A l'orgue qui était tenu par le notaire Th. Vanasse, on chanta la messe du second ton. On remarqua surtout les solis faits par MM. les abbés R. Crochetière, E. Gauthier, D. Gauthier, Ad. Milette et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Les chantres de l'orgue méritent certainement des félicitations et nous les remercions de tout coeur de leur bonne volonté, qui, dans toutes les circonstances ne fait jamais défaut.

M. l'abbé P. Arpin, enfant de la paroisse et professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles: "Hoc facite in meam commemorationem". Il nous fit voir la continuation du sacerdoce de Jésus-Christ dans le prêtre et nous montra sa grande dignité par les pouvoirs divins qu'il a, de baptiser, de pardonner les péchés et d'offrir la divine victime. Nous n'avons pas à dire que M. Arpin a été éloquent et heureux dans son sermon; plusieurs fois déjà, nous avons eu le plaisir de l'entendre, mais jamais il a su mieux remuer les coeurs qu'en ce jour.

Après la messe M. Rainville donna sa première bénédiction à ses parents. Oh ! quelle était heureuse cette mère de courber son front pour recevoir cette bénédiction, récompense de ses larmes et de ses labeurs.

Un magnifique banquet fut offert par le père de M. Rainville, auquel assistaient MM. les abbés Lessard, Jos. Rainville, A. Désilets, P. Arpin, Ag. Théroux, J. A. Champoux, R. Crochetière, R. Salois, R. Faucher, G. Mélançon. Parmi les laïques : M. et Mme Rainville, M. et Mme Chs Rainville, M. et Mme David Friganet, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Pagé, M. et Mme Bourgeon, de St-Hyacinthe et plusieurs autres parents. M. le curé félicita le nouveau prêtre et ses parents de l'honneur que le ciel leur avait fait en choisissant un de leurs membres pour devenir un autre Jésus-Christ sur la terre.

M. Rainville fut heureux aussi dans les quelques mots qu'il nous adressa.

M. P. Arpin, au nom du Séminaire, présenta aussi ses félicitations au nouvel élu.

Les tables furent admirablement bien servies par les demoiselles Amélia et Marie-Louise Arpin, et d'autres demoiselles.

Nos remerciements à la famille Rainville.

Ad multos annos.

Obsèques.

Mardi dernier, ont eu lieu le service et la sépulture de Mme Léonard Martin.

Personnel.

M. R. Faucher est à St-Magloire pour les Quarante-Heures.

ST-FERDINAND

Funérailles.

St-Ferdinand, Mégantic, 12.—Le 10 du courant ont eu lieu en cette église le service et la sépulture de Mme P. Aurélien Larochelle.

Mme Larochelle, née Josephine Boissonnault, a supporté avec une grande résignation la longue maladie qui l'a enfin enlevée à l'affection de sa famille. Elle était âgée de 43 ans. Elle laisse un époux et une famille de douze enfants pour pleurer sa perte.

L'aînée de ses enfants, Mlle Irène Larochelle, quittait sa famille il y a à peine trois mois pour entrer dans la communauté des Soeurs de la Charité de Québec.

Nos sympathies à cette famille si douloureusement éprouvée.

Recensement.

M. le curé a donné dimanche dernier au prône, le résultat du récensement de la paroisse pour l'année courante.

La population catholique est de 2,596 âmes, dont 1771 communiants et 825 non communiants. Il y a 431 familles catholiques. On compte environ 40 familles protestantes dans les limites de la paroisse.

La paroisse de St-Ferdinand compte près de 75 ans d'existence.

Elle fut mission jusqu'en 1846 et fut desservie successivement par les curés de St-Sylvestre et de St-Gilles.

Ce furent MM. Ferdinand Gauvreau, de 1835 à 1837; James Nelligan, de 1837 à 1843; tous deux curés de St-Sylvestre. Puis MM. Antoine Lebel, de 1843 à 1845 et M. Patry, de 1845 à 1846; curés de St-Gilles.

Anciens curés: Ls Edouard Adolphe Dupuis, 1846 à 1851; Julien Melchior Bernier, 1851 à 1886; Lucien Elzéar Anthime Gagné, 1886 à ce jour.

Prochain mariage.

On annonce pour le 17 novembre le mariage de M. Philippe Croteau à Mlle Marie Yvonne Boivin, tous deux de cette paroisse.

Retraite.

M. l'abbé Théophile Dumas, curé de St-Adrien d'Irlande, prêche actuellement la retraite des élèves de notre couvent.

ST-MALACHIE

Faits divers.

St-Malachie, 12.—Le Dr Leblond qui a épousé ce printemps, Mlle Corinne Kirouac, nièce de notre curé, vient d'être nommé médecin de l'Institut des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien.

Il tient bureau au couvent tous les jeudis et les dimanches après-midi à Standon.

—M. Arthur Lavallée qui a épousé il n'y a pas très longtemps Mlle Antoinette Royer, du village de Ste-Claire, vient de faire l'acquisition d'une jolie propriété avec boulangerie dans notre village au prix de $1,100.

—M. Joseph Maheux, l'un des actionnaires de la compagnie Labrecque & Lacasse fait construire, près du presbytère, un magnifique cottage américain. Les travaux qui avancent rapidement, sont confiés à MM. Joseph Fournier & Fils.

—M. Clovis Côté, charron, est à construire lui-même une belle et grande maison qui jettera un beau coup d'oeil à l'entrée du village.

—M. Eugène Labrecque, menuisier du village ainsi que son frère Albini ont entrepris plusieurs maisons et divers travaux dans la paroisse.

—Mme Joseph Forgues, qui est revenue de l'Hôtel-Dieu de Québec, est sous les soins du docteur Joseph Leblond.

Nouvelle ligne de téléphone.

Le Dr Leblond et M. l'abbé J. A. Kirouac viennent de terminer une nouvelle ligne de téléphone pour communiquer avec la paroisse de St-Damien et le grand couvent de l'abbé Brousseau.

Jusqu'à ce jour, pour communiquer avec la paroisse voisine, il fallait se servir du National, passer par Lévis, St-Charles, etc., au risque de n'avoir jamais de connection. La nouvelle compagnie prolongera ses travaux au printemps jusqu'à Armagh et communiquera avec le Bell grâce à la ligne de téléphone de M. l'abbé Levesque.

Nous espérons qu'au printemps les marchands et les hommes d'affaires de St-Malachie pourront téléphoner directement à la Basse-Ville.

—Les travaux du Transcontinental avancent rapidement ; on pose les rails de Ste-Claire à St-Malachie et l'engin pour terminer la coupe McDonall est attendu pour le 25 de ce mois.

SAINT-FABIEN

Notes locales.

St-Fabien, Rimouski, 12.—Nos fabriques de beurre et de fromage viennent de fermer leurs portes. Sont satisfaits, fabricants, actionnaires et clients. Une seule de ces fabriques a payé pour un mois la somme de deux mille quatre cents piastres.

—M. Ernest Beauchesne, tailleur, reprend l'ouvrage après une très grave et assez longue maladie.

—Plusieurs jeunes gens de notre paroisse nous ont quittés depuis quelques jours pour les chantiers d'Amqui et de Rimouski. Contrairement à ce qui se faisait les années dernières personne n'est allé travailler aux chantiers des Etats-Unis.

Naissances.

Le 6 novembre, Mme Arthur Belzil, une fille, baptisée sous les noms de Marie Louise Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme L. Doucet, du Bic.

—Le 10 novembre, Mme Théodore Dumont, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Isidore. Parrain et marraine, Léon et Marie Dumont, frère et soeur de l'enfant.

Personnel.

M. Jean Bellavance est en voyage à Beloeil dans l'intérêt de son commerce.

—M. Firmin Lemieux est en visite à St-Simon.

—M. A. Audet est actuellement dans notre paroisse dans l'intérêt de la Cie d'Assurance contre le feu de Rimouski.

—M. Séraphin Fortin, fils de notre concitoyen M. Octave Fortin, est en voyage de noces ici depuis quelques jours.

VERCHERES

Assemblée de marguilliers.

Verchères, 13.—A une assemblée des anciens et des nouveaux marguilliers et des francs-tenanciers de cette paroisse, sous la présidence de notre curé, M. Ad. Bérard, il a été décidé de faire décorer l'intérieur de notre église, durant les mois d'hiver.

Accident de chasse.

Trois citoyens de Montréal, Messieurs Giguère, et M. Gauthier, se rendaient lundi, dans l'île Bouchard, et établissaient leur camp en face du village de St-Sulpice.

Mercredi midi, en entrant dans la tente, M. Giguère accrocha son fusil ce qui eut pour effet de faire partir l'arme à feu. La balle alla se loger dans le poumon droit de M. Gauthier qui était couché en face de l'entré. On fit mander le curé de St-Sulpice, M. A. Boisseau, qui lui administra les derniers sacrements, et le blessé fut transporté ensuite à Verchères. Les docteurs Laporte et Dansereau pansèrent la blessure et il fut embarqué dans le train de cinq heures se dirigeant vers Montréal. Il était très faible et mourant.

ST-GEORGES

Adieu au monde.

St-Georges, Beauce, 14.—Mlle Anny Langlois, fille de M. Georges Langlois, est partie mercredi pour entrer au Monastère des Religieuses Missionnaires d'Afrique.

Elle a quitté sa famille, dont elle est l'aînée, avec un courage au-dessus de tout éloge. Elle n'a pas hésité un instant à suivre l'impulsion de son coeur et à répondre à l'appel de Dieu qui lui inspirait de tout abandonner pour Le suivre.

Mlle Langlois a fait son cours d'études chez les Soeurs du Bon Pasteur ici et elle avait obtenu ses brevets depuis quelques années. Elle est la seconde de nos paroissiennes qui s'enrôlent dans cette phalange des Missionnaires héroïques qui consacrent leur jeunesse et leur vie à évangéliser les nations infidèles. Mlle Léa Roy qui l'a devancée d'une année est maintenant à Alger ou elle fait son noviciat.

Malade.

Mme Joseph Mathieu est dangereusement malade ; on a dû la conduire à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, pour y subir une opération des plus graves.

Hyménées.

Trois mariages cette semaine : M. J. B. Hébert à Mlle Annie Murtha ; M. Joseph Roy à Mlle Mary Bérubé, et M. Georges Auclair à Mlle Pauline Morin.

Prochain mariage.

M. Laurédant Rodrigue doit épouser prochainement Mlle Ombéline Gendreau, institutrice.

Décès.

Quatre décès depuis dimanche ; une vieille personne Mme Morin et trois petits enfants en bas âge.

ST-PIERRE LES BECQUETS

Feu Mme Thomas Beaudet.

St-Pierre les Becquets, Nicolet, 13.—A la fin du mois dernier, s'éteignait à l'âge de 73 ans, Mme Adèle Vézina, épouse de Thomas Beaudet.

Bien que l'issue fatale de cette maladie incurable qui la minait depuis déjà plusieurs mois fût prévue, cette mort n'en a pas moins causé un deuil profond parmi les nombreux parents et amis de la défunte. Mme Beaudet était une femme douée des plus brillantes qualités du coeur et de l'esprit.

La défunte dépensa les premières années de sa jeunesse dans l'enseignement, et pour donner une juste appréciation sur la valeur de ses services, il nous suffira de rappeler les paroles de ceux qui la virent alors à l'oeuvre : "Mme Beaudet possédait à un haut degré les qualités essentielles d'une bonne éducatrice ; elle savait enrichir l'intelligence tout en formant avec le plus grand soin le coeur de ses élèves".

Si Mme Beaudet fut une éducatrice remarquable, elle fut aussi une épouse modèle et une mère dévouée, toujours attentive, elle était là où le devoir l'appelait.

La défunte a enduré sa longue maladie avec patience et résignation ; elle a vu venir la mort avec ce calme que donne la certitude du passage de cette vie à une vie meilleure.

Parents et amis s'unissent de coeur pour offrir à la famille éprouvée leurs sincères sympathies.

ST-JACQUES DE PARISVILLE

Hymen.

St-Jacques de Parisville, Lotbinière, 13.—Mardi dernier, M. Emilien Paris, marchand, fils de feu Napoléon Paris de St-Jean Deschaillons, conduisait à l'autel Mlle Laetitia Paris, fille de feu Isaïe Paris, marchand de Parisville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Lemieux. MM. Arthur Paris et Damase Dubuc servaient de témoins. Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Ils sont partis le même jour pour Montréal où ils seront les hôtes du Docteur J. E. Fortier.

ST-BASILE

Nouvelles diverses.

St-Basile, Portneuf, 13.—Grâce à la générosité de plusieurs citoyens et au travail persévérant de M. le docteur Charles Delâge, notre paroisse est maintenant dotée d'une fanfare. Les membres pratiquent avec ardeur et nous espérons avoir bientôt le plaisir de les entendre.

—La Société "Montreal Paper Co", ayant été dissoute de consentement mutuel, société dont les principaux actionnaires étaient MM. E. R. Pepin et Parkin Bishop, ces deux messieurs vont maintenant faire affaire, l'un à Saint-Basile et l'autre à Portneuf. M. Louis Hardy, comptable de cette maison depuis plusieurs années, va nous quitter pour aller tenir la comptabilité au moulin Bishop, à Portneuf.

—La construction est à l'ordre du jour dans la paroisse, surtout au village ; plusieurs magnifiques bâtisses ont été construites dont les propriétaires sont MM. L. L. Hardy, Samuel Jacques, Pierre Bertrand, Georges Leclerc et Eugène Langlais. Tout ce progrès est dû à la construction du chemin de fer Transcontinental qui passe à quelques centaines de pas du village.

—Un jeune homme entreprenant, c'est M. Léger Hardy, qui non content d'être propriétaire de beurreries et d'un magasin de bijouterie, veut mêler l'utile à l'agréable, en dotant notre village d'une salle de gymnastique, où nos jeunes gens pourront s'amuser durant les longues soirées d'hiver.

—On annonce les fiançailles de M. Maurice Dumoulin, employé au Transcontinental à Mlle Blanche Aimée Darveau de notre village.

—Une souscription publique a été ouverte à la demande de plusieurs paroissiens, afin d'acheter de nouvelles cloches pour notre église. Jusqu'à présent, la souscription a atteint le chiffre de $500.

—M. Léger Hardy est de retour d'un voyage à Montréal et Toronto dans l'intérêt de son commerce.

—M. l'abbé Eugène Bédard, curé de Mistassini et maintenant retiré du ministère, pour cause de santé, est arrivé dans notre paroisse pour prendre une année de repos.

—Le cercle dramatique St-Basile, sous la direction de M. le Dr Delâge est à préparer une comédie : "Les crampons de sauvetage" qui sera jouée aux premiers jours de l'hiver.

—Nos cultivateurs font des affaires d'or, cet automne, le prix du beurre ayant atteint le maximum de 28c. la livre. On ne regrette qu'une chose, c'est que les beurreries ferment leurs portes vers la mi-décembre.

ST-TITE DES CAPS

Première neige.

St-Tite des Caps, 15.—La première bordée de neige est tombée les premiers jours de novembre, et nous avions de bons chemins d'hiver, mais les dernières pluies les ont tous gâtés.

La sécheresse.

La sécheresse de l'été, nous a réduits à une grande disette d'eau, presque toutes les sources sont taries.

Nos Fromageries.

Nos fromageries sont maintenant fermées. Le rendement en a été excellent.

Personnel.

M. Morel, voyageur de la maison Dupuis et Frères de Québec était à la pension Tremblay jeudi.

ST-ROMAN DE WINSLOW

Pour succès obtenus.

St-Romain de Winslow, Compton, 15.—Nous avons appris avec plaisir que M. J. P. Fortin qui enseignait l'an dernier au village de St-Sébastien de Beauce, a reçu de M. l'Inspecteur Côté une prime de $26.25 en récompense de son bon travail et des progrès qu'il a fait faire à ses

élèves. C'est la quatrième fois que M. Fortin obtient cette prime. Les trois années précédentes, elle lui avait été donnée par M. l'Inspecteur Cinot. Nos félicitations à cet instituteur qui remplit si bien son devoir.

Naissances.

M. Eugène Coulombe a fait baptiser un fils sous les noms de Joseph Arthur Léonidas. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Beauchesne, oncle et tante de l'enfant.

—M. Pierre Fortier, un fils, Joseph-Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Fortier.

—M. Ludger Drapeau, de Lambton a aussi fait baptiser à St-Romain un fils sous les noms de Joseph-Gédéon-Cléophas. Parrain et marraine M. et Mme Cléophas Couture de Lambton.

STE-MARIE

Hymen.

Ste-Marie, Beauce, 15.—Dans le courant de la semaine dernière, M. Jules Ferland conduisait à l'autel Mlle Lebond.

Durant la cérémonie, le choeur des Enfants de Marie a rendu plusieurs cantiques de circonstance.

Dangereusement malade.

Mme Louis Morin est dangereusement malade.

Nouveau boulanger.

M. A. Drouin vient d'ouvrir une boulangerie. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

Nouvelles constructions.

Sur les 27 propriétés détruites lors du dernier incendie, il y en a déjà 12 de reconstruites.

ST-GERARD MAJELLA

Retraite.

St-Gérard Majella, Portneuf, 15.—Il y a eu ici, la semaine dernière, une magnifique retraite prêchée par le R. P. Joachim, franciscain.

A cette occasion, un très grand nombre de paroissiens se sont enrôlés dans la société de tempérance.

ST-RAPHAEL

Entrées en religion.

St-Raphaël, Bellechasse, 15.—Deux de nos jeunes filles ont quitté dernièrement leur famille pour se retirer dans le cloître.

L'une, Mlle Alexina Morin, fille de M. Frs. Morin, a fait ses études au couvent de cette paroisse, sous la direction des Soeurs de la Charité de Saint-Louis. C'est dans le contact quotidien avec des religieuses qu'elle s'est sentie appelée à partager leur dévouement et leurs sacrifices. Elle a été admise dans leur congrégation, au Pont-Rouge.

L'autre, Mlle Marie-Joseph-Annie, institutrice, fille de M. Wilfrid Mercier, fascinée par la vie héroïque des missionnaires, est entrée chez les Religieuses Missionnaires de N.-D. d'Afrique. Mlle Mercier est bien préparée à faire une Soeur Blanche. Ses brillantes études à l'Ecole Normale et plusieurs années d'enseignement lui ont appris à exposer clairement la vérité aux jeunes intelligences, et partout feront d'elle une excellente catéchiste.

Mlle Mercier a fait la classe pendant sept ans : à St-Raphaël, deux ans; à St-Philémon, deux ans; à St-Gervais, un an; et deux ans à Verdun, près Montréal.

La Banque.

Les cambrioleurs auront désormais fort à faire, s'ils veulent piller la Banque Provinciale à St-Raphaël. Il leur faudra d'abord faire sauter une solide voûte de pierre cimentée, puis s'attaquer à un coffre-fort d'acier chromé, de récente invention, qui, assure-t-on, ne peut être défoncé en moins de 24 heures.

Mariage.

M. Elzéar Arbour à Mlle Elise Arbour.

Baptêmes.

Joseph-Ernest, fils de Philibert Bernard et de Marie Doiron.

Marie-Anne-Ernestine, fille de Michel Arbour et de Georgiana Arbour.

Marie-Louise-Eva, fille de Théodus Blanchet et de Wilfrid Dallaire.

Décès.

M. Joseph Tanguay, époux de Florida Savoie, est mort, emporté par une maladie de quelques jours, à l'âge de 43 ans. Il était frère de Mlle Eva Tanguay, institutrice à Saint-Martin de Beauce.

ST-MATHIEU

Baptême.

St-Mathieu, Rimouski, 15.—M. Nap. Bérubé a fait baptiser une fille sous les noms de Marie Adélia. Parrain et marraine, M. et Mme Elind Bérubé.

Agrandissement.

MM. Dionne & Dionne sont à agrandir leur manufacture de boîtes à beurre afin de satisfaire aux nombreuses commandes qui leur sont faites.

Nos malades.

Nous avons actuellement plusieurs malades dans le village : MM. Théo. Ouellet et Pierre Dionne, un jeune enfant de M. Félix Vaillancourt ainsi que Mme Louis Beaulieu.

Personnel.

M. Geo. Gagnon, de Lévis, ancien employé sur l'Intercolonial passe l'hiver au presbytère.

—M. Désiré Théberge, ferblantier, vient d'entrer dans la nouvelle maison dont il a fait l'acquisition cet automne.

Honneur au mérite.

Mlle Bernadette Marceau, institutrice de l'école du village, vient de recevoir une prime de $20.00 de M. l'inspecteur Bégin, offerte pour succès dans l'enseignement.

Opération.

Mme Olivier Vaillancourt qui vient de subir une opération est relativement bien.

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE

Aqueduc.

St-Patrice de Beaurivage, 15.—Grâce à l'esprit d'entreprise de M. J. B. Gagné nous avons l'aqueduc au village. La source qui l'alimente est à dix arpents du village, sur la montagne de St-Patrice et de vingt pieds plus élevée que le clocher de notre église. On a posé une borne fontaine entre le presbytère et l'église. L'entreprise a coûté deux mille piastres.

Décès.

Nous n'avons pas eu de mortalité dans la paroisse depuis la fin d'avril dernier. Deux adultes et un enfant sont morts depuis le 1er janvier 1908.

Malade.

M. Laurent Bourgault, rentier, a subi une opération à l'Hôtel-Dieu de Québec, la semaine dernière.

ST-THEOPHILE

Nouvelle église.

St-Théophile, Beauce, 16.—A la grande joie des paroissiens de St-Théophile, il a été décidé qu'une église de cent pieds de long, en bois, remplacera la petite chapelle actuelle, devenue trop petite. L'entrepreneur est M. Jean Larochelle, de St-Prosper de Dorchester. La petite chapelle est maintenant la propriété de MM. les commissaires d'écoles, qui la transformeront en maison d'école, dans deux ans. Ainsi, les cinquante élèves du village, auront des salles plus spacieuses et pourront respirer à leur aise.

En 1890, la paroisse de St-Théophile était une forêt vierge. Aucun colon ne s'était présenté pour défricher, car tous craignaient les difficultés et surtout avaient peur de la longueur de chemin à parcourir pour se rendre à l'église et aux magasins les plus rapprochés. Toutes ces misères, n'effrayèrent pas les braves Acadiens du Labrador qui quittèrent leurs barques et leurs filets, pour se faire cultivateurs.

La paisible population Acadienne ne méconnut pas les sacrifices, les privations et même les ennuis de tous genres. Maintenant la paroisse de St-Théophile se compose de quatre-vingt familles, à peu près la moitié sont des familles canadiennes. Les petits sentiers à travers les bois sont remplacés par de beaux chemins. On y compte trois écoles en activité et bientôt quatre. Il y a un beau presbytère.

Le feu qui en 1904 éprouva les onze familles de cette paroisse, en détruisant leurs résidences, ravagea cette année une grande partie du bois de cette paroisse. Aussi les cultivateurs ont fait de bons abattis.

La sécheresse.

La sécheresse se fait sentir car l'eau est rare et bon nombre de familles s'inquiètent pour l'hiver.

En visite.

Mme Siméon Larochelle, de Saint-Prosper de Dorchester est en visite chez ses soeurs ; il y a douze ans que ces quatre soeurs n'ont pu se réunir.

La tempérance.

La tempérance est vivement encouragée ici et les vendeurs de boissons sans licence sont sourdement mais activement poursuivis. Aussi nous ne voyons plus les désordres des années précédentes.

ST-ROMUALD

L'aqueduc.

St-Romuald, Lévis, 14.—Les travaux nécessités pour amener, sans perte, l'eau des sources Wilson au grand réservoir seront terminés ces jours-ci. Les ouvriers se rendront de là sur les terrains appartenant à M. J. Brisson pour y construire une citerne, laquelle devra contribuer à l'alimentation du tuyau principal. Plusieurs bornes-fontaines ont aussi été ajoutées. Tous ces travaux se font sous la surveillance de M. le maire Jos. Roberge.

Euchre.

On peut se procurer maintenant des cartes pour le euchre qui sera donné jeudi soir, le 2 courant, à la salle du Collège, par les membres du corps de musique.

Cours gratuits.

Le gouvernement provincial, acquiescant au désir de M. Cléophas Blouin, M. P., fera donner cet hiver une série de cours gratuits de coupe et de confection de vêtements.

M. Napoléon Dorval, conseiller, a été chargé de trouver une salle convenable à cet effet.

Les chemins d'hiver.

A une séance tenue jeudi le 12 courant, le conseil adjugea l'entretien de la "route des 40 arpents" à M. X. Carrier pour la somme de $58. M. Narcisse Goulet s'occupera de la route Wade pour la somme de $25.

ST-AMBROISE

De retour.

St-Ambroise, Chicoutimi, 10.—Mme Vve Asselin, qui était en promenade à la Malbaie depuis un mois, est revenue la semaine dernière.

Nouveau marchand.

M. Ludger Savard, de Chicoutimi, a ouvert un grand magasin général. Nous en avions déjà un; mais la paroisse se développe si rapidement qu'il y a amplement de commerce pour deux. Bon succès à M. Savard.

La colonisation.

Cinq nouveaux colons ont pris des lots, les ont labourés cet automne, et vont venir s'établir ici au printemps.

S'établir ici n'est pas plus difficile que cela. La terre est presque toute défrichée. Avec un peu de bonne volonté, dans 2 ans un colon vit aisément sur sa terre. Sans compter que c'est une terre de première qualité. Depuis que la paroisse de St-Ambroise est connue on s'y transporte en grand nombre. Il s'y est fait des changements extraordinaires.

La population a presque doublé. Les revenus sont abondants. Les gens jouissent d'une aisance qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Colons ! si vous voulez vous établir sur de bonnes terres, venez à St-Ambroise. Un trésor vous y attend.

Construction d'un pont.

Notre bon député, M. Petit, a donné ordre de faire faire le bois pour un pont couvert sur la rivière des Aulnaies; on en commencera la construction au printemps. Mille remerciements.

Vente de propriété.

M. Simon Simard a vendu sa propriété à M. Ludger Savard, marchand.

—M. François Asselin a acheté la terre de M. Jos. Harvey. Ce dernier a l'intention de s'établir à Chicoutimi.

Personnel.

M. Maurice Bouchard est de retour d'une promenade à St-Fidèle.

—MM. Hervey et Louis Bouchard, Omer Savard, Georges Boucher, Jos. et Louis Brassard sont partis la semaine dernière pour les chantiers de Van-Bruyssel.

ST-PAUL DE LA CROIX

Accident.

St-Paul de la Croix, Témiscouata, 14.—M. Alfred Côté était à creuser un puits au moyen de la dynamite, lorsque tout-à-coup se produisit une explosion lui causant plusieurs blessures aux bras et aux visage. Le vue surtout a été très affectée. Sur l'avis du Docteur Charbonneau, de St-Clément, le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'hiver.

Il est tombé plusieurs pouces de neige et elle semble vouloir rester.

Mariages.

M. Louis Gagnon, cordonnier de L'Isle-Verte, avec Mme Vve Arthur Roy, née Michaud.

—Anatole Ouellet, de St-Cyprien, avec Mlle Mary Pettigrew.

—Abel Ouellet, de St-Hubert avec Mlle Odile Pelletier.

Nouvelle église.

On a commencé à dire la messe dans la sacristie de la nouvelle église, le 8 courant. L'église sera prête pour Noël.

STE-ANNE DE LA POCATIERE

Service funèbre.

Ste-Anne de la Pocatière, Kamouraska, 15.—Jeudi, 12 novembre, on a chanté, dans la chapelle du collège un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Georges Fraser.

M. l'abbé L. Dumais, supérieur, officiait assisté de MM. les abbés H. Gendron et E. Corriveau.

Le nouveau curé de Sainte-Anne, M. l'abbé L. Gauvreau, ainsi que M. l'abbé Jos. Guillot, vicaire, et le R. P. Albion, P. S. C., y assistaient.

Pour nos bienfaiteurs.

Vendredi M. l'abbé Aug. Boulet chantait le service des Bienfaiteurs assisté de MM. les abbés H. Bois et Ph. Blais.

—Le 25 de ce mois, les élèves donneront une séance dramatique et musicale à l'occasion de la fête de leur directeur, M. l'abbé Jos. N. Gignac.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Décès.

St-Charles, Maskinongé, 16.—La semaine dernière étaient conduits à leur dernière demeure, M. Joseph St-Jean, âgé de 64 ans et Mme Léandre Héneault, née Marie-Anne Savoie, à l'âge de 21 ans, décédés tous deux après une courte maladie.

Hyménée.

Le 10 courant, M. Hormisdas Savoie conduisait à l'autel Mlle Anna Savoie. Servaient de témoins à l'épouse, M. Edmond Savoie, à l'épouse, M. Magloire Savoie.

ST-ALEXANDRE

Service anniversaire.

St-Alexandre, Kamouraska, 16.—Mercredi, le 11 novembre, a été célébré le service anniversaire de feu E. Ernest Hudon, ancien curé de cette paroisse.

M. l'abbé L. Dumais, supérieur du collège de Ste-Anne officiait assisté de MM. les abbés E. Castonguay, curé du Lac Edouard et H. Guy, vicaire à Ste-Hélène.

Il y avait assitance très nombreuse malgré la température peu favorable.

On remarquait au choeur MM. les abbés C. Guy, F. Bégin, G. Guy, A. D'Auteuil, A. Taschereau, B. Desjardins, L. Vézina, A. Martin, A. Caron, S. Chénard, Chs Bourque, Cl. Arsenault, S. Bélanger, A. Michaud, et Chs Dionne.

Hymen.

Mardi le 10 novembre avait lieu le mariage de M. Georges Bérubé, cultivateur de Ste-Hélène, avec Mlle Rosana Bélanger.

A cette occasion une messe solennelle a été célébrée par M. l'abbé S. Bélanger, frère de l'épouse.

Le choeur de chant des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle L. Fortin, organiste, n'a pas peu contribué à embellir la céremonie.

ST-HENRI

Décès.

St-Henri, Lévis, 16.—La famille de M. Joseph Carrier vient d'être plongée dans la douleur par la mort presque inattendue de leur fillette Mlle M. Carrier, âgée de 12 ans.

Mlle Carrier était atteinte des fièvres typhoïdes, depuis une huitaine de jours, mais son cas ne paraissait pas aussi grave qu'il l'était en réalité et personne soupçonnait un aussi prompt dénouement. Mais le 13 courant, au matin, elle devint très faible et au milieu de sa famille réunie, elle rendit sa belle âme à Dieu.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 17 courant, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Pour la ville.

M. Joseph Chabot et sa famille doivent nous quitter prochainement pour aller demeurer à Québec.

ST-JACQUES DE PARISVILLE

Arrivés de voyage.

M. Emilien, marchand de St-Jacques, et Mme Emilien, sont arrivés d'un voyage de noces à Montréal.

Personnel.

Mlle Noëlia Paris, et son frère Léonce doivent nous quitter pour rester définitivement à St-Jean Deschaillons.

STE-GERTRUDE

Nécrologie.

Ste-Gertrude, Nicolet, 16.—La paroisse de Sainte-Gertrude vient d'être cruellement éprouvée par la perte de l'un de ses plus braves citoyens, le docteur Henri Veilleux, décédé ici, le 7 courant.

Né à Gentilly, il fit ses études au Séminaire de Nicolet. Après avoir obtenu son brevet, il alla étudier la médecine à l'Université Laval de Québec. Il exerça d'abord sa profession dans sa paroisse natale, puis vint s'établir à Sainte-Gertrude, il y a environ une vingtaine d'années.

Citoyen dévoué et craignant Dieu, il eut bientôt acquis une large part à l'affection de ses concitoyens.

Chrétien avant tout, il s'est d'abord fait remarquer par sa piété et son amour pour Dieu Eucharistie. Oui, malgré ses occupations multiples, on le voyait souvent venir à l'église, assister à la messe, recevoir pieusement son Dieu dans la sainte hostie, et assister encore aux autres offices religieux de cette paroisse. D'un esprit droit et d'une volonté ferme il a toujours travaillé à faire progresser sa paroisse et à assurer le bien-être de ses concitoyens.

La mort n'a pas dû le surprendre. Depuis plusieurs mois déjà, il se sentait affaiblir sous le coup de la maladie qui le minait peu à peu. Toujours il a su montrer sa gaieté habituelle, souffrant avec une résignation sublime, les douleurs d'une maladie terrible, et les présentiments d'une mort prochaine.

La chambre mortuaire était décorée avec goût. De nombreux bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe du défunt.

Le service funèbre a eu lieu le 11 novembre. J'oserais dire que tous les paroissiens sont venus rendre hommage pour une dernière fois à celui qu'ils avaient aimé pendant sa vie. L'église était magnifiquement décorée et des lumières sans nombre entouraient le catafalque. Le service a été chanté par M. l'abbé N. Descoteaux, curé de St-Sylvère, et confrère du défunt, assisté de MM. les abbés Jules Richard, curé de Ste-Marie de Blandford, et Charles Lasse, vicaire à Gentilly.

Assistaient au choeur : M. Joseph Forcier, curé de la paroisse, M. A. O. Papillon, curé de Bécancour, P. Mayrand, professeur au Séminaire de Nicolet, et Jos. L. Beauchemin, vicaire de la paroisse.

Le défunt était tertiaire. La partie musicale a été très bien remplie. On a remarqué surtout MM. A. Rhéault, J. Jeannelie, A. Picher, Alfred Richard.

Les porteurs étaient : MM. Zéphirin Verville, Alexandre Leblanc, Eugène Thibault, David Lanneville, François Désilets et Alfred Saint-Cyr, tous, eux aussi, tertiaires et portant les insignes des tertiaires.

Aux coins du poële se trouvaient MM. les docteurs J. S. Désilets, S. Giroux, J. Dumont, H. Lanneville.

Après le libéra, le corps fut transporté à Gentilly, lieu de la sépulture. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, un frère, M. Sévère Veilleux, curé à Red Lake, Terrebonne, Minnesota, qui n'a pu venir aux funérailles; sa femme, une fille chez les Ursulines à Trois-Rivières, un garçon, Maurice, étudiant en droit à Québec; Robert, finissant au Séminaire de Nicolet, et deux autres filles Menata et Gertrude demeurant à la maison.

ST-FRANCOIS DU LAC

Décès.

St-François du Lac, Yamaska, 17.—Le 12 courant, s'éteignait en cette paroisse, Jessie Crevier, épouse de Anatole Olivier Comiré, M. D. Ses funérailles ont eu lieu le 14 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

On remarquait plusieurs prêtres au choeur.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé P. Desfossés, oncle de la défunte, et le service a été chanté par M. l'abbé Z. Lahaye, assisté de MM. les abbés Lessard et Binette.

La tempérance.

Dans la première semaine de novembre ont eu lieu les exercices d'une retraite prêchée par les Révérends Pères Deguise et Georgette ; ils ont insisté fortement sur les avantages de la tempérance. Aujourd'hui plus de quatre cents hommes et sept cent femmes font partie de cette belle société de la tempérance.

ST-DAVID

Neuvaine.

St-David, 16.—Dimanche dernier se terminait dans cette paroisse la neuvaine annuelle pour les âmes du Purgatoire. Les prédicateurs furent connue du R. P. Alexis a produit une cins de Limeilou. L'éloquence bien connu du R. P. Alexis a produit une excellente impression sur tous les paroissiens. Les exercices ont été bien suivis ; les confessions et les communions ont été nombreuses ; en un mot cette neuvaine a été une source de grâces et de bénédictions pour les vivants et les défunts.

ST-SYLVESTRE

Décès.

St-Sylvestre, Lotbinière, 16.—Mlle Maria Dion, atteinte depuis trois ans d'une maladie très cruelle, est décédée le 15, et à été inhumée le 17. Venant de St-Patrice, elle n'habitait St-Sylvestre que depuis quelques années. Elle était âgée de 62 ans et résidait chez son beau-frère, M. Victor Vallières.

Malades.

M. J. Morel a subi à Québec l'enlèvement d'un oeil; cette opération était nécessaire pour la conservation de sa vue.

Mme J. Sheridan et Mlle Belzémire Fillion sont encore en traitement à l'Hôtel-Dieu, ainsi que Mlle Léda Morency.

L'hiver.

Les carrioles ont fait leur apparition le 15. Il neigeait et poudrait comme en plein hiver.

ST-BERNARD

Obsèques.

St-Bernard, Dorchester, 17.—Samedi, le 14 courant, ont eu lieu ici deux services : celui de Mme Emma Goulet, épouse de M. Joseph Duclos, cultivateur, décédée le 11, âgée de 27 ans et demi ; elle était la soeur de notre sacristain dévoué, M. Louis Goulet.

Aussi celui de Olive Bronard, épouse de M. Louis Marceau, rentier, décédée le 12 à l'âge de 81 ans. M. l'abbé Théberge a chanté le service.

Divers.

L'épouse de M. le Dr Genest est sérieusement malade.

—Le Dr Pierre Moreau vient de nous quitter pour s'établir à Régina, N. O.

—Le notaire Jos Moreau exercera désormais sa profession à St-Cajetan d'Armagh.

ST-HUGUES

St-Hugues, Bagot, 14.—Voici le recensement de la paroisse fait cet automne: famille, 295 ; communiants 1,294 ; non communiants, 517 ; population totale, 1,808.

—Le 10 du courant a eu lieu le mariage de M. Aimé Gagné et de Mlle Emma Guertin. A l'occasion de ce mariage une grand'messe fut chantée. Nous offrons nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

—Dimanche dernier ont été recommandés aux prières : Elie Lamothe, décédé le 5 novembre, à l'âge de 64 ans, époux de Mme Arthémise Caron ; Marie Blanche Houle, décédée à Montréal à l'âge de 23 ans, inhumée en cette paroisse, épouse de Charles Holmer.

—Les Dames de Ste-Anne et les Enfants de Marie rivalisent de zèle pour pouvoir rehausser la solennité de leurs assemblées. Sous la direction de Mlle Yvonne Berthiaume, les chants les plus magnifiques se font entendre.

—On lira sans doute avec intérêt ce qui suit. C'est un des premiers actes de nos archives paroissiales :

"Aujourd'hui le six de décembre, mil huit cent vingt-sept, par nous, prêtre soussigné, curé de St-Charles, a été bénite solennellement la cloche de cette paroisse (St-Hugues) sous le nom de Sainte-Julie-Rosalie. Jean Dessaules, écuyer, seigneur de St-Hyacinthe a été le parrain, et la marraine, Dame Marianne Lacroix, épouse d'Amable Archambault, écuyer et en présence des soussignés et d'un grand concours du peuple

(Signé) Marie-Anne Bourgeault,
Jean Dessaules,
A. Blais, ptre ,
Ch. Aubry, ptre,
P. Robitaille, ptre,
Th. Moquin, ptre,
M. Cusson, ptre,
M. Quintal, ptre."

ST-ZACHARIE

Biographie.

St-Zacharie, Beauce, 14.—La paroisse de St-Zacharie, vient de perdre un de ses pionniers dans la personne de feu Thomas Gagné, décédé le 20 octobre. M. Gagné naquit à St-Joseph de Beauce le 19 mai 1844. Il commence par cultiver la terre, et à l'âge de 18 ans, il est pris d'un mal aux jambes qui le tiendra durant tout le cours de sa carrière, à tel point qu'un jour, il doit subir l'amputation à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 14 janvier 1868 il épouse Mlle Nathalie Cloutier, de Saint-Frédéric, et de cette première alliance naquirent huit enfants, dont cinq survivent, et parmi ces derniers, deux font partie de la maison des Révérendes Soeurs de la Charité : à Québec, Soeur St-Thomas d'Aquin ; à Mastaï, Soeur Ste-Cécile ; à Lewiston, Mme P. E. Prévost ainsi que Mlle Marguerite-Marie ; à St-Zacharie, Mme Joseph Allaire.

Il y avait quelques années que M. Gagné avait abandonné la culture ; il s'était rendu avec sa famille au village de Saint-Joseph de Beauce, pour gagner sa vie comme charretier, au terminus du Québec-Central, lorsqu'il eût la douleur de perdre son épouse, emportée par une maladie de quelques jours.

Deux années s'écoulent et M. Gagné contracte un autre mariage avec Mlle Martine Couture, de St-Ferdinand d'Halifax, et de cette nouvelle alliance naquirent dix enfants, dont six survivent :

L'aînée, Mlle Maria, s'occupe du magasin avec sa mère. L'aîné, Arthur, travaille dans un magasin à Lewiston. Thomas et Mlle Estelle. Antoine, étudiant au Séminaire de Québec, Emmanuel à la classe du village.

Malgré une grave maladie chronique M. Gagné, grâce à son énergie, à son amour du travail, à son économie, a trouvé moyen de faire donner à tous ses enfants, une bonne instruction supérieure à ses filles et à ses fils, dans les collèges de Ste-Marie de Beauce, St-Charles Borromée à Sherbrooke, au collège de Lévis, et au collège Wallace, à Québec ; au couvent des Révérendes Soeurs de la Charité à St-Joseph de Beauce et à Québec.

C'était un homme épris d'une noble émulation, en faveur de l'instruction et de l'éducation, et pour procurer ces inestimables bienfaits à ceux qui lui étaient le plus chers au monde, il n'a reculé devant aucun sacrifice. Dieu a commencé à le récompenser même avant son départ pour un monde meilleur. Ses deux enfants, qu'il avait données à Dieu pour en faire ses élèves du cloître étaient à son chevet, pour l'aider à franchir le seuil de l'éternité. C'est parmi leurs larmes, leurs prières, qu'il offrait à Dieu son âme, sa vie, ses souffrances.

Mais revenons à l'année 1881-1882. Le R. P. Lacasse, O. M. I., commence une croisade de colonisation à St-Joseph de Beauce et dirige les jeunes et les vieux vers St-Zacharie. M. Gagné prête l'oreille, il encourage l'un de ses frères, François, à venir se fixer dans le 6ème rang de Metgermette-Nord, à quelques pas du site où sera construite la première chapelle, la première église, et lui-même vient y construire un magasin, y laisse un commis, M. Jean Groleau. Les affaires commencent à fructifier et à tel point que M. Gagné décide de quitter les rives de la Rivière Chaudière, de sol natal, son clocher, et de venir se fixer dans le pays de Metgermette.

Ce fut un sacrifice, mais un sacrifice ne l'effraya jamais. Le 19 mars 1887 il arrive dans son pays d'adoption. Il y vivra, il y dort son dernier sommeil.

A cette date St-Zacharie pouvait compter 75 familles. M. Gagné s'occupe de son commerce, du transport des effets, d'alimenter les compagnies de chantiers et les colons, de l'ouverture, de l'achat, de la vente, du défrichement de quelques 70 lots, de la construction et de l'exploitation d'un petit moulin mû par eau dans le rang 3 ; de la construction et de l'exploitation d'une puissant moulin mû par la vapeur, pour scier les bois, les bardeaux, etc., moudre les grains dans le rang 5, près de l'église, et de 1894 à 1905. Ce dernier moulin était une grande accommodation pour les colons, obligés auparavant d'aller à plusieurs milles pour faire faire leur ouvrage au moulin de la compagnie Franco-Canadienne. En 1905, M. Gagné vend ce moulin à la société Allaire & Chabot, M. Joseph Allaire, son gendre, et M. Charles Chabot, mécanicien, moulin qui est en opération presque tous les jours de l'année aujourd'hui.

Comme nous l'avons écrit au début de ces notes, c'est un de nos pionniers qui s'en va. Ses concitoyens lui confièrent diverses charges dans les affaires du conseil municipal, entre autres celle de maire de la localité, et dans la commission scolaire, et quelque temps avant sa mort, il ne craignait pas de promettre un joli denier pour l'ameublement du nouveau couvent en outre de sa quote-part de répartition, comme les autres contribuables du village.

Ses funérailles, auxquelles grand nombre d'amis des paroisses avoisinantes et toute la paroisse ont assisté, ont été solennelles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé F.X.A.Dulac, à la demeure du défunt et le service chanté par le même assisté par M. l'abbé Joseph Turgeon, curé de Ste-Aurélie, comme diacre, et de M. l'abbé C. Fréchette, vicaire à St-Côme.

Durant le service des motets furent chantés, avec accompagnement, par MM. Joseph Gagné, de St-George, Albert Poulin, de St-Georges, et les chantres de la paroisse.

De nombreux bouquets spirituels, de Mastaï, de Québec, de Thetford, de Lewiston, sans compter plusieurs offrandes de messes, ont été reçus par la famille.

ST-ADELPHE

St-Adelphe, Champlain, 17.—Dans le but d'entrer en relations d'affaires avec les citoyens de cette localité et des environs, la Banque Provinciale du Canada vient de nommer M. Ed. Marineau, correspondant de cette Banque, afin d'étendre dans certaines localités de la Province les avantages de son "Département spécial de l'Epargne du Peuple", cette institution a établi un système de correspondances qui met ce département à la portée de tous.

—Mlle Nelly Rivard, organiste de cette paroisse, qui était allée passer quelques jours dans sa famille à St-Paulin pour le rétablissement de sa santé, est maintenant de retour.

—On a commencé les fondations de l'école modèle qui se construit sur la terre de la fabrique et qui devra être terminée au mois de septembre prochain.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

St-Charles de Mandeville, 17.—A une assemblée de la paroisse, tenue hier, il a été décidé d'acheter trois cloches, la cloche actuelle étant devenue hors d'usage par suite de sa chute du haut en bas de l'église.

—Un marchand de bois heureux, c'est M. Charles Landry, de cette paroisse ; avec 9 hommes du deux septembre au neuf novembre, il a pu couper et mettre en flottage 15,200 billots.

—Aujourd'hui a été inhumée Marie-Olivine âgée de 4 mois, enfant de M. Elie Bergeron.

ST-MAURICE DE THETFORD

Nouvelle église.

St-Maurice de Thetford, Mégantic, 17.—Dimanche, le 8 novembre, les paroissiens entraient avec joie dans leur nouvelle église. Tous manifestaient leur contentement par des propos de gaieté et même d'admiration.

A la messe M. le curé a demandé à ses paroissiens de bien remercier Dieu d'abord, puis les a félicité de leur bonne entente et de leur généreux dévouement.

M. le curé a bien sa part de mérites dans la bonne conduite de cette construction, mais son humilité lui fait tout rejeter sur ses paroissiens et sur l'entrepreneur M. St-Hilaire dont les contribuables admirent et louent l'honnêteté et le bon goût.

Vente des bancs.

Dimanche, après la messe, a eu lieu la vente des bancs qui a été un vrai succès, ce qui prouve bien que St-Maurice on comprend que pour payer une église il faut des revenus et alors on y va de tout coeur. Certes en cette journée les paroissiens ont mérité de sincères félicitations.

Bénédiction d'église.

Dimanche le 15 novembre Monseigneur P. E. Roy, a bien voulu venir bénir notre nouvelle église.

La cérémonie a eu lieu à 9 hrs., au milieu d'un très grand concours de paroissiens.

Conférences anti-alcooliques.

Les honorables juge F. X. Lemieux et Thomas Chapais se sont fait un plaisir d'accompagner Monseigneur 15Auxiliaire et nous ont donné chacun une conférence très-intéressante et surtout très pratique sur la tempérance.

Le dévouement de ces apôtres a rencontré à St-Maurice des coeurs sympathiques qui sauront profiter des bons conseils reçus.

Monseigneur Roy a ensuite félicité Messieurs les conseillers de leur esprit d'entreprise et leur a assuré plein succès s'ils continuent à grouper leurs efforts.

Enfin la paroisse de St-Maurice est en pleine voie de prospérité, et Dieu aidant elle sera avant longtemps l'orgueil du comté.

L'aqueduc.

Les travaux de l'aqueduc avancent très rapidement. Tous les matériaux sont maintenant sur place, et nous aurons bientôt une installation parfaite.

ST-CASIMIR

Funérailles.

St-Casimir, Portneuf, 17.—Lundi, le 16 courant, ont eu lieu, en cette paroisse, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Louis Bussières, décédé subitement le 12 du mois courant, à l'âge de 72 ans.

Ce brave citoyen travaillait dans son champ lorsque tout à coup, il tomba à la renverse. Son fils qui se trouvait à quelques pas accourut pour le relever, mais déjà la mort avait fait son oeuvre.

La maladie.

Beaucoup de malades dans la paroisse, et par conséquent beaucoup de mortalités.

Le Grand Nord.

Le chemin de fer Le Grand Nord a cessé ses travaux pour tout l'hiver parait-il.Nous espérions cependant le voir circuler prochainement. Il nous faudra donc attendre jusqu'au printemps prochain!

MM. Ulric Tessier et Adelma Paquet, entrepreneurs de la gare de la sus-dite compagnie, sont très avancés dans leurs travaux.

Pour les chantiers.

Quantité de bûcherons nous quittent pour les chantiers. Quelques-uns s'en vont travailler pour le compte des MM. Grandbois, les autres partent pour différents endroits de la province.

Hymen.

Le 10 du présent mois, M. Jimmy Godin, peintre, et Mlle M. Reine Rivard, tous deux de cette paroisse, se juraient mutuellement amour et fidélité au pied des autels. M. le curé de la paroisse a donné la bénédiction nuptiale. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Personnel.

Ces jours derniers, M. Doucet, notre vicaire, est allé aider M. le curé de St-Marc, à l'occasion des Quarante-Heures.

L'hiver.

L'hiver avec ses frimas, semble vouloir nous prendre pour tout de bon. Les eaux sont excessivement basses. Jamais de mémoire d'homme, on ne se rappelle avoir vu le niveau de l'eau aussi bas dans la Rivière St-Anne. Les puits sont à sec partout.

De retour.

Les ouvriers de M. Joseph Giroux, entrepreneur de cette paroisse, sont revenus de Warwick, diocèse de Nicolet, où ils ont mis la dernière main à des travaux considérables exécutés dans l'Eglise du lieu.

Ces mêmes ouvriers passeront l'hiver à St-Casimir à préparer les portes fenêtres, bancs, etc., pour la splendide église de la Baie St-Paul qui est en voie de construction et dont M. Giroux est l'entrepreneur. M. Alfred Giroux, frère du précédent, est aussi revenu de Ste-Julie de Sommerset où il surveillait les travaux de construction de la nouvelle Eglise. Ces travaux sont suspendus pour l'hiver.

Nos industries.

Notre manufacture d'allumettes fonctionne à merveille et nous fournit de la marchandise de première qualité. C'est une bonne aubaine pour bon nombre de personnes qui auront ainsi de l'ouvrage tout l'hiver.

—M. Roch Massicotte vient de vendre sa beurrerie à M. Tancrède Germain. Il n'y a pas de doute que M. Germain donnera aux patrons la satisfaction que M. Massicotte leur a toujours donnée.

ST-BERNARD

Honneur au mérite.

St-Bernard, Dorchester, 17.—Mlle Philomène Rhéaume, institutrice de St-Bernard, vient de recevoir une prime de $20.00, par l'entremise de M. l'inspecteur Guay, pour ses services dans l'enseignement. Nos félicitations.

ST-GREGOIRE

Obsèques.

St-Grégoire, Nicolet, 17.—Les funérailles de Mme Sara Houle épouse de feu Cléophas Gauthier, ont eu lieu lundi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Grenier, assisté de MM. les abbés Bernier, neveu de la défunte et professeur à Nicolet, et Leblanc.

L'église avait revêtu ses plus riches ornements de deuil.

A l'orgue, plusieurs motets de circonstance furent très bien rendus.

Témoignage de sympathie.

L'association médicale du comté de Nicolet, par l'intermédiaire de son président, M. le docteur H. Trudel, a transmis à Mme Henri Veilleux, les résolutions de condoléances adoptées par l'association, à l'occasion de la mort de leur sympathique confrère qui fut leur 1er président de la société et l'un de ses membres les plus zélés.

La Banque Provinciale.

La Banque Provinciale do't établir très prochainement un bureau d'affaires, au village LaRochelle de St-Grégoire.

ST-THOMAS D'AQUIN

Neige.

St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe, 17.—Nous avons eu, dimanche dernier, notre première bordée de neige. Epaisse de trois pouces et tombée sur une terre pas encore gelée, cette couche de neige est un bienfait pour notre district. Elle mettra de l'eau dans les puits et peut-être aidera-t-elle aux labours tant en retard.

Mutations de propriétés.

M. Siméon Rodier, qui a vendu sa vaste et belle propriété d'en face de l'église, a acheté, au prix de $1,300, l'emplacement de M. Paul Adam, situé tout près de l'église.

Naissance.

M. et Mme Joseph Lambert, du Grand Rang ont fait baptiser un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph-Lionel-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Chs Landreville.

ST-EPHREM DE TRING

Feu l'abbé G. Fraser.

Saint-Ephrem, Beauce, 17.—Les citoyens de St-Ephrem, ont appris avec regret la mort du bon M. Fraser, curé de Ste-Anne ; curé de St-Honoré durant 7 ans, paroisse voisine de la leur, ils ont été à même d'apprécier, durant les concours, les grandes qualités de ce saint prêtre, dont la plus belle était celle du coeur : la bonté !

Naissances.

Depuis que l'âpre saison a étendu sur la terre son blanc linceul de neige et de frimas, huit nouveaux-nés sont venus reclamer leurs places sous la calotte des cieux, entre autres les suivants :

M. Alfred Faucher l'heureux père d'une fille, première née, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Aurélie-Rose-Anna. Parrain et marraine, M. et Mme Bélonie Turcot, grands parents de l'enfant.

Aussi, une jolie fille, première-née, propriété légitime de M. Henri Mercier, cultivateur, et de Mme Marie Aurélie-Véronique Bolduc, baptisée sous les beaux noms de Marie-Béatrice. Parrain et marraine, M. et Mme Augustine Bolduc, grands-parents de l'enfant.

Honneur au mérite.

Nous apprenons avec plaisir que Mme G. Dostie, née Florentine Longchamps, institutrice de l'école No. 2, du village de la station, vient d'obtenir du département de l'Instruction Publique, une gratification de $20 pour ses succès dans l'enseignement. C'est la quatrième fois que Mme Y. Dostie reçoit cette gratification, sur la recommandation de notre ami M. l'inspecteur A. Tanguay. Merci à M. l'inspecteur, et nos félicitations à Mme Dostie.

Divers.

La fabrique de notre paroisse a décidé, dimanche, de faire enlever l'ancien système d'éclairage au gaz, de l'église, pour le remplacer par un système plus moderne, et plus perfectionné : "La Nationale".

Mme Morency, de St-Evariste, était en visite dimanche, avec son mari, chez Mme Edon Croteau, sa mère.

ST-SAMUEL

Terrible accident.

St-Samuel, Beauce, 14.—M. Michel Grazella a été, le 15, victime d'un pénible accident. Etant en visite chez son beau-père, M. P. Bégin, de St-Hubert de Spalding il lui prit fantaisie de faire un tour de classe avec son beau-frère M. A. Bégin. A peine avait-il fait une dizaine de pieds qu'un faux mouvement fit décharger son fusil, la balle lui entra sous le bras pour sortir sur l'épaule.

On manda immédiatement le Dr Grégoire qui lui donna les premiers soins, on le transporta ensuite avec beaucoup de misère chez lui à St-Samuel: Il est parti ce matin pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

SCOTT

Décès.

Scott, Beauce, 16.—Est décédé, le 16 courant, après trois jours de maladie, M. Joseph Carrier de St-Maxime de Scott, mort d'une congestion de poumons. C'était un homme vertueux et édifiant par ses exemples. Deux de ses fils sont prêtres, ce sont MM. les abbés Wilfrid Carrier et Alfred Carrier, vicaire de la paroisse de Jacques-Cartier de Québec.

ST-GERARD

Divers.

St-Gérard, Yamaska, 18.—Mme Vve Daniel Smith et Mlle Rosa Lyonnais, de Manchester, sont en promenade ici chez des parents.

—M. l'abbé J. DeGonzague, missionnaire des Abénakis de Pierreville, était en visite au presbytère ces jours-ci.

—M. Cléophas Provencher vient de mourir à l'âge de 74 ans, après quelques jours de maladie seulement.

—Nos cultivateurs ont déjà vendu et expédié une grande quantité de foin ; plusieurs, cependant, n'ont pas encore vendu.

—Il y a ici encore assez d'avoine à vendre pour charger plusieurs chars. Avis aux commerçants.

ST-LAURENT I. O.

Echos Laurentiens.

St-Laurent, I. O., Montmorency, 18. —La neige, de nouveau couvre la terre ; les voitures d'hiver sont sorties encore une fois et espérons que ce sera pour de bon cette fois-ci. Les cultivateurs qui, pendant ces jours derniers avaient repris leurs labours, les ont de nouveau interrompus et...pour jusqu'au printemps prochain.

—Le vapeur "Champion", qui fait le service ici, a fait hier son dernier voyage. Pauvre et triste automne pour les insulaires.

—Dimanche soir, il y avait grande réunion intime chez Mme veuve Antoine Gobeil à l'occasion du cinquante-sixième anniversaire de sa naissance. Deux bijoux, souvenirs de famille, lui ont été présentés par ses enfants, Arthur, Antonia et Blanche. Les "cadres" sont l'oeuvre de M. Vandry, photographe de la rue St-Joseph. Ils ont été grandement admirés. L'amusement principal de la soirée a été le "euchre". Plusieurs prix ont été distribués aux heureux gagnants comme suit :

Premier prix des dames : Mlle M.-Louise Pouliot ; 2e, Mme Alfred Turgeon ; 3e, Mme V. Pouliot.

Premier prix des messieurs : Charles Bouffard ; 2e, M. M. Gosselin ; 3e, M. G. Pouliot. Les prix de consolation ont été gagnés par Mlle Alice Lapointe et M. O. Laprise.

—Lundi matin, M. Théophile Goulet unissait sa destinée à Mlle Delima Lachance, de l'Ile aux Oies.

ST-VICTOR

St-Victor, Beauce, 17.—La Saint Stanislas et le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de notre bien-aimé et vénéré pontife, Pie X, a donné lieu, lundi matin, à une touchante démonstration religieuse. Bon nombre d'enfants et de jeunes gens, accompagnés, la plupart, de leurs parents, sont venus faire la sainte communion en l'honneur de l'aimable patron de la jeunesse, dans le double but d'attirer sur notre Saint Père le Pape les bénédictions du ciel, et, sur eux-mêmes, les regards bénis et la bienveillante protection de celui qui a trouvé le secret de son angélique vertu dans le tendre amour de Marie et de l'Eucharistie.

Décès.

Le bon père Lapointe est mort jeudi dernier, à l'âge avancé de 97 ans et 23 jours. Le pauvre vieux avait espéré pouvoir faire son siècle entier ; mais Dieu, sans doute, a trouvé qu'il avait assez travaillé et assez prié ici-bas. Aussi n'a-t-il pas voulu le priver plus longtemps de la récompense promise aux vaillants soldats qui combattent dignement et jusqu'au bout l'héroïque combat de la foi chrétienne.

De ce combat nous pouvons dire que le digne vieillard sort glorieux, lui qui fut avant tout l'homme de foi et l'ami du travail, d'un travail qui faisait, pour ainsi dire, partie de sa foi. En voilà un qui n'avait pas peur de mettre la cognée à la souche de l'arbre et de lutter bravement contre la forêt, qu'il forçait de reculer, chaque jour, devant son arme victorieuse. "Petit à petit l'oiseau fait son nid", dit le proverbe : petit à petit aussi les rudes défricheurs taillaient leur domaine, et, sous la bénédiction de Dieu, ils voyaient se former et grandir de leur race la belle et florissante paroisse de St-Victor.

Et pourquoi ces bons vieux, qui furent les jeunes d'autrefois, travaillaient-ils si fort ?

Ah ! ils voyaient surgir autour d'eux une famille nombreuse et chérie, et ils ne voulaient pas laisser cette famille sans pain et sans avenir ; ils savaient que la gloire de la patrie dépend du dévouement de ses citoyens, et ils travaillaient à faire une patrie glorieuse et forte ; ils se rappelaient la parole de Dieu à Adam : "C'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain" ; et ils travaillaient pour obéir à Dieu et mériter le ciel !

Comme le domaine paternel doit être cher aux enfants qui comprennent de combien de peines et de sueurs il a été fécondé ! Avec quelle énergie ne doivent-ils pas, à leur tour accomplir le devoir du travail, quand ils l'ont vu s'incarner si noblement chez leurs généreux aïeux !

Aussi les paroissiens de St-Victor ont tenu à rendre un vrai témoignage de reconnaissance au mérite de leur vénérable doyen, en venant en foule assister aux funérailles de celui qui était l'ami de tous par son humeur joviale et spirituelle, et qui avait été un des premiers colonisateurs des cantons de Tring.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Veilleux, gendre du défunt, Odilon Latulippe, F. X. Latulippe, Joseph Lapointe, Joseph Veilleux, F. Robert, E. Robert, petits-fils du défunt ; Mme P. Latulippe et Mme Jos. Veilleux, filles du défunt, etc.

M. et Mme Siméon Roy, ont fait baptiser un fils, Josaphat-Amédée-Stanislas. Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-On.-Amédée Groleau.

M. et Mme Magloire Leclerc, un fils, Joseph-Ambroise-Egide. Parrain et marraine, M. et Mme Arcadius Breton.

M. et Mme Joseph Paré, un fils, Joseph-Gédéon-Stanislas. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Lachance.

M. et Mme Thomas Lapointe, une fille, Marie-Jeanne-Clara-Gertrude. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Tardif.

M. et Mme Adalbert Pouliot, un fils, Joseph-Louis-Philippe-Stanislas. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Pouliot.

Mariage.

Mardi matin, à huit heures, M. Joseph Albert Parent a conduit à l'autel Mlle Marie-Ernestine Poulin, institutrice. M. Sévère Poulin servait de témoin à l'épouse, sa fille, et M. P. Parent, à l'époux, son fils.

Pendant la messe les Enfants de Marie ont rendu plusieurs cantiques de circonstance.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Naissances.

Plusieurs nouveaux venus cette semaine.

Joseph-Georges-Stanislas, fils premier-né de Georges-Arthur Bolduc et de Emma Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Bolduc, grands-parents.

THETFORD MINES

Décès.

Thetford Mines, Mégantic, 12.—Mme Joseph Couture, née Alvine Sévigny, est décédée à Fall River au commencement de la semaine. Il y une couple de mois, elle avait quitté Thetford pour retourner dans sa famille, dans l'espoir qu'un changement de climat serait favorable à sa santé. Dieu en a jugé autrement.

Elle était la soeur de M. Alphonse Sévigny, barbier et de Mme Zoël Dumais de Thetford.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

Améliorations.

La Cie King Asbestos ne se lasse pas de faire de nouvelles améliorations à ses moulins. Actuellement, on prépare l'installation d'une grande courroie sans fin qui, passant sur un axe mû par l'électricité, transportera les sacs d'amiante du moulin dans les hangars. Une autre courroie installée de la même façon dans les hangars servira à transporter l'amiante jusque dans les chars du Quebec Central. Le charroyage se fera ainsi beaucoup plus vivement, et les épaules des ouvriers seront plus ménagées.

On a essayé plusieurs moyens pour supprimer la fumée qui s'échappe des cheminées des moulins. Au moyen de jets d'eau continus qui passent dans les cheminées, on a réussi à diminuer cette poussière. Il s'en échappe cependant encore plus qu'il n'en faut pour conserver propres nos maisons et nos parterres.

Il se rétablit.

M. Albert Hamelin, se rétablit assez vite des suites de son récent accident.

Les assurances.

L'article de M. J. L. K. Laflamme sur les sociétés neutres et en particulier sur les "Amis Choisis", publié dans "L'Action Sociale" du 10 courant, va être, je l'espère, un bon coup de clairon pour plusieurs de nos braves gens de Thetford.

Beaucoup de gens demandent d'abord à l'agent d'asurance combien on paye pour la prime annuelle ou mensuelle dans telle ou telle compagnie. Et pour beaucoup, la meilleure assurance est celle qui coûte le moins cher. Erreur! Demandez donc avant tout si avec telle prime ridiculement basse on pourra réussir à vous payer ce qu'on vous promet.

Soyez curieux, ne craignez pas de vous informer, avant de risquer vos épargnes. L'agent d'assurance doit avoir assez de patience pour vous écouter, et assez de connaissances pour vous renseigner non seulement par de belles paroles, mais surtout par des preuves.

Dans Thetford, depuis l'été dernier pas moins de 75 citoyens et citoyennes sont devenus membres des "Amis Choisis". Plusieurs d'entre eux ont été tout particulièrement mis en garde. Il n'y a rien qui dompte mieux que la preuve de l'expérience.

Divers.

M. David Shink, du 7ème rang de Thetford a vendu sa terre à M. Alphonse Turcotte.

—M. Eugène Morisset, maître-cocher a vendu à M. Arthur Landry tous ses agrès, chevaux, voitures, etc.

—La compagnie électrique de Shawinigan vient d'achever de planter ses poteaux entre Thetford et East Broughton. Elle n'a plus que les fils à poser. Cette ligne passe sur le terrain du Quebec Central.

—Dimanche prochain, le 15, après la messe Mgr P. E. Roy et les honorables juge Lemieux et Thomas Chapais adresseront la parole dans l'église de St-Maurice.

Dans l'après-midi les trois distingués conférenciers parleront à St-Alphonse de Thetford.

On apprend que beaucoup de citoyens de St-Antoine de Pontbriand et du Sacré-Coeur de Marie viendront écouter ces vrais amis du peuple.

—M. François-Xavier Labranche, qui avait décidé de fermer son hôtel le 10 courant, a résolu de continuer de recevoir les voyageurs et de garder des pensionnaires.

Voyageurs, ne discontinuez point de fréquenter l'hôtel Thetford, où vous avez toujours reçu tout le confort possible.

WEEDON

Recensement.

Weedon, Wolfe, 17.—Voici le résultat du dernier recensement fait dans la paroisse.

Population, 2,082 ; familles, 395 ; communiants, 1,250 ; non communiants, 832 ; enfants fréquentant les écoles, 503 ; au couvent, 210, dans la campagne, 293; 11 écoles dans la campagne.

Notre nouveau vicaire.

M. l'abbé Pierre Picard a remplacé ici M. l'abbé Jules Bouchard comme vicaire.

Retraite.

Une retraite a eu lieu au couvent, prêchée par M. l'abbé Picard, vicaire de cette paroisse.

Divers.

Avis est donné par le gérant que la manufacture ouvrira ses portes le 1er décembre ; le conseil se prépare à payer la moitié du bonus.

—Nous avons des chemins d'hiver depuis hier.

CHICOUTIMI

Nouvelles diverses.

Chicoutimi, 15.—Nous sommes heureux d'apprendre que M. le curé de St-Méthode, Lac St-Jean, se rétablit peu à peu.

—S. G. Mgr Labrecque a donné le sermon à la cathédrale au jourd'hui. Sa Grandeur a continué sa série de sermons commencée dimanche dernier sur la conscience.

—M. l'abbé J. Dufour, vicaire à St-Félicien, était de passage en cette ville dans le courant de la semaine dernière, ainsi que M. l'abbé A. Labrecque, curé de l'Anse St-Jean.

—Le Tadoussac, de la Cie Richelieu et Ont., a fait son dernier voyage de la saison aujourd'hui.

—M. l'abbé E. DeLamarre est revenu de son Ermitage San' Tonio, du Lac Bouchette.

—S. G. Mgr de Chicoutimi a pris le train ce soir pour St-Wilbrod et Hébertville. Sa Grandeur sera de retour lundi soir.

FRASERVILLE

Industrie laitière

Fraserville, 16.—M. Cyr. Godbout, secrétaire de la Halle au Beurre de Témiscouata a fait son rapport pour l'année courante.

Il appert qu'il a été fabriqué 11,773 boîtes de beurre qui ont réalisé la jolie somme de $156,792.92. Comme on peut le constater cette industrie est très prospère dans notre région.

Mariage

Le 17 du courant, M. Thomas Côté constable de cette ville conduira à l'autel, Mlle Alphonsine Lapointe, fille de M. Benjamin Lapointe, aussi de cette ville.

A cette occasion, les amis de M. Côté, réunis en grand nombre au poste de police No 1, lui firent fête en une soirée toute de gaîté et de plaisir. Un fort joli goûté fut servi aux invités. Le chef de police M. Berthiaume, dans des termes très heureux sut féliciter M. Côté de sa bonne fortune et esquissa en quelques mots les services de celui-ci dans sa position de constable et de pompier. MM. S. Belle, Jos. Hamel et Ls Fortin adressèrent quelques paroles de circonstance, ce qui vint interrompre quelque peu la réunion, mais cet incident prouva à tous que si nos pompiers savent s'amuser dignement à l'occasion, ils savent aussi bien répondre à l'appel du devoir. MM. E. Berthiaume et N. Therriault méritent des éloges pour avoir organisé cette fête toute intime en l'honneur de notre populaire constable, M. Thos. Côté.

Ecole des Arts

—L'ouverture de l'Ecole des Arts et Manufactures a lieu ce soir à 7.30 heures p. m. à la salle Lachance.

Notes personnelles

Il nous fait plaisir de voir que notre ami M. Philippe Ouellet est rétabli d'une attaque de grippe, qui l'a retenu plusieurs jours, à sa chambre

—M. Horace Déry, malade depuis quelques semaines, est en bonne voie de guérison et reprendra cette semaine ses occupations.

—Mlle Blanche Poirier, de Caplan, Baie des Chaleurs, est en promenade chez Mme L. P. Cloutier.

—M. Noble, inspecteur de police du gouvernement et M. Moore, détective sur l'I. C. R. étaient en ville ces jours derniers, pour conférer avec le chef de police Berthiaume, au sujet de certaines affaires policières.

—M. et Mme S. J. Frenette sont de retour de Montréal, Mme Frenette est maintenant bien rétablie de sa récente maladie.

—L'hon. juge Cimon préside les termes des Cours Supérieure et de Circuit cette semaine.

—Nous apprenons que M. et Mme J. S. E. Frenette ont été reçus en audience par le Souverain Pontife. Nous enviona leur bonheur. Ils ont fini leur tour d'Italie et sont présentement à Paris. M. Frenette est beaucoup mieux, et nous espérons qu'il nous reviendra complètement rétabli.

NICOLET

Nouvelles diverses

Nicolet, 15.—Vendredi, à 2 heures p. m. une assemblée des actionnaires de la compagnie de notre téléphone local a eu lieu à l'hôtel de ville.

On a discuté la situation faite à notre téléphone par l'installation d'une nouvelle compagnie qui vient de s'établir dans les limites de notre ville.

Après avoir avisé aux meilleurs moyens à prendre à l'effet d'assurer l'existence de notre système téléphonique local, les actionnaires ont procédé à l'élection des directeurs. Ont été élus : MM. Dr Turcotte, Julien Courteau, P. A. Papillon et J. B. A. Rousseau. A une assemblée subséquente des nouveaux directeurs, M. Dr Turcotte a été unanimement choisi comme président.

—M. P. J. O. Rousseau, commandeur de l'Ordre St-Grégoire, a eu le malheur d'éprouver un accident assez grave. Vendredi soir, vers les 9 heures il revenait de retirer son journal chez un vendeur de journaux, et, passant sur la rue St-Joseph où régnait une forte obscurité, il mit le pied sur un amas de brique et de morceaux de pierres que les maçons qui sont à réparer une maison avaient imprudemment laissés séjourner à cet endroit, et, la conséquence fut que M. Rousseau se démit un pied et eut toutes les misères du monde à réintégrer son domicile.

—Ce matin toute la population de Nicolet fut agréablement surprise, à son réveil, de constater qu'une nappe de belle neige blanche couvrait le sol, ce qui avait complètement changé l'aspect de notre ville. Aussi, les enfants s'en sont donné à coeur-joie. La première neige est toujours une grande fête pour les enfants.

—Il y a plusieurs cas de rougeole déclarés dans notre ville. Ce sont des cas assez bénins, mais le conseil d'hygiène est à prendre les moyens de les circonscrire.

—On annonce pour le 23 courant un mariage fashionable qui doit avoir lieu à Nicolet.

—M. Pierre Prince, un des plus vieux huissiers de la province, vient de décéder à Sorel, chez son gendre, où il demeurait depuis 4 ou 5 ans. Le défunt était bien connu à Nicolet où il passa une soixantaine d'années de sa vie. Il est mort à 79 ans.

—On terminera cette semaine les travaux extérieurs de la nouvelle aile du couvent des Soeurs de l'Assomption, ainsi que ceux du monastère du Précieux-Sang.

—M. Denis Mourrie, photographe, vient de faire subir à sa propriété, coin des rues Plessis et Rome, des améliorations considérables, en reculant sa maison privée et en y amenant une nouvelle construction qui lui servira d'atelier et de magasin.

En avant le progrès!

—M. D. A. Sévigny, propriétaire d'une grande fonderie, ayant acquis la vaste remise de la succession Leesurte, l'a fait transporter sur son emplacement, rue St-Joseph, et l'a transformé en logements privés. Le soubassement lui servira d'entrepôt et les deux autres étages contiennent deux magnifiques logements.

OTTAWA

Consécration épiscopale

Ottawa, 11.—Le 30 novembre prochain, dans la Cathédrale de Pembroke, Mgr Latulippe, le nouveau vicaire apostolique du Témiscamingue sera sacré évêque de Catenna. C'est Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, qui lui conférera l'onction épiscopale.

Les épiciers se protègent

Dans le but de faire disparaître complètement les colporteurs de fruits et de légumes ou d'en réduire le nombre, un comité spécial a été choisi hier soir par l'Association des marchands de détail; ce genre de commerce est presqu'inclusivement pratiqué par les Juifs et les épiciers prétendent qu'il leur fait un tort considérable. L'association a écrit au chef de police lui demandant de vouloir bien faire observer le règlement de la fermeture à bonne heure dont on ne semble pas faire grand cas en certains quartiers.

Les écoles séparées

Le bureau des écoles séparées a autorisé le comité de construction de faire installer des échelles de sauvetage aux écoles St-Jean-Baptiste, Breboeuf et Duhamel. Cette mesure a été prise à la suite d'un ultimatum de l'inspecteur Fotheringham qui accordait un mois à la commission scolaire pour se soumettre au règlement des bâtisses.

Le rapport du comité des finances, conçu dans les termes suivants, a été adopté unanimement. "Les membres du comité recommandent au bureau d'accorder la nouvelle échelle de salaires demandée par les Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, c'est-à-dire $700 pour chaque frère remplissant la charge de principal d'une école et $500 pour tous les autres professeurs. Ce comité est également d'avis d'augmenter les salaires des Rév. Soeurs Grises de $200 à $250."

Il faut reconnaître que cette mesure est très juste et ne pèche certainement pas par excès de générosité, si on considère que les écoles publiques de la capitale paient actuellement à leurs directeurs des salaires de $2,000 à $1,600 et à leurs professeurs ordinaires $1,600 à $700 par année.

La fin d'un gros procès

L'appel de M. Henry L. Sprague, de New-York, contre le jugement rendu en faveur de M. J. R. Booth par le juge Mabee a été rejetée hier soir par la Cour d'Appel d'Ontario. Sprague réclamait la somme de $250,000 qui prétendait-il, il lui était due pour des services qu'il rendit à M. Booth lorsque ce dernier vendit son chemin de fer, le "Canada Atlantique" à la compagnie du Grand Tronc. La défense était représentée par MM. Chistie, Green et Hill.

Le brigadier-général Lake

Dans les cercles militaires on annonce que Sir Percy Lake restera encore au Canada comme inspecteur générale de la milice canadienne. Il y a quelques temps, il avait été dit que, d'après les règlements actuellement en force dans l'armée anglaise, le général Lake serait obligé de retourner en Angleterre s'il ne voulait pas perdre ses droits à l'avancement ; mais on a décidé de faire une exception pour le commandant de la milice canadienne.

Règlements pour les tramways

L'association canadienne des tramways est en convention depuis hier après-midi. Au nombre des questions les plus importantes qui seront discutées au cours de la présente session, on remarque les suivantes : l'occupation, par les passagers, des sièges de l'avant dans les tramways ouverts, la hauteur réglementaire des marche-pieds et la distribution de la responsabilité dans les accidents qui se produiront aux points d'intersection des lignes de compagnies de chemin de fer à vapeur et de tramways électriques.

Sénateurs probables

Les deux sièges de sénateurs laissés vacants par la mort de MM. Lovitt et Black iront probablement à M. Hance Logan, ex-député de Cumberland, et à M. Farrell, président de l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse ; on parle également de M. Roche, ex-député d'Halifax.

Mort accidentelle

Joseph Lépine, contremaître de chantier et demeurant 914 rue Wellington, s'est tué accidentellement en maniant un fusil. Le triste accident est arrivé à Big Lake dans le comté de Pontiac ; le défunt était âgé de 4 0ans et originaire de Montréal.

Ottawa, 14.—A l'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail tenue hier soir, le comité spécial dit "de la campagne municipale" a recommandé le choix de M. Edgar Empty comme candidat ouvrier dans le quartier By. M. P. N. Draper, qui assiste actuellement à la grande convention de Denver, Col., recevra aussi l'appui des organisateurs du travail lorsqu'il briguera les suffrages des électeurs pour le poste de contrôleur. MM. T. Murphy, Eugène Cadieux et Edgar Empty ont été délégués auprès de l'hon. Wm Pugsley pour lui demander s'il était permis à des employés civils d'exercer leur métier pour d'autres que le gouvernement et de retirer en même temps des salaires de ces deux sources différentes. Le conseil demande aux autorités municipales de nommer un inspecteur d'échafaudages.

Lord Northcote

Lord Northcote, ex-gouverneur de l'Australie, qui est maintenant en route pour l'Angleterre, a répondu au président du Canadian Club qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir se rendre à son aimable invitation d'adresser la parole aux membres du club lors de son passage à Ottawa.

L'hôtel et la gare du Grand-Tronc.

La construction de l'hôtel et de la gare du Grand-Tronc, dont a tant parlé, demeurera peut-être pour longtemps encore à l'état de projet. M. William Wainright, vice-président de la compagnie a déclaré que les travaux préliminaires de déblaiement ne commenceront pas cet hiver, quoique toutes les difficultés semblent avoir été aplanies. Cependant, d'après l'arrangement conclu entre la compagnie et les autorités municipales, il y a six mois, l'hôtel et la gare devront être terminés avant trois ans.

Encore le Sanatorium

Ottawa, 17.—La séance du conseil de ville tenue hier soir a été d'un intérêt tout à fait inusité. Dès le commencement, le nouveau maire, M. Napoléon Champagne, fut prié d'aider occuper le fauteuil présidentiel.

Sous prétexte que l'aviseur légal de la cité prétend que l'arrangement projeté entre les autorités municipales et la société anti-tuberculeuse, au sujet de l'entretien de l'hôpital des consomptifs, nécessiterait la sanction de l'assemblée législative, le conseil de ville a référé au Bureau de Contrôle la pétition des contribuables demandant que l'on procède, sans plus de délai, à la construction du sanatorium en question. Il est entendu cependant que les contrôleurs feront tous leurs efforts pour en arriver à une entente définitive avec la société.

La députation qui est allée manifester à nos édiles l'expression des sentiments des électeurs à l'égard de leur politique temporisatrice était conduite par Messieurs J. R. Booth et Levi Crannell. Les discours de ces deux messieurs furent interrompus à plusieurs reprises par l'échevin Grant qui semblait tenir absolument à leur faire subir un interrogatoire en règle.

Feu James Ryan

A l'enquête du coroner, tenue hier soir au sujet de la mort de James Ryan, le verdict suivant a été rendu: "Nous déclarons que James Ryan est mort des suites des blessures qu'il a reçues en étant frappé par le tramway No 43 ; nous ne tenons personne responsable de cette mort ; cependant nous recommandons que l'endroit où s'est produite la catastrophe soit mieux éclairée."

Concours de jardins

Le concours de jardins, organisé, il y a quelque temps, par Lady Grey, s'est terminé à Rideau Hall hier soir, alors que les prix ont été distribués aux 25 lauréats. MM. S. Short et H. N. Bate, président de la commission d'embellissement de la ville, étaient les juges de ce concours.

La succession J. G. Warnock

Une bataille légale, dans laquelle sont intéressés plusieurs citoyens importants d'Ottawa, vient de commencer à Brockville. Le juge Falconbridge aura à décider de la valeur du testament fait par J. G. Warnock, le boulanger bien connu qui est mort, il y a déjà un an. On sait que deux femmes prétendent avoir des droits incontestables à la succession, en qualité d'épouses du défunt.

Courrier de l'Ancienne Lorette

Il pleut.

L'Ancienne Lorette, Québec, 13.—Depuis trois jours, poussée par un fort vent, la pluie tombe à torrent. La boue sale remplace maintenant l'éclatante blancheur de la neige, dont la venue avant tant réjoui nos jeunes bambins. Dans les rues, dans les moindres côtes, en ont-ils pris de joyeux ébats. Tout cela est fini à leur grand chagrin ! Tout cela reviendra et encore trop vite.

Malade.

Un Monsieur Godin, de Québec, venu en promenade mardi, chez M. Aurèle Belleau a perdu connaissance en entrant dans la maison. Appelé en toute hâte, le docteur Belleau, lui a prodigué ses premiers soins. Il était assez bien mercredi pour reprendre le chemin de Québec et retourner dans sa famille inquiète.

Notre église.

MM. Paquet & Godbout semblent décidés à pousser activement les travaux d'intérieur. Ils sont sous la direction de M. Courtemanche. Dire que M. Courtemanche est depuis vingt-deux ans au service de cette importante maison c'est assez faire l'éloge de son habileté et de son expérience.

Le malheureux Harris.

Cet ouvrier dont les journaux ont annoncé la triste mort, a travaillé longtemps aux ordres de M. Labrecque de Québec, qui a ici à Lorette l'entreprise de la tôle pour l'église. Il ne l'avait quitté que depuis une quinzaine au plus pour le Lac St-Jean. C'était un bon ouvrier.

Mariage.

Mardi matin, M. Wilbrod Milhomme et Mlle Marie Amanda Blondeau se juraient aux pieds des autels fidélité et amour. Que Dieu bénisse leur union ! Les témoins étaient M. Jacques Milhomme, père de l'épouse, M. Louis Drolet, beau-frère de l'épouse, lui servait de père, Thomas Blondeau son père étant mort.

Naissances.

Cent enfants ont vu le jour depuis que l'année 1908 est commencée. plusieurs sont morts. Cependant la majorité vit. Le dernier venu qui clot la centaine c'est Joseph Rosaire Beaumont, baptisé le 8 novembre, né de Edouard Beaumont et de Elise amel. Ses parrain et marraine sont M. et Mme Pierre Beaumont.

Funérailles.

Le 13 courant, ont eu lieu les funérailles de Mme Eugène Dion, née Marie Chabot, une mère de huit enfants, que la mort a fauchée sans pi-

tié après huit ou neuf mois de tortures. Plusieurs parents et amis ont assisté.

De la neige ! De la neige !

Au moment de mettre sous enveloppe, un regard par la fenêtre me fait constater ce que vous saurez déjà quand arrivera cette correspondance, que la pluie s'est changée en neige qui tombe épaisse, toute blanche. Dehors les traîneaux ! Lancez-vous dans la côte avec de joyeux cris petits garçons et petites filles, emportés dans un mouvement rapide, emblème de vos jeunes années qui s'en vont.

Caisse Populaire.

Dans quelques jours, espérons-le, l'Ancienne Lorette, aura sa Caisse Populaire. Dimanche, M. Alphonse Desjardins, l'apôtre toujours dévoué de l'épargne, viendra faire une conférence sur cet important sujet. Répondant à l'invitation de M. le curé, il est venu jeudi soir s'entendre avec lui à ce sujet.

Courrier des Trois-Rivieres

Mur qui s'écroule

Trois-Rivières, 11.—Au magasin nouveau de Mme Henri Lajoie, un mur de 12 pouces d'épais, sur 10 de hauteur, s'est écroulé, mardi matin dans les circonstances suivantes: les maçons, après avoir monté leur échafaud en dehors, au lieu de les élever à l'intérieur, comme la chose se pratique généralement, se trouvant à un moment huit échelonnés, appuyèrent peu à peu sur la muraille, laquelle n'était pas retenue en dedans par des soupentes ne put résister à ce poids, et s'écroula, entraînant dans sa chute tout le personnel des maçons, et venant s'abattre à deux pas d'un jeune garçon et d'un attelage qui se trouvait alors dans la cave. Fait remarquable et surtout providentiel, personne n'a été gravement blessé. Deux maçons ont à peine reçu quelques légères contusions.

Gare aux enseignes

A raison du danger causé par les enseignes qui s'avancent au-dessus des trottoirs, le chef de police a lancé des avis publics, ordonnant de les enlever incontinent.

Trois matelots, qui aiment le roulis, n'ont pu se passer de ce doux plaisir, même à terre.

Vogue mon navire !

Un moment, deux d'entre eux, convaincus qu'ils allaient à l'abordage, étaient en frais de s'assommer mutuellement quand survinrent les constables qui, en les conduisant au poste, ne purent cependant les convaincre qu'ils marchaient sur terre, avant ce matin, lorsqu'il s'est agi de payer les frais de leur bamboche.

Le troisième a été arrêté et mis au cachot sur l'ordre de son capitaine, pour d'ici que le navire file de nouveaux noeuds.

Orphelin et voleur

Un jeune garçon, du nom de Paulin, orphelin de père et de mère, un misérieux a été trouvé coupable d'avoir volé du fer dans les caves, mais a obtenu sa grâce auprès du juge.

S'il avait sa mère...

Carnet du Reporter

M. Adolphe Landry, sous-greffier, a donné sa démission.

—M. Pierre Morin, de Louiseville, a été nommé constable en remplacement de M. E. Trudel.

—Mme J. P. Michaud, au Sanatorium depuis trois mois est retournée dans sa famille à Fraserville.

Noces d'or au monastère des Ursulines

Trois-Rivières 12.—Nous annoncions dans un récent courrier des Trois-Rivières que le 25 du courant la Révde Mère Marie de la Nativité célébrera le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse, et nous ne disions pas à quelle communauté elle appartenait. Une amie a bien voulu nous communiquer la note suivante : "Vous serez peut-être intéressé d'apprendre que cette vénérable Mère est Assistante dans le Monastère des Révdes Dames Ursulines de cette ville, où elle a été Supérieure pendant douze ans. En outre, la Révde Mère de la Nativité a été Supérieure durant six ans des religieuses Ursulines à Waterville, Maine, Maison fondée par les Dames Ursulines de Trois-Rivières.

Solennité

Dimanche, le 15 du courant, aura lieu à la paroisse St-Philippe, la pose solennelle de la pierre angulaire de la nouvelle église.

La bénédiction sera donnée par S. G. Mgr Cloutier en présence du clergé, des enfants de choeur et des écoles, et d'une foule de fidèles qui vont se faire un devoir d'y assister.

Naissance

Mme Roch Bournival a donné naissance à une fille, Marie-Louise-Cécile. Parrain et marraine, M. J. N. Godin et Mlle Marie-Louise Langlois.

Un ange de plus

Marie Blandine, âgée de trois mois, bébé de Mme J. E. E. Godin, a été inhumée au cimetière St-Louis.

Carnet du reporter

Mme Godette, épouse du Dr Godette, de Ste-Perpétue, est en visite chez le notaire Lord.

—La bibliothèque paroissiale qui comprend plus de cinq mille volumes, partagés entre le roman, l'histoire et la philosophie, offre aux lecteurs de toute classe, un choix intarissable d'heures amusantes et instructives, et mérite d'être encouragée davantage. Elle compte actuellement deux cents abonnés.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre par année.

Que de piastres, dépensées mal à propos, centupleraient leur valeur ainsi placées !

Une idée des loyers

Trois-Rivières, 13.—M. A. Fugère, magasin de 20 pieds de profondeur, appartenant à Mme Nap. Lajoie: $850.00 par année; Laurin & Cie, magasin de E. Panneton, rue du Platon, $1,200.00 par année. Baraquette &Frère, succession Z. Lord, $1,000.00 par année; N. Godin, succession Labarre, rue des Forges, $1,200.00 par année; Labelle, magasin de Mme Nap. Lajoie, rue des Forges $1,200.00 par année.

Aurons-nous un théâtre ?

Le chef Bellefeuille, propriétaire d'un magnifique terrain, coin des rues Notre-Dame et Alexandre, commencera à bâtir, dans quelques jours, un édifice à trois étages dont le bas sera peut-être réservé à un théâtre de vues animées ou à une pharmacie.

Une preuve

Plus de quarante édifices, tous d'un style différent, mais non moins jolis, s'élèvent déjà fièrement au-dessus des ruines à peine déblayées. Preuve indiscutable de l'énergie déployée par nos éminents citoyens trifluviens.

Avis amendé

Au lieu d'être tenus aux Bureaux de Poste, les examens civils le seront à la chambre du comité des "Bills Privés", bâtisse du Parlement, Québec.

Carnet du reporter

M. E. Deguise, de Ste-Geneviève de Batiscan, est de passage en ville.

—Mme Hector Hardy, de Batiscan, est à Trois-Rivière.

—Le Rév. M. J. Caron, curé à la Pointe du Lac, était jeudi, de passage au bureau de l'" Action Sociale ".

—La plume Fontaine, amie intime du bon Lafontaine, est en vente à la Librairie Laval, 16, rue Hart.

Sur les quais

Tout est silencieux sur les quais: on n'y voit plus de vapeurs chargés de charbon comme on en voyait il y a une quinzaine de jours; quelques barges chargées de briques font leur apparition de temps en temps. Le bateau "Glacial" continue à faire la traversée d'heure en heure.

La St-Vincent de Paul

Trois-Rivières, 14.—La première assemblée générale des conférences de St-Vincent de Paul aura lieu le 8 décembre à 1½ h. p. m., à la chapelle St-Thomas, et sera présidée par S. G. Mgr Cloutier, assisté de M. l'abbé Masicotte, aumonier général.

Les membres honoraires ainsi que ceux du patronage des jeunes gens, seront admis comme par le passé.

Notre nouvelle fanfare

Voici comment sont distribuées les différentes partitions de cette fanfare :

Picolo : W. Johnson. Clarinette : I. Trudel, F. Massicotte, E. Béland. Cornets : M. Dufresne, U. Hamelin, E. St-Pierre, F. Fournier, H. Gauthier, R. Sarasin. Altos : J. Hart, R. McLoad, H. Morency, E. Marchand, J. Courteau. Baryton : H. Schmouth. Ténor : L. Badeau, J. Gélinas. Trombone : C. E. Picard. Basse : A. Neveu.

Le nouveau bureau temporaire des postes

On ne s'attend pas à pouvoir utiliser la construction qu'a fait élever le gouvernement, pour un bureau de poste temporaire. Quoique la bâtisse soit à peu près terminée, il y a encore une foule de détails à terminer, avant qu'elle soit mise à la disposition du public.

Enlèvement des matériaux dans les rues

La Corporation a décidé de faire enlever tous les débris de pierre et briques, ainsi que tous les matériaux qui encombrent les rues, en face des terrains où les propriétaires ne doivent pas construire à présent. Quelques renouvellements de trottoirs dans la partie incendiée devront aussi être faits par la Corporation.

Hockey

Il paraît décidé que pour la prochaine saison nos deux principaux clubs de Hockey doivent se fusionner et au lieu de s'appeler "Voltigeurs" et "Trois-Rivières", ce nouveau club portera le nom de "Laviolette". On espère faire revivre les succès obtenus par les années passées.

Fermées

Toutes nos scieries sont maintenant fermées ou à la veille de l'être, le sciage du bois flottant étant en partie terminé. On se prépare maintenant à prendre le chemin de la forêt pour entreprendre les travaux de la nouvelle coupe de billots.

Pierre angulaire

Dimanche, 15 novembre. Mgr l'Evêque bénira la pierre angulaire de la nouvelle église St-Philippe qui est construite dans le quartier du même nom et devra être livrée au culte le 1er octobre 1909.

Détail intéressant : la pierre que l'on posera est la première pierre de l'église paroissiale incendiée le 22 juin dernier. Elle fut trouvée récemment dans les fondements de la vieille église où elle fut placée il y a 200 ans.

On a fait graver sur une plaque en plomb qui sera placée sur la dite pierre : Les noms du Pape, de l'Evêque et du Roi et la date de la bénédiction.

Sur le revers les noms du gouverneur, des premiers ministres, des députés du curé et du Procureur de l'Evêché.

Le bel et grand édifice à 3 étages que les Filles de Jésus ont fait construire pour le Jardin de l'Enfance, sera prêt dans quelques jours. Les Soeurs ont 175 enfants sous leurs soins. La Caisse d'Economie Scolaire, fonctionne très bien dans cette école.

Notre Conseil

Trois-Rivières, 17.—Où allons-nous faire la croix ? Nos édiles ont décidé, hier soir, le 16 novembre, mois des morts (et Dieu sait s'il sont vivants !..), après une séance de chamaille en règle, ont décidé, dis-je, de faire construire un marché de 130 pieds de longueur. C'est cette question de pieds qui soulève, depuis six assemblées les colères de nos échevins. Payer $2,000 pour faire faire des plans dont on refuse le premier sous prétexte qu'il est trop dispendieux, et en venir à la conclusion que M. Dugré aura l'entreprise parcequ'il charge la minime somme de $28,000. C'est une bagatelle !..A la question! ad rem !...Cur ?...Il faut d'abord s'entendre sur les pieds !...150 pieds : "Horreur", s'écrie l'un ; "Vous nous bouchez la face !...130 pieds, dit celui-ci...jamais ! vocifère l'autre...C'est une queue de chien ordinaire qu'il nous faut ! 150 ! 130 !...

C'est pas vrai ! t'a menti !.. tralala ! tralala !...

Et voilà nos séances depuis deux mois...N'est-ce pas que c'est digne d'intérêt ? N'est-ce pas que nos échevins sont des gens sérieux !

Cambrioleurs à l'oeuvre

Plusieurs personnes, dans la nuit du 16 du courant, ont eu à déplorer la disparition d'objets importants.

Au magasin de MM. Kirouac et Carette, deux complets ont été enlevés; chez Paquin et frère, deux paires de mitaines ; Mme Prospère Beaumier: un manteau de fourrure d'un grand prix ; aussi, deux complets chez Courry.

Nous apprenons cet après-midi que le sous-chef Hamel a arrêté deux individus qui étaient en frais de vendre le fruit de leur larcin dans des familles privées, et que la police a été informée par l'entremise de ceux-ci, des noms et adresses de trois autres qui ont également été amenés au postes. Tous cinq comparaissent à l'heure qu'il est, devant le juge.

Naissance

A la cathédrale, lundi M. Alphonse Caron, comptable à la "Canadian Iron Co" et gendre de M. Napoléon Langlois, gérant de la banque Provinciale, faisait baptiser son premier fils, Joseph, Napoléon, Jean Charles.

M. et Mme Langlois ont été de cérémonie.

LUGUBRE TROUVAILLE

Un cadavre trouvé flottant sur le rivage du Lac Saint-Pierre

Baieville, 17.—Le cadavre d'un inconnu a été trouvé flottant sur le rivage du Lac St-Pierre, à la place dite La Longue Pointe...

Le coroner Bergeron d'Yamaska a été notifié de la chose et a ordonné le transport du cadavre dans le charnier en attendant sa visite. D'après les apparences, cette noyade date de plusieurs mois, et le cadavre a dû séjourner en dehors de l'eau, car les chairs sont toutes sèches comme brûlées par le soleil, et le visage est complètement méconnaissable. Si l'on en juge par les habits, l'inconnu devait appartenir à la classe aisée.

Plus récent.

L'enquête du coroner a eu pour résultat l'identification du noyé trouvé samedi dernier. On a trouvé dans ses habits deux billets de $5.00 et un livret de banque portant le No 3236, Savings Bank, Ste-Catherine-Ouest, Montréal.

Immédiatement M. le curé de La Baie s'est mis en communication par téléphone avec cette banque et le nom du porteur de ce livret est Léon Renaud, disparu de Montréal depuis 8 semaines.

Ordre a été donné de garder le cadavre jusqu'à l'arrivée de quelqu'un de Montréal qui doit venir à La Baie ce soir ou demain.

ILS ECHAPPENT A LA CORDE

La sentence de mort portée contre Vito Niccoli et Smith est commuée

Montréal, 18.—De notre correspondant.—Vito Miccoli, le jeune Italien meurtrier d'Antonio de Luca, et "Crooked-Neck" Smith, l'américain, assassin de Jimmie Enright alias Malone, ne seront pas pendus, le 27 novembre prochain.

Une communication d'Ottawa annonçait hier à Mtre Dan McAvoy et Mtre R. A. E. Greenshields, défenseurs respectifs des prisonniers que le cabinet, à sa réunion d'hier après-midi, avait commué la sentence de mort prononcée contre les deux meurtriers.

Le fait probable que les deux assassins auraient agi dans un cas de légitime défense, et le fait que le juge qui les acondamnés à mort, ont induit le cabinet d'Ottawa à agir de la sorte.

La nouvelle a été communiquée aux deux prisonniers hier soir et comme bien on le pense, a été reçue avec joie.

Les deux condamnés à vie seront transférés aujourd'hui même au pénitencier de St-Vincent pour y commencer leur longue détention.

"Crooked-Neck" Smith est réputé l'un des plus dangereux filous du continent américain. Ex-forçat, il avait donné maille à partir à la police américaine et canadienne avant de venir à Montréal, commettre son dernier crime. Sa victime fut l'un de ses compagnons de crime.

UNE CHASSE EXCITANTE

Un homme de la force de police surprend trois cambrioleurs

Montréal, 18.—De notre bureau.—Le constable Branchaud, du poste de la rue Chaboillez, a eu maille à partir avec trois cambrioleurs hier soir. Il a cependant réussi à en capturer un, non sans une chasse excitante.

En faisant sa ronde, rue St-Maurice, vers onze heures, le constable entendit le bruit qu'on faisait en cassant une vitre. Il s'élança aussitôt dans cette direction pour surprendre en arrivant trois individus en train de piller l'établissement de John W. Evans, drapier, de la rue Notre-Dame. Branchaud s'élança dans le magasin, mais les voleurs lâchèrent leur butin et sautèrent dans la rue, poursuivis par le constable. Ce dernier réussit à en capturer un, mais les deux autres vinrent au secours de leur complice qu'ils tentèrent d'arracher des mains du constable en frappant ce dernier au visage.

Branchaud tint bon cependant et mit les deux individus en fuite en tirant deux coups de revolver.

Il conduisit ensuite son prisonnier au poste.

Le cambrioleur a donné son nom: Thomas Kellar, 23 ans, de la rue Nazareth, mais il a refusé de divulguer les noms de ses complices.

BANKERS vs. DUFRESNE

Montréal, 18.—De notre bureau.—A Pittsburg, les "Bankers" ont triomphé des "Duquesnes", au hockey, par un score de 5 à 3, offrant aux spectateurs l'une des parties les plus brutales qui se soient jouées en cette ville depuis nombre d'années. Harry Smith et Alf. Smith, les deux étoiles du club Ottawa, l'an dernier, étaient parmi les joueurs, le premier, dans l'équipe des "Bankers".

A L'ALLIANCE FRANCAISE

Montréal, 18.—De notre bureau.—Sous la présidence de l'hon. juge Robidoux, a eu lieu hier soir, au collège Victoria la première conférence de saison de l'Alliance Française.

Le conférencier M. Henri Bargy, maître de conférences au "Columbia College" de New-York a parlé du musée Victor Hugo, évocateur des batailles romantiques.

Son Excellence le Gouverneur Général était au nombre des personnes présentes.

ETUDIANTS ET POLICIERS

Montréal, 18.—De notre bureau—Au moins une cinquantaine de témoins, étudiants, citoyens, constables comparaissent devant la commission de police cet après-midi, pour raconter ce qu'ils savent de la rencontre entre les étudiants du McGill et la police le 19 octobre dernier.

MORT SUBITE

Montréal, 18.—De notre corresp.—Un vieillard de 75 ans, du nom de Berger, est mort subitement ce matin en arrivant au Palais de Justice. Il avait convolé en secondes noces il y a huit jours. Le cadavre a été porté à la morgue et sera transféré à Villeray, dans sa famille, aujourd'hui.

CONTRE L'EMPEREUR

A propos d'un attentat commis contre le Kaiser Guillaume II

Francfort-sur-le-Mein, 18.—La rumeur qu'on avait essayé de faire sauter le convoi sur lequel était monté l'Empereur Guillaume en revenant de Donaneschiagon, a circulé par toute la ville aujourd'hui. L'administration des convois impériaux a, en effet, confirmé la rumeur. Il appert que dimanche et lundi, des cartouches de dynamite ont été trouvées sur les voies ferrées suivant en parallèle la voie sur laquelle l'Empereur d'Allemagne devait passer. Ces cartouches avaient été déposées près de Mulheim, entre Francfort et Hanau. Elles n'ont pas été retrouvées sur la voie que suivait le convoi impérial, mais sur une voie latérale.

Comme cet incident s'est produit sur le territoire de la Hesse, le procureur officiel de l'état a institué une enquête.

LA BULGARIE

St-Pétersbourg, 16.—Au moment où la Bulgarie fixe l'attention du monde entier, il est intéressant de mettre les notes suivantes sous les yeux des lecteurs de l'"Action Sociale ":

La Bulgarie, sur la carte d'Europe, n'occupe pas tout à fait le cinquième de la superficie de la France: environ 100,000 kilomètres carrés, dont 64,000 pour la Bulgarie proprement dite et 36,000 pour la Roumélie orientale. C'est un peu plus de la moitié européenne de la Turquie, et seulement le vingt-cinquième de l'empire Turc entier. Les ressources matérielles sont relativement modestes. Et elles tiennent tout entière dans une production agricole peu variée et un produit de luxe, l'essence de roses, précieux parfum inconnu en Europe, il est dirigé sur Constantinople.

L'industrie est encore dans l'enfance, et bien que d'assez nombreux gisements miniers aient été reconnus, ils sont encore inexploités. Les bulgares avouent leur infériorité industrielle. Ils en rendent responsable les Turcs qui les ont maintenus longtemps en servitude effective et depuis trente ans en tutelle diplomatique. Mais ils en sont responsables aussi, car leurs pensées ne vont point aux luttes pacifiques du commerce et de l'industrie. Leur volonté est demeurée tendue vers un seul but: l'indépendance réelle et absolue de leur chère patrie !

Le banquet annuel des étudiants en droit de l'Université Laval aura lieu à l'hôtel Saint-Louis lundi prochain.

L'AVENIR DE L'EMPIRE CHINOIS

L'opinion qu'on entretient à ce sujet en France, en Angleterre, en Allemagne et en Russie

UN PROBLEME PLEIN DE MYSTERE

Paris, 18.—L'opinion française se perd en conjectures sur ce qu'il adviendra de la Chine dans un avenir prochain.

Le gouvernement s'attend à voir s'écouler quelques semaines avant que le mystère,—si mystère il y a,—de la mort de l'empereur et de l'impératrice douairière vienne à s'éclaircir et qu'on aperçoive la véritable orientation du nouveau régime.

St-Petersbourg, 18.—Tout ce que la présente crise en Chine renferme d'alarmantes menaces pour l'avenir, demeure encore à l'état de mystère pour les journaux et les fonctionnaires russes. L'attention est surtout concentrée sur la situation intérieure ; tandis que si cette dernière est considérée par ses côtés extérieures on y découvre l'existence de deux facteurs importants : la possibilité d'une division de l'empire, et l'accroissement de l'influence japonaise à Pékin.

La crise a éclaté dans un moment peu favorable pour la Russie, alors que celle-ci est affaiblie par la guerre et qu'elle a les mains liées par les complications qui ont surgi entre les Puissances européennes. Aucun changement se sera probablement effectué dans l'attitude de la Russie. On n'y entretient plus aucune velléité d'agression et il semble que la politique des relations amicales avec la Chine sont désormais solidement établie.

Londres, 18.—L'attitude de la Grande Bretagne à l'égard du nouveau gouvernement en Chine, se borne à l'expectative. Il est reconnu que le progrès futur de l'Empire dépend de la personne ou de la faction qui aura réussi à s'assurer le contrôle de la nouvelle administration.

La direction effective des affaires, retombera probablement, croit-on, sur d'autres épaules que sur celles du prince Chun. Ce dernier est classé parmi les adeptes du mouvement progressiste en Chine, mais il est encore jeune et inexpérimenté. Les personnes les mieux averties sur les affaires de Chine espèrent que Yum Ski Kai exercera derrière le trône le pouvoir caché susceptible de donner le mouvement à la machine administrative.

Berlin, 18.—A la légation chinoise, de même qu'au bureau de la chancellerie allemande on n'est pas préparé à émettre dès aujourd'hui une opinion en ce qui concerne le genre d'avenir que la crise actuelle réserve à la Chine. On considère les Etats-Unis et le Japon comme devant être appelés à remplir individuellement à ce sujet des rôles importants. On ne croit pas toutefois qu'ils s'entendent pour exercer une action combinée.

AUX DAMES !

Envoyez 25 cents pour notre magnique trousse de 115 aiguilles assorties valant 50 cents, avec laquelle vous recevrez GRATIS ET FRANCO un livret de 6 superbes cartes postales coloriées, nouveau genre. Satisfaction garantie ou argent remboursé.

La Cie Household Supply,
Boîte 118, Québec.

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, Elève des hôpitaux de Paris et de Lille. Spécialité : Maladies de l'Estomac et des Poumons. Heures : 8 à 9 a. m., 2 à 4½, et 7 à 8½ p. m. 73 rue du Pont. Tél. 2433.

A. LEOFRED
(Grad des Universitas Laval et McGill)
INGENIEUR CIVIL
SPECIALITE: AQUEDUCS
30, rue Saint-Jean, QUEBEC
Telephone 595

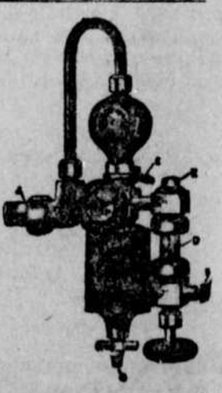
FUMEZ LES CIGARES
— LE — GARCIA MORENO — Est déjà le favori Des Connaisseurs
— LES — DIXIE — Toujours Les Dixie

Sachons nous Connaître !
Préférons les Nôtres !



Une maison de Québec, capable de fournir à tous les Industriels les Machines de toutes sortes et les Accessoires ou Fournitures de Moulins, tels que : : : : : :

Engins et Chaudières à Vapeur, Courroies, Soies à Ruban, Moteurs à Gazoline, Agrès de Scie Divers, Turbines à l'Eau, Scies, Planeurs-Embouveteurs, Courroies de Cuir et Caoutchouc, Huile, Poulies, Etc., Etc., Etc.



LA CIE CHS. A. PAQUET
Nos 2 et 4, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

TÉLÉPHONES : Manufacture 65 — Résidence 36

CIE JOS. VILLENEUVE
ST-ROMUALD, Co. LÉVIS
MARCHANDS DE BOIS, - - BOIS PRÉPARÉ, MOULURES, ETC.

Cette maison garde continuellement un bel assortiment de tous les bois préparés que requiert la construction en général.

ELLE FAIT UNE SPÉCIALITÉ DU
TOURNAGE, DECOUPAGE, MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

Ses ateliers sont pourvus des machines les plus modernes. Le bois en sort avec un POLI et un LUSTRE parfaits.
Fabrication D'ESCALIERS de toutes formes, PORTES et FENÊTRES, menuiserie générale. Le tout à des prix modiques.

Important EXPÉDITION FACILE par eau et par chemins de fer.